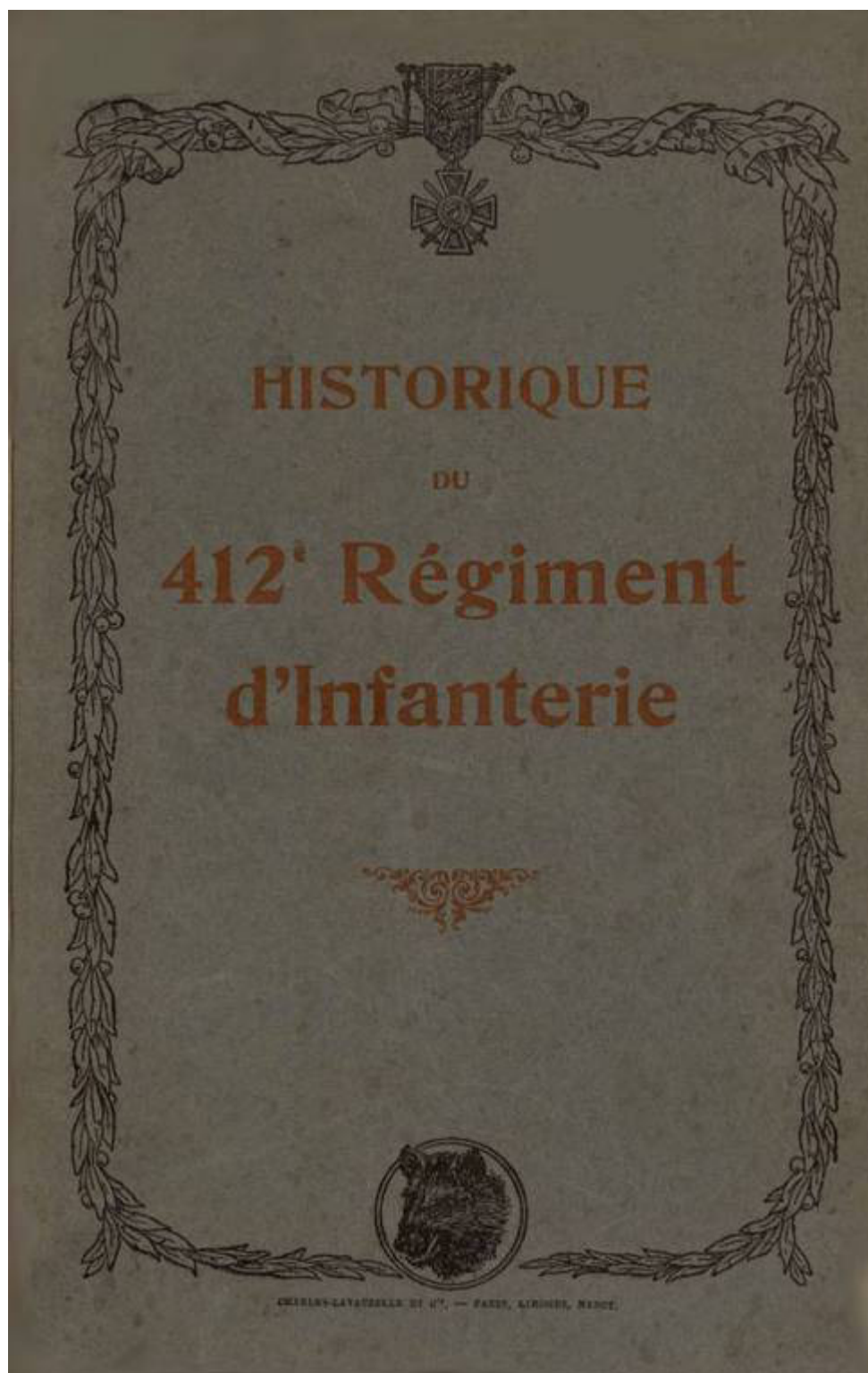


Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

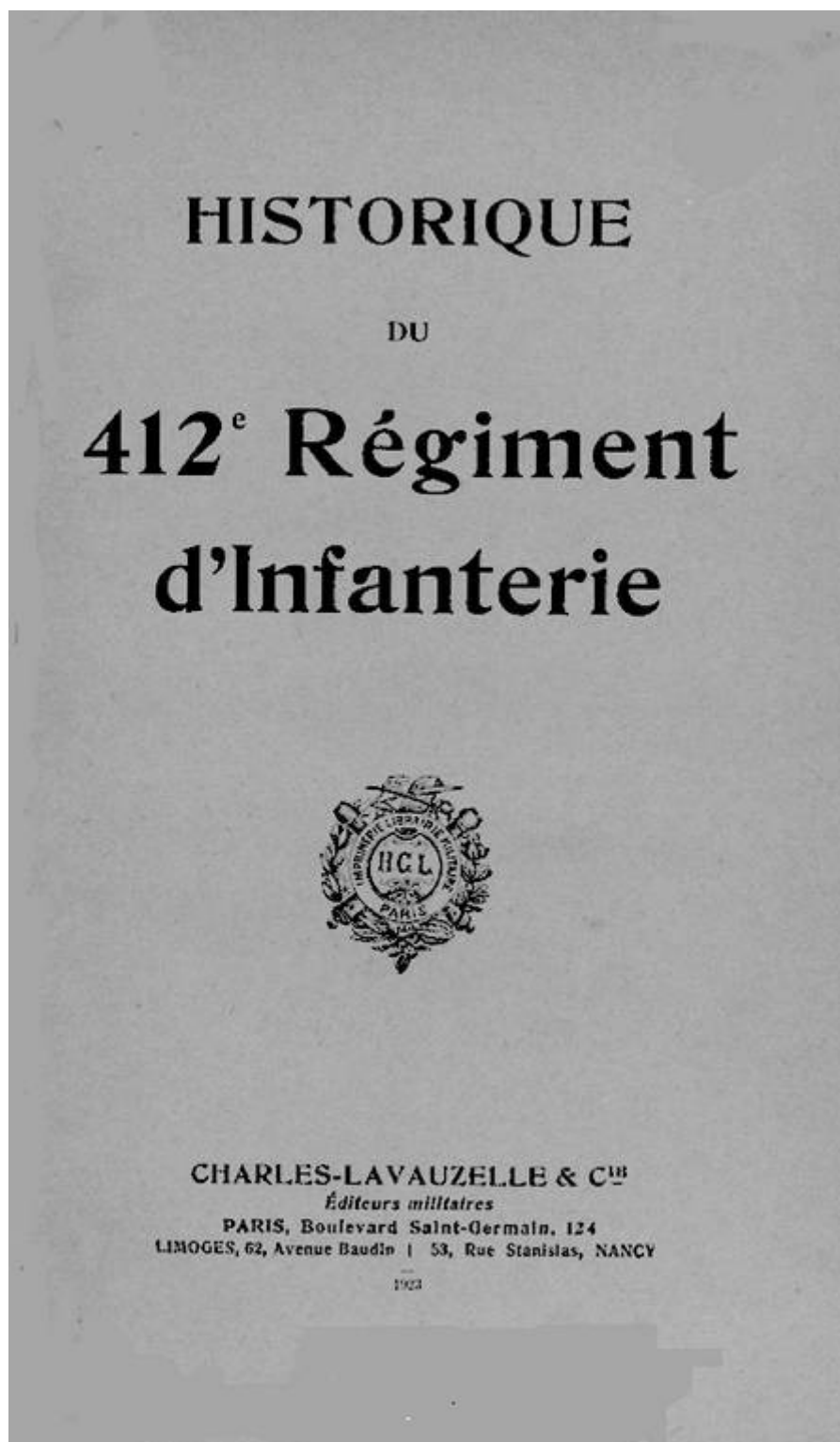


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

GUERRE DE 1914-1918

Avant-propos.	5
Préambule. — Ordre de bataille initial du régiment.	8
CHAPITRE I.	
1915 : Secteur de Reims, de la Miette et du bois de Beau-Marais. — Deuxième offensive de 1915	11
CHAPITRE II.	
En Champagne : Secteur de la Butte du Mesnil (21 décembre 1915 au 25 avril 1916)	16
CHAPITRE III.	
Bataille défensive de Verdun (rive gauche) . — Cote 304 (23 mai au 30 octobre 1916)	23
CHAPITRE IV.	
Secteur de Verdun (rive droite) . — Bataille offensive. — Côte du Poivre (26 novembre 1916 au 12 janvier 1917)	35
CHAPITRE V.	
Secteur de Verdun (rive droite) . — Bataille défensive. — Douaumont . — Hardaumont . — Vaux . — Les Chambrettes (8 février au 31 mai 1917) . — Bezonvaux . — Bois d'Hassoule . — Hardaumont (13 juin au 22 juillet 1917) ..	37
CHAPITRE VI.	
Deuxième bataille offensive de Verdun . — Côte du Poivre et attaque sur la cote 344 (14 au 26 août 1917)	46
CHAPITRE VII.	
Secteur de Verdun (rive gauche) . — Côte de l'Oie . — Bois des Caurettes , bois de Cumières et rive droite. — Côte de Talou (23 septembre au 31 décembre 1917)	55
CHAPITRE VIII.	
Année 1918 (période du 2 janvier au 8 mai). — Région de Nancy . — Secteur de Custines . — Région de Soissons . — Secteur de l'Ailette	58
CHAPITRE IX.	
Bataille de l'Ourcq et contre-offensive du général MANGIN sur le Matz (11 et 12 juin)	64
CHAPITRE X.	
Bataille du Soissonnais . — Attaque sur Vierzy-Villemontoire	79
CHAPITRE XI.	
Bataille de Picardie . — Attaques sur le massif de l'Écouvillon , Thiescourt et Noyon (17 août au 4 septembre 1918)	91

CHAPITRE XII.

Batailles de l'Oise, de la Serre et de l'Aisne (27 septembre au 10 octobre). — Poussée vers la Meuse. — Bataille de Thiérache et poursuite de l'ennemi (14 octobre au 11 novembre 1918)	123
---	-----

CHAPITRE XIII.

Après l'armistice (du 2 décembre 1918 au 25 juin 1919)	146
---	-----

DEUXIÈME PARTIE
OPÉRATIONS EN ASIE-MINEURE

CHAPITRE XIV.

En Cilicie (du 26 juin 1919 au 31 décembre 1920)	154
Relève des troupes britanniques	162
Affaires de Marache (13 janvier au 14 février 1920)	168
<i>Opérations de la 5^e compagnie</i>	183
<i>Opérations du 3^e bataillon.</i> — Affaires de Harounié. — Colonne sur Tarsous. — Mersina. — Opérations autour d'Adaha. — Colonne du général GOUBEAU dans la plaine cilicienne. — Colonne sur le Chakit	184
<i>Opérations du 1^{er} bataillon.</i> — Affaires de l' Amanus. — Opérations autour d'Adana. — Affaires de Kutuklu. — Tépé-Tchailak	199
<i>Opérations de la 3^e compagnie.</i> — Défense de Biridjik. — Siège et guet-apens d' Ourfa	211
<i>Opérations du 2^e bataillon.</i> — Drame de Bozanti	220

ANNEXES

Sonnet au 412 ^e , à l'occasion de la remise de la fourragère (soldat Abel BOIREAU)	229
Poème aux morts du 412 ^e (médecin auxiliaire René DELMER)	230
Principales modifications à l'ordre de bataille pendant la période d'avril 1915 au 31 décembre 1918	231
1 ^o Radiations et évacuations	231
2 ^o Nominations ou réintégrations	237
3 ^o Récompenses	243
Liste alphabétique et chronologique des militaires au 412 ^e morts au champ d'honneur	249
1 ^o Officiers	249
2 ^o Sous-officiers, caporaux et soldats	250

AVANT-PROPOS

Cet historique est dédié à ceux qui ont la religion du souvenir, le culte de tous nos chers morts, l'amour de tout ce qui est noble, beau, désintéressé.

Il est le cadre d'une épopée prestigieuse, dont les tableaux successifs portent les plus grands noms de la guerre mondiale, tous auréolés d'une gloire impérissable !

Pour tous ceux qui ont eu l'honneur de l'écrire, c'est le cadre du sacrifice sublime de près de deux mille des nôtres, dans le don complet, absolu, à leur patrie et à leur foyer !

Il est donc, pour eux, particulièrement émouvant, puisqu'il est peuplé de leurs souvenirs, de leurs souffrances et de leurs fiertés !

Le 412^e a survécu à la guerre !

N'ayant pas éprouvé, comme ses congénères, les tristesses de la dissolution, il fut désigné, **en mars 1919**, pour renforcer le détachement français de **Palestine-Syrie**. Il est encore actuellement à l'armée du **Levant** où, selon les justes expressions d'un député enregistrées au *Journal officiel* du **17 mars 1921**, prononcées aux applaudissements de toute la Chambre et approuvées par le gouvernement, il fait partie de « ces vaillantes troupes qui, là-bas, ont merveilleusement défendu **la France**, ont été incomparables et ont mérité le témoignage de l'admiration et de la reconnaissance du pays » !

Aussi ce récit, qui se termine avec l'année **1920**, comporte-t-il les événements auxquels le régiment a participé **en Cilicie**, dans les dures opérations menées contre les nationalistes turcs. Il expose les faits, reproduit dans certains cas, pour les justifier, des extraits des ordres reçus ou donnés, et, pour mieux apprécier la grandeur des efforts, relate, en les expliquant, les circonstances dans lesquelles ils se sont manifestés.

Les anciens du 412^e, ceux qui ont vécu la Grande Guerre, ne liront pas sans émotion ce que leurs cadets ont accompli **dans le Levant**. Quant à ces derniers, ils admireront les exploits magnifiques de leurs anciens et comprendront comment ils ont écrit, avec leur sang, une histoire que certains régiments ont pu égaler, mais que peu ont réussi à dépasser.

Qu'il s'agisse de repousser l'ennemi, de l'attaquer ou d'organiser de nouvelles positions, que ce soit **en Champagne, à Verdun**, où il est resté vingt mois, **sur l'Aisne** ou **sur l'Oise**, c'est toujours avec la même ardeur, la même discipline, le même esprit de sacrifice, la même confiance dans le succès final que le régiment a opéré.

Pendant près de six ans, officiers et soldats, confondus dans la même admirable conception du devoir, ont marché ensemble, du même pas, sans arrêt, sans défaillance, les soldats dignes de leurs chefs, les chefs dignes de leurs soldats. Ensemble, ils ont fait du jeune 412^e un corps splendide qui n'a rien à envier, comme vaillance, aux régiments les plus réputés de l'armée française.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Qu'il soit permis à l'auteur, qui fut affecté au 412^e comme chef de bataillon, **en avril 1915**, au lendemain de sa formation, et y appartint, sans discontinuer, **jusqu'au 31 décembre 1920**, après avoir eu le grand honneur d'en exercer le commandement pendant près de trois ans, d'adresser, une fois de plus, à tous les braves gens qui furent ses très dévoués collaborateurs, le légitime tribut de sa profonde gratitude et de son admiration !

Mai 1922.

Lieutenant-colonel C. **THIBAULT.**

NOTA. — La dissolution du 412^e régiment d'infanterie a été réalisée **en décembre 1921**, à la suite de l'évacuation de **la Cilicie** par les troupes françaises.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les Chefs de Corps du 412^e



Lieutenant-colonel JAMES MARTIN



Lieutenant-colonel de GOURLET



Lieutenant-colonel THIBAUT

Historique
du
412^e Régiment d'Infanterie

PRÉAMBULE

Organisation.

Le 412^e régiment d'infanterie est né de la guerre !

Créé à **Limoges le 23 mars 1915**, il a été organisé sous le commandement du lieutenant-colonel James **MARTIN**, avec des éléments provenant des dépôts des régiments stationnés dans la 12^e région, lesquels ont été groupés, autant qu'il a été possible, de manière à constituer des unités de même homogénéité.

C'est ainsi qu'à la formation, les bataillons comprenaient :

1^{er} *bataillon* : Limousins, Corrèziens, Creusois et Charentais des 63^e, 78^e, 107^e et 138^e régiments d'infanterie.

2^e *bataillon* : Périgourdins, Corrèziens des 50^e, 100^e, 108^e et 126^e régiments d'infanterie.

3^e *bataillon* : Parisiens et gars du Nord des 1^{er}, 43^e et 84^e régiments d'infanterie, évacués de la 1^{re} région.

Le 8 avril 1915, une première compagnie de mitrailleuses était formée par réunion des trois sections de mitrailleuses des bataillons et prélèvement des cadres et de troupes sur les unités du corps.

A l'origine, l'ordre de bataille était le suivant :

État-major du régiment.

Lieutenant-colonel James **MARTIN**, commandant le régiment.

Capitaine **de CHAUVENET**, adjoint au chef de corps.

Médecin-major de 2^e classe de réserve **LEBELLE**, médecin-chef.

Lieutenant **BRISSET**, officier d'approvisionnement.

Sous-lieutenant **SENZIER**, officier des détails.

Lieutenant **GOUDAERT**, porte-drapeau.

Médecin aide-major **GÉRARD**, adjoint au médecin-chef.

Lieutenant **de FONT-RÉAULX**, officier téléphoniste.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

1^{er} BATAILLON.

État-major.

Chef de bataillon **DORAT des MONTS**, jusqu'au **24 avril 1915**.

Chef de bataillon **THIBAUT**, à dater du **25 avril**.

Médecin aide-major **DESVIGNES**.

1^{re} compagnie.

Capitaine **LONGE**.

Lieutenant **NUSSAS**.

Sous-lieutenant **FAYET**.

2^e compagnie.

Capitaine **RHOMER**.

Sous-lieutenant **ROGER**.

3^e compagnie.

Capitaine **TARDIVEAU**.

Sous-lieutenant **MAZIÈRE**.

Sous-lieutenant **CHEVALIER**.

4^e compagnie.

Capitaine **GUINGNE**.

Sous-lieutenant **BLONDEL**.

Sous-lieutenant **BENEDETTI**.

2^e BATAILLON.

État-major.

Chef de bataillon **BRIEUSSEL**.

Médecin aide-major **VIGNAUD**.

5^e compagnie.

Capitaine **VILLEPONTOUX**.

Sous-lieutenant **DELIOT**.

6^e compagnie.

Capitaine **HUBERT**.

Sous-lieutenant **COMBE**.

Sous-lieutenant **CHAUVEAU**.

7^e compagnie.

Capitaine **DUCEP**.

Sous-lieutenant **DUBOS**.

Sous-lieutenant **FALQUIER**.

8^e compagnie.

Capitaine **DUMORTIER**.

Lieutenant **DENOIX**.

Sous-lieutenant **CHASSAGNE**.

3^e BATAILLON.

État-major.

Chef de bataillon **MATHIS**.

Médecin aide-major **FONTAINE**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

9^e compagnie.

Capitaine **THIBAUT-LAURENT**.

Sous-lieutenant **BONTÉ**.

Sous-lieutenant **GERDET**.

10^e compagnie.

Lieutenant **FAUVEAU**.

Lieutenant **DOTEZ**.

Sous-lieutenant **FRANCHET d'ESPEREY**.

11^e compagnie.

Capitaine **BRIQUET**.

Sous-lieutenant **MASSE**.

Sous-lieutenant **VILLERET**.

12^e compagnie.

Capitaine **DELERUE**.

Lieutenant **ROBACHE**.

Sous-lieutenant **BERNARD**.

Compagnie de mitrailleuses (à dater du 23 avril).

Capitaine **CARY**.

Sous-lieutenant **COURTY**.

Sous-lieutenant **ROUX de REILHAC**.

Sous-lieutenant **DAUMET**.

Après un séjour d'entraînement au camp de la Courtine, le régiment est embarqué, **le 13 avril 1915**, en trois échelons et acheminé sur le front. Il débarque à **Épernay**, **dans la soirée du 14 avril**, et va cantonner à **Ay et Dizy-Magenta**.

A la date du 15 avril, la 305^e brigade (général **DELBOUSQUET**), qui comprend les 411^e et 412^e régiments d'infanterie, est affectée à la V^e armée (général **FRANCHET d'ESPEREY**).

Le 15 avril, le régiment se porte **dans la région au nord de la Montagne de Reims** et occupe les cantonnements de **Coulommès, Vrigny et Pargny-lès-Reims**.

Le 18 avril, le général **FRANCHET d'ESPEREY** remet son drapeau au 412^e régiment d'infanterie, à l'issue d'une revue solennelle passée **près de la ferme de Romay**.

C'est à cette date que commence, à proprement parler, la carrière du 412^e régiment d'infanterie.

PREMIÈRE PARTIE

GUERRE DE 1914-1918

CHAPITRE PREMIER

1915. — Secteur de Reims, de la Miette et du bois de Beau-Marais Deuxième offensive de 1915.

La 305^e brigade ayant été mise à la disposition du groupement de **Reims** (général **MAZEL**), le régiment quitte ses cantonnements **le 22 avril**, pour tenir un quartier, **dans le secteur Est, au nord de Cormontreuil**, selon le dispositif ci-après :

En première ligne, un bataillon vers la butte de tir ;

En deuxième ligne, un bataillon ayant deux compagnies à la butte de tir, une compagnie **au pont de Vrilly** et une **à Cormontreuil** ;

En réserve, à la disposition du général commandant le groupement, un bataillon **à Villers-Allerand**.

Les bataillons se succèdent dans les différentes situations, par période de quatre jours, **jusqu'au 25 mai**.

Le 26 mai, la 305^e brigade est rattachée à la 123^e division (général **CORVISARD** - P. C. à **Chigny-les-Roses**), et reçoit mission de remplacer une brigade, **dans un secteur s'étendant des Marquises-de-Prunay au fort de la Pompelle**.

Par suite, le 412^e relève le 405^e régiment d'infanterie **les 27 et 28 mai**, avec deux bataillons en première ligne, **aux Marquises et à Prunay**, et un bataillon en réserve **à Verzenay**.

Poste de commandement du lieutenant-colonel commandant le régiment **à Beaumont-sur-Vesle**.

Le régiment est maintenu dans cette situation **jusqu'au 20 août**.

Les bataillons restent en secteur pendant six jours et vont ensuite **à Verzenay**, pour se reposer et continuer l'instruction.

Durant toute la période **du 26 mai au 20 août**, l'ennemi manifeste son activité par des bombardements qui causent quelques pertes parmi nos tirailleurs, organisant les positions ou créant des réseaux de fil de fer.

De notre côté, l'artillerie exécute des tirs de harcèlement, et les unités sont tenues constamment en haleine.

Des patrouilles ou reconnaissances sont fréquemment envoyées vers les lignes ennemies, avec mission d'apprécier la densité des forces et de se rendre compte de la nature des travaux exécutés.

Pendant la nuit du 23 juillet, une de ces reconnaissances, constituée avec du personnel de la 4^e compagnie et dirigée très habilement par l'aspirant **NEBOUT**, **au nord du moulin de Prunay**, entame un véritable combat avec une fraction ennemie qui essaie de l'encercler.

Grâce à la vigilance et à l'activité déployées, notre petite troupe échappe aux tentatives des Allemands et réussit à rentrer dans nos lignes.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1915 - Août - Le boyau des Marquises



1915 - Septembre - Le ruisseau de la Miette



1915 - Septembre - L'oasis de la Miette

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Mais un homme manque à l'appel ; mortellement blessé pendant le combat, il n'a pas pu rejoindre. Malgré le jour qui se lève, deux soldats s'offrent immédiatement pour aller le chercher, et, en rampant, parviennent à le retrouver et à ramener son corps.

Cette reconnaissance, signalée à l'autorité supérieure, valut à l'aspirant **NEBOUT** et aux deux courageux soldats de la 4^e compagnie, des citations aux ordres de la division et de la brigade.

Ce furent les premières croix de guerre attribuées au régiment.

Secteurs de la Miette et du bois de Beau-Marais.

Carte nécessaire : **Reims**.

La 123^e division ayant été appelée à une autre mission, le régiment quitte **le secteur des Marquises** après avoir été relevé, **les 20 et 21 août**, par des éléments du 15^e corps d'armée.

Du 22 au 25 août, il est acheminé par voie de terre **dans la région de l'Aisne, nord-ouest de Berry-au-Bac**, et arrive **le 26 août aux environs de Cormicy**, où les bataillons s'établissent au bivouac.

Le 412^e, qui est mis à la disposition de la 122^e division, est chargé de procéder à des travaux urgents, préparatoires à une forte attaque que les IV^e et V^e armées doivent exécuter **en Champagne**.

Le 31 août, le 412^e relève le 8^e régiment d'infanterie qui tient **le secteur de Cuiry-les-Chaudardes et du bois de Beau-Marais, au sud de Craonne**.

Le 1^{er} septembre, il est dirigé **plus à l'Est** et remplace, **pendant la nuit du 1^{er} au 2**, le 45^e régiment d'infanterie **dans le secteur du ruisseau de la Miette, affluent de l'Aisne**. Le 3^e bataillon est en première ligne, les 1^{er} et 2^e bataillons sont au bivouac **dans le bois Marteau**.

La 123^e division étant désignée pour participer à l'attaque prévue, ses éléments reçoivent mission d'organiser le terrain et de préparer les parallèles de départ, places d'armes, boyaux de communication, etc., selon un plan arrêté. En conséquence, les deux bataillons qui ne sont pas en première ligne ont tous leurs effectifs employés aux travaux, lesquels sont exécutés dans le voisinage immédiat de l'ennemi, qui tient **les hauteurs au nord de l'Aisne**, à moins de 600 mètres, et bombarde constamment nos positions avec ses canons et ses engins de tranchée ; aussi les pertes subies sont importantes.

Le 22 septembre, on apprend que le jour J. de l'attaque est fixé **au 25**. La préparation d'artillerie commence avec une très vive intensité.

Les bataillons reçoivent munitions, grenades, couteaux de tranchées, vivres, etc., et poursuivent fébrilement les travaux.

Des exhortations sont faites aux troupes, auxquelles on communique la mission particulière des différents éléments du 412^e, telle qu'elle résulte des plans d'engagement.

Le premier objectif du régiment est **Juvincourt**.

Prévoyant qu'ils vont faire quelque chose de sensationnel et avides de courir sus à l'Allemand, les hommes montrent un superbe enthousiasme en attendant stoïquement dans leurs tranchées, que l'ennemi inonde de projectiles, le moment de se porter en avant.

Enfin, **la date du 25** arrive ; chacun est prêt à bondir. Notre artillerie continue à battre avec une intensité redoublée les objectifs à atteindre. Mais l'indication de l'heure H., qui doit être communiquée par ordre spécial, ne parvient pas. Elle est différée. Elle le sera définitivement.

L'attaque faite par la IV^e armée n'ayant pas obtenu les résultats escomptés, ordre est donné à la V^e armée de surseoir à celle qu'elle devait prononcer.

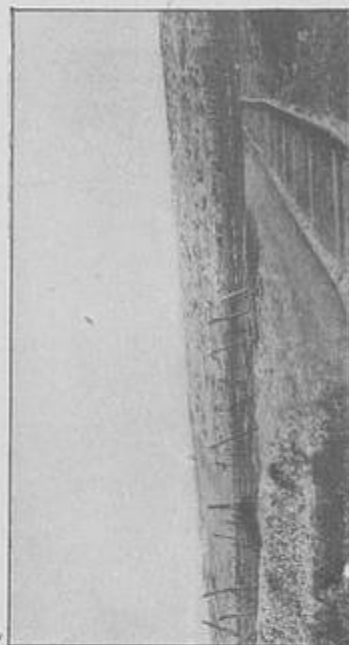
Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1915 - Octobre - Craonne. Vue prise du bois du Beau-Marais.



1915 - Décembre - Fortin de Beausejour (2^e position).



1915 - Septembre - Les abris du Bois-Marteau.
Route de Pontaveit à Guignicourt.



1915 - Octobre - Le boyau de la Miette.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Du 26 septembre au 9 octobre, le régiment continue à tenir **le secteur de la Miette**, avec deux bataillons en première ligne et un troisième en réserve **au bois Rouvroy** ; chaque bataillon restant huit jours en ligne et quatre jours en réserve.

La déception causée par l'inexécution de l'opération fut très sensible à tout le personnel du 412^e, mais ne diminua pas son ardeur combative.

Pendant tout le temps que les bataillons gardèrent le secteur, ils firent vaillamment tête à l'ennemi, et, malgré des pertes sévères, réussirent, par leur activité et l'efficacité de leur tir, à repousser toutes les attaques qu'il tenta sur leur front.

Le 10 octobre, le régiment appuie **plus à l'ouest** et occupe **le secteur du bois de Beau-Marais**.

Le dispositif est sensiblement le même que dans le précédent secteur : deux bataillons sont en ligne et un troisième en réserve **à Muscourt, village de la rive gauche de l'Aisne, au sud de Beurieux**.

Le 5 novembre, il est relevé entièrement par des troupes de la 36^e division et va cantonner à **Ventelay** (état-major du régiment, compagnie hors rang, compagnies de mitrailleuses et 2^e bataillon) et **Muscourt** et environs (1^{er} et 3^e bataillons).

Le 1^{er} novembre, une deuxième compagnie de mitrailleuses de brigade avait été organisée au 412^e ; elle comportait les cadres suivants : capitaine **de MALHERBE**, commandant la compagnie (venu du 411^e régiment d'infanterie) ; lieutenant **COURTY** et sous-lieutenant **MAZIÈRE**.

La 123^e division ayant été mise au grand repos et à l'instruction, le régiment est maintenu dans les mêmes cantonnements **jusqu'au 18 novembre**, date à laquelle il est acheminé par voie de terre **dans la région, au nord de Châtillon-sur-Marne**.

Le 18 novembre, les éléments stationnent dans les localités ci-après, où ils séjournent **jusqu'au 22 novembre** :

Magneux : état-major, compagnie hors rang, compagnies de mitrailleuses et 2^e bataillon ;

Baslieux-lès-Fismes : 3^e bataillon ;

Courlandon : 1^{er} bataillon.

Le 23 novembre, le régiment se porte en une étape à ses cantonnements de repos qu'il occupera **jusqu'au 13 décembre**, à savoir :

Olizy et Violaine : état-major du régiment et 3^e bataillon ;

Anthenay et écarts : 1^{er} et 2^e bataillons.

CHAPITRE II.

En Champagne. — Secteur de la Butte du Mesnil

(21 décembre 1915 au 25 avril 1916)

Cartes nécessaires : **Bar-le-Duc, Verdun.**

Vers la fin d'octobre, le général **PASSARD** avait été nommé au commandement de la 305^e brigade, en remplacement du général **DELBOUSQUET**, appelé à un autre emploi.

La 123^e division ayant été désignée pour relever la 11^e dans le secteur de la butte du Mesnil et de Maisons-de-Champagne, le 412^e fait étape, **le 14 décembre**, à Baslieux-sous-Châtillon, Cuchery et Montigny et est embarqué **le 15 à Épernay**.

Débarqué à **Vitry-la-Ville**, il cantonne à **Pogny**, où il séjourne **le 16 décembre** et est acheminé par voie de terre sur sa destination. Il stationne :

Le 17, à **Coupeville** (état-major du régiment et 1^{er} bataillon), **Moivre** (2^e bataillon), **Le Fresne** (3^e bataillon), **moulin et ferme des Ormes** (compagnies de mitrailleuses) ;

Le 18, à **Dommartin-sur-Yèvre** (état-major du régiment, 2^e et 3^e bataillons) et **Noirlieu** (1^{er} bataillon et compagnies de mitrailleuses) ;

Le 19, à **Hans**, où tout le régiment est réuni ;

Le 20, à **Laval** (état-major du régiment et 1^{er} bataillon) et **au ravin des Pins** (2^e, 3^e bataillons et compagnies de mitrailleuses).

Les étapes sont rendues très pénibles par les intempéries et le mauvais état des routes en partie défoncées. La neige, qui **le 20 au matin** a fait son apparition, ne cesse de tomber de toute la journée.

Le 21 décembre, le régiment relève le 37^e dans le sous-secteur **B**, qui comprend **la butte du Mesnil**.

Deux bataillons sont en première ligne et un bataillon en réserve.

L'activité ennemie est particulièrement intense ; elle se manifeste par des bombardements presque ininterrompus d'obus de tous calibres et de projectiles toxiques. De plus, les tranchées et boyaux envahis par les eaux rendent les conditions de séjour extrêmement dures. Les corvées d'alimentation et de transports de matériaux destinés à la réfection et à la continuation des communications ou organisations défensives, se font uniquement la nuit. Dans certains boyaux, les hommes ont de l'eau jusqu'à la ceinture. Aussi les effectifs, décimés par le feu de l'ennemi ou la grande rigueur de la vie matérielle, fondent-ils rapidement.

ANNÉE 1916.

Le 7 janvier, une modification dans la répartition des troupes en secteur fait appuyer le 412^e plus à gauche.

Le 1^{er} bataillon relève, à gauche du 3^e, le bataillon de droite du 12^e régiment l'infanterie, et un bataillon du 411^e relève, à droite, le 2^e bataillon du 412^e qui passe en réserve.

Affaire des 9, 10 et 11 janvier.

Depuis plusieurs semaines, des bruits souterrains avaient été entendus dans le voisinage du **bois au 20.000^e**, par des militaires de la 9^e compagnie, mineurs de la région du **Nord**, qui affirmaient

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

« *qu'on travaillait sous eux* », qu'ils percevaient des bruits de « *perceuses frappant à coups réguliers* » et de roulements de wagonnets.

Des spécialistes, écouteurs du génie, avaient été demandés, mais ils s'étaient montrés sceptiques sur la proximité de ces bruits dont l'origine, disaient-ils, paraissait être à 30 mètres au moins de nos positions.

Le 6, ils affirmaient qu'ils n'avaient rien d'inquiétant, et, **le 7**, ils n'enregistraient que des « *bruits très légers* ».

Néanmoins, par prudence, une mitrailleuse en position au-dessus du point suspect avait été retirée par ordre du lieutenant-colonel et placée à 100 mètres plus en arrière, pour être dirigée sur l'entonnoir possible.

Les 7, 8 et 9 au matin, l'ennemi avait effectué de violents bombardements, avec obus de tous calibres, sur les première et deuxième lignes, ainsi que sur les réduits où se trouvait le bataillon en réserve et le poste de commandement du commandant du régiment.

L'alerte avait été aussitôt ordonnée, et tout le monde se tenait sur ses gardes, car ces indices semblaient précurseurs d'une attaque.

Cependant, **le dimanche 9 janvier**, les tirs d'artillerie avaient diminué d'intensité et une accalmie réelle s'était manifestée.

Tout à coup, à 15 h.15, une détonation formidable retentit, immédiatement suivie d'un bombardement extrêmement violent de nos positions de deuxième ligne et de réserve, accompagné du crépitements des mitrailleuses et des fusils.

L'ennemi vient de faire exploser une mine, à **100 mètres environ de la corne sud-ouest du bois au 20.000^e et à 30 mètres en arrière de la tranchée** occupée par la 9^e compagnie du 412^e d'infanterie.

Une grosse colonne de fumée très épaisse se répand aussitôt sur les premières lignes. Les occupants, croyant à une attaque avec gaz, mettent leur masque, calfeutrent les abris et se préparent à combattre.

Dans le même moment, des fractions ennemies sortent de leurs tranchées, précédées de groupes munis d'appareils projetant des flammes à une distance de 25 mètres environ. Avec une grande rapidité, ces Allemands s'élancent **par les boyaux Blottin, Posen, des Walkyries, Viricel**, et, en quelques minutes, arrivent jusqu'à l'abri du poste de commandement du commandant du 3^e bataillon, inondant de liquides enflammés les abris ou les hommes rencontrés sur leur passage.

Toutefois, le commandant **MATHIS** a eu le temps d'envoyer à ses unités l'ordre de résister à outrance sur la deuxième ligne, si la première n'a pu tenir.

A gauche, la compagnie **ROBACHE** (10^e) soutient parfaitement le choc, grâce à la présence d'esprit du sergent **LAMAZOUÈRE** qui, voyant les jets de flammes, comprend l'erreur commise et se précipite vers les abris, arrachant les masques des visages, et faisant établir immédiatement dans le boyau un barrage de sacs à terre.

Une autre section, commandée par le lieutenant **DUBOS** (horriblement blessé), est aspergée de flammes ; plusieurs hommes flambent « comme des torches ». Le lieutenant a cependant le courage, avant d'être emporté, de donner l'ordre de tenir coûte que coûte **le boyau Blottin et la tranchée Stendhal**.

A droite, la 9^e compagnie, commandée par le lieutenant **BONTE**, entourée par les flammes, a complètement disparu, détruite en partie par l'explosion ou capturée.

Cette unité, énergiquement commandée et pourvue d'excellents cadres, aurait certainement résisté comme les autres, si elle n'avait été surprise par la soudaineté de l'agression et immobilisée par les procédés barbares de l'ennemi.

La 12^e compagnie (compagnie de réserve), qui occupe **le boyau Kolossal, le boyau de Nancy et celui des Walkyries**, tient tête à toutes les attaques. Son chef, le lieutenant **DOLEZ**, lui aussi grièvement brûlé, est obligé de passer le commandement au sous-lieutenant **DUCELLIER**.

Par une vigoureuse contre-attaque, menée en personne par le commandant **MATHIS**, cette compagnie parvient à rejeter l'ennemi **dans la tranchée Barbe**, mais ne peut progresser en raison des violents tirs d'artillerie, de torpilles et de grenades.

A 19 h.25, le lieutenant-colonel commandant le régiment, autorisé à disposer d'une compagnie du 2^e bataillon (réserve de brigade), envoie les 6^e et 7^e compagnies renforcer le 3^e bataillon. Mais ces unités ne peuvent que repousser un peu l'ennemi, qui se retranchait **dans la tranchée Barbe**.

La nuit arrive et amène une sensible accalmie.

Le 10 au matin, sur l'ordre du général commandant la 305^e brigade, et après préparation d'artillerie très réduite, une contre-attaque est déclenchée à 6 h.30 par deux compagnies du 411^e et deux compagnies du 412^e.

Il convient de noter qu'à la droite du 412^e, le 411^e avait subi également la même attaque qui lui coûtait près de deux compagnies faites prisonnières.

Cette contre-attaque, très vigoureusement menée par le chef de bataillon **FERRÉ de PÉROUX**, commandant le 2/412, réussit à rejeter l'ennemi **jusqu'à la tranchée Cornette**, mais est arrêtée par des fils de fer barbelés que les Allemands avaient posés au cours de la nuit.

Le commandant **FERRÉ de PÉROUX**, qui s'est héroïquement élancé, la pipe aux dents, pour entraîner les premières vagues, tombe grièvement blessé à quelques mètres de notre ancienne tranchée de première ligne et reste sur le terrain, à un endroit que ne peut atteindre la vague qui le suit.

La 6^e compagnie, admirablement enlevée par le capitaine **HUBERT**, fait des efforts inouïs pour rejoindre le commandant, mais n'y peut parvenir, décimée qu'elle est par un feu terrible de mitrailleuses. En quelques minutes, le capitaine **HUBERT** et le lieutenant **COMBE** sont gravement blessés, et le sous-lieutenant **LEYGONIE** est tué.

Le sous-lieutenant **CHAUVEAU** prend le commandement, rallie les restes de la compagnie **dans la tranchée Cornette** et fait construire dans les boyaux des barrages de sacs à terre. La 5^e compagnie s'établit à la gauche, **dans le boyau des Walkyries**, et procède de même.

A droite, les 7^e et 8^e compagnies rejettent très vigoureusement l'ennemi jusque **dans les boyaux Posen et Fauvel**, mais sont arrêtées par le feu des mitrailleuses qui battent le terrain en avant des fils de fer.

A gauche, la 10^e compagnie repousse également les Allemands du **boyau Stendhal** et y établit un barrage. Elle peut récupérer deux de nos mitrailleuses laissées sur le terrain et les remet en batterie.

Pendant la nuit du 10 au 11, qui est relativement calme, deux compagnies du 12^e régiment d'infanterie (bataillon **ESTRABAU**) sont envoyées en renfort.

Le 11 janvier, la progression continue à coups de grenades **dans les boyaux des Walkyries et Posen**. Des barrages établis par les Allemands sont enlevés et détruits, mais il en existe d'autres en arrière.

Vers 11 heures, une section de la 8^e compagnie s'élance à la baïonnette et refoule l'ennemi dans ses tranchées.

Ce mouvement, aperçu par ses observateurs, est vraisemblablement interprété par eux comme une contre-attaque générale, car immédiatement un formidable tir de barrage d'artillerie de tous calibres est dirigé sur la totalité du secteur.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le sous-lieutenant **DUCELLIER**, gravement commotionné par un éclatement, est porté au poste de commandement du chef de bataillon. Mais l'abri s'effondre sous un gros projectile, ensevelissant et contusionnant le personnel qui s'y trouve, dont le commandant **MATHIS** et le sous-lieutenant **DUCELLIER**, qui doivent être évacués.

Le reste de la journée est plus calme.

Au cours de la nuit, on peut réparer les dégâts causés aux tranchées et boyaux et ravitailler tant bien que mal, en munitions, en vivres de conserve et en eau, les unités qui soutiennent depuis quarante-huit heures, sans arrêt et sans repos, une lutte acharnée.

A la nuit tombante, les sergents **SAUMON** et **JUILLAC**, de la 8^e compagnie, qui déjà, la nuit précédente, avaient vainement essayé d'aller chercher le commandant **FERRÉ de PÉROUX**, gisant depuis la veille entre les lignes, et qu'on voyait encore remuer, renouvelèrent leurs tentatives et furent assez heureux pour réussir.

Après avoir rampé dans un boyau presque comblé et creusé un sillon, le sergent **SAUMON** parvint à saisir la main du commandant. Son camarade **JUILLAC**, resté allongé dans le boyau, put, en le tirant par les pieds, le ramener auprès de lui, ainsi que le commandant, qui, quoique atteint de blessures multiples, avait conservé toute sa lucidité d'esprit et accueillit ses sauveteurs en leur disant qu'il avait eu « *horriblement froid aux pieds* » ! Il ne devait malheureusement pas survivre et succombait quelques jours plus tard à l'ambulance, non sans avoir reçu la croix d'officier de la Légion d'honneur, digne récompense de son admirable héroïsme.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, le 2^e bataillon et la 10^e compagnie du 412^e furent relevés par un bataillon du 12^e régiment d'infanterie (commandant **ESTRABAU**), qui prit le commandement de tout le secteur, y compris la 11^e compagnie du 412^e. Cette compagnie, qui se trouvait à **gauche du boyau kolossal**, en liaison avec le 1^{er} bataillon du régiment, tenant **le sous-secteur du Filet**, avait été, ainsi que sa voisine de gauche, la 2^e compagnie, violemment bombardée pendant les trois journées de combat; aussi les pertes de ces deux unités furent très lourdes.

En résumé, l'attaque allemande, précédée d'une forte explosion de mine et exécutée au moyen de lance-flammes, avait pu progresser de 400 mètres environ.

Grâce aux mesures prises et à l'activité déployée par les gradés et soldats des 2^e et 3^e bataillons, qui firent preuve, pendant tout le temps que durèrent les combats, des plus belles qualités d'endurance, d'énergie et de courage, l'ennemi put être repoussé, sur le front du régiment, jusqu'aux abords de notre ancienne tranchée de première ligne.

Le bilan des pertes, au cours de ces trois journées, s'élevait à :

Tués (dont 1 officier)	69
Blessés (dont 8 officiers)	326
Disparus (dont 4 officiers)	164

Total

559

Le commandant **FERRÉ de PÉROUX** et le lieutenant **COMBE** succombèrent à leurs blessures.

Le lieutenant **BONTE**, les sous-lieutenants **BOUTRY**, **GARDET** et **CAPRON** étaient parmi les disparus, dont la plupart furent faits prisonniers.

A la suite de ces durs combats, un certain nombre de récompenses furent accordées ; leur énumération figure sur une liste annexée à l'historique.

Le 13 janvier, les 2^e et 3^e bataillons, relevés **dans le secteur B** par deux bataillons du 12^e régiment d'infanterie, vont bivouaquer **au camp des Boyaux, près de Laval**. Ils sont dirigés le lendemain **sur Gizaucourt** où ils sont rejoints, **le 15**, par l'état-major du régiment et le 1^{er} bataillon, qui a été

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

également relevé par un bataillon du 12^e régiment.

Le régiment est maintenu à **Gizaucourt jusqu'au 29 janvier**.

Il reprend, **le 30, le secteur de la butte du Mesnil**, où il reste **jusqu'au 15 février**.

Les relèves s'exécutent par roulement entre les bataillons, de manière que chacun d'eux reste en réserve pendant six jours et passe douze jours en ligne.

Ce régime, étant données l'âpreté de la saison et l'activité de l'ennemi, est particulièrement sévère.

Le 16 février, tout le régiment est groupé au repos **au camp des Boyaux**, sauf un bataillon maintenu **au ravin du Marson**, en réserve de division.

Les trois bataillons sont employés, chaque nuit, à des travaux ayant pour but d'organiser une deuxième position défensive **sur les hauteurs à l'ouest du Marson**.

Le 27 février, une deuxième compagnie de mitrailleuses est créée au régiment.

Ses cadres comprennent : capitaine **TARDIVEAU**, de la 3^e compagnie, commandant la compagnie ; sous-lieutenants **VILLERET** et **MOUCHE**, chefs de peloton.

Pendant les nuits du 14 au 16 mars, le régiment relève, toujours **dans le secteur de la butte du Mesnil**, le 411^e régiment d'infanterie.

Dès son arrivée **en Champagne**, la 123^e division avait été rattachée au 15^e corps d'armée (général **HEYMANN**), qui fut remplacé dans son commandement, **en février**, par le général **de MAUD'HUY**.

Le régiment reste en position **jusqu'au 30 mars** ; les bataillons se relèvent par périodes de huit jours en première ligne et quatre jours en réserve.

L'artillerie ennemie, toujours très active, détériore constamment tranchées et boyaux et cause des pertes sensibles.

Les 30 et 31 mars, les trois bataillons du 412^e sont relevés par les bataillons du 411^e. Les 2^e et 3^e bataillons vont stationner à **Hans** avec l'état-major du régiment ; le 1^{er} bataillon est maintenu **au Marson**, en réserve de division.

Du 14 au 16 avril, le régiment est à nouveau appelé à relever le 411^e **dans le secteur de la butte du Mesnil**, qu'il occupe **jusqu'au 26 avril**, date à laquelle la 123^e division est mise au grand repos.

Le 30 avril, l'état-major du régiment, les 1^{er} et 2^e bataillons, les 2^e et 3^e compagnies de mitrailleuses sont embarqués en camions autos et transportés **dans la région au nord-est de Vitry-le-François, vers le confluent de la Saulx et de l'Ornain**.

Les cantonnements sont les suivants :

Merlaut : état-major du régiment et 1^{er} bataillon ;

Ponthion : 2^e bataillon ;

Outrepont : 2^e et 3^e compagnies de mitrailleuses avec le 3^e bataillon.

Ce dispositif est maintenu **jusqu'au 14 mai**, date à laquelle on apprend que la 123^e division est rattachée à la II^e armée (armée de **Verdun**).

Les 15 et 16 mai, le 412^e fait étape pour se porter à **l'est de Revigny** et cantonne :

Le 15, à **Vroil** (état-major, 2^e et 3^e bataillons) **et Bancourt** (1^{er} bataillon et les trois compagnies de mitrailleuses) ;

Le 16, à **Neuville-sur-Orne** (état-major, 1^{er} et 2^e bataillons) ; **Laimont** (3^e bataillon et 3^e compagnie de mitrailleuses) **et Fontenoy** (1^{re} et 2^e compagnies de mitrailleuses).

Le 19 mai, le général **CORVISARD**, commandant la division, réunit à **Neuville-sur-Orne** les officiers du régiment.

Il les met au courant de la situation et leur expose que la 123^e division est appelée à concourir à la défense de **Verdun**, dont peut dépendre l'issue de la guerre.

Depuis le 21 février, les Allemands ont prononcé une très importante attaque qui s'étend **au nord de la ville sur les deux rives de la Meuse, depuis le bois d'Avocourt à l'ouest, jusqu'aux Épargés au sud-est**. L'armée du kronprinz impérial, renforcée des meilleures divisions de l'empire et puissamment accrue en artillerie et en moyens matériels de toute nature, livre, sans discontinuer, des combats d'une violence qui ne s'était pas encore révélée.

Malgré leur infériorité manifeste, nos troupes ont tenu le choc, et, après avoir subi de terribles assauts qui les ont obligées à reculer, ont pu enrayer les avances ennemies.

Mais ceux de nos éléments qui se sont déjà succédé ont éprouvé des pertes énormes, et leur usure est extrême. Il importe donc que chacun contribue, dans la plus large mesure possible, à assumer cette glorieuse tâche. Aussi, toutes les divisions du front français vont être appelées à tenir **le secteur de Verdun**. En conséquence, les commandants d'unités sont invités à rehausser le moral du personnel sous leurs ordres et à le préparer aux suprêmes sacrifices.

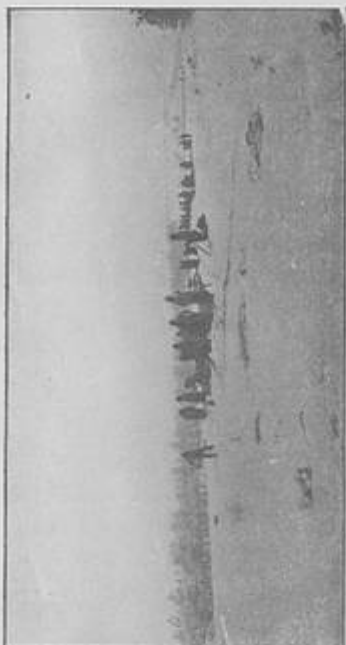
Ces exhortations sont superflues, car il n'est pas un seul poilu du 412^e qui ne comprenne la gravité de la situation et la grandeur de l'effort que la patrie attend de lui.

Aussi est-ce avec un calme et un enthousiasme exempts de forfanterie que les bataillons s'embarquent, **le 23 mai**, dans les camions-autos, qui, après avoir traversé **Bar-le-Duc**, les amènent, **par la « voie sacrée »**, à la boucle de **Blercourt** où ils débarquent.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

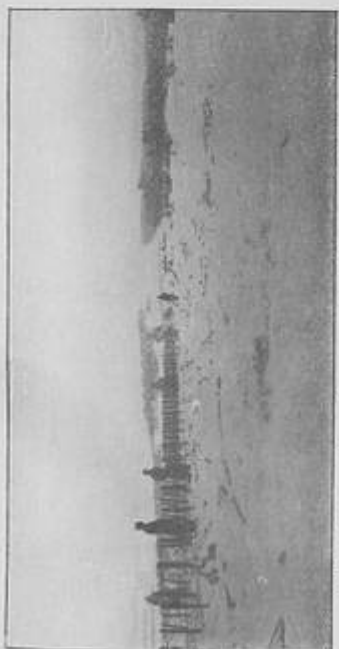
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1915. Décembre. Secteur de la butte du Mesnil.
Fortin de Beausejour(2^e position). En Champagne.



1916. Décembre. Secteur de Verdun.
Le village de Bras et la vallée de la Meuse.
Vue prise de la côte du Poivre (Bois des Bouleaux).



1915. Décembre. Secteur de la butte du Mesnil.
Fortin de Beausejour. En Champagne.



1916. Septembre. Cote 304. Verdun (Quartier M.)

CHAPITRE III.
Bataille défensive de Verdun (rive gauche).
Cote 304
(23 mai au 30 octobre 1916)
Carte nécessaire : **Verdun.**

Du 23 au 28 mai, le régiment bivouaque **au bois Saint-Pierre (2 kilomètres ouest de Blercourt)**.

Le 26 mai, le 3^e bataillon est envoyé **au bois de Béthelainville** (réserve de secteur de combat).

Le 29 mai, le 2^e bataillon remplace le 3^e bataillon qui va stationner **à Béthelainville** (village).

Le 30 mai, le 1^{er} bataillon va remplacer **au bois de Béthelainville**, en réserve de secteur de combat, le 2^e bataillon qui est acheminé **sur Montzéville**.

Les 2^e et 3^e bataillons sont mis à la disposition de la 245^e brigade, 126^e division, commandée par le général **MUTEAU**, dont le poste de commandement est **à Béthelainville** et qui fait également partie du 15^e corps d'armée.

Le 1^{er} juin, le 3^e bataillon est appelé à relever, **dans le sous-secteur de gauche de la cote 304, au nord d'Esnes**, le 1^{er} bataillon du 12^e régiment d'infanterie, qui occupe **le quartier M**.

Le 1^{er} bataillon le remplace **à Béthelainville**.

Le 2 juin, le lieutenant-colonel commandant le 412^e prend, à 8 heures, le commandement du sous-secteur de gauche, poste de commandement **au calvaire d'Esnes**, issue ouest du village.

Le bombardement ennemi sur les positions et les arrières, avec des obus de gros calibre, est presque ininterrompu et les bataillons stationnés tant **à Montzéville** qu'**à Béthelainville** subissent de lourdes pertes.

Le 4 juin, le 3^e bataillon est l'objet d'attaques ennemies. A la pointe du jour, une patrouille s'avance, en rampant, jusqu'au petit poste tenu par la 12^e compagnie (compagnie de gauche) qu'elle assaille à la grenade. Repoussée par les guetteurs, la patrouille se retire.

Pendant toute la matinée, les avions ennemis survolent nos lignes à faible hauteur.

A partir de midi, l'artillerie lourde allemande exécute sur nos positions de première et deuxième lignes des tirs efficacement réglés par avions.

A 15 heures, le tir devient plus intense. Une certaine activité étant observée dans les tranchées ennemies, en avant du front du bataillon, des tirs de contre-préparation sont demandés à notre artillerie. L'ennemi réagit en exécutant des tirs de harcèlement en arrière de nos lignes, **sur le ravin dit « de la Mort »**.

A 17 h.05, dès l'apparition de fusées rouges lancées par les compagnies de droite et de gauche du bataillon, notre tir de barrage se déclenche.

A 17 h.30, les Allemands essaient de sortir de leurs tranchées ; une trentaine d'entre eux parviennent jusqu'au petit poste de la compagnie de gauche (12^e compagnie), **à l'extrémité du Bec de Canard**. Mais, balayés par une mitrailleuse mise très crânement en batterie en plein champ, et contre-attaqués par la section du sous-lieutenant **LEFEBVRE**, de la 11^e compagnie, ils sont repoussés en subissant des pertes et rebroussement chemin.

Le bombardement continue très violent de part et d'autre. Les tranchées sont rapidement comblées par les projectiles, et les liaisons latérales entre les unités sont plus ou moins compromises.

A partir de 19 heures, le feu de l'artillerie diminue d'intensité. La nuit, assez calme, est employée à réfectionner les tranchées et boyaux ; mais les projectiles de l'ennemi ainsi que ses grenades à fusil gênent fortement nos travailleurs.

Cette journée a coûté au 3^e bataillon les pertes suivantes :

tués, 12 ; blessés, 21, dont un officier (sous-lieutenant **PAGÈS**).

Comme pendant les combats des **9, 10 et 11 janvier à la butte du Mesnil**, l'attitude et la tenue au feu des « gars du Nord » qui composent ce bataillon ont été excellentes.

Le 5 juin, à 22 h.30, une fusillade éclate devant le 3^e bataillon, et un combat à la grenade est engagé. Notre tir de barrage amène l'accalmie ; l'ennemi ne répond pas.

Pendant la nuit du 5 au 6 juin, le 2^e bataillon vient en réserve de sous-secteur **aux abris Favry, à l'ouest d'Esnes, au sud de la route Esnes - Avocourt**. Il est remplacé à **Montzéville** par le 1^{er} bataillon.

Le 6 juin à 1 heure, quelques moments après être arrivé à **Montzéville**, le commandant **THIBAUT** (1/412) reçoit directement du général commandant la brigade l'ordre d'exécuter immédiatement la reconnaissance des positions occupées par le bataillon **MATHIS** (3/412).

Dans la nuit du 6 au 7 juin, le 1^{er} bataillon relève le 3^e bataillon qui se rend **au bois de Béthelainville**. **Dans celle du 7 au 8**, le 2^e bataillon relève le 3^e du 411^e, du **sous-quartier B**.

Le 3^e bataillon vient **au bois Saint-Pierre**, d'où il est embarqué en auto à **destination de Couvonges**.

JOURNÉE DU 9 JUIN.

La journée du 9 juin 1916 fut caractérisée par une très forte manifestation offensive de l'ennemi, laquelle, localisée d'abord, dans la matinée, sur le front tenu par le 1^{er} bataillon, **à l'ouest de la cote 304**, parut se généraliser l'après-midi **sur toute la zone à l'ouest de la Meuse**, et principalement **dans la région Mort-Homme - cote 304**.

La nuit du 8 au 9 avait été relativement calme, sauf une activité assez intense d'artillerie continuant celle qui paraissait avoir débuté **le 7 juin**, premier jour d'occupation du **quartier M** par le 1^{er} bataillon du 412^e régiment.

Pourtant, au cours de cette même nuit, la compagnie de gauche (3^e compagnie, capitaine **JOANA**) avait eu à livrer, entre 21 heures et 2 heures, quelques combats à la grenade **dans la région dite du « Bec de Canard »**.

Le 9 juin à 5 h.20, un coup de téléphone annonce qu'une attaque ennemie vient de se déclencher et que deux fusées rouges ont été lancées demandant le tir de barrage.

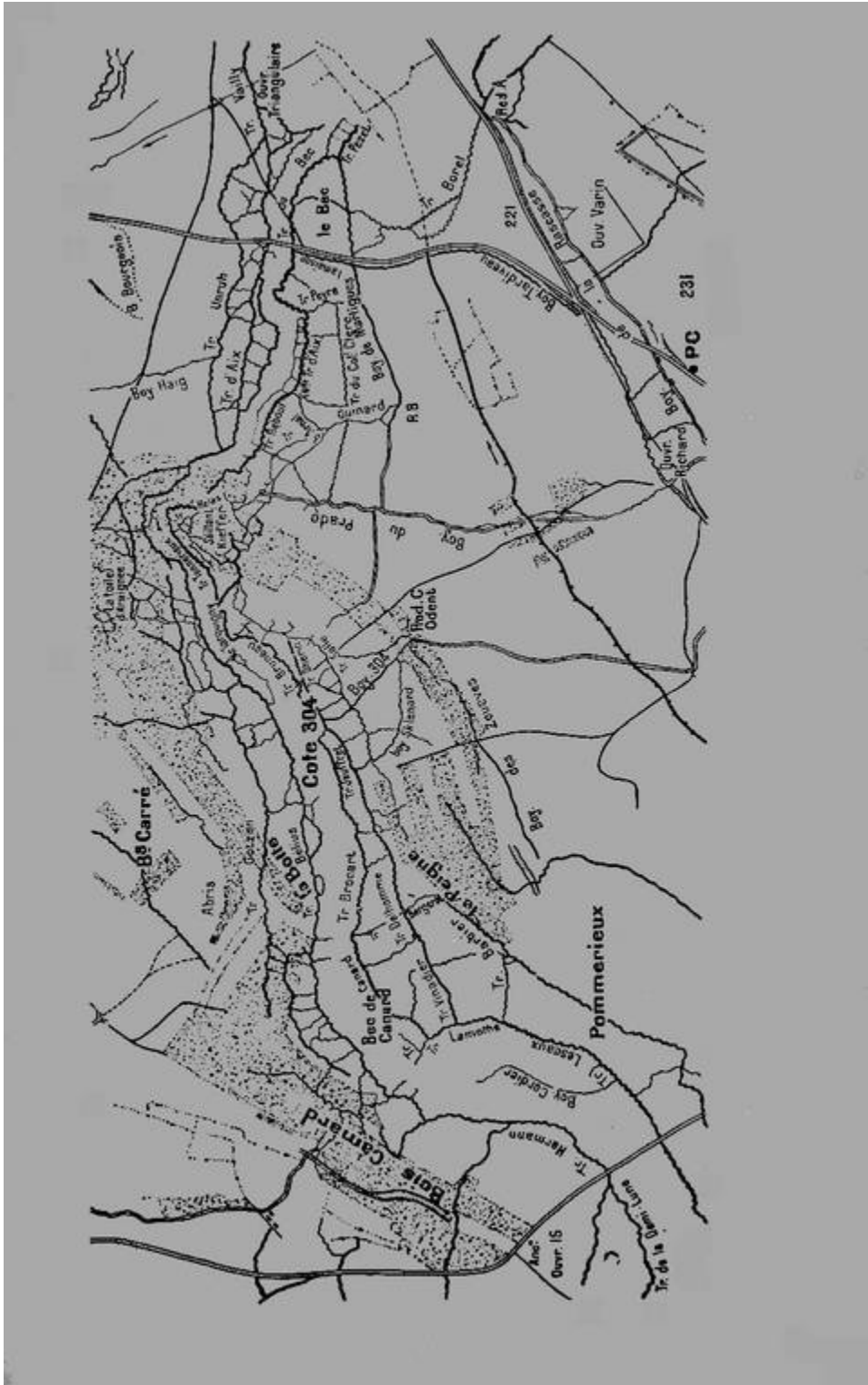
Cette demande est aussitôt renouvelée avec fusées, téléphone et télégraphie sans fil dont un poste a été installé, pendant la nuit, dans le poste de commandement du chef de bataillon.

Le tir de barrage commence à 5 h.31.

Dans le même moment, le lieutenant **FAYET**, commandant la compagnie de droite (1^{re} compagnie), signale une attaque se dirigeant sur le front de la compagnie de gauche (2^e compagnie, capitaine **NUSSAS**). A 6 h.45, les premiers renseignements parviennent. L'ennemi paraît arrêté.

Sorti de ses tranchées vers 5 h.15, il s'est avancé sur tout le front du bataillon, par petits groupes précédés de lanceurs de flammes, en utilisant les trous d'obus. Aussitôt pris à partie par nos mitrailleuses et nos fusils qui couchent les plus audacieux, il tombe sous nos tirs de barrage qui brisent son élan et l'obligent à rétrograder.

A 8 h.10, le capitaine **NUSSAS** et le lieutenant **FAYET** rendent compte que de forts groupes ennemis se rassemblent en avant de la compagnie de droite (1^{re} compagnie) et qu'on voit luire les baïonnettes ; ils demandent sur ces rassemblements des tirs d'artillerie de contre-préparation et font diriger des feux intenses de mitrailleuses.



Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En prévision d'une attaque paraissant montée en profondeur, le chef de bataillon précise à l'artillerie des points à battre et où des concentrations de troupes peuvent s'effectuer, à savoir : bois Camard, bois Carré, bois En éponge.

Le capitaine **JOANA**, dont la compagnie (3^e) a subi des pertes sensibles, demande, à 8 h.20, que deux sections de renfort lui soient envoyées. Ordre est aussitôt donné à la compagnie de soutien (4^e compagnie, lieutenant **de GEYER d'ORTH**) de mettre deux sections à la disposition de la 3^e.

En rendant compte de cet incident au commandant du régiment, le chef de bataillon demande qu'une des compagnies dont il dispose, comme commandant de quartier, lui soit envoyée pour remplacer, le cas échéant, la compagnie de soutien appelée à renforcer la ligne avancée.

Il estime que, pour rendre cette ligne inviolable, il est indispensable qu'elle soit suffisamment nourrie et que les défenseurs soient réconfortés par l'afflux de l'arrière à l'avant.

Se rendant à ces raisons, le chef de corps met à la disposition du 1^{er} bataillon la 23^e compagnie du 4^e mixte de zouaves et tirailleurs (capitaine **FROT**), à qui l'ordre est donné d'envoyer deux sections à la compagnie **de GEYER d'ORTH** pour remplacer les deux sections dirigées sur la compagnie **JOANA**.

A 9 heures, le commandant **PROUZERGUE**, commandant le 5^e bataillon du 4^e zouaves, qui se trouve en soutien à droite, envoie un sous-officier de liaison au commandant du 1/412 pour l'informer qu'il se tient à sa disposition dans le but de lancer des contre-attaques si besoin était.

En remerciant le commandant **PROUZERGUE**, le commandant **THIBAUT** lui expose, par note, la situation et lui indique qu'il ne peut lui préciser le moment de contre-attaquer. En tout cas, l'orientation à donner sera **vers l'ouest** pour tomber dans le flanc gauche des forces ennemies.

Consécutivement, il demande au commandant **LESUR** (2/412), qui est à gauche, d'intervenir, le cas échéant, par une contre-attaque dans le flanc droit de l'ennemi.

Les demandes d'intervention d'artillerie, lancées, à 8 h.10, par télégraphie sans fil, ont eu pour effet de faire tirer sur les objectifs désignés, non seulement les canons du groupement **de MAUD'HUY**, mais ceux des groupements voisins (généraux **de BAZELAIRE** et **BERTHELOT**), correspondant à des corps d'armée.

Il s'ensuit qu'une quantité considérable de pièces sont en action.

Malheureusement, un certain nombre d'entre elles, qui n'ont pas exécuté de réglages, tirent d'écharpe avec hausse trop courte et des projectiles tombent dans nos lignes, augmentant sensiblement les pertes infligées par l'ennemi.

Les demandes d'allongement, plusieurs fois répétées par tous les moyens possibles (fusées, T. S. F, téléphone), ne parviennent pas complètement à remédier à cet état de choses.

A 10 h.10, les renseignements ci-après sont transmis à l'autorité supérieure :

Aucun ennemi n'a pénétré dans les tranchées.

A la compagnie de gauche (3^e compagnie), quelques-uns ont pu arriver jusqu'au poste d'écoute, d'où ils ont aussitôt été chassés à la grenade.

Une seconde attaque avec liquides enflammés a été dirigée devant la compagnie du centre (2^e compagnie).

Prise sous le feu d'une mitrailleuse, elle a été immédiatement enrayée et une trentaine de cadavres gisent sur le terrain.

Par suite, la situation reste la suivante :

La ligne avancée tient toujours. Les hommes sont calmes et font preuve d'un excellent moral.

La fraction de soutien est reconstituée avec deux sections de zouaves et deux sections de la 4^e compagnie du 412^e régiment d'infanterie.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les deux autres sections de la 23^e compagnie mixte de zouaves ainsi qu'une section de mitrailleuses du même régiment restent réservées pour remplacements ou renforcements utiles.

A 10 h.45, le message suivant est téléphoné :

Le général de brigade témoigne au bataillon **THIBAUT** toute sa satisfaction et le prévient que l'artillerie lourde tire **sur les pentes au nord de 304** et va prendre en contre-batterie les batteries allemandes.

A 10 h.50, une accalmie semble se produire. On en profite pour envoyer en première ligne des munitions et des grenades, que les commandants de compagnie réclament instamment.

La situation demeure stationnaire jusqu'à midi. Mais, à partir de cette heure, l'ennemi dirige un bombardement extrêmement violent d'obus de tous calibres sur tout le front du secteur.

Ce bombardement, qui se prolonge avec la plus vive intensité jusque vers 19 heures, fait subir de très grosses pertes aux unités du bataillon.

Les tranchées de première ligne sont nivelées ; la plupart des rares abris existant en deuxième ligne sont effondrés, et les hommes sont enfouis sous les décombres.

Dès 13 heures, les communications téléphoniques avec les premières lignes sont interrompues ; il est impossible de les rétablir.

A 16 h.50, un caporal de la 1^{re} compagnie accompagné d'un soldat de la même compagnie parviennent en courant au poste de commandement du commandant du bataillon.

Le caporal rend compte que la 1^{re} compagnie a subi des pertes énormes, qu'il y a des blessés partout et que les tranchées et boyaux sont entièrement bouleversés.

Le lieutenant **FAYET**, qui vient d'être très grièvement blessé, n'a pu passer le commandement de la compagnie, et, quand on lui a demandé ce qu'il fallait faire, il a répondu avec énergie : « **Tenir quand même, jusqu'au bout !** »

A 19 h.35, grâce à l'accalmie qui se manifeste, des précisions peuvent être recueillies.

1° A droite (1^{re} compagnie, lieutenant **FAYET**), l'adjudant-chef **NORMAND** a sous ses ordres une trentaine d'hommes, mais il est dans l'ignorance de ce que sont devenues les sections des sous-lieutenants **CORBINEAUD** et **DELAUNE**. Il a la liaison à droite avec le 8^e tirailleurs.

2° Au centre (2^e compagnie, capitaine **NUSSAS**), les tranchées sont toujours tenues et le contact est assuré avec les voisins de droite et de gauche.

Le capitaine **NUSSAS** signale que le bombardement continue à lui causer beaucoup de pertes ; il lui reste environ 80 à 90 hommes valides. Il ajoute que le moral se maintient très bon et demande des grenades et des renforts.

3° A gauche (3^e compagnie), le capitaine **JOANA** signale également qu'il y a de nombreux blessés et presque plus de cadres. Il demande des renforts bien encadrés, des fusées, des grenades et des cartouches en quantité. Il ajoute que l'état moral est un peu déprimé, mais que, néanmoins, tout va bien.

4° A la compagnie de soutien (4^e compagnie, lieutenant **de GEYER d'ORTH**), les sections qui restent sont très éprouvées.

5° La compagnie de mitrailleuses a subi aussi de nombreuses pertes et son matériel est en partie détérioré.

Dans ces conditions, la capacité de résistance ainsi que le coefficient offensif du 1^{er} bataillon étant considérablement diminués, et l'intérêt supérieur de la défense l'exigeant, la relève du bataillon est décidée. Elle est effectuée, pendant la nuit, par le 6^e bataillon du 4^e mixte de zouaves et tirailleurs (commandant **DHOMME**), qui a déjà des unités dans le secteur.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les événements du **9 juin** peuvent être classés en deux catégories distinctes :

1^o Dans la matinée, le 1^{er} bataillon a subi des attaques précédées de jets de liquides enflammés, montées avec de gros effectifs, qui ont été complètement enrayées ;

2^o Dans l'après-midi, il s'est trouvé sous un bombardement terrifiant, puisqu'il venait d'arrière et d'avant, et ce rôle passif, dans l'attente de la ruée ennemie, ne fut pas néanmoins sans grandeur.

Il convient de relater que l'action de notre artillerie, déclenchée opportunément sur les zones précitées de concentration des forces ennemies, empêcha de se produire la très forte attaque que les Allemands se préparaient à lancer sur nos positions et que faisait prévoir leur intense préparation d'artillerie.

Chacun, dans cette journée, au 1^{er} bataillon, tint à honneur de faire son devoir ; beaucoup même firent plus. La réponse sublime, faite par l'admirable lieutenant **FAYET**, abattu par un obus et citée précédemment en est un témoignage.

Le bilan des pertes était de :

Tués : 74, dont 2 officiers (sous-lieutenants **LAUGIER**, 3^e compagnie, et **VIGIER**, 4^e compagnie).

Blessés : 215, dont 3 officiers (lieutenants **FAYET**, 1^{re} compagnie, **BRUN**, 2^e compagnie, et **LONGET**, 3^e compagnie).

Disparus : 3.

En transmettant au commandement le rapport du commandant du 1^{er} bataillon, le lieutenant-colonel commandant le régiment s'exprimait ainsi :

Dans cette journée, le 1^{er} bataillon du 412^e a été attaqué plusieurs fois par des grenadiers et deux fois par des flammenwerfer aidés de grenadiers. Il a été soumis à un des bombardements les plus violents par obus de gros calibre qu'il soit possible d'imaginer.

Grâce à l'énergique commandement du chef de bataillon **THIBAUT**, des capitaines **CARY**, **JOANA**, **NUSSAS** et du lieutenant **FAYET**, au sang-froid et à l'héroïsme dont ont fait preuve les chefs et les hommes, toutes les attaques ont été repoussées. A aucun moment, la ligne n'a été entamée ; le moral de la troupe a été en tous points admirable.

Il terminait en soumettant une proposition de citation collective à l'ordre de l'armée en faveur du 1^{er} bataillon.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le communiqué officiel du **9 juin**, 23 heures (677^e jour de la guerre), relatait en ces termes les faits auxquels avait pris part le 1^{er} bataillon :

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands ont attaqué à plusieurs reprises, au cours de la journée, nos positions de la cote 304. Deux attaques dirigées à l'ouest de cette cote et deux autres au sud-ouest, accompagnées de jets de liquides enflammés, ont complètement échoué sous nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses.

La proposition de citation collective soumise par le lieutenant-colonel commandant le 412^e, favorablement accueillie, fut sanctionnée par l'ordre général n^o 296 du **18 juillet 1916** de la II^e armée, avec le motif suivant :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 1^{er} bataillon et la 1^{re} compagnie de mitrailleuses du 412^e régiment d'infanterie. — ***Violamment attaqués, le 9 juin 1916, à plusieurs reprises, à coups de grenades, accompagnés de jets de liquides enflammés, et soumis, de 5 heures à 19 heures, à un bombardement intense d'obus de gros calibres, ont repoussé victorieusement toutes les attaques et maintenu intacte la position de la cote 304, grâce à l'énergique commandement du chef de bataillon THIBAULT, des capitaines CARY, JOANA et NUSSAS, et du lieutenant FAYET.***

Le Général commandant en chef la II^e armée,

Signé : **NIVELLE.**

En la portant à la connaissance du régiment, le lieutenant-colonel commandant le 412^e ajoutait ce qui suit :

Grâce à l'énergie de tous, chefs et soldats, le 1^{er} bataillon a ajouté une page glorieuse à l'histoire du 412^e.

Tous, nous pourrons être fiers de cette citation. Les autres bataillons, qui ont déjà prouvé leur valeur en maintes, circonstances, sont également prêts à tous les sacrifices pour assurer la victoire finale !

Des efforts sont encore nécessaires; mais, comme disent tous les braves : « On les aura ! »

Vive la France !

Le Lieutenant-colonel commandant le 412^e régiment d'infanterie,

Signé : **JAMES MARTIN.**

Cet hommage, que le chef de corps tenait à rendre tout spécialement au 1^{er} bataillon, attestait que les braves ruraux du **Limousin** et des **Marches**, gens paisibles et disciplinés, au patriotisme ardent et à l'âme forte, qui venaient de montrer leur superbe attitude au feu et leur entière confiance dans leurs chefs, possédaient une conception exacte de leurs devoirs et égalaient, comme vaillance et énergie, leurs camarades des deux autres bataillons.

La journée du **9 juin** confirmait les qualités parfaitement homogènes de tous les éléments du 412^e. Elles ne devaient jamais faillir.

Enfin, il convient de mentionner encore que, par un ordre du jour fort élogieux, le général **de MAUD'HUY** signala, dans les termes ci-après, la vaillance des soldats du 15^e corps, auxquels revient l'honneur impérissable d'avoir, lors de la bataille de Verdun, âprement défendu **les abords de la cote 304 et du Mort-Homme**, brisant net, par leur résistance acharnée, l'élan impétueux des hordes ennemies :

Dans la journée du 9 juin, les troupes du 15^e corps et de la 38^e division ont repoussé quatre attaques ennemies accompagnées de jets de flammes et précédées d'un bombardement d'une extrême violence.

Soldats d'infanterie, zouaves, tirailleurs, artilleurs, sapeurs ont rivalisé de bravoure, restant à leur poste et rejetant l'ennemi dans ses tranchées, partout où il s'est montré.

Soldats, le poste que vous tenez est d'une importance capitale, la France vous l'a confié !

Vous l'avez vaillamment défendu depuis trois semaines, en particulier pendant les dures journées des 21, 22, 29 mai et des 4 et 9 juin.

Vous le garderez avec le même succès tant qu'il faudra !

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1916. Août. Cote 304, Verdun.



1916. Août. Cote 304, Verdun. Le boyau des zonaves.



1917. Mars. Secteur de Verdun R. D. Le ravin de l'Honnêtage.

Les troupes qui eurent à lutter **les 4 et 9 juin 1910** sont les 3^e et 1^{er} bataillons du 412^e, et le **kaiser** lui-même déclarait à ses officiers, lors de sa visite **au front de Verdun, le 21 décembre 1917**, que « *les batailles livrées sur les sanglantes collines des cotes 304 et 344 avaient été terribles !* »
Or, le 412^e, qui avait combattu **à la cote 304 en juin 1916**, fut de ceux qui combattirent, **le 20 août 1917, à la cote 344**.

Dans la nuit du 9 au 10 juin, le 1^{er} bataillon s'achemina **sur le bivouac du bois Saint-Pierre**.

Le 11 juin, après avoir remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur au brave lieutenant **FAYET**, à l'**ambulance de Ville-sur-Cousances**, le général **de MAUD'HUY** se rend **au bois Saint-Pierre** et fait réunir le 1^{er} bataillon auquel il adresse les plus chaleureuses félicitations, pour sa belle défense de **la cote 304**. Ce bataillon, embarqué en chemin de fer à **Récicourt** le soir même, est dirigé sur la zone de rafraîchissement, **à l'ouest de Bar-le-Duc**, et arrive **le 12 juin à Beurey**.

Le 15 juin, le 2^e bataillon, relevé de secteur, vient à **Robert-Espagne**. Le régiment reste au repos **jusqu'au 28 juin**, date à laquelle il est appelé à reprendre **le secteur de la cote 304**.

Le 29, le 3^e bataillon, embarqué en camions autos, est transporté **de Couvonges au bois Saint-Pierre**, où il bivouaque **jusqu'au 30**. Il se rend le 1^{er} juillet au bois de Béthelainville, en réserve de secteur de combat.

Le même jour, l'état-major du régiment, les 1^{er} et 2^e bataillons sont transportés à **Jubécourt** (état-major et 2^e bataillon) **et au bois Saint-Pierre** (1^{er} bataillon).

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet, le 3^e bataillon relève un bataillon du 411^e **au sous-quartier A** (bataillon de droite) et le 2^e bataillon se porte **au bois Deffoy**, à la disposition du général commandant le secteur de combat, pour exécuter des travaux.

Dans la nuit du 3 au 4, le 1^{er} bataillon relève un bataillon du 411^e en réserve de quartier et occupe **les tranchées Miramas, Tarascon**. **Dans celle du 7 au 8**, ce même bataillon relève en première ligne **au quartier A** le 1^{er} bataillon du 411^e (bataillon de gauche).

L'activité ennemie est toujours très intense. Nos positions, ainsi que les arrières, sont soumis presque constamment à des bombardements extrêmement violents et à des attaques partielles très habilement exécutées qui nous causent des pertes sensibles.

Aussi, les bataillons, dont la durée du séjour en ligne est fixée à huit jours, fondent rapidement.

Dans la nuit du 8 au 9 juillet, le 2^e bataillon relève **au sous-quartier A** (bataillon de droite) le 3^e bataillon, qui se rend **au bivouac du bois Saint-Pierre**, puis à **Waly** où il arrive **le 10**.

Le 10 juillet, au cours de la nuit, une patrouille dirigée par le sergent **FAVAREILLE**, de la 3^e compagnie, en avant du front tenu par le 1^{er} bataillon, reconnaît que les Allemands se sont avancés, par un boyau, jusqu'à une crête qui domine, à moins de 40 mètres, un de nos postes d'écoute.

En raison de cet incident, le commandant du sous-secteur donne l'ordre que des coups de main à la grenade soient exécutés, **dans la nuit du 11 au 12**, contre le travail signalé et sur toutes entreprises analogues que l'ennemi pourrait tenter en d'autres points du front.

Ces coups de main, qui sont pour la plupart couronnés de succès, valent des citations à l'ordre de la brigade, que le colonel **PRIOU**, commandant le sous-secteur, tient à décerner immédiatement au sergent **LABROUSSE**, au caporal **BORDAS** et à six soldats du 1^{er} bataillon. Les croix de guerre leur sont remises, **le 12 au matin**, par le lieutenant-colonel commandant le régiment dans la tranchée de première ligne.

Il est nécessaire d'indiquer que le commandement du secteur était alors exercé par le général commandant la 38^e division, sous les ordres de qui le régiment se trouvait momentanément placé. Le colonel **PRIOU** commandait une des brigades de cette division.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dans la nuit du 12 au 13, de nouveaux coups de main sont tentés, mais restent infructueux.

Le 13 juillet, à 12 h.50, un violent combat s'engage subitement entre les deux postes d'écoute opposés, situés devant le front de la compagnie de gauche (3^e compagnie). Les Allemands, qui ont pu s'approcher en creusant des sapes russes, lancent sur notre poste une profusion de grenades, et plusieurs hommes sont tués ou blessés.

La garnison, renforcée d'abord par le groupe de grenadiers d'élite du bataillon, puis par le peloton tout entier, que commande le sous-lieutenant **NEBOUT**, tient tête à l'adversaire et riposte vaillamment.

Tout l'approvisionnement de grenades existant dans le quartier du bataillon est envoyé pour soutenir ce combat, qui se prolonge jusqu'à 19 heures, sans que l'ennemi, qui attaque de trois côtés à la fois, puisse sortir de ses tranchées. Malheureusement, nos pertes sont très lourdes ; le sous-lieutenant **NEBOUT** est tué et 46 soldats, la plupart grenadiers d'élite, sont mis hors de combat.

Dans le but de restreindre les pertes, le capitaine **JOANA**, avec l'assentiment du chef de bataillon, décide de ramener le poste à une quinzaine de mètres en arrière, afin d'établir une zone de vide dans laquelle les grenades ennemies pourront tomber sans atteindre les défenseurs. Un barrage en chicane est aussitôt construit avec des sacs à terre, et des guetteurs vigilants sont placés pour signaler l'apparition de l'ennemi qu'une contre-attaque immédiate devra rejeter dans ses tranchées.

Averti de cette situation, le lieutenant-colonel commandant le régiment envoie une demi-compagnie du bataillon de réserve (18^e compagnie du 8^e tirailleurs), en soutien du bataillon de gauche. Cette fraction arrive vers 19 heures, au moment où l'accalmie se produit ; elle n'a pas à intervenir.

Pendant la nuit, les Allemands continuent à lancer des grenades sans prononcer aucun mouvement.

Mais, **le 14 juillet** à 4 h.45, ils font irruption dans le poste d'écoute évacué la veille. Une contre-attaque aussitôt déclenchée par la compagnie **JOANA** est repoussée par l'ennemi à coups de grenades projetées de trois côtés à la fois. Deux autres qui suivent n'ont pas davantage de succès et nous coûtent 25 hommes hors de combat.

Le lieutenant-colonel donne l'ordre à la deuxième demi-compagnie du 8^e tirailleurs de rejoindre la première, laquelle est déjà en soutien. Mais le mouvement, commencé à 9 h.30, ne s'exécute que lentement, en raison des précautions à prendre pour traverser **le ravin de la Passerelle**, presque entièrement inondé et sur lequel une violente canonnade ennemie est dirigée.

Dès 8 heures, le commandant du bataillon avait demandé, sur les points d'où pouvaient venir les assaillants, des tirs d'artillerie. Il soumettait, en même temps, un projet d'attaque avec préparation et appui d'artillerie et réclamait instamment un fort approvisionnement de grenades, d'artifices et de munitions. Il indiquait que tout ce matériel devait lui parvenir avant de prononcer l'attaque dont il proposait de fixer l'heure H à 14 heures.

Ses propositions étant accueillies, à 12 h.30, l'artillerie de campagne commence son feu à la cadence de six à huit coups par minute. Des mouvements ayant été aperçus dans les lignes ennemies, du côté ouest, le concours de l'artillerie lourde est demandé, mais les objectifs sont tellement rapprochés que les obus ne peuvent atteindre l'ennemi sans danger pour nos troupes, et l'efficacité des tirs est presque nulle.

A 13 h.55, l'artillerie précipite sa cadence, et, à 14 heures, en même temps qu'elle allonge son tir, les éléments d'attaque se mettent en mouvement.

Ils comprennent une section de la 1^{re} compagnie (sous-lieutenant **DUBOIS**), partagée en trois groupes ; l'un progresse dans le boyau à coups de grenades, les deux autres à l'extérieur, à droite et à gauche, en terrain libre. Une section du 8^e tirailleurs reste en soutien dans la tranchée.

Les hommes se précipitent baïonnette au canon. Dès qu'ils apparaissent, ils sont assaillis par une

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

nuée de grenades partant des tranchées ennemies situées en arrière du poste d'écoute, lesquelles sont garnies de défenseurs qui, en manches de chemise, combattent ardemment.

En même temps, des feux violents de mitrailleuses prennent de flanc nos groupes d'attaque. Cependant, les Allemands, ayant épuisé leurs grenades, se retirent en arrière pour continuer la lutte à coups de fusil et abandonnent le poste d'écoute où le groupe qui chemine dans le boyau, sous le commandement du sergent **DORAT des MONTS**, peut arriver. La fusillade ennemie, dirigée de haut en bas, l'empêche de s'y maintenir. Le sergent, atteint d'une balle qui lui crève un œil, ramène sa troupe derrière le barrage.

A 15 h.10, un compte rendu du chef de bataillon expose ainsi qu'il suit la situation :

« Il n'y a personne dans le poste d'écoute, ni Allemands ni Français.

» Le barrage a été refait à 15 mètres en arrière. Pour le réoccuper, il faudrait monter une attaque sur 300 mètres de tranchées avec gros effectifs et nouvelle préparation d'artillerie. »

A 15 h.15, le colonel **PRIOU**, commandant le sous-secteur, téléphone de :

« Tenir le barrage et ne pas monter de grosse attaque.

» Lancer des grenades dans le boyau et le poste d'écoute et s'efforcer d'en interdire l'accès à l'ennemi.

» Être très attentif et profiter, si possible, de toutes circonstances pour reprendre possession du poste. »

A 15 h.20, il est signalé que les Allemands réoccupent à nouveau le poste.

A 16 h.15, ordre est donné par le colonel commandant le sous-secteur de « *progresser mètre par mètre en avançant le barrage jusqu'à reprise du poste qui devra être couvert de grenades* ».

Cet ordre est transmis à la section de soutien du 8^e tirailleurs, qui entame aussitôt le mouvement et parvient seulement à gagner 4 à 5 mètres, sans pouvoir continuer, tellement les pertes sont lourdes.

La situation reste donc stationnaire.

A 22 heures, le lieutenant-colonel commandant le quartier vient s'en rendre compte et envisage la possibilité de recommencer l'attaque à la faveur de la nuit.

Le commandant du bataillon lui expose qu' « *étant donnés les efforts dépensés, les pertes subies et l'état de fatigue physique et morale de la troupe, qui vient de passer douze jours dans un secteur aussi pénible, sous la pluie qui n'a presque pas cessé de tomber, il ne semblait pas qu'une nouvelle attaque, menée avec les mêmes effectifs, pût être couronnée de succès* ».

Cette opinion est soumise au colonel commandant le sous-secteur, qui décide la relève du bataillon.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, il est remplacé par un bataillon du régiment colonial du Maroc et va bivouaquer **au bois de Béthelainville**, pour être acheminé, la nuit suivante, **sur Waly** où se trouve déjà le 3^e bataillon.

L'affaire du poste d'écoute, que ne put d'ailleurs réoccuper le bataillon colonial, coûtait au 1^{er} bataillon 12 tués, dont un officier (sous-lieutenant **NEBOUT**), et 73 blessés, dont le sous-lieutenant **DUBOIS**.

Ces luttes à objectifs restreints étaient, à cette époque, la manière des Allemands, **sur le front de Verdun**, où leurs grosses attaques à grande envergure avaient partout été enrayées. Aussi ils y employaient des moyens matériels et des effectifs considérables.

Au cours de la nuit du 15 au 16, le commandant **THIBAUT** est blessé par éclat d'obus, en se rendant au poste de commandement du lieutenant-colonel, après avoir passé les consignes au chef de bataillon relevant. Il est remplacé, dans le commandement du 1^{er} bataillon, par le capitaine adjudant-major **FARGES**.

Le 16 juillet, le régiment est rassemblé en entier à **Waly**, où il stationne **jusqu'au 1^{er} août**. Ce fut pendant cette période que le général **de MAUD'HUY** épingla, **le 31 juillet**, dans une revue solennelle, aux fanions du 1^{er} bataillon et de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses, la croix de guerre avec palme que leur valait la citation à l'ordre n° 296 de la II^e armée.

Le 2 août, le 3^e bataillon quitte **Waly** et se rend **au bois Saint-Pierre**, où il séjourne **jusqu'au 6 août**. Après une halte **au bois de Béthelainville**, il arrive, **le 8**, **aux tranchées Miramas-Tarascon**, en réserve de quartier.

Le 7 août, le 1^{er} bataillon est mis en mouvement **sur le bois de Béthelainville**. **Dans la nuit du 10 au 11 août**, il remplace, en réserve, le 3^e bataillon qui relève en première ligne un bataillon du 12^e régiment d'infanterie.

Le 12 août, le 2^e bataillon relève en réserve un bataillon du 411^e.

Pendant les nuits du 14 au 15 août et du 15 au 16, les 1^{er} et 2^e bataillons relèvent, en première ligne, un bataillon du 12^e régiment et un bataillon du 411^e.

Les manifestations ennemies se bornent à des harcèlements continus par obus de tous calibres, qui détériorent tranchées et boyaux et obligent à un labeur aussi acharné que périlleux pour les réfectionner.

Des monceaux de fil de fer barbelé sont placés chaque nuit en avant des tranchées, surtout au point dit « **Bec de Canard** », où les Allemands exécutent d'importants travaux.

Du 18 au 22 août, les bataillons du régiment sont relevés de secteur et acheminés **sur Beurey et Robert-Espagne**, où ils sont mis au repos.

Le régiment occupe la même situation **jusqu'au 30 août**, sauf le 3^e bataillon, qui est embarqué **le 26 à Robert-Espagne**, à destination **du bois de Béthelainville**.

Le 31 août, l'état-major, le 1^{er} bataillon et le 2^e bataillon sont transportés, en auto, à **Ville-sur-Cousance et à Jubécourt** où arrive, **le 4 septembre**, le 3^e bataillon, qui a été remplacé **au bois de Béthelainville** par un bataillon du 12^e régiment.

La reprise de secteur se fait **à partir du 8 septembre**, date à laquelle le 3^e bataillon relève, **dans le quartier K (entre 304 et Avocourt)**, un bataillon du 411^e.

Le 9 septembre, le 1^{er} bataillon, dont le commandant **THIBAUT** a repris le commandement **le 22 août**, relève un bataillon du 411^e (bataillon de gauche) **dans le quartier M** et, **le 10**, le 2^e bataillon vient en réserve de sous-secteur.

Le séjour dans ce sous-secteur dure **jusqu'au 21 septembre** sans incidents.

Après un repos de huit jours passé au bivouac dans le voisinage immédiat des positions, le régiment est appelé à tenir **le secteur D E (ruisseau de la Hayette) entre la cote 304 et le Mort-Homme** où il relève le 311^e régiment d'infanterie.

Ce secteur est moins sévère que celui de **la cote 304**.

Les 12 et 13 octobre, après relève par le 411^e, les éléments du 412^e stationnent à **Jouy-en-Argonne** (1^{er} bataillon), **Ville-sur-Cousance** (2^e bataillon et état-major), **Waly et bois de Fouchères** (3^e bataillon).

Le régiment fait ensuite, **du 24 au 29 octobre**, un nouveau séjour **dans le secteur D E** et est acheminé, **les 29, 30 et 31 octobre**, sur les cantonnements de rafraîchissement attribués à la 123^e division qui est mise au repos, à savoir : état-major, 1^{er} et 3^e bataillons, à **Chaumont-sur-Aire** ; 2^e

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bataillon, à **Courcelles-sur-Aire**.

Pendant cette période, qui dure **jusqu'au 23 novembre**, les unités reçoivent des renforts et sont remises à l'instruction **au camp de Rambercourt-aux-Pots**, pour s'adapter aux nouveaux procédés de combat.

CHAPITRE IV.
Secteur de Verdun (rive droite).
Bataille offensive. — Côte du Poivre
(29 novembre 1916 au 12 janvier 1917)

La 123^e division ayant été appelée à préparer une offensive **sur la rive droite de la Meuse**, le 412^e est transporté à **Verdun** en camions autos, **le 24 novembre**.

Du 25 au 27, il est maintenu en soutien **au nord de Verdun** et employé à des travaux.

Le 28, il entre **en secteur au nord-est de Bras** et relève le 411^e **dans le quartier Saint-Martin**. Les 1^{er} et 2^e bataillons sont en première ligne et le 3^e bataillon en soutien.

Il a pour mission d'organiser le terrain en vue de l'offensive projetée. Aussi, tous les effectifs sont employés, chaque nuit, à la construction de nouvelles tranchées, de boyaux de communication, de places d'armes, parallèles de départ, abris pour postes de commandement, dépôt de munitions, de vivres, etc.

Ces travaux, exécutés sans relâche, sous une pluie torrentielle, malgré les bombardements ennemis par obus toxiques et autres, sont extrêmement pénibles et produisent des déchets importants dans les effectifs.

Le 13 décembre, la 126^e division, qui fait partie des troupes désignées pour l'attaque, fixée **au 15 décembre**, remplace la 123^e division.

Pendant les nuits des 13 et 14, les bataillons du 412^e sont relevés par des bataillons des 55^e et 173^e régiments.

Les éléments du régiment, transportés en autos, vont stationner **dans la région de Vaubecourt** où ils séjournent **du 15 au 20 décembre**.

L'attaque prononcée, **au nord de Verdun, sur les deux rives de la Meuse** est couronnée de succès, et la plupart des objectifs sont atteints. Cependant, les Allemands tiennent toujours, **sur la rive droite de la Meuse, les hauteurs de Louvemont et la partie septentrionale de la cote du Poivre**. La relève des troupes d'attaque est décidée, et la 123^e division reçoit l'ordre de remplacer la 126^e division.

Du 21 au 24 décembre, les bataillons du régiment relèvent, dans le secteur de gauche, **sur les pentes sud de la côte du Poivre**, les éléments des 55^e et 173^e régiments.

Le 1^{er} janvier 1917, le 1^{er} bataillon reçoit l'ordre de s'étendre vers l'est de façon à occuper tout le front du 2^e bataillon.

Après ce mouvement, le 2^e bataillon et l'état-major du régiment sont envoyés au repos à **Verdun** et occupent **les casernes de Jardin-Fontaine**.

Le 5 janvier, le 1^{er} bataillon est relevé en première ligne par un bataillon du 411^e et va en réserve de division à **Montgrignon et à la ferme Vameau**.

Les 8 et 9 janvier, le 412^e relève, en première ligne, le 411^e ; 3^e bataillon **dans le quartier de Vacherauville** ; 2^e bataillon dans le quartier du centre, 1^{er} bataillon en réserve de brigade.

Le régiment reste dans cette situation **jusqu'au 12 janvier**.

La période qui s'étend **entre le 21 décembre et le 12 janvier** fut particulièrement pénible, autant par le feu de l'ennemi que par les rigueurs du climat.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les pluies tombées **en décembre** avaient transformé les tranchées et boyaux en véritables fondrières, d'où l'eau ne s'écoulait pas. La température s'était presque constamment maintenue au-dessous de zéro, et, malgré les précautions prises, de nombreux cas de gelure grave des membres avaient été constatés, nécessitant des évacuations.

Ces circonstances motivèrent la relève de la 123^e division, qui fut envoyée dans la zone de grand repos pour se reconstituer.

Du 12 au 15 janvier, l'état-major et les bataillons du régiment, après avoir passé une nuit à la **citadelle de Verdun**, sont embarqués en camions autos **pour la région de Robert-Espagne**.

Le 15 janvier le stationnement est le suivant :

Lisle-en-Rigault, état-major, 1^{er} et 2^e bataillons ;

Trémont, 3^e bataillon.

CHAPITRE V.

Secteur de Verdun (rive droite).

**Bataille défensive. — Douaumont, Hardaumont,
Vaux, les Chambrettes
(8 février au 31 mai 1917)
Bezonnaux, bois d'Hassoule, Hardaumont
(13 juin au 22 juillet 1917).**

Le 7 février, le colonel **POUGIN** prend le commandement de la 305^e brigade en remplacement du général **PASSART** appelé à un autre emploi.

Du 6 au 9 février, les bataillons du régiment sont embarqués en chemin de fer à **Robert-Espagne** et acheminés **sur Verdun**.

Le 1^{er} bataillon, mis en route le premier, relève, **dans la nuit du 7 au 8 février**, le 116^e bataillon de chasseurs et est réparti ainsi qu'il suit :

Une compagnie (la 2^e) **au fort de Douaumont** ;

La 1^{re} compagnie de mitrailleuses **au fort de Souville** ;

Les deux autres compagnies (1^{re} et 3^e), **à la citadelle de Verdun**.

Pendant le courant de janvier, les bataillons avaient été réorganisés à trois compagnies de fusiliers et une compagnie de mitrailleuses, par suppression de la 4^e compagnie de chaque bataillon.

Dans la nuit du 12 au 13 février, le 3^e bataillon, mis pour des travaux à la disposition du service du génie du groupement de **Regret** (15^e corps d'armée), remplace, **aux forts de Douaumont et de Souville**, les unités du 1^{er} bataillon qui viennent stationner **aux abris de la Valtoline, près des casernes Marceau**.

Les 17 et 18 février, le 412^e régiment relève le 411^e **dans le sous-secteur de Hardaumont**.

Le séjour dans ce secteur se fait par une température sibérienne. La neige qui tombe en abondance rend extrêmement pénibles les transports de ravitaillement en vivres et en munitions. Le vin, notamment, est distribué sous forme de glaçons et transporté aux tranchées dans des étuis-musettes. L'activité ennemie se manifeste principalement par des bombardements avec obus de gros calibres, dont l'un effondre l'abri formant le poste de commandement du commandant de la 1^{re} compagnie, tuant le capitaine **de GEYER d'ORTH**, commandant la compagnie, le sous-lieutenant **DURUPT de BALEINE de BUSSY** et blessant le sous-lieutenant **POURCHET**, ainsi que trois soldats.

Les 27, 28 février et 1^{er} mars, le 412^e, relevé du **secteur de Hardaumont** par le 411^e, va stationner à **Verdun (faubourg Pavé) et aux abris de la Valtoline**. Ses bataillons sont en réserve de division et de groupement.

Il reste dans cette situation **jusqu'au 8 mars**, puis relève à nouveau, **les 8 et 9 mars**, le 411^e **dans le sous-secteur de Hardaumont**. Il n'occupe ce sous-secteur que **jusqu'au 14 mars**, date à laquelle le 1^{er} bataillon vient stationner **aux casernes du faubourg Pavé**.

Le 15 mars, le 412^e entre dans la composition d'une brigade à trois régiments organisée dans le 15^e corps d'armée et cesse de faire partie de la 123^e division.

La nouvelle brigade, ainsi constituée sous les ordres du colonel **POUGIN**, comprend, avec le 412^e, les 247^e et 276^e régiments d'infanterie ; elle prend le numéro 153.

A cette occasion, le général **CORVISART**, commandant la 123^e division, adresse au lieutenant-colonel commandant le 412^e régiment d'infanterie l'ordre général n° 77 ci-après :

Par suite de réorganisation, le 412^e régiment d'infanterie va quitter la 123^e division.

Les circonstances l'empêchant de réunir une dernière fois le 412^e pour lui faire ses adieux, le général adresse son salut respectueux au drapeau.

*Il demeurera attaché de cœur à ce beau régiment, à son chef, le lieutenant-colonel **JAMES-MARTIN**, à ses officiers, gradés et soldats.*

Il tient à les assurer de sa reconnaissance pour le vaillant entrain et la patriotique ténacité dont ils n'ont jamais cessé de faire preuve, toujours prêts à aller de l'avant, en dépit des fatigues et des dangers.

Il ne doute pas que le 412^e ne sache, partout et toujours, soutenir la haute réputation qu'il s'est ainsi valeureusement acquise.

Le 16 mars, le 2^e bataillon, relevé de **Hardaumont**, est mis à la disposition du génie du groupement et va stationner **aux forts de Douaumont** (deux compagnies) et **de Souville** (une compagnie et la compagnie de mitrailleuses).

Le 17 mars, le 3^e bataillon vient en réserve de division ; deux de ses compagnies sont à **la carrière Sud** et les deux autres, avec l'état-major du bataillon, **aux abris du champ de tir**.

Les 22 et 23 mars, le 412^e relève, **dans le ravin du Helly et le quartier de l'Hermitage de Bezonvaux**, les éléments de la 126^e division (255^e, 173^e).

Le 23, le 3^e bataillon relève le 2^e à **Douaumont-Souville**, qui va remplacer, **le 25**, en première ligne, **dans le quartier de Lyon (secteur des Chambrettes)**, un bataillon du 55^e régiment.

Le 31 mars, une permutation a lieu entre les 1^{er} et 2^e bataillons. Le 1^{er} va tenir **le quartier de Lyon** et le 2^e vient à **l'Hermitage**.

Pendant tout le temps de leur séjour en ligne, les unités, qui sont au contact immédiat de l'ennemi, font preuve de la plus active vigilance.

A la faveur de bombardements par minen, les Allemands tentent plusieurs coups de main qui sont toujours repoussés avec succès et dans lesquels ils subissent de fortes pertes.

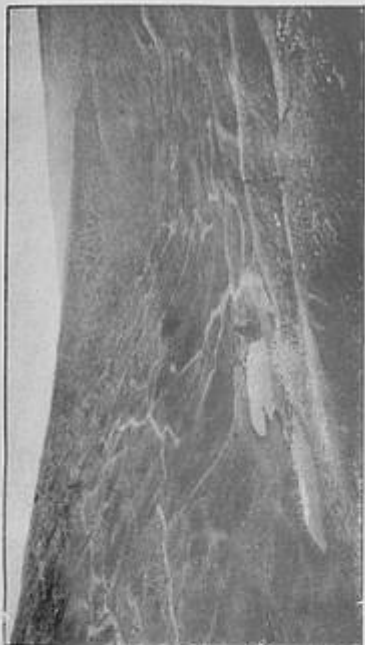
Ils se vengent en arrosant nos positions d'obus toxiques extrêmement nocifs, qui font de nombreuses victimes.

Les 6 et 7 avril, les bataillons du 412^e, relevés en première ligne par les bataillons du 247^e, vont stationner : le 1^{er} bataillon **aux abris du ravin du Helly** en réserve de brigade, les deux autres **aux abris M F 3, sur les hauteurs de Belleville**.

Les 13, 14 et 15 avril, ils relèvent en première ligne ceux du 247^e. Le 1^{er} bataillon occupe à nouveau **le quartier de Lyon (ferme des Chambrettes)** et le 3^e bataillon **celui des Deux-Bois**, immédiatement à l'est du précédent.

Dans la nuit du 15 au 16 avril, à 0 h.30, après un bombardement d'une demi-heure par grosses torpilles, les Allemands tentent une attaque sur les tranchées occupées par la 10^e compagnie. Ils sont accueillis par le tir de nos mitrailleuses et pris sous les feux de notre barrage d'artillerie qui arrêtent leur élan. Néanmoins, quelques-uns se sont avancés jusqu'à nos fils de fer. Trois tués et deux blessés sont ramenés dans nos lignes.

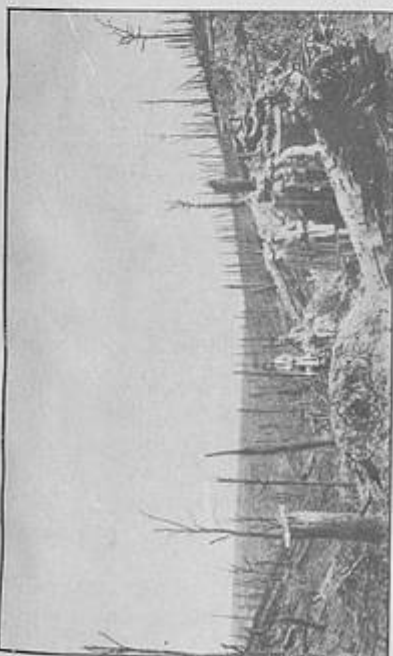
Grâce à la vaillance des soldats de la 10^e compagnie et au sang-froid déployé par le lieutenant **DUPUIS**, commandant la compagnie, le coup de main allemand avait, cette fois encore, été repoussé et les nombreuses traces de sang constatées le lendemain sur le terrain témoignaient de l'importance de leurs pertes. Les nôtres s'élevaient à deux tués et neuf blessés. Beaucoup de nos tranchées avaient été bouleversées par le bombardement, et les réseaux de fil de fer étaient partiellement détruits.



1917. Avril. Secteur de Verdun R. D. Le ravin du Helly.



1917. Juin. Secteur de Verdun R. D. Le bois d'Hassouk,
près Bezonvaux.



1917. Mars. Secteur de Verdun. Le ravin de l'Hermitage.



1917. Avril. Secteur de Verdun. Le ravin du Helly
et le bois Chauffour.

Le 16 avril, le 2^e bataillon, qui était à l'**Hermitage**, relève dans le quartier des **Chambrettes** le 5^e bataillon du 276^e.

Le 22 avril, le 3^e bataillon, relevé dans le quartier des **Deux-Bois** par le 4/276, va à l'**Hermitage**.

Les 23, 24 et 25 avril, les bataillons du 412^e sont relevés en première ligne par ceux du 276^e. Après relève, ils occupent les situations ci-après :

1^{er} bataillon, **aux abris du Helly (est)**, en réserve de l'infanterie divisionnaire ;

2^e bataillon, **aux abris du Helly (ouest)**, en réserve de division d'infanterie ;

3^e bataillon, en réserve du **sous-secteur Marceau**, en remplacement d'un bataillon du 6^e régiment.

Le 1^{er} mai, le régiment, mis en réserve d'armée, va stationner à **Verdun, au faubourg Pavé et aux abris de la Valtoline et du champ de tir**, où il stationne **jusqu'au 13 mai**.

Du 14 au 16 mai, les bataillons relèvent le 411^e dans les **quartiers de l'Hermitage, des Deux-Bois et des Chambrettes**.

Le 21 mai au soir, un coup de main dans les lignes allemandes, parfaitement dirigé par le sous-lieutenant **MARANT**, est fort habilement exécuté par un détachement de la 9^e compagnie.

Après une préparation d'artillerie très violente d'une durée de dix minutes, sur les objectifs choisis, nos groupes, au nombre de trois, bondissent en colonne par un et se déploient en tirailleurs à 20 mètres environ des tranchées ennemies, dans lesquelles ils se précipitent en chantant la *Marseillaise*. Les premières lignes n'étant pas occupées, les groupes se reforment en colonne et se précipitent sur les deuxièmes lignes, désignées **tranchées des Cévennes et du Languedoc**, qu'ils attaquent à la grenade.

Des barrages de grenadiers sont aussitôt établis à l'est et à l'ouest de la zone d'opérations, pour empêcher l'intervention des voisins.

Les Allemands, surpris par la rapidité de l'attaque, n'ont pas le temps de sortir des abris dans lesquels ils se sont réfugiés. Quelques guetteurs seulement sont rencontrés ; deux font « *kamerade* » et deux autres, plus récalcitrants, sont tués.

Dans la tranchée du Languedoc, un abri profond à deux entrées est exploré. Au bas de l'escalier, un Allemand en tenue plus soignée que les autres (sous-officier probablement) écrit à la lueur d'une bougie. Le caporal **CAZEMAJOU**, de la 9^e compagnie, soulève la toile de tente qui recouvre l'entrée, menace l'Allemand de son pistolet et lui crie : « *Sortez, rendez-vous !* » L'Allemand répond : « *Moi pas rendre.* » Le caporal décharge son pistolet sur lui et lance deux grenades dans l'abri.

Des bruits de voix étant entendus vers l'autre entrée de l'abri, d'où les Allemands ne veulent pas sortir, deux grenades incendiaires y sont lancées et, quelques instants après, les flammes illuminent la tranchée.

Huit autres abris peu profonds rencontrés **dans la tranchée des Cévennes** sont également nettoyés à la grenade incendiaire.

Les Allemands ne réagissent que tardivement, en lançant des grenades qui n'atteignent pas nos soldats.

Dès que les grenadiers nettoyeurs ont achevé leur mission et que les différents groupes se sont rejoints, le lieutenant **MARANT** donne le signal du repli qui s'exécute rapidement **sur notre tranchée des Caurières**. Deux prisonniers sont ramenés.

L'opération, qui a duré quinze minutes, nous coûte deux hommes légèrement blessés par balles.

Aussitôt après, les Allemands dirigent sur nos tranchées de soutien et de réserve ainsi que sur les boyaux de communication, un violent tir de barrage par obus de gros calibre qui retarde la rentrée du détachement dans nos lignes.

Le sous-lieutenant **MARANT** avait pu rapporter des renseignements précieux sur l'organisation des tranchées allemandes et repérer la présence de deux guérites blindées pour observateurs.

Cet officier n'avait pas préparé le coup de main dont l'exécution était primitivement confiée au lieutenant **LOUSTEAU**.

Mais, le lieutenant **LOUSTEAU** ayant été contusionné la veille, à la suite de l'effondrement de son abri, le sous-lieutenant **MARANT** fut désigné pour le remplacer. Il n'a donc eu que plus de mérite, dans ces conditions, à le réussir aussi bien.

Il fut puissamment aidé par l'admirable entrain de tout le personnel. Chacun connaissait parfaitement son rôle et eût à cœur de le remplir complètement et sans défaillance.

Les 28, 29, 30 et 31 mai, les bataillons du 412^e sont relevés de secteur par ceux du 411^e et sont en réserve d'armée **dans la région de Lempire (12 kilomètres sud de Verdun)**.

Le stationnement du régiment, **à dater du 31 mai**, est le suivant :

État-major, 2^e et 3^e bataillons, **camp Drouot** ;

1^{er} bataillon, **camp de La Vaux-Mourin**, avec compagnie de mitrailleuses **à Lempire**.

Les unités reconstituées par l'arrivée de renforts sont remises à l'instruction.

Départ et remplacement du lieutenant-colonel JAMES-MARTIN.

Le lieutenant-colonel **JAMES-MARTIN** ayant été appelé à remplir une mission **aux États-Unis d'Amérique**, quitte, le **5 juin**, le commandement du 412^e régiment d'infanterie.

Du 11 au 13 juin, le régiment relève le 247^e **dans la zone de Bezonvaux**.

En première ligne : 1^{er} bataillon, **quartier de Hassoule**, et 3^e bataillon, **quartier du village**.

En deuxième ligne : 2^e bataillon, **quartier Chauny**.

Le 10 juin, le lieutenant-colonel breveté **de GOURLET**, chef d'état-major de la 71^e division, nommé au commandement du 412^e, rejoint le régiment et prend possession de son commandement.

Le séjour **dans le secteur de Bezonvaux** est caractérisé par une activité ennemie extrêmement violente.

Nos lignes sont établies à contre-pente, à moins de 200 mètres de celles des Allemands, qui tiennent **les croupes du boisdes Caurières** et ont dans le voisinage un centre d'entraînement de « stoss-truppen ». Abondamment pourvus de « minenwerfer » gros et petits, ils exécutent de fréquents tirs de harcèlement qui, durant plusieurs heures, bouleversent nos tranchées, détruisent nos abris et nos fils de fer et nous causent de très fortes pertes.

Tous les deux ou trois jours, après un déluge de torpilles, des groupes de « stoss-truppen » prononcent, avec autant de hardiesse que d'énergie, une attaque sur nos tranchées et essayent de nous enlever des hommes.

C'est ainsi que, **dans la nuit du 23 au 24 juin**, vers 2 heures, ils font irruption sur le front tenu par la 3^e compagnie, dont le développement, relativement étendu, a été organisé avec secteurs passifs, battus par les feux des armes automatiques des secteurs actifs.

Précédés d'un tir très intense de torpilles, plusieurs groupes ennemis atteignent nos tranchées en différents endroits.

Tout à coup, le lieutenant **JOURNOIS**, officier de quart, qui, monté sur un parapet, observait le front à proximité d'un poste d'écoute, est entouré par cinq ou six Allemands qui l'appréhendent et l'entraînent hors de la tranchée. Se voyant emmené, l'officier n'hésite pas et se met à crier à ses hommes : « **Les Boches m'emmènent. Tirez ! Tirez !** »

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Aussitôt, la garnison du poste d'écoute ouvre un violent feu de grenades, la fusillade éclate et le lieutenant **JOURNOIS**, se débattant, parvient à faire lâcher prise à ses agresseurs et à revenir dans la tranchée.

Pendant ce temps, un brancardier de la 3^e compagnie, qui suivait un boyau pour se porter en première ligne, rencontre un Allemand avec lequel il engage un combat singulier et s'empare de son fusil.

Les Allemands, repoussés, regagnent leurs positions, poursuivis par nos mitrailleuses qui en abattent quelques-uns. Le lendemain matin, un cadavre resté dans nos fils de fer ayant pu être ramené, on constata qu'il était vêtu d'un bourgeron et d'une cotte en toile bleue sans aucun signe distinctif ni coiffure, et qu'il était armé seulement d'un poignard et d'un sac de grenades.

Après être resté treize jours en première ligne **dans le quartier Hassoule**, le 1^{er} bataillon y est relevé **le 26 juin** par le 3^e bataillon.

Durant son séjour, le 3^e bataillon fut plusieurs fois attaqué par les « stoss-truppen », qui parvinrent, **le 1^{er} juillet**, à lui capturer trois prisonniers de la 9^e compagnie. Mais **le 3 juillet**, une embuscade permit de s'emparer d'un « gefreit » du 109^e régiment d'infanterie, qui dirigeait une patrouille en avant de nos lignes.

Les 3, 4 et 5 juillet, les bataillons du 412^e sont relevés par ceux du 129^e régiment.

A dater du 6 juillet, le régiment est en réserve d'armée **aux camps Drouot et de La Vaux-Mourin (région de Lempire)**.

Le 3 juillet, le colonel **POUGIN**, commandant la brigade, avait adressé au lieutenant-colonel commandant le régiment la lettre suivante :

*Au moment où le 412^e d'infanterie va quitter la zone de Bezonvaux, après vingt jours de séjour dans un secteur difficile, je tiens à vous exprimer, particulièrement pour le bataillon **THIBAULT**, toute ma satisfaction.*

Vous avez constaté, au cours de vos visites journalières en première ligne, que ce bataillon, malgré des bombardements violents et incessants, n'avait pas ralenti les travaux d'organisation du secteur.

Il a fait preuve d'une endurance, d'un esprit de sacrifice et d'un moral élevés qui justifient, sinon une citation, du moins des félicitations très méritées.

Je vous prie de vouloir bien être mon interprète et vous assure de ma vive gratitude.

Signé : **POUGIN**.

En communiquant cette lettre au commandant **THIBAULT**, le chef de corps ajoutait :

*Je suis heureux de vous envoyer la lettre ci-jointe du colonel **POUGIN**, en vous priant de transmettre en même temps à votre bataillon, et en particulier à la 3^e compagnie, mes félicitations personnelles et l'expression de ma satisfaction et de ma fierté de commander d'aussi bonnes troupes. C'est à vous que revient l'honneur de les avoir formées.*

Signé : **De GOURLET**.

Après être resté trois jours seulement en réserve, le régiment est appelé à relever, **les 12, 13 et 14 juillet**, le 247^e **dans la zone de Hardaumont**.

Les trois bataillons sont en première ligne : le 1^{er} bataillon **au bois de la Caillette**, le 2^e **aux ravins des Grands-Houyers** et le 3^e **vers le fort de Vaux**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dans la nuit du 19 juillet, l'ennemi tente un coup de main sur le secteur tenu, **vers le fort de Vaux**, par la 10^e compagnie. Grâce au sang-froid de tout le personnel, il est arrêté par des tirs nourris de V. B. et de mitrailleuses qui lui causent des pertes et l'obligent à se replier.

Les 22, 23 et 24 juillet, les bataillons, relevés par ceux du 251^e, sont embarqués en auto et dirigés **dans la région de Vaucouleurs**, afin de préparer une offensive à laquelle doit participer le 412^e régiment.

Le 24 juillet, les stationnements sont les suivants :

État-major et 1^{er} bataillon, à **Vaucouleurs** ;

2^e bataillon, à **Montigny-lès-Vaucouleurs** ;

3^e bataillon, à **Neuville-lès-Vaucouleurs**.

En exécution d'ordres de la II^e armée, le 412^e est destiné à renforcer la 123^e division (15^e corps d'armée), qui fait partie des troupes désignées pour prononcer, **dans la deuxième quinzaine d'août**, une attaque générale **sur le front nord de Verdun, à l'ouest et à l'est de la Meuse, depuis Montfaucon jusqu'à Ornes**.

Les objectifs attribués à la 123^e division sont : **la cote 344, à l'est de Samogneux, la ferme de Mormont** et, ultérieurement, **la ferme d'Anglemont et le village de Beaumont**.

Le 412^e a, pour sa part, une série d'organisations ennemies jalonnées par **les ouvrages de l'Oursin, du Trapèze de Begen, le bois de la Tenaille, les tranchées de Trèves, de Worms, de Thuringe**, etc..

En exécution du plan d'engagement, on procède à la reproduction, sur le terrain, des différents objectifs à attaquer et on jalonne les tranchées et boyaux d'après les croquis communiqués.

Du 25 juillet au 7 août, les chefs de bataillon, après avoir établi leur plan d'engagement particulier, entraînent leur bataillon en vue de l'attaque, en précisant les objectifs pour chaque compagnie.

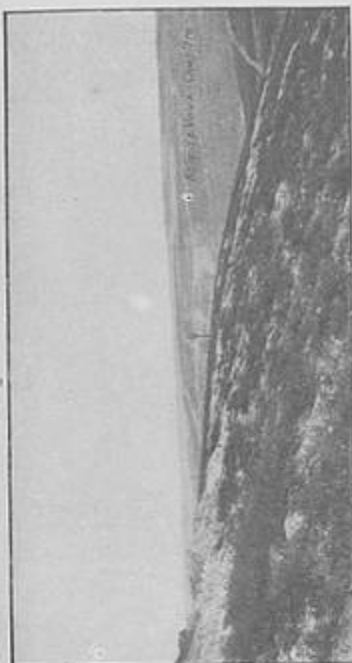
Les 8, 9 et 10 août, le lieutenant-colonel commandant le régiment dirige des exercices d'ensemble et fait, en quelque sorte, des répétitions générales qui permettent de se rendre compte que les rôles sont parfaitement sus.

Le 12 août, le régiment est embarqué en camions autos et transporté à **Verdun**, où il cantonne à **la citadelle**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

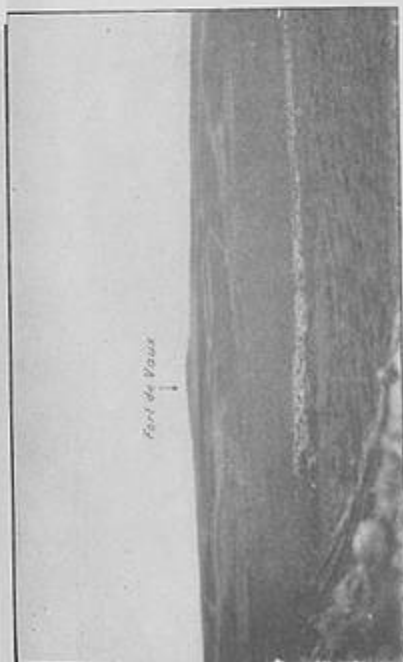
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1917. Juillet. Secteur de Verdun R. D.
Le bois de la Caillette.



1917. Juillet. Secteur de Verdun.
Le fort de Vaux vu du N.-O..



1917. Juillet. Secteur de Verdun R. D. Village de Vaux
vu du bas de la Caillette.



1917. Juillet. Secteur de Verdun.
La chaussée de l'étang de Vaux.

CHAPITRE VI.
Deuxième bataille offensive de Verdun.
Côte du Poivre et attaque sur la cote 344.
(Du 14 au 26 août.)

Le 14 août, le lieutenant-colonel commandant le régiment, les chefs de bataillon et les commandants de compagnie procèdent aux reconnaissances des organisations de **la côte du Poivre** et des bases de départ créées en vue de l'attaque ; ils reviennent à **Verdun** dans la soirée.

Les 17 et 18 août, les 1^{er} et 2^e bataillons sont acheminés sur le secteur de combat où ils relèvent en première ligne : le 1^{er} bataillon, un bataillon du 47^e ; et le 2^e bataillon, un bataillon du 411^e.

Ces mouvements ne s'exécutent pas sans incidents.

L'ennemi bombarde violemment, avec des toxiques, **la région de Bras** et nous cause des pertes sérieuses. Le 2^e bataillon est particulièrement éprouvé. Les trois officiers de la 5^e compagnie et 58 hommes de cette unité, gravement intoxiqués, doivent être évacués.

Dans la nuit du 18 au 19 août, deux sections de la 2^e compagnie, sous les ordres du lieutenant **BRUN**, exécutent une reconnaissance **au petit bois Chausson**, en avant des lignes.

Ce bois, ainsi que des abris qu'il contient, sont trouvés inoccupés et on ne découvre qu'un cadavre de soldat allemand dépourvu d'insignes, qu'il n'est pas possible d'identifier. La reconnaissance rentre sans pertes dans nos lignes.

Pendant la même nuit, le bataillon 1/412 appuie vers l'est pour relever un bataillon du 6^e régiment d'infanterie et laisser de la place au 2/412, qui vient le prolonger à gauche, face à sa base de départ. En outre, le 1/412 fait pratiquer 21 brèches dans le réseau **en avant de la tranchée de Thuringe**.

Le 19, dans la journée, les cadres du 3/412 font mouvement **de Verdun à la côte du Poivre**, pour reconnaître les cheminements à suivre par leurs unités.

L'attaque est fixée **au 20 août**.

Le 412^e, encadré à l'ouest par le 411^e et à l'est par le 6^e régiment, a pour mission de s'emparer des objectifs déjà indiqués au plan d'engagement étudié, et qui sont reproduits dans l'ordre d'attaque du chef de corps dont extraits ci-après :

Dispositif de départ et mission des bataillons.

En première ligne : 1^{er} bataillon à droite, 2^e bataillon à gauche.

En deuxième ligne : 3^e bataillon.

Les vagues d'assaut doivent être peu espacées au départ, afin de permettre de franchir le plus rapidement possible le terrain environnant **la route de Vacherauville** (zone probable des tirs de barrage ennemis).

La répartition des objectifs entre les bataillons est la suivante :

1^{er} bataillon, **petit bois Chausson** ;

2^e bataillon, **ouvrage 8043, Regen-Trapèze**, puis l'objectif intermédiaire ;

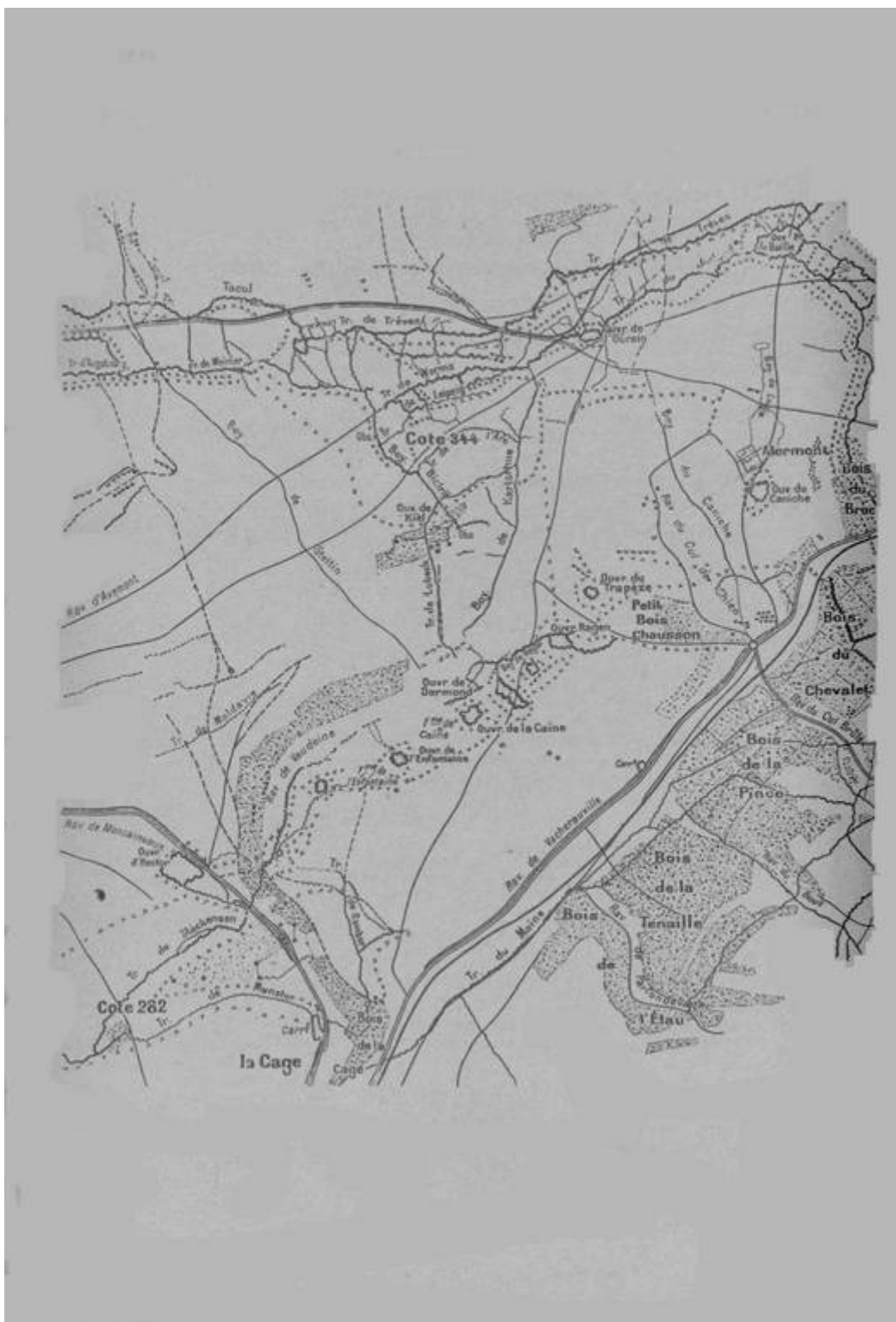
3^e bataillon, objectif final constitué **par les tranchées de l'Arc, de Worms, de Trêves et l'ouvrage de l'Oursin**.

A l'heure H, les bataillons de première ligne, suivant au plus près le barrage roulant d'artillerie, marcheront droit sur leurs objectifs.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 2^e bataillon laissera une section dans chacun des **ouvrages 8043, Regen et Trapèze**, pour les nettoyer et les occuper jusqu'à l'arrivée de trois sections du 1^{er} bataillon, qui les remplaceront dans leur mission.

Il continuera ensuite sur l'objectif intermédiaire après un temps d'arrêt de dix minutes (de H + 25 à H + 35), arrêt destiné à régulariser la progression et à remettre de l'ordre dans les vagues.

A H + 35, il reprendra sa marche sur l'objectif intermédiaire, s'en emparera et s'y organisera, tout en conservant son rôle de bataillon de contre-attaque.

Dès qu'il aura atteint son objectif, il le signalera par les moyens prévus au plan des liaisons.

Le 3^e bataillon, serré au départ sur le 2^e bataillon, franchira le plus tôt possible **la route de Vacherauville** et reprendra ses distances de H + 25 à H + 35.

Lorsque le 2^e bataillon atteindra l'objectif intermédiaire, le 3^e s'arrêtera derrière le 1^{er} bataillon, la tête à environ 400 mètres en arrière de la première ligne de ce bataillon.

A H + 1 h.45, la première ligne du 3^e bataillon franchira la ligne intermédiaire pour se porter à l'attaque de son objectif final, en ayant soin de coller derrière le barrage d'artillerie, qui se sera fixé devant l'objectif intermédiaire et qui reprendra sa progression à H + 1 h.45.

Vitesse de marche : 100 mètres en trois minutes. Toutefois, afin de permettre de franchir dans le minimum de temps la zone de barrage que l'ennemi pourrait créer en avant de notre base de départ, cette vitesse sera portée, à 100 mètres par minute, jusqu'à H + 2'.

Le lieutenant-colonel commandant le 412^e commandera l'attaque des 411^e et 412^e, tout en conservant le commandement direct du 412^e.

Son poste de commandement, maintenu à **la tranchée Brunswick**, sera transporté **vers le Trapèze**, dès que l'attaque aura atteint son objectif définitif.

Exécution : **journée du 20 au 21 août.**

L'heure H est fixée à 4 h.40.

Dès 2 heures, les bataillons prennent leurs dispositifs sur les bases de départ.

Le 3^e bataillon, qui a quitté **Verdun le 19** à 21 heures et a été transporté à **Bras** par bateaux, se trouve pris, en arrivant à **la côte du Poivre**, sous un bombardement ennemi qui amène une hésitation dans le placement de ses dernières unités.

A l'heure H, les 1^{er} et 2^e bataillons se portent en avant selon les ordres donnés et atteignent leurs objectifs dans les délais fixés.

L'artillerie ennemie, qui, depuis trois heures, tire sans interruption, intensifie son tir; aussi, le passage de **la route de Vacherauville** est rendu très meurtrier et nos pertes sont importantes. Plusieurs officiers sont tués ou blessés.

Le commandant **GUINGNE**, commandant le 2^e bataillon, blessé, est remplacé dans son commandement par le capitaine **DUMORTIER**, adjudant-major.

Les garnisons que le 2^e bataillon a laissées **au Trapèze, à Regen et à 8043** sont relevées par le 1^{er} bataillon, comme il avait été prévu dans l'ordre d'attaque.

Le 3^e bataillon, qui est assez éprouvé, se remet en marche à 6 h.25. Mais son mouvement est retardé par une dizaine de coups courts de notre artillerie lourde, qui tombent sur la ligne intermédiaire et obligent le retrait en arrière de certaines unités du 2^e bataillon déjà établies.

De ce fait, la droite de ce bataillon ne colle plus au barrage, au moment où il aborde **la tranchée de Worms**, que dépasse la 10^e compagnie. Accueillie de front par des feux de mitrailleuses partant de **la tranchée de Trèves**, et de flanc par des mitrailleuses non détruites de **l'ouvrage de l'Oursin** et des pièces de flanquement placées **au bois de Fays**, cette compagnie est obligée de revenir **dans la tranchée de Worms**, perdant son capitaine (capitaine **ROZÈS**, blessé) et une grande partie de ses cadres et de son effectif.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A droite, le 6^e régiment, pris sous le feu du **bois de Fays**, ne peut, malgré ses efforts répétés, atteindre par la gauche **la tranchée du Jutland** et attaquer **l'Oursin par l'est**.

En raison des pertes subies par son bataillon, le commandant du 3^e bataillon demande au commandant du 2^e bataillon de tenir prête une compagnie, de façon à parer à toute éventualité. La 7^e compagnie (capitaine **DENOIX**), dont deux sections sont déjà, avec le 3^e bataillon, **dans la tranchée de l'Arc**, est désignée pour être mise à la disposition de ce bataillon.

La compagnie **FAYET** (1^{re} compagnie), sur demande du commandant du 2^e bataillon, vient remplacer, sur la ligne intermédiaire, la 7^e compagnie. Elle occupe **la tranchée de l'Arc** avec trois sections et tient la 4^e dans le prolongement est de cette tranchée, prête à être actionnée par le commandant du 3^e bataillon, s'il y a lieu.

A 13 heures, le 3^e bataillon, renforcé comme il vient d'être indiqué, s'organise sur les positions conquises, se tenant prêt à résister à toute contre-attaque ennemie et à progresser sur les objectifs définitifs non encore atteints.

A 9 h.10, l'ordre suivant avait été adressé au commandant **THIBAULT** (1^{er} bataillon), qui était chargé de le communiquer aux 2^e et 3^e bataillons :

En attendant le déplacement du poste de commandement, le commandant **THIBAULT**, qui est sur place, prendra le commandement de toutes les disponibilités du régiment.

A gauche, le mouvement du 411^e avait été plus facile. Il s'était emparé de **l'ouvrage de la Caïne**, où de nombreux ennemis avaient été tués, et avait commencé l'attaque de **la cote 344** en capturant 15 prisonniers.

Dans le courant de l'après-midi, l'ennemi essaye à plusieurs reprises de bousculer le 3^e bataillon. Vers 20 heures, à la suite d'une contre-attaque, il laisse 7 prisonniers entre nos mains.

En fin de journée, la situation est la suivante :

Le 3^e bataillon a tout son monde en première ligne et est très éprouvé.

Le 2^e bataillon a la 7^e compagnie en première ligne et dispose, comme troupes de contre-attaque, des 5^e et 6^e compagnies, et de la compagnie **FAYET**, du 1^{er} bataillon.

Le 1^{er} bataillon occupe, avec deux compagnies, le groupe des ouvrages et a reçu l'ordre de mettre, le cas échéant, une demi-compagnie à la disposition du 2^e bataillon.

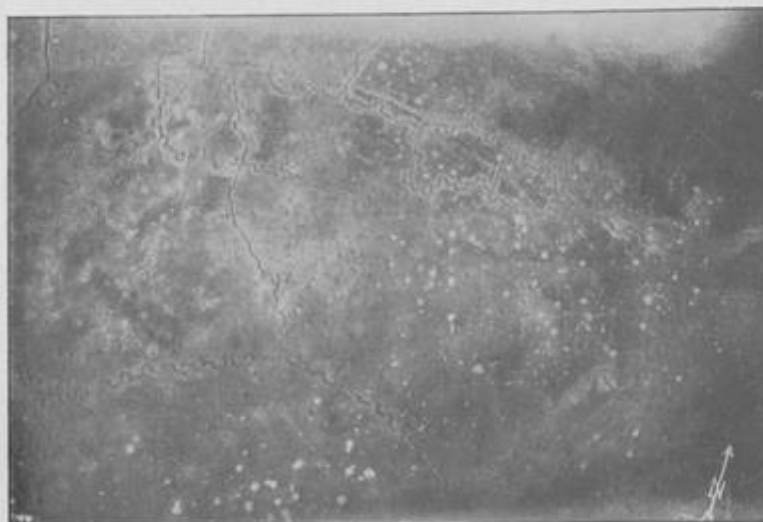
Le ravitaillement en munitions, artifices et vivres, commencé dans le courant de la journée avec des territoriaux, se continue pendant la nuit dans des conditions satisfaisantes.

Du 21 au 22 août, aucun changement. Nuit relativement calme. Bombardement intermittent du terrain conquis, par obus de tous calibres et obus toxiques.

L'offensive continue **sur l'ouvrage de l'Oursin et la tranchée de Trêves**, avec une nouvelle préparation d'artillerie d'une heure.

A 7 h.30, pendant qu'une compagnie du 6^e régiment progresse **vers la tranchée du Jutland**, la compagnie **DENOIX** (7^e compagnie du 412^e) attaque **l'Oursin** avec deux sections, sous les ordres du sous-lieutenant **ROUFFANEAU**, et s'en empare après avoir capturé 20 prisonniers. Au même moment, la 10^e compagnie se porte **sur la tranchée de Worms**. Le chef de bataillon **VARRET**, qui surveille le mouvement, est blessé par un éclat d'obus et remplacé dans le commandement du 3^e bataillon par le capitaine adjudant-major **CARY**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



La cote 344. Vues prises en avion.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 11 heures, le lieutenant-colonel **de GOURLET**, commandant le groupe de gauche, envoie au lieutenant-colonel commandant le 411^e et au chef de bataillon **THIBAUT**, commandant les trois du 412^e, un ordre dont extrait suit :

I. — En vue d'être prêt à parer à une contre-attaque éventuelle de l'ennemi sur le secteur du groupe ouest, les deux bataillons (3/411 et 2/412), occupant la position intermédiaire, étudieront les dispositions à prendre et les cheminements pour contre-attaquer, non seulement dans le secteur de leur régiment, mais dans le secteur de l'autre régiment.

II. — En cas d'urgence, le lieutenant-colonel commandant le 411^e pourra toujours faire appel aux troupes de contre-attaque du 412^e pour parer aux attaques menaçantes qui seraient exécutées sur son secteur, et, de même, il mettra les siennes à la disposition du 412^e dans le cas où l'ennemi progresserait **dans la région Oursin – ravin de Dasserieux**.

III. — Le commandant **THIBAUT**, commandant les troupes de contre-attaque du 412^e, prendra les instructions du lieutenant-colonel commandant le 411^e, au sujet de ces contre-attaques d'ensemble, et lui adressera tous renseignements utiles au sujet des forces dont il dispose.

IV. — Au cas où une contre-attaque d'ensemble serait nécessaire, le lieutenant-colonel commandant le 411^e, aura sous ses ordres directs les troupes de contre-attaque des deux secteurs.

Vers 11 h.30, à la suite d'une conversation téléphonique avec le colonel commandant l'infanterie divisionnaire 123, le lieutenant-colonel **de GOURLET** donne au lieutenant-colonel commandant le 411^e et au commandant **THIBAUT** l'ordre d'attaque ci-après :

I. — Le groupe de droite (6^e et 12^e régiments d'infanterie) va progresser **de la tranchée de Jutland**, où il est établi, **sur la tranchée de Trêves**, de façon à s'efforcer de gagner l'objectif primitivement fixé.

Le 412^e continuera, le plus tôt possible, **la progression de la ligne actuelle du 3^e bataillon et de l'Oursin sur la tranchée de Trêves et son objectif définitif**.

II. — L'opération sera exécutée, en partant de la gauche du 3^e bataillon, qui occupe **la tranchée de Trêves et de la région de l'Oursin**, par des fractions désignées par le commandant **THIBAUT** et prises parmi les trois bataillons.

Elle sera protégée par un tir d'encagement d'artillerie actuellement commencé.

En exécution de cet ordre, le commandant **THIBAUT** charge le capitaine **CARY**, commandant le 3/412, de diriger l'opération et met à sa disposition, en plus des unités de son bataillon, la 7^e compagnie **à l'Oursin** et les quatre sections de la 1^{re} compagnie, ainsi que la section de mitrailleuses du sergent **BEAUQUESNE**, de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses, qui occupent **la tranchée de l'Arc**.

La 7^e compagnie doit progresser à la grenade **le long du boyau de l'Oursin**, pendant que les deux sections de mitrailleuses du 3^e bataillon enfilent **la tranchée de Trêves** et la nettoieront.

La 1^{re} compagnie pourra, sur l'ordre que lui donnera le capitaine **CARY**, remplacer la 7^e compagnie **à l'Oursin** avec deux sections, en gardant les deux autres comme troupe de renfort ou de contre-attaque.

Par suite, ordre est donné au sous-lieutenant **BROUSSE** (1^{re} compagnie) de venir avec deux sections prolonger la 7^e compagnie à l'est.

A 16 heures, au moment du départ du groupe d'attaque du sous-lieutenant **BROUSSE** et de la 11^e compagnie à l'ouest, les Allemands déclenchent un très violent tir de barrage, en même temps qu'un tir intense de mitrailleuses part de **la lisière du bois des Caures et du bois de Fays**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La fraction du sous-lieutenant **BROUSSE** ne peut déboucher. La 7^e compagnie gagne 120 mètres environ, pendant que la 11^e s'avance de 50 mètres **dans la tranchée de Trêves**, vers l'est, et établit un barrage dans cette tranchée.

A 19 h.20, l'avion et le ballon signalent des masses profondes ennemies descendant **le ravin de la Mamelle** et se dirigeant **vers le ravin Dassérieux**. Le lieutenant-colonel **de GOURLET** fait déclencher un tir de contre-préparation d'artillerie lourde et de campagne sur les ravins signalés. Les troupes ennemies sont dispersées et ne parviennent pas à aborder nos lignes.

Le feu de notre artillerie cesse vers 21 heures. Aucune réaction de l'infanterie ennemie, sauf grande vigilance de mitrailleuses qui tirent sur tout homme apparaissant.

Sur l'ordre du commandant du 3^e bataillon, le reste de la 1^{re} compagnie, qui est **à la tranchée de l'Arc**, vient renforcer les effectifs de la 7^e compagnie **à l'ouvrage de l'Oursin**.

Pendant la nuit, l'artillerie ennemie fait des harcèlements presque ininterrompus avec obus toxiques dans les ravins et sur les points de passage obligés.

Du 22 au 24 août, nos troupes s'organisent sur les positions conquises. Les harcèlements d'artillerie ennemie continuent avec la même intensité.

Du 24 au 25 août, par ordre du général commandant la 123^e division d'infanterie (général **de SAINT-JUST**), un groupe de 60 grenadiers d'élite de l'école d'armée est désigné pour être mis à la disposition du commandant du groupe de gauche, afin de procéder à l'attaque et au nettoyage de **la tranchée de Trêves**.

L'opération, réglée en détail par un ordre du lieutenant-colonel **de GOURLET**, doit s'exécuter **le 25 août** à 4 heures et avoir une durée approximative de trois quarts d'heure.

Un personnel auxiliaire de pourvoyeurs et de voltigeurs, ainsi que des guides pris parmi les officiers et sous-officiers des 1^{er} et 3^e bataillons du 412^e, doivent être joints au groupe de grenadiers d'élite.

Ces grenadiers, revêtus d'un bourgeron bleu, sont amenés en camions autos, **dans la nuit du 24 au 25, par la route de Vacherauville à Beaumont** et débarqués **à hauteur du bois Chausson**.

Au cours de la nuit, l'artillerie ennemie reste très active et harcèle continuellement **la cote 344, les ravins et la route de Vacherauville - Beaumont**.

A 4 h.30, après une concentration de notre artillerie commencée à 4 heures, pour détruire les mitrailleuses ennemies signalées **sur la lisière sud-ouest du bois de Fays, à l'ouvrage du Crapaud, vers la ferme d'Anglemont**, et neutraliser les canons de **la région de Beaumont**, l'opération commence.

Mais un violent barrage d'artillerie et de mitrailleuses ennemies stabilise les groupes d'attaque, qui reviennent **dans la tranchée du Jutland** avec des pertes sérieuses.

Les 11^e et 1^{re} compagnies du 412^e et le groupe de grenadiers d'élite de gauche réussissent à gagner 100 mètres environ **dans la tranchée de Trêves** et à s'y maintenir. Les grenadiers d'élite, désemparés, ne peuvent continuer leur attaque.

Dans la nuit du 25 au 26, les troupes de la 123^e division, qui viennent de fournir pendant cinq jours un effort considérable, sont relevées du secteur par d'autres troupes qui ont mission de continuer l'offensive. Le 412^e est remplacé par des éléments du 60^e régiment.

Le 26 août, les bataillons du 412^e sont embarqués **à Verdun** en camions autos et transportés **dans la région au sud de Revigny**.

Pendant toute la période du 18 au 26 août, le 412^e, qui eut à accomplir une tâche des plus ardues et se heurta, **dans la région de l'Oursin et de la tranchée de Trêves**, à des organisations ennemies insuffisamment détruites par notre artillerie, combattit sans relâche avec une énergie et une

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

opiniâtreté dignes des plus grands éloges.

La prise de **l'ouvrage de l'Oursin** par la 1^{re} compagnie et, ultérieurement, la progression, pied à pied, des éléments du 3^e bataillon et de la 1^{re} compagnie **dans la tranchée de Trêves**, malgré la violence des feux ennemis, restent les valeureux faits d'armes de cette période.

En dépit des fortes pertes subies, l'état moral de la troupe demeura excellent et les attaques furent menées avec un admirable entrain.

Le bilan des pertes s'élevait à :

Officiers (6 tués, 19 blessés et 1 disparu)	26.
Troupe (125 tués, 661 blessés et 52 disparus)	838.
	<hr/>
Soit au total	864.

A dater du 27 août, le stationnement du régiment est le suivant :

État-major, 2^e et 3^e bataillons : **Contrisson**.

1^{er} bataillon : **Andernay**.

A la suite de ces opérations, le 412^e régiment d'infanterie était cité à l'ordre général n° 900 du **20 septembre 1917**, de la II^e armée, avec le motif ci-après :

Le 20 août 1917, commandé par le lieutenant-colonel de GOURLET, a vigoureusement pris part à l'attaque de la cote 344, atteignant tous ses objectifs le jour même et le lendemain matin.

A maintenu et consolidé ses positions pendant cinq jours, malgré des contre-attaques violentes et répétées, des bombardements incessants et des pertes sévères. A fait des prisonniers et pris des mitrailleuses.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1917. Août. Secteur de Verdun R. D. Cote 344. Route de Vacherauville.



1917. Décembre. Secteur de Verdun. La côte de l'Oie



1917. Juillet. Secteur de Verdun R. D. Le ravin du Bazal. Boyau Lamille.



1917. Août. Secteur de Verdun R. D. Cote 344. Le petit bois Chausson.

CHAPITRE VII.

**Secteur de Verdun (rive gauche).
Côte de l'Oie, bois des Caurettes, bois de Cumières
et (rive droite) côte de Talou
(23 septembre au 31 décembre 1917)**

Du 26 août au 22 septembre, le régiment stationne dans les cantonnements précédemment indiqués.

Les unités reprennent et perfectionnent l'instruction.

Le 11 septembre, le capitaine **MESNIL**, adjudant-major au régiment de marche de la légion étrangère, est nommé au commandement du 2^e bataillon, en remplacement du chef de bataillon **GUINGNE**, blessé **le 20 août**.

Le 16 septembre, le 412^e reçoit 17 officiers, dont 4 capitaines, et 382 hommes de troupe provenant du 247^e régiment dissous. Par suite, l'effectif des compagnies est porté à 160 environ.

A la date du 16 septembre, le 412^e est incorporé à la 48^e division (général **PRAX**) et constitue, avec le 2^e régiment mixte de zouaves et tirailleurs, la 96^e brigade, sous les ordres du colonel **POUGIN**. L'autre brigade de la division (95^e) comprend le 1^{er} zouaves et le 9^e tirailleurs.

Le 23 septembre, le régiment est embarqué en chemin de fer à **Revigny** pour rejoindre la 48^e division, qui occupe **le secteur des Caurettes et de la côte de l'Oie (rive gauche de la Meuse)**. Après le débarquement, qui s'effectue à **Rampont** vers 21 heures, sous le bombardement des avions ennemis, les unités vont stationner **au camp du bois des Clairs-Chênes (nord de Blercourt)**.

Le 24 septembre, le général **PRAX**, commandant la 48^e division, inspecte le régiment et se fait présenter les officiers ainsi que les militaires qui se sont particulièrement distingués au cours des dernières opérations.

Pendant les nuits du 26 au 28 septembre, le 412^e relève, **dans le sous-secteur des Caurettes, au sud du ruisseau de Forges**, le 1^{er} régiment de marche de zouaves.

Le 27 septembre, à l'occasion d'une revue passée **au camp d'aviation de Souilly** par **le roi d'Italie** et **le Président de la République**, le drapeau, la musique et une compagnie (la 11^e), sous les ordres du lieutenant-colonel commandant le régiment, sont embarqués en camions autos pour rendre les honneurs aux chefs d'État.

Le 1^{er} octobre, le chef de bataillon **GERDE**, du 247^e régiment, prend le commandement du 3^e bataillon, en remplacement du chef de bataillon **VARRET**, blessé **le 21 août**.

Le séjour du régiment dans le secteur se prolonge **jusqu'au 17 octobre**. Les bataillons restent en première ligne pendant douze jours, au bout desquels l'un d'eux est relevé par le bataillon de réserve, dont il occupe la situation.

L'activité ennemie se manifeste surtout par des bombardements d'artillerie lourde avec obus toxiques. Quelques patrouilles tâtent nos avant-postes, mais sont partout repoussées. Enfin, des avions volant bas viennent fréquemment, par groupes de trois ou quatre, mitrailler nos tranchées ; ils s'enfuient dès l'apparition de nos avions de chasse.

De notre côté, des reconnaissances sont poussées **vers le ruisseau de Forges, entre Forges et Béthincourt**. Elles se heurtent souvent à des patrouilles ennemies avec lesquelles elles engagent le combat.

C'est ainsi que, **dans la nuit du 13 au 14 octobre**, une section de la 1^{re} compagnie, commandée par le lieutenant **MAUGET** et chargée de reconnaître les points de passage **sur le ruisseau au nord du bois Eiffel**, est prise à courte distance sous le feu des mitrailleuses allemandes. Avec leurs fusils-mitrailleurs et leurs grenades, nos groupes de combat parviennent à mettre l'ennemi en fuite. Cette rencontre nous coûte deux blessés qui sont ramenés dans nos lignes.

Les pluies qui tombent abondamment désagrègent les organisations défensives, et leur réfection exige un labeur constant et acharné.

Une certaine quantité d'hommes doivent être évacués pour macération des pieds.

Le 17 octobre, après relève par le 1^{er} zouaves, le stationnement du régiment est le suivant :

État-major et compagnie hors rang, à **Germonville** ;

1^{er} bataillon, au **bivouac du bois Delolime** ;

2^e bataillon, **camp des bois Bourrus** ;

3^e bataillon, **camp des Clairs-Chênes**.

Les unités restent au repos, sauf celles du 3^e bataillon, qui sont mises à la disposition du génie de la division pour des travaux à exécuter dans le secteur.

Le 22 octobre, le chef d'escadrons **RICHEMOND**, du 16^e dragons, est affecté comme adjoint au lieutenant-colonel commandant le 412^e.

Du 31 octobre au 2 novembre, le 412^e est à nouveau appelé à relever le 1^{er} zouaves **dans le secteur des Caurettes**.

Le séjour en ligne, qui dure **jusqu'au 22 novembre**, n'est caractérisé par aucun incident spécial. On poursuit la création, l'entretien et la réfection des organisations défensives fortement endommagées par les pluies.

L'activité ennemie consiste en des harcèlements d'artillerie avec obus de tous calibres et obus spéciaux.

Dans chaque quartier, nos patrouilles opèrent toutes les nuits **vers le ruisseau de Forges** et échangent des coups de fusil avec l'ennemi qui tient **la rive nord du ruisseau**.

Du 23 au 25 novembre, le régiment, relevé du **secteur des Caurettes** par le 44^e régiment d'infanterie, vient réoccuper **le camp des Clairs-Chênes**.

Dans la nuit du 27 au 28 novembre, sur un ordre téléphoné, il se rend à **Verdun** ; puis, **du 29 au 30 novembre**, il relève en deuxième ligne le 169^e régiment (128^e division d'infanterie) **sur la rive droite de la Meuse, dans le secteur de la cote de Talou**.

Le 29 novembre, la situation est la suivante :

Poste de commandement du lieutenant-colonel commandant le régiment à **Vacherauville** ;

Le 2^e bataillon tient **les pentes sud de la côte de Talou et le village de Neuville** et a ses effectifs à la disposition du génie divisionnaire pour les travaux du secteur ;

Le 1^{er} bataillon stationne à **Bras et à La Grenouillère** ;

Le 3^e bataillon stationne **aux fours à chaux de Montgrignon**.

Les bataillons restent dans la même situation **jusqu'au 5 décembre**, date à laquelle les 2^e et 3^e bataillons permutent d'emplacement.

Pendant les nuits du 10 au 12 décembre, ils relèvent en première ligne ceux du 2^e mixte.

A partir du 13 décembre, le régiment tient **la région à l'est et au nord de Samogneux**.

A l'est, le 1/412 (**centre de résistance du ravin du Tacul**).

A l'ouest, le 3/412 (**centre de résistance du ravin d'Avemont**).

Au sud, le 2/412, en soutien à **Samogneux**.

Le poste de commandement du commandant du régiment est **aux abris Vandœuvre, près du moulin de Côtelette**.

Les tranchées et boyaux de ce secteur sont dans un état déplorable et en partie inutilisables.

L'ennemi dirige fréquemment des bombardements prolongés d'artillerie lourde, qui occasionnent de nombreux dégâts et rendent presque stériles les efforts faits pour réfectionner les organisations.

Nos patrouilles explorent fréquemment **les abris allemands, dits casernes Meiningen, de la Landwehr**, etc., construits **dans la région à l'est de Samogneux** et d'où notre attaque du **20 août** les a chassés.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre, une reconnaissance dirigée par le lieutenant **PIÉTON**, commandant la 5^e compagnie, **au nord de Samogneux**, est accueillie à coups de fusil, au moment où elle s'efforce de pratiquer une brèche dans le réseau ennemi. Le lieutenant **PIÉTON** et le sergent **ALAS** sont mortellement blessés.

Le 22 décembre, une reconnaissance allemande, qui s'est glissée **dans le ravin du bois des Caures**, est dispersée à coups de grenades.

Du 22 au 24 décembre, le 412^e est relevé en première ligne par le 2^e mixte.

Pendant la nuit du 28 au 29 décembre, une permutation entre les bataillons amène le 1^{er} bataillon **à Champneville**, le 2^e **à Bras** et le 3^e **à Montgrignon**.

Le 30 décembre, la 48^e division étant mise au repos, le 412^e est relevé par le 79^e.

Le 31 décembre, les éléments du régiment sont embarqués en chemin de fer **à Dugny** et transportés **dans la région de Joinville**, où ils débarquent **les 1^{er} et 2 janvier 1918**.

A dater du 2 janvier 1918, le stationnement du 412^e est le suivant :

État-major et 1^{er} bataillon, **à Thonnance-lès-Joinville** ;

2^e bataillon, **à Suzannecourt** ;

3^e bataillon, **à Vecqueville**.

L'état-major de la 48^e division est **à Joinville**, ainsi que celui de la 96^e brigade.

Le 31 décembre 1917 marque la fin des séjours du 412^e **dans la région de Verdun** ; il ne devait plus y revenir.

Arrivé **le 23 mai 1916**, il y était resté pendant près de vingt mois et avait tenu vaillamment presque tous les secteurs, **depuis le fort de Vaux à l'est, jusqu'au bois d'Avocourt à l'ouest**. Aussi, il n'est pas un coin de terre de cet immense champ de bataille, qui restera parmi les plus illustres de la grande guerre, où ne repose pour l'éternité un obscur héros du 412^e.

Aucun corps d'infanterie de l'armée française n'a dû séjourner aussi longtemps **sous Verdun** !

CHAPITRE VIII.

Année 1918

(période **du 2 janvier au 8 mai**).

Région de Nancy. — Secteur de Custines.

Région de Soissons. — Secteur de l'Ailette.

Cartes nécessaires : Vassy, Nancy, Mirecourt, Épinal, Lunéville,
Commercy, Bar-le-Duc, Châlons, Reims, Soissons, Laon.

Pendant la période du 3 au 20 janvier, les unités se réorganisent et reprennent l'instruction.

En outre, une manœuvre de cadres de division ayant pour but l'étude d'une action offensive en terrain libre et à laquelle prennent part tous les officiers montés du régiment ainsi que les différents organes de liaisons, est exécutée **le 21 janvier dans la zone Maizières - Sommancourt (12 kilomètres nord-ouest de Joinville)**, sous la direction du général commandant la division.

La 48^e division étant affectée à la VIII^e armée, ses éléments sont dirigés par étapes **dans la région de Nancy**.

Les mouvements du 412^e se font d'après les indications ci-après :

21 janvier : état-major et compagnie hors rang à **Échenay**, 1^{er} bataillon à **Harmeville**, 2^e bataillon à **Angoulaincourt**, 3^e bataillon à **Bressoncourt et Soulaincourt**.

22 janvier : état-major et compagnie hors rang **au château de Beaupré**, 1^{er} bataillon à **Lunéville**, 2^e bataillon à **Chassey**, 3^e bataillon à **Girfontaine**.

23 janvier : état-major et compagnie hors rang à **Haponcourt**, 1^{er} bataillon à **Gouécourt et Coussey**, 2^e bataillon à **Gouécourt et Haponcourt**, 3^e bataillon à **Haponcourt**.

24 janvier : repos dans les cantonnements.

25 janvier : état-major et compagnie hors rang à **Houéville**, 1^{er} bataillon à **Harchécamp**, 2^e bataillon à **Vouxey**, 3^e bataillon à **Barville**.

26 janvier : état-major et compagnie hors rang à **Pulnay**, 1^{er} bataillon à **Beuvezin**, 2^e bataillon à **Cugney**, 3^e bataillon à **Tramont et Lassus**.

27 janvier : état-major et compagnie hors rang à **Florémont**, 1^{er} bataillon à **Socourt**, 2^e bataillon à **Essegney**, 3^e bataillon à **Avrainville**.

28 janvier : état-major et compagnie hors rang à **Moriville**, 1^{er} bataillon à **Hadigny-les-Verrières**, 2^e bataillon à **Zincourt et Vaxoncourt**, 3^e bataillon à **Moriville**.

Du 29 janvier au 4 février, le régiment reste dans la même situation. L'instruction est reprise et une manœuvre de cadres de la 96^e brigade est exécutée.

La 48^e division ayant reçu l'ordre de se porter **vers Nomény** pour exécuter d'importants travaux de renforcement dans les organisations défensives, le mouvement est repris **le 5 février** :

5 février : état-major et compagnie hors rang à **Bainville-aux-Miroirs**, 1^{er} bataillon à **Saint-Germain**, 2^e bataillon à **Villacourt**, 3^e bataillon à **Virecourt**.

6 février : état-major et compagnie hors rang à **Thonnoy**, 1^{er} et 2^e bataillons à **Velle-sur-Moselle**, 3^e bataillon à **Thonnoy**.

7 février : état-major et compagnie hors rang à **Nancy (caserne Blandan)**, 1^{er} bataillon à **Nancy (caserne Blandan)**, 2^e bataillon à **Laneuville-devant-Nancy**, 3^e bataillon à **Nancy (caserne Landremont)**.

8 février : le régiment défile **dans Nancy**. État-major et compagnie hors rang à **Belleau**, 1^{er} bataillon à **Serrières**, 2^e bataillon à **Sivry et Belleau**, 3^e bataillon à **Belleau**.

A partir du 9 février, les bataillons sont mis à la disposition du service du génie et reçoivent mission d'organiser des centres de résistance nettement déterminés dans la région **entre Lixières et Manoncourt-sur-Seille**, en arrière de la 37^e division qui tient **le secteur de Nomény**.

La répartition des tâches entre les bataillons est la suivante :

1^{er} bataillon, **centre de résistance de Tempavart** ;

2^e bataillon, **centre de résistance de Lixières** ;

3^e bataillon, **centre de résistance de Mangeville**.

Les unités travaillent tous les jours du matin au soir, avec un jour de repos par semaine. Le repas du matin leur est porté sur le terrain.

L'ennemi dirige sur les travailleurs des bombardements de gros calibre qui nous occasionnent quelques pertes.

Le 20 février, le lieutenant-colonel **de GOURLET**, nommé chef d'état-major de la 152^e division, quitte le commandement du régiment. Il est remplacé le même jour par le lieutenant-colonel **MONEGLIA**.

Le 28 février, le régiment, relevé dans sa mission par le 2^e régiment mixte, va cantonner à **Nancy (casernes Molitor)**.

Le 1^{er} mars, il se porte **dans la région du camp de Saffay** où il doit reprendre l'instruction et stationne :

État-major et 2^e bataillon, à **Saint-Mard** ;

1^{er} bataillon, à **Bayon** ;

3^e bataillon, à **Lorey**.

Mais il n'occupe cette situation que **jusqu'au 6 mars**, car la 48^e division, qui a été remise à la disposition de la II^e armée, se reporte **vers l'ouest**.

Le 7 mars, le 412^e se remet en marche et fait étape ainsi qu'il suit :

7 mars : état-major et compagnie hors rang à **Ludres**, 1^{er} bataillon à **Tonnoy**, 2^e bataillon à **Ludres**, 3^e bataillon à **Messin et Mereville**.

8 mars : le régiment stationne en entier **au camp de Bois-l'Evêque (sud-est de Toul)**.

9 mars : état-major, compagnie hors rang et 1^{er} bataillon à **Pagny-sur-Meuse**, 2^e et 3^e bataillons à **Troussey**.

10 mars : état-major, compagnie hors rang et 1^{er} bataillon à **Menil-la-Horgne**, 2^e bataillon à **Saulx**, 3^e bataillon à **Saint-Aubin**.

Du 11 au 15 mars, même situation. **Le 16 mars**, le régiment appuie plus à l'ouest et occupe les cantonnements ci-après :

État-major et compagnie hors rang à **Levoncourt**, avec l'état-major du 3^e bataillon et la 3^e compagnie de mitrailleuses ;

1^{er} et 2^e bataillons, à **Lavallée** ;

Le reste du 3^e bataillon à **Villotte et Gunécourt**.

Pendant la période du 17 au 24 mars, les bataillons sont mis à la disposition du service du génie d'armée pour des réfections de route.

Le 25 mars, le régiment est alerté et reçoit l'ordre de se tenir prêt à être embarqué en camions autos à **Lavallée**.

Le 26 mars, l'embarquement commence à partir de 14 heures et le convoi s'achemine, **par Bar-le-Duc et Vitry-le-François, sur Épernay** où s'effectue le débarquement.

Le 27 mars, le stationnement **dans la région au sud d'Épernay** est le suivant :

État-major, compagnie hors rang et 2^e bataillon à **Vinay** ;

1^{er} bataillon à **Saint-Martin-d'Ablois** ;

3^e bataillon, à **Bugny et Baudoncourt**.

Le 28 mars, le général **PRAX** rassemble les officiers à **Vinay**, les met sommairement au courant de la situation et indique la nécessité de perfectionner l'instruction du combat en rase campagne.

En outre, il prescrit d'alléger les convois, de supprimer les bagages ou impedimenta qui ne seraient pas absolument indispensables et de se tenir prêt à partir au premier signal.

Le 1^{er} avril, le régiment est dirigé par voie de terre **dans la région à l'ouest de Fère-en-Tardenois**.

Les mouvements s'exécutent dans les conditions ci-après :

1^{er} avril : état-major et compagnie hors rang à **Vandières-sous-Châtillon**, 1^{er} bataillon à **Passy-Grigny**, 2^e bataillon à **Châtillon et Verneuil**, 3^e bataillon à **Vandières-sous-Châtillon**.

2 avril : état-major et compagnie hors rang à **Sergy**, 1^{er} bataillon à **Fère-en-Tardenois et Nesles**, 2^e bataillon à **Chamery, Villome et Nesles**, 3^e bataillon à **Sergy**.

3 avril : état-major et compagnie hors rang à **Grand-Rozoy**, 1^{er} bataillon à **Saint-Remy et Coutremain**, 2^e bataillon à **Grand-Rozoy**, 3^e bataillon à **Grand-Rozoy** (une compagnie) et **Courdoux** (trois compagnies).

Le 4 avril, les troupes restent dans leurs cantonnements.

Les nouvelles qui, à cette époque, parviennent du front britannique ne sont rien moins qu'inquiétantes. Les Allemands ont déclenché une puissante offensive **dans les directions de Noyon et d'Amiens** et les troupes du général **GOUGH** ont été dans l'obligation d'abandonner leurs positions. Aussi, il peut être fait appel aux divisions françaises pour se porter rapidement sur les points critiques dans le but d'étayer les divisions britanniques.

C'est en prévision de cette éventualité que le régiment est embarqué **le 5 avril** en camions autos et transporté **par La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts et Pierrefonds, dans la région au nord de la forêt de Laigne**.

Du 5 au 8 avril, il stationne dans les caves des villages détruits de **Bailly** (1^{er} bataillon) et de **Saint-Léger-aux-Bois** (état-major, 2^e et 3^e bataillons).

Le chef de corps, les chefs de bataillon et les commandants de compagnie procèdent à des reconnaissances dirigées par le colonel commandant la 96^e brigade, pour occuper **le massif boisé et particulièrement coupé de l'Écouvillon, sur la rive droite de l'Oise**, et étudier l'exécution de contre-attaques contre des forces ennemies venant du nord.

Le 9 avril, sur un ordre d'alerte, le régiment se met en marche à 15 heures et se porte **par Tracy-le-Val et le bois Saint-Mard, à Nampcel** où il stationne.

Dans la journée du 10, le chef de corps, les chefs de bataillon et les commandants de compagnie sont transportés en autos pour exécuter les reconnaissances du secteur qui vient d'être attribué au régiment, **sur la rive gauche de l'Ailette, entre Guny et la route de Trosly-Loire à Pierremande**.

Pendant la nuit du 10 au 11 avril, les bataillons du régiment relèvent ceux du 70^e régiment.

Deux bataillons sont en première ligne :

1^{er} bataillon à gauche, tenant **le centre de résistance Saint-Georges entre la route de Pierremande et l'Avaloire** ;

2^e bataillon à droite, tenant **le centre de résistance de Guny**, en liaison à droite avec le 2^e mixte.

Le 3^e bataillon est en réserve **aux Creutes de Selens** où est établi le poste de commandement du lieutenant-colonel.

Nos postes avancés sont **sur les rives sud du canal de l'Oise à l'Aisne**, et ceux des Allemands bordent **la rive droite de l'Ailette**. A certains endroits, la distance qui les sépare n'est pas supérieure à 80 mètres.

Le 10 avril vers 21 heures, au moment où les bataillons atteignent **Selens**, l'ennemi déclenche un tir d'artillerie systématique, qui occasionne quelques pertes. Ces tirs se continuent d'ailleurs chaque soir, selon un régime de harcèlement régulier et qui paraît constituer ses seules manifestations d'activité.

Nos troupes poussent rapidement l'organisation défensive des centres de résistance qui est extrêmement sommaire.

Prise de commandement du régiment par le commandant THIBAUT.

Le 14 avril, le chef de bataillon **THIBAUT**, commandant le 1^{er} bataillon, reçoit, par intérim, le commandement du régiment en remplacement du lieutenant-colonel **MONEGLIA**, évacué pour raison de santé. Il est remplacé provisoirement dans le commandement du 1^{er} bataillon par le capitaine **JOANA**, commandant la 3^e compagnie.

Le 15 avril, le chef de bataillon **COLAS**, du 249^e régiment d'infanterie, est nommé au commandement du 2^e bataillon en remplacement du commandant **MESNIL**, qui a été promu chef de bataillon à titre temporaire **le 26 février 1917** et qui a dû être évacué pour maladie **le 16 mars**.

Le 19 avril, le 3^e bataillon relève du **centre de résistance de Saint-Georges** le 1^{er} bataillon.

Le 20 avril, un coup de main va-et-vient, préparé **dans le centre de résistance de Saint-Georges**, par le 1^{er} bataillon, est exécuté avec un plein succès.

A 4 heures, un détachement à l'effectif de 30 hommes de la 3^e compagnie, sous les ordres du sous-lieutenant **DENIS**, surprend un poste allemand situé **sur la rive est du canal, près de la route de Pierremande**.

Le canal, sur lequel tous les ponts ont été détruits, est passé au moyen de passerelles de fortune construites sur place au cours de la nuit, et dans le plus grand silence, par un détachement du génie aidé de soldats du bataillon.

Un Allemand est tué, le sous-officier et le gefreite sont faits prisonniers. Tout le personnel du détachement rentre dans nos lignes, ramenant son matériel. Nos pertes s'élèvent à deux blessés.

Cette opération, menée avec une célérité remarquable, vaut au détachement les chaleureuses félicitations du colonel **POUGIN** et du général **PRAX**, qui envoie six croix de guerre à remettre le jour même aux militaires ayant été proposés pour des citations à l'ordre de la division et de la brigade.

Le 23 avril, le chef de bataillon **THIBAUT** est nommé lieutenant-colonel à titre temporaire et maintenu dans le commandement du 412^e.

Le 27 avril, une opération de reconnaissance et d'embuscade est exécutée **au delà de l'Ailette dans le centre de résistance de Guny**, tenu par le 2^e bataillon, mais aucune trace d'occupation ennemie n'est relevée.

Le 1^{er} mai, à 23 heures, deux caporaux français prisonniers de guerre, évadés des camps allemands, réussissent à rentrer dans nos lignes **à Quincy-Basse**, non sans avoir essuyé le feu de nos sentinelles.

Ces deux caporaux donnent d'intéressants renseignements sur les agissements de l'ennemi, qui rassemble dans le plus grand secret des masses importantes **dans les forêts de Saint-Gobain et de Coucy**. Les mouvements se font uniquement de nuit, et ils ont dû faire des détours considérables

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

pour éviter les agglomérations de troupes qui se concentrent.

Le 2 mai, le lieutenant-colonel **THIBAUT** reçoit l'ordre de préparer un coup de main va-et-vient **sur le village de Champs**, pour s'emparer de la grand'garde ennemie qui s'y trouve. Il est autorisé à disposer de deux compagnies et demie, d'une compagnie du génie et de l'artillerie du secteur.

Le 2^e bataillon ayant été relevé par le 1^{er} bataillon **dans le centre de résistance de Guny**, et se trouvant en réserve, le chef de bataillon **COLAS** est désigné pour prendre le commandement du détachement d'opération qui comprend la 5^e compagnie (lieutenant **DEFFREIX**), la 6^e compagnie (capitaine **TELLE**) et deux sections de la 11^e compagnie (lieutenant **PIETTE**).

Après approbation du projet soumis par le lieutenant-colonel, des plans d'engagement sont établis par le commandant du détachement et chacun des commandants d'unités, dont les objectifs sont nettement précisés.

Le groupement A (6^e compagnie) doit opérer **face au nord et à l'est**.

Le groupement B (moitié de la 11^e compagnie) est chargé de la couverture de l'opération principale, confiée à la 5^e compagnie, dont les éléments sont répartis en un certain nombre de groupes de nettoyeurs.

La compagnie du génie avait à construire, dans la nuit, six passerelles qui devaient être lancées **sur le canal** au moment venu. En outre, les groupes de combat et de nettoyeurs emportaient avec eux des échelles et des planches, afin de pouvoir passer les nombreux ruisseaux situés **entre Champs et l'Ailette**.

Le 4 mai, à 3 h.30, l'opération s'exécute, avec cependant un léger retard sur l'heure primitivement fixée, dû aux difficultés de lancement de deux passerelles sur le canal.

Sous la protection des groupements de couverture, les éléments d'attaque et les nettoyeurs surprennent un petit poste, tuent cinq Allemands, en capturent quatre autres, ainsi qu'une mitrailleuse et atteignent **le village de Champs**.

La grand'garde ennemie, qui occupe cette localité, mise en éveil par les explosions des grenades, s'est d'abord repliée. Revenue à la contre-attaque, elle est maintenue par nos mitrailleuses et nos fusils-mitrailleurs et, un vif combat s'engage pendant que, au nord, la grand'garde allemande du **marais Lissandre** intervient à son secours et menace de gagner le canal.

Dans ces conditions, le détachement, dont la mission est remplie, reçoit par signal convenu (fusée à chenille) l'ordre de rejoindre nos lignes. Le repli est effectué avec méthode, sans précipitation, et tous nos blessés sont ramenés. Le mouvement, commencé à 4 heures, n'est terminé qu'à 4 h.42.

Pendant le repli, la grande passerelle **sur l'Ailette, au sud de Champs**, que l'ennemi avait minée, fait explosion au moment du passage du détachement du lieutenant **DROGUET**, blessant grièvement le sergent **DESMOULINS** de la 5^e compagnie.

A 5 heures, tout était terminé et les passerelles démontées.

Nos pertes s'élevaient à 11 blessés dont 7 légers. Aucun disparu.

Au cours de l'opération, les Allemands n'avaient réagi que faiblement avec leur artillerie **sur la ferme de la Tinette et la route de Trosly-Loire**.

A la suite de ce coup de main, le général **PRAX**, commandant la division, adressa, **le 5 mai**, les notes de félicitations dont extraits ci-après :

PREMIÈRE NOTE.

Dans la nuit du 3 au 4 mai, le gros du bataillon COLAS, du 412^e, a exécuté un coup de main difficile. Plusieurs de ses éléments ont combattu avec vigueur.

Des prisonniers ont été ramenés et de très utiles renseignements ont été recueillis.

La compagnie du génie 15/62, sous les ordres du capitaine MAZAUD, a accompli un véritable tour de force en préparant dans un temps très limité et en lançant un nombre considérable de radeaux et de passerelles.

Le général de division exprime à tous sa vive satisfaction.

DEUXIÈME NOTE.

Le général commandant la division fait connaître que le général commandant le 30^e corps d'armée (général CHRÉTIEN) a adressé au général commandant la VI^e armée le compte rendu relatif au coup de main va-et-vient exécuté par le détachement du 412^e, sous les ordres du chef de bataillon COLAS, après l'avoir revêtu de l'avis ci-dessous :

« J'adresse mes félicitations aux exécutants du 412^e qui, pour la deuxième fois, réussissent un coup de main difficile et ont combattu avec beaucoup de bravoure. Je les adresse également aux officiers qui ont préparé cette opération, avec beaucoup de savoir et d'expérience. »

Le remplacement de la 48^e division par une division de cavalerie à pied ayant été décidé, les bataillons du 412^e sont relevés de secteur **les 8 et 9 mai** par le 8^e cuirassiers.

Le 8 mai, le régiment est groupé **au nord-ouest de Soissons** et occupe les stationnements ci-après :
État-major et compagnie hors rang, **Tancourt** ;

1^{er} bataillon, **Vaux-Rezis** ;

2^e et 3^e bataillons, **Chavigny** (baraques et localité).

CHAPITRE IX.
Bataille de l'Ourcq et contre-offensive
du général MANGIN sur le Matz
(11 et 12 juin)

Cartes nécessaires : Soissons, Amiens, Arras, Meaux, Paris Beauvais.

Le 12 mai, le capitaine **ROGER**, du 22^e bataillon de chasseurs, est affecté au commandement du 1^{er} bataillon.

Les 14 et 15 mai, le régiment fait mouvement par voie de terre et est embarqué en chemin de fer, **le 16 mai, à Rethondes, à destination de l'Artois.**

La 48^e division, devenue disponible, est placée en réserve de groupe d'armées, avec mission d'étayer, **dans le Nord**, les divisions britanniques, et de concourir, le cas échéant, à arrêter l'offensive que les Allemands s'efforcent de pousser **vers la Manche.**

Le 17 mai, après débarquement à **Anvin**, le stationnement est le suivant :

État-major et 2^e bataillon, **Pierremont** ;

1^{er} bataillon, **Croix** ;

3^e bataillon, **Siracourt et Beauvois.**

Le 20 mai, il subit quelques modifications qui amènent l'état-major et le 2^e bataillon à **Œuf-en-Ternois**, et le 3^e bataillon à **Siracourt et Guinecourt.**

Toute la durée du séjour **en Artois**, qui s'étend **jusqu'au 2 juin**, est consacrée à la reconstitution des unités et à l'instruction. Des groupes d'officiers et sous-officiers d'abord, puis la troupe ensuite, assistent aux exercices de combat que les unités de chars d'assaut britanniques exécutent dans le voisinage.

Le général anglais autorise même une compagnie, constituée avec des éléments du 412^e, à manœuvrer à différentes reprises avec la compagnie britannique.

En dehors de l'intérêt qu'ils offrirent, ces exercices, jusque-là inédits pour nous, eurent l'immense avantage de préparer le régiment à l'attaque qu'il eut à exécuter **le 11 juin sur le Matz**, avec les chars d'assaut français.

Enfin, maintes reconnaissances des points du front britannique sur lesquels le régiment pouvait être appelé à intervenir furent effectuées par le chef de corps et les commandants de bataillon, **dans les régions de Pommiers, Berles-au-Bois, Beauquesne, Léalvillers et au sud-ouest de Béthune, vers Herdigneul, Fouquière et Verquin.**

Le séjour du 412^e en réserve de groupe d'armées fut particulièrement profitable. Non seulement le régiment put être reconstitué en effectifs, mais il reçut un contingent de douze jeunes officiers nouvellement promus, qui remplacèrent un nombre égal de lieutenants d'âge avancé, remis dans les unités territoriales. L'incorporation de ces jeunes gens pleins d'allant et d'enthousiasme augmenta, d'une manière très sensible, le coefficient offensif du régiment.

Le 31 mai, la division est avisée d'avoir à se tenir prête à faire mouvement.

Les 2 et 3 juin, les bataillons sont embarqués en chemin de fer à **la gare de Petit-Houvin** et acheminés **sur l'Ourcq**, où ils arrivent **les 3 et 4 juin.**

La 48^e division est appelée à renforcer les troupes qui font tête à la nouvelle ruée allemande **sur la Marne et Paris.**

Le 412^e, groupé **aux environs de Mareuil-sur-Ourcq**, a pour mission d'organiser et de tenir une position intermédiaire qui comprend la défense éventuelle des **ponts et passages de l'Ourcq et du canal, entre Mareuil et Neufchelles**.

Les éléments stationnent ainsi qu'il suit :

État-major, **ferme Chennevières** ;

1^{er} bataillon, **Mareuil-sur-Ourcq** ;

2^e bataillon (dont le chef de bataillon **MESNIL** a repris le commandement le 17 mai), au bivouac **dans un bois au nord de la ferme Chennevières** ;

3^e bataillon, **Neufchelles**.

Le 5 juin, le colonel **POUGIN** ayant été promu général de brigade à titre temporaire et nommé au commandement d'une division, le lieutenant-colonel **THIBAUT** prend provisoirement le commandement de la 90^e brigade.

Le 10 juin, à midi, le régiment reçoit par message l'ordre de se trouver rassemblé à 15 heures **sur la route Rouvres - Boullarre** pour être embarqué en camions-autos. Des ordres sont donnés pour que l'artillerie et les équipages, qui doivent faire mouvement par voie de terre, soient groupés au même point à 19 heures.

A 14 heures, le colonel **GIRAUD**, chef du 1^{er} bureau de l'état-major de l'armée au ministère de la guerre, récemment nommé au commandement de la 96^e brigade, arrive en auto et prend possession de son emploi.

Il communique que la 48^e division fait partie d'un groupe de cinq divisions mises à la disposition du général **MANGIN**, pour prononcer, **le 11 juin**, une contre-attaque générale **sur le Matz**, afin d'arrêter les Allemands, qui ont déclenché, **depuis le 9**, une très vigoureuse offensive.

Les camions destinés à l'embarquement du 412^e n'arrivent que vers 17 heures, et leur nombre est insuffisant pour transporter tout l'effectif. Des fractions du bataillon **GERDE** (3^e bataillon), à savoir : 11^e compagnie et trois sections de la 10^e, ne peuvent être enlevées et sont obligées d'attendre d'autres véhicules.

Le débarquement s'effectue **à Rouvillers, dans la nuit du 10 au 11**, entre 1 heure et 3 heures.

Le 11 juin, à 4 h.30, le colonel commandant la brigade réunit les chefs de corps (412^e et 2^e mixte) et leur communique les ordres d'opérations **pour la journée du 11**, dont extraits ci-après :

JOURNÉE DU 11 JUIN. **Ordre de la division.**

Une contre-offensive sera exécutée **le 11** par cinq divisions, dont la 48^e, sous les ordres du général **MANGIN**, **sur le front Méry - cote 98 - cote 110**, que l'ennemi tenait **le 10 au soir**. Elle partira **de la ligne Courcelles - Épayelles - Wacquemoulin**, dans le but de le rejeter **sur la vallée du Matz** et d'enrayer son avance vers le sud.

La 48^e division d'infanterie attaquera à la droite du dispositif, **sur le front Ménévillers - Wacquemoulin**, en liaison au nord avec la 165^e division.

Dispositif de la division : Brigades accolées. Au nord, 95^e brigade d'infanterie, moins le 1^{er} zouaves ; au sud, 96^e.

La 96^e brigade aura ses deux régiments accolés ; celui du sud échelonné en arrière et à droite ; en tout, pour cette brigade, trois bataillons en première ligne.

Le 1^{er} zouaves restera réserve de division.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

OBJECTIFS.

Premier objectif. — **Mamelon 98.**

Deuxième objectif. — **Cote 117 - cote 110**, où pourra avoir lieu un passage de ligne, effectué par les bataillons de soutien.

Troisième objectif. — **Saint-Maur - cote 109.**

Objectif éventuel. — **Voie ferrée à l'ouest de Marquéglise - Vignemont.**

La division sera rassemblée pour 9 heures, prête à se porter en avant : 96^e brigade, **dans le ravin débouchant à 500 mètres à l'est de Montiers.**

La marche d'approche s'effectuera **par Cressonsacq et le sud de Pronleroy.**

La vitesse de marche des vagues d'assaut sera de 100 mètres en deux minutes.

L'infanterie progressera sur ses objectifs, d'abord sous la protection du barrage roulant, puis, lorsque celui-ci l'aura quittée, en s'aidant par ses propres feux.

L'attaque sera appuyée :

1^o Par l'artillerie organique de la division, renforcée de quatre groupes de 75 portés ;

2^o Par trois groupes de chars d'assaut Saint-Chamond, dont, quatre batteries à la 96^e brigade.

L'ordre de la division ajoutait :

L'opération d'aujourd'hui doit être la fin de la bataille défensive que nous menons depuis plus de deux mois, elle doit marquer l'arrêt des Allemands, la reprise de l'offensive et aboutir au succès.

Il faut que tout le monde le comprenne.

Ce paragraphe de l'ordre sera porté à la connaissance de tous avant l'attaque.

Ordre de la brigade.

L'ordre de la 96^e brigade (communiqué à 5 h.15) comportait :

Départ immédiat.

Ordre de marche. — 412^e, 2^e mixte.

Formation. — Régiments accolés, 412^e à gauche (nord), 2^e mixte à droite (sud).

Le 412^e aura deux bataillons en première ligne. Le 2^e mixte, un, chaque bataillon de première ligne déployant, au début, deux compagnies par sections accolées.

Le 412^e tiendra un bataillon en réserve à la disposition du commandant de la brigade. Ce bataillon restera à l'emplacement du rassemblement.

Une batterie de chars d'assaut sera mise à la disposition de chaque bataillon de première ligne.

Des instructions sur l'emploi de ces batteries seront données, sur place, de concert avec le commandant de l'artillerie d'assaut.

Le 412^e se reliera au nord avec la 95^e brigade.

Le barrage roulant se déclenchera au moment du franchissement de **la voie ferrée Ménévillers - Wacquemoulin.**

**Ordres verbaux donnés par le lieutenant-colonel,
à 5 h.30, aux trois chefs de bataillon.**

Le régiment va se mettre immédiatement en mouvement.

Ordre de marche. — Bataillon **MESNIL**, bataillon **ROGER**, bataillon **GERDE**, compagnie hors rang.

Itinéraire : **Rouvillers, Grandvillers, Cressonsacq, Pronleroy** (ou ravin à l'ouest), **Montiers** (11 kilomètres environ).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le canon de 37 est affecté au bataillon **ROGER**.

Les compagnies de mitrailleuses suivront leur bataillon. Les voiturettes seront tirées à bras par le personnel (les animaux faisant mouvement par voie de terre, les voiturettes seules avaient été embarquées dans les camions).

Le lieutenant-colonel précédant la colonne en auto, avec le colonel commandant la brigade, le chef d'escadrons **RICHEMOND** assurera la mise en marche du régiment.

Le départ de **Rouvillers** s'effectue à 6 heures. Un brouillard assez dense favorise le mouvement. Mais, en raison de l'encombrement de la route par des colonnes d'artillerie et de camions-autos, les bataillons doivent s'arrêter à plusieurs reprises et ne peuvent arriver au point de rassemblement qu'à 9 h.45.

A 9 h.15, au moment où le bataillon **ROGER** débouche de **Montiers**, les Allemands exécutent sur l'issue Est un violent bombardement par 105 et 77, qui lui cause des pertes (deux tués et six blessés).

A 9 h.45, les commandants de bataillon, réunis au lieutenant-colonel, reçoivent communication des ordres (division, brigade) et ordre écrit du lieutenant-colonel, dont extraits :

Zone d'action du 412^e. — Limites : **au nord, parallèle passant par 200 mètres nord de la cote 105 (sud-ouest de Ménévillers), cote 98 (sud-est de Ménévillers), 300 mètres est de la cote 116 (1 kilomètre est de Saint-Maur).**

Au sud : parallèle passant à 100 mètres au sud de la cote 105 (1.500 mètres nord-est de Montiers), à 400 mètres sud de la cote 98 (2 kilomètres nord-est de Wacquemoulin), cote 109 (1 kilomètre sud de Sain-Maur).

Formation. — Deux bataillons en première ligne.

A gauche (nord), bataillon **MESNIL**, liaison à gauche avec le 9^e tirailleurs.

A droite (sud) bataillon **ROGER**. Liaison à droite avec le bataillon **HOVARD**, du 2^e mixte.

Chaque bataillon de première ligne déploiera, au début, deux compagnies par sections accolées.

Les compagnies de soutien fourniront les éléments chargés du nettoyage et de constituer provisoirement les garnisons des points conquis.

Angle de marche : 90 degrés.

Le bataillon **GERDE** (3^e) restera à la disposition du colonel commandant la 96^e brigade.

Une compagnie du bataillon **MESNIL** sera réservée à la disposition du lieutenant-colonel commandant le régiment.

Une batterie de chars d'assaut (trois chars par batterie) est mise à la disposition de chacun des bataillons **MESNIL** et **ROGER**. Ces batteries seront, à l'heure H, **près du passage en dessous de la voie ferrée de Wacquemoulin** et se placeront ensuite devant leur bataillon respectif.

Poste de commandement du lieutenant-colonel au départ : **200 mètres au nord de la cote 105.**

Le lieutenant-colonel rappelle ensuite les directives d'emploi des chars d'assaut que les unités du 412^e connaissent déjà, et prescrit en outre, étant donné l'effort à exiger de la troupe et les fatigues imposées par une nuit sans sommeil, que les havresacs ne seront pas emportés pour l'attaque. Chaque homme devra faire immédiatement, dans sa toile de tente, un ballot de vivres et de cartouches qu'il portera en sautoir. Les havresacs seront laissés **dans la carrière de la route de Saint-Martin-aux-Bois**, sous la garde de deux hommes âgés et fatigués par bataillon.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



A 10 heures, le colonel commandant la brigade demande par écrit si le 412^e sera prêt à passer la voie ferrée à 10 h.30 et, dans le cas contraire, quel est le délai nécessaire.

Il est répondu que le bataillon **GERDE** n'a pas encore rejoint et qu'un décalage de trente minutes paraît indispensable.

Le colonel commandant la brigade prescrit de ne pas partir sans nouveaux ordres.

A 10 h.56, l'ordre arrive de mettre le dispositif en marche à 11 heures.

La marche d'approche, depuis la base de départ jusqu'à la voie ferrée, s'effectue avec un ordre parfait.

Chaque bataillon évolue dans les blés très hauts qui couvrent **le plateau de la cote 105**, absolument comme sur un terrain de manœuvres, et établit strictement ses liaisons latérales.

C'est ainsi que les têtes de colonne arrivent en même temps, vers 11 h.25, à la transversale de la voie ferrée, où attendent les batteries de chars d'assaut.

A 11 h.30, lorsque les fractions de pointe des deux bataillons abordent **les pentes ouest de la cote 98**, ils sont accueillis par un tir de barrage d'artillerie ennemie, qui prend surtout à partie les chars d'assaut et se manifeste avec une certaine violence sur les unités du bataillon **ROGER** (compagnies **FAUCHE** et **MAUGET**).

Dans le même moment, les éléments du bataillon **MESNIL** sont soumis à des tirs de mitrailleuses paraissant provenir de **la ferme du Bout-du-Bois**.

Les formations très diluées et très souples adoptées par les deux bataillons permettent de franchir le barrage sans trop de difficultés, et la progression continue.

A 11 h.45, le 412^e aborde **la cote 98**, mais, à sa gauche, le 9^e tirailleurs, qui n'a pu aller aussi vite, n'a pas encore atteint la voie ferrée et se trouve à 500 mètres environ en arrière du bataillon **MESNIL**. D'ailleurs, **la cote 98** est toujours tenue par des éléments français de la 11^e division.

A 13 heures, la situation est la suivante :

Les compagnies **FAUCHE** et **MAUGET**, du bataillon **ROGER**, sont prises, **sur les pentes est de la cote 98**, par un barrage extrêmement violent d'artillerie, qui s'est déclenché après le passage des chars d'assaut, et sont obligées de stopper.

Le bataillon **MESNIL** est gêné dans sa progression par les mitrailleuses de **la ferme du Bout-du-Bois**.

En conséquence, le lieutenant-colonel demande par télégraphie sans fil l'intervention de l'artillerie, en assignant comme objectifs : **la ferme de la Garenne, la cote 110 et la ferme du Bout-du-Bois**.

Le bataillon **GERDE** (3/412), réserve de brigade, se porte **sur la hauteur, à 1 kilomètre est de Wacquemoulin**.

Exposé des événements entre 12 heures et 16 heures.

BATAILLON **ROGER**.

Sur les pentes est de la cote 98, les unités sont soumises à de très violents tirs de mitrailleuses partant **des versants ouest et des boqueteaux de la cote 110**. Elles s'articulent à larges intervalles et se portent rapidement **vers le ravin à l'ouest de la cote 110**. Elles subissent cependant des pertes sensibles.

Dans le ravin, la 1^{re} compagnie (lieutenant **MAUGET**) se heurte à plusieurs nids de mitrailleuses qui sont réduits soit par les chars d'assaut, soit par la manœuvre habile des sections se glissant sur les flancs.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La section de l'adjudant **GALLOIS** capture 21 prisonniers, dont 18 valides, appartenant à la 19^e division prussienne, et une mitrailleuse (12 h.30).

Continuant par infiltration leur progression **sur les pentes ouest de la cote 110**, les fractions d'assaut sont à nouveau arrêtées par des mitrailleuses, que les sections des lieutenants **BROUSSE** et **COQUERELLE** (1^{re} compagnie), renforcées de la section du lieutenant **ROY** (3^e compagnie), réduisent par la manœuvre enveloppante.

Quinze nouveaux prisonniers et quatre mitrailleuses sont capturés.

Poursuivant le mouvement en avant, la section de l'adjudant **POURRET** (1^{re} compagnie) s'empare d'une nouvelle mitrailleuse, pendant que celle de l'adjudant **GALLOIS**, de la même compagnie, manœuvrant **dans le ravin entre la cote 110 et la ferme de la Garenne**, oblige l'ennemi à en abandonner une autre.

A 14 heures, la compagnie **MAUGET** reprend la progression dans la direction de la route nationale, mais, étant fortement réduite par les pertes, et se trouvant sous des feux violents de mitrailleuses partant des **abords de Saint-Maur**, elle est contrainte à s'arrêter.

La 3^e compagnie (lieutenant **FAUCHE**), pour ne pas perdre la liaison avec la 6^e compagnie du bataillon **MESNIL**, qui, par erreur, oblique trop vers le nord-est, est obligée de s'étendre vers la gauche et d'appeler en ligne ses sections de soutien, rétablissant la liaison avec la compagnie **MAUGET**.

Ces circonstances amènent la 3^e compagnie à se trouver vers la ferme de la Garenne, en contact avec le 9^e tirailleurs. Elle continue néanmoins, appuyée par deux chars, à progresser dans le ravin, malgré des pertes sévères.

BATAILLON **MESNIL**.

Au nord-est de la cote 98, les tirs d'artillerie et surtout ceux des mitrailleuses, en position **vers la cote 117**, deviennent extrêmement nourris, et les pertes augmentent rapidement. Les 5^e et 6^e compagnies ont presque tous leurs officiers hors de combat.

La direction étant alors très mal assurée, ces deux compagnies obliquent trop vers le nord-est, marchent **sur la cote 117** et attaquent les nids de résistance situés **entre cette cote et la ferme de la Garenne**. Dans leur progression, elles dépassent quatre canons abandonnés et mis hors de service par l'ennemi.

Pendant ce temps, la 7^e compagnie continue sa marche sur l'axe indiqué, et, malgré les tirs de mitrailleuses ennemies, elle parvient, par infiltration, à se glisser avec le groupe de liaison du bataillon **dans le ravin à l'ouest de la cote 110**, comblant ainsi le vide qui s'était produit entre le bataillon **ROGER** et les deux compagnies de première ligne. Elle occupe par suite **le terrain entre le vallon au nord de la cote 110 et la ferme de la Garenne**, où bientôt arrivent des fractions du 9^e tirailleurs.

Les 5^e et 6^e compagnies sont alors rappelées et ramenées **dans le ravin à l'ouest de la cote 110**, où, en raison des pertes très sensibles qu'elles ont subies, elles sont regroupées en une seule unité, sous les ordres du lieutenant **MARANDIN**, et reprennent en réserve la place de la 7^e compagnie.

A 17 h.30, la situation est sensiblement la même, les unités s'organisent sur le terrain conquis. Toutefois, la compagnie **BENEDETTI**, soutien du bataillon **ROGER**, a dû envoyer une section en ligne pour relier, **vers le sud de la cote 110**, le 412^e avec le 2^e mixte.

Les chars d'assaut ont été assez malmenés ; deux seulement restent utilisables ; l'un est à contre-pente **à l'ouest de la cote 110**, en surveillance sur la route nationale ; l'autre est en réserve **derrière le petit bois du Vallon, au sud de la ferme de la Garenne**.

En rendant compte, à 17 h.30, de cette situation, le lieutenant-colonel ajoute que la progression sera reprise dès que les mitrailleuses qui battent les glacis absolument dénudés auront été neutralisées par l'artillerie, mais qu'il paraît, d'ores et déjà, indispensable de nourrir l'attaque en engageant des unités fraîches.

Réaction ennemie et tentative de contre-attaque.

Vers 17 heures, les compagnies **FAUCHE** et **MAUGET**, du bataillon **ROGER**, avaient signalé qu'une contre-attaque ennemie paraissant importante se préparait vers la route nationale, **au sud de Saint-Maur**, et que de nombreux groupes circulaient sur cette route.

Par T. P. S., le commandant du bataillon avait demandé un tir d'artillerie de contre-préparation sur ce point.

Il avait prescrit, en outre, au commandant de sa compagnie de mitrailleuses d'envoyer une section en renfort **dans le vallon de Saint-Maur, entre la cote 110 et la ferme de la Garenne**, avec mission d'enrayer toute contre-attaque venant par le vallon, et une autre à droite du front du bataillon, pour concourir, avec la section de la compagnie **BENEDETTI**, à flanquer **la cote 110** et à agir sur les contre-attaques débouchant de la route nationale.

D'autre part, sur demande du lieutenant **FAUCHE**, commandant la 3^e compagnie, le char réservé derrière le petit bois s'était porté en avant.

A ce moment, les vagues d'assaut ennemies qui se formaient étaient très visibles.

Sous le tir du canon du char et les feux de toutes les mitrailleuses, ces vagues se disloquèrent, refluèrent en désordre à l'est de la route et ne reparurent plus. Le tir d'artillerie, qui ne se déclencha que vingt minutes après la demande, dut les saisir à l'est de la route.

Vers 18 heures, sur l'ordre du colonel commandant la brigade, une section de la 10^e compagnie et une section de la 3^e compagnie de mitrailleuses (bataillon **GERDE**), sous le commandement du lieutenant **BONNOUVRIER**, commandant la 10^e compagnie, sont envoyées comme éléments de renfort et mises à la disposition du bataillon **MESNIL**, dont les unités ont particulièrement souffert.

A 19 h.30 parvient l'ordre suivant :

La 96^e brigade reçoit l'ordre d'enlever **les hauteurs de la cote 116**, et au sud, en engageant au besoin tous ses moyens. Toute l'artillerie appuiera son action. Cet appui est déjà commencé, il durera pendant trente minutes.

Premier objectif. — **Plateau de la cote 109.**

Deuxième objectif. — **Cote 116 et hauteurs au sud.**

L'artillerie formera ensuite un encagement sur la ligne : **300 mètres nord-est de la ferme de la Garenne - Saint-Maur - chemin de Saint-Maur à la ferme Porte - ravin de la cote 88.**

Lorsque l'infanterie abordera **la ligne Saint-Maur - cote 109**, l'encagement sera levé, et l'artillerie fera des tirs de concentration **sur le bois de Ressons et la cote 116.**

Le 2^e mixte continuera à se garder sur la droite ; il sera renforcé par une compagnie et trois sections de mitrailleuses du bataillon **GERDE** 3/412.

Le 1^{er} zouaves (réserve de division) suivra la 96^e brigade.

Trois chars d'assaut reçoivent mission de se porter **sur le plateau 109-110**, pour nettoyer les mitrailleuses ennemies.

L'infanterie partira à l'attaque à 19 h.45 (attaque à fond) ; on organisera les positions conquises, et on tiendra coûte que coûte.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En communiquant cet ordre, le lieutenant-colonel prescrit qu'en raison de la présence du 1^{er} zouaves derrière la 96^e brigade, la 7^e compagnie, réserve de régiment, est remise à la disposition du bataillon **MESNIL**, qui devra avoir un soin particulier à se souder au 9^e tirailleurs, et s'efforcer de déborder par sa gauche les résistances qui arrêtent le 412^e.

Vers 20 h.45, la compagnie **BENEDETLI** du bataillon **ROGER** avait progressé à droite en refoulant l'ennemi, et la section de l'adjudant **RIBARDIÈRE**, était arrivée auprès d'une batterie d'artillerie ennemie de 105, en position **sur les lisières ouest du bois de la remise Dautrevaux**, et dont les canons avaient été abandonnés après mise hors de service.

Les unités du bataillon **MESNIL** s'étaient également portées en avant.

C'est dans cette situation que fut transmis aux commandants de bataillon l'ordre ci-après, parvenu à 21 h.15.

Arrêter toute attaque. — Des ordres seront donnés pour la nuit. — Organiser et tenir les positions conquises. — Prendre toutes mesures pour éventer et déjouer les contre-attaques ennemies.

Vers 22 heures, les éléments du bataillon **GERDE**, qui n'avaient pu être embarqués la veille, arrivent sur le terrain.

A 23 h. 30, l'ordre suivant est communiqué :

Les troupes bivouaqueront sur le terrain conquis et l'organiseront.

Les batteries resteront en position.

Demain, **12 juin**, tout le monde sous les armes, à 3 heures.

Le bataillon **MESNIL**, renforcé par les éléments du bataillon **GERDE** (compagnie **BONNOUVRIER** et une section de mitrailleuses), et le bataillon **ROGER**, continueront à tenir en première ligne la zone attribuée au 412^e.

Le bataillon **GERDE**, n'étant plus réserve de brigade, devient réserve de régiment; il aura, par, suite, à se rapprocher, en cheminant au point du jour **dans le ravin ouest de la cote 110**.

La nuit du 11 au 12 se passa sans incidents. L'activité ennemie ne se manifesta que par des bombardements et des incursions d'avions mitraillant nos lignes à faible hauteur.

JOURNÉE DU 12 JUIN.

Ordre donné, à 3 h.40, aux commandants de bataillon.

Conformément à l'ordre reçu à 3 h.20, les divisions engagées continueront leur attaque : la 48^e division d'infanterie **sur Saint-Maur et les plateaux au sud** ; la 165^e, **sur Belloy-Lataule et le bois de Lataule**.

Après une préparation d'artillerie de vingt-cinq minutes, l'attaque sera reprise **le 12 juin**, à 3 h.30, dans les mêmes conditions que **le 11**.

Elle sera menée de la façon suivante :

a) Le 2^e mixte, partant de la base de départ formée par le front atteint par le 412^e, attaquera **sur la cote 109**, couvert à gauche par le 9^e tirailleurs et un bataillon du 1^{er} zouaves, qui tiendront **la cote 117 et la ferme de la Garenne**.

Deux bataillons du 1^{er} zouaves seront en réserve de division **dans le ravin ouest de 110**, prêts à appuyer l'attaque.

b) **La cote 109** conquise, l'attaque **sur la ferme Saint-Maur** sera menée, partant de **la base cote 110, cote 109**, par le 1^{er} zouaves, le 9^e tirailleurs couvrant la gauche **vers 117** ; la réserve de division étant constituée par les éléments disponibles des 412^e et 9^e tirailleurs.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le lieutenant-colonel commandant le 2^e mixte est chargé de préparer et de conduire l'attaque de ce régiment **sur la cote 109**.

Le bataillon **GERDE** (3/412), moins les éléments mis à la disposition du bataillon **MESNIL**, constituera la réserve de brigade **dans le ravin à l'ouest de la cote 110**.

Les bataillons **ROGER** et **MESNIL** procéderont, sur place, au regroupement de leurs unités de première ligne, dès qu'ils auront été dépassés par le 2^e mixte.

Une compagnie du bataillon **MESNIL** sera désignée pour former une réserve à la disposition du lieutenant-colonel, dont le poste de commandement est maintenu, jusqu'à nouvel ordre, **dans le ravin à l'ouest de 110**.

L'artillerie appuiera l'attaque de **la cote 109**, puis de **la ferme Saint-Maur**, par une concentration du plus grand nombre possible de batteries.

L'exécution de cet ordre ne fut pas exactement réalisée.

L'heure (3 h.20) à laquelle il parvint ne permit pas la mise en mouvement des éléments à 3 h.30.

D'autre part, le 2^e mixte partit pour l'attaque sur le prolongement au sud-est de la base de départ formée par le 412^e, sans qu'il y eût dépassement de lignes sur cette base, de sorte que les bataillons **ROGER** et **MESNIL** restèrent en première ligne, tout en étant réserve de division.

Vers 4 heures, le 2^e mixte s'était porté en avant, mais sa progression ne fut que de courte durée, et il ne put faire qu'un bond de 300 mètres environ.

Dès le lever du jour, les Allemands avaient déclenché (avec obus de tous calibres) un bombardement systématique de **la cote 110 et des ravins**, lequel s'était fortement intensifié vers 8 heures. Simultanément, de nombreuses mitrailleuses, situées **au nord de Saint-Maur**, balayaient la route nationale. L'intervention de notre artillerie fut demandée pour les contrebattre.

Ces événements avaient décidé le commandement à modifier, à 9 h.45, les ordres prématurément donnés.

La 96^e brigade, après s'être emparée de **la cote 109**, devait en assurer l'occupation, pendant que la 95^e attaquerait **Saint-Maur, en partant de la base cote 117, cote 109**. La 96^e brigade avait donc à tenir et organiser **la cote 109**, en assurant une solide couverture à l'est.

Mais, à 11 h.15, sur un renseignement d'avion parvenu à la division, indiquant que l'ennemi était en fuite **à l'est de la route nationale n° 17**, ordre était donné de continuer le mouvement offensif, en engageant toutes les disponibilités.

Par suite, le 2^e mixte, qui recevait en renfort le bataillon **GERDE** du 412^e, devait continuer son attaque sur les cotes 109 et 116, et il était prescrit :

Aux bataillons **ROGER** et **MESNIL** de reprendre le mouvement, en conservant des liaisons intimes avec leurs voisins (2^e mixte à droite, et 9^e tirailleurs à gauche) et en constituant une avant-garde d'une compagnie.

Toutefois, à 12 h.06, ordre était donné au 412^e de faire occuper, par les éléments les plus éprouvés, la position ayant servi, le matin, de base de départ, et d'en assurer la défense.

Sur demande de précisions formulée par le lieutenant-colonel, le colonel commandant la brigade faisait connaître que le 2^e mixte, très éprouvé, n'était plus en état de progresser, et que le mouvement en avant ne pourrait plus être exécuté.

Il donnait l'ordre de faire organiser la position en profondeur et de reconstituer des disponibilités pour parer et briser les contre-attaques ennemies.

En conséquence, le bataillon **ROGER** recevait l'ordre de faire renforcer sa droite, dans le voisinage du 2^e mixte, et le bataillon **MESNIL**, de maintenir la liaison absolue avec la 95^e brigade.

Les deux bataillons devaient continuer à renforcer leur organisation défensive.

Pendant l'après-midi du 12, différents indices venaient confirmer le repli de l'ennemi :

1° Les tirs d'artillerie avaient pris une plus grande intensité **sur les cotes 109 et 116**, et même **sur Saint-Maur**, où il ne tirait pas le matin ;

2° Des petits groupes avaient été vus, se repliant successivement à l'est de la route nationale ;

3° De nombreux avions évoluaient, volant bas et mitraillant nos positions.

Vers 18 heures, la situation, sur le front de la 96^e brigade, était stabilisée.

Le 2^e mixte avait pu arriver **jusqu'à 600 mètres environ au sud de Saint-Maur** ; mais, décimé par le canon, il s'était replié **sur les pentes nord de la cote 109**. Le bataillon **GERDE**, du 412^e, couvrait la 96^e brigade à l'est, et tenait, à droite du 2^e mixte, **le ravin à l'est de la cote 109**.

Les bataillons **ROGER** et **MESNIL** tenaient **l'éperon nord-est de la cote 110, depuis la route nationale jusqu'au chemin à 500 mètres à l'est de la ferme de la Garenne**.

Aucune modification ne se produisit au cours de la soirée.

A 23 h.45, parvenait un ordre de la 96^e brigade, prescrivant qu'en prévision d'une relève à effectuer dans la nuit, un personnel de guides, dont le détail était indiqué, devait être envoyé à un point fixé.

JOURNÉE DU 13 JUIN.

L'ordre de relève parvient à 3 h.50.

Les éléments du 412^e, relevés par des unités de la 18^e division d'infanterie (en l'espèce 66^e régiment d'infanterie et 45^e bataillon de chasseurs à pied), doivent se rendre **à Montiers**.

Mais à 4 heures, au moment où les troupes relevantes arrivent en ligne, un violent tir de barrage ennemi se déclenche vers le nord et se prolonge au sud, englobant le front en avant du bataillon **MESNIL**.

Devant cette manifestation, paraissant préventive d'une attaque, le lieutenant-colonel prescrit de ne pas quitter le terrain sans nouvel ordre. A 4 h.50, le calme s'étant rétabli, les bataillons **ROGER** et **MESNIL** s'acheminent, **par la vallée de l'Aronde, sur Montiers**, où ils arrivent entre 8 et 10 heures.

Toutefois, la relève du bataillon **GERDE**, qui est avec le 2^e mixte, n'a pas été prévue. Des ordres sont provoqués, mais, les mouvements étant difficiles en plein jour, l'opération ne put être effectuée que **pendant la nuit du 13 au 14 juin**.

OPÉRATIONS DU BATAILLON GERDE

Le bataillon **GERDE** eut à remplir un rôle assez complexe **pendant les journées des 11, 12 et 13 juin**.

N'ayant pu être enlevé en entier **le 10**, il fut désigné comme bataillon réserve de brigade.

Le 11, il eut à fournir des éléments en renfort au bataillon **MESNIL** et garda seulement la 9^e compagnie (lieutenant **MÉJANE**) et la compagnie de mitrailleurs (capitaine **CAOUS**).

Vers 20 heures, lorsque les éléments qui faisaient défaut eurent rejoint, le commandant **GERDE** reçut l'ordre de mettre à la disposition du 2^e mixte une compagnie (compagnie **MÉJANE**) et les trois sections de mitrailleuses du capitaine **CAOUS**.

Pendant la nuit, quand parvint l'ordre de suspendre tout mouvement et d'organiser les positions conquises, il entreprit des travaux **sur la contre-pente de la cote 110**, et fournit des effectifs aux bataillons **MESNIL** et **ROGER**, pour les ravitaillements.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 12 juin, il fut mis, dès 7 heures, à la disposition du 2^e mixte, et reçut l'ordre de se porter, **par le sud de l'éperon 110, vers l'origine du ravin à l'est de la route nationale**, avec mission de garder le flanc droit de l'attaque et d'assurer la liaison avec le corps voisin.

Ces mouvements, exécutés sous un très violent bombardement, furent particulièrement difficiles.

Néanmoins, la compagnie **MÉJANE** et les trois sections de mitrailleuses purent atteindre **les pentes sud du ravin de la cote 68**, et s'y établirent en surveillance.

Malgré de fortes pertes (lieutenant **MÉJANE** tué, capitaine **CAOUS** blessé), elles restèrent dans cette situation jusqu'à 11 h.30, heure à laquelle le bataillon **GERDE** reçut l'ordre de soutenir le bataillon **MOUZAC**, du 2^e mixte, qui devait attaquer **la cote 109**, et de se porter, même avec une seule compagnie, en soutien de ce bataillon.

Le commandant **GERDE** et la compagnie **CASTETS** (11^e compagnie) se rendirent auprès du commandant **MOUZAC**, qui prescrivit que le reste du bataillon devrait se tenir en arrière et à droite, pour assurer la liaison **vers la cote 68**, avec le 32^e régiment d'infanterie de la 18^e division.

Dans la soirée, vers 20 h.30, le bataillon **GERDE** releva en première ligne, **entre le chemin Gournay-Ressons et le ravin 68**, les éléments du bataillon **MOUZAC**, qui avaient beaucoup souffert. Pendant la nuit, il eut à organiser la position.

Le 13 juin, le bataillon **MOUZAC** fut relevé par un bataillon du 77^e régiment d'infanterie, mais le bataillon **GERDE**, qui avait été oublié, dut rester sur ses emplacements jusqu'à 22 heures.

La journée se passa sans incidents, sauf quelques nouvelles pertes, occasionnées par le bombardement de la position.

Conclusions.

La contre-offensive générale des **11 et 12 juin**, qui brisa net l'offensive ennemie, eut un retentissement énorme. Après cette action, les Allemands ne furent plus en état de poursuivre leurs attaques.

Le régiment a rempli, dans la 48^e division d'infanterie, au cours de ces journées, un rôle prépondérant.

Engagé en première ligne, il eut, dès le début, deux de ses bataillons en vagues d'assaut. Le troisième, en réserve de brigade **le 11 juin**, fut mis, **le 12**, à la disposition du 2^e mixte, et coopéra, avec succès, aux opérations de ce régiment.

Toutes les unités eurent à intervenir au cours du combat, et s'y comportèrent remarquablement. Cependant, la 1^{re} compagnie mérite une mention particulière.

Parfaitement commandée par le lieutenant **MAUGET**, cette unité réduisit plusieurs nids de résistance et s'empara de 36 prisonniers et 6 mitrailleuses.

Une manœuvre, extrêmement délicate pour le 412^e, consistait à se porter de la base de départ sur les objectifs assignés, en parcourant les terrains dénudés et vus de l'ennemi, qui s'étendent **entre Montiers et Saint-Maur, sur une longueur de 6 kilomètres (cotes 105, 98 et 110)**.

Le mouvement s'exécuta dans un ordre et avec une célérité admirables, et il ne fut pas de spectacle plus impressionnant que de voir les compagnies des bataillons **MESNIL** et **ROGER** évoluer, avec la plus grande souplesse, en petites colonnes minces, presque insaisissables sous les tirs de barrage ennemis.

Tout le monde, au régiment, était et resta intimement convaincu que c'est la progression rapide qui offre le maximum de protection et qui assure le succès.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ainsi, et bien que le 412^e atteignît ses objectifs dans le minimum de temps, le bilan des pertes, quoique relativement élevé, fut-il inférieur d'un tiers à celui des deux autres régiments de la brigade qui en enregistra le moins.

Il se décompose ainsi qu'il suit :

Tués. — Officiers, 3 ; troupe, 40.

Blessés. — Officiers, 14, dont 3 succombèrent ; troupe, 468.

Disparus. — Troupe, 31.

Le butin s'élevait à 52 prisonniers, 8 mitrailleuses et un matériel important de téléphonie et de signalisation. Il aurait pu être augmenté de 4 canons de 105 si l'adjudant **RIBARDIÈRE** les avait signalés lorsque sa section les dépassa **dans le bois de la remise Dantrevaux**.

La brillante conduite du 412^e ne resta d'ailleurs pas ignorée du haut commandement, qui accorda au personnel un contingent très appréciable de récompenses à attribuer immédiatement, à savoir : trois croix de chevalier de la Légion d'honneur, cinq médailles militaires, onze citations à l'ordre de l'armée et vingt citations à l'ordre du corps d'armée.

En outre, il était l'objet d'une deuxième proposition de citation collective à l'ordre de l'armée, que la dislocation du groupement de divisions aux ordres du général **MANGIN** laissa d'abord dans l'oubli, mais qui fut sanctionnée ultérieurement par l'ordre général n° 355 du **1^{er} mars 1919**, de la X^e armée.

Ci-après le texte de cet ordre :

Excellent régiment, qui a affirmé au cours de cette guerre des qualités remarquables de discipline, d'entrain, d'endurance et de bravoure.

*Appelé, les 11, 12 et 13 juin 1918 à participer à une contre-offensive générale, a exécuté, dans un ordre parfait, sous la direction de son chef, le lieutenant-colonel **THIBAUT**, une série d'attaques sur des positions fortement organisées.*

A réussi, au prix d'efforts renouvelés, et malgré un violent bombardement par obus toxiques et explosifs et des rafales croisées et ininterrompues de mitrailleuses, à atteindre ses objectifs, enlevant à l'ennemi des mitrailleuses, des prisonniers et un important matériel.

Le Général commandant la X^e armée,

Signé : **MANGIN**.

Enfin, le lieutenant-colonel **THIBAUT**, commandant le régiment, fut promu officier de la Légion d'honneur, par ordre général n° 824, du **1^{er} juillet 1918**, avec le motif suivant :

Excellent chef de corps, actif, énergique, expérimenté, jouissant de l'estime et de l'entière confiance de ses hommes. Dans les récents combats, a conduit sa troupe avec habileté et ténacité, atteignant ses objectifs, malgré les difficultés de la situation.

D'autre part, de nombreuses citations aux différents ordres furent accordées, en supplément des récompenses décernées sur le champ de bataille.

Le 13 juin, l'état-major du régiment, les 1^{er} et 2^e bataillons étaient embarqués, à 18 heures, en camions-autos et transportés **dans la région à l'est de Crépy-en-Valois**. Stationnement **le 14 à Bussy-Bémont** (état-major et 1^{er} bataillon) et **Feigneux** (2^e bataillon).

Le 3^e bataillon, dont la relève n'a pu être effectuée que **le 14**, cantonna le même jour à **Montiers**.

Le 15, un message annonçait que, par suite de réorganisation, la 48^e division, qui comptait quatre régiments d'infanterie et deux brigades, était ramenée à trois régiments, groupés en infanterie divisionnaire.

Cette mesure entraînait, la suppression de la 96^e brigade, et le 412^e était affecté à la 58^e division, reconstituée sous le commandement du général **PRIOU**, avec une infanterie divisionnaire aux ordres du colonel **BRÉMOND** et qui comprenait deux régiments de tirailleurs de marche, les 6^e et 11^e, et un régiment métropolitain, le 412^e.

Le 15 juin, l'état-major du régiment et les 1^{er} et 2^e bataillons furent retransportés en camions-autos **dans la région à l'ouest de Saint-Just-en-Chaussée**.

Avant l'embarquement, le général **PRAX**, commandant la 48^e division, avait tenu à venir faire ses adieux au régiment.

Après avoir passé la revue des 1^{er} et 2^e bataillons, rassemblés **auprès de Bémont**, il exprima, dans une vibrante allocution, tous ses vifs regrets de voir le 412^e quitter la division, et lui adressa ses vœux ardents pour la continuation de sa glorieuse carrière.

Le 16 juin, l'ordre ci-après parvenait au corps :

Q. G., **13 juin 1918**.

Ordre général n° 115 bis.

*Par décision du général commandant en chef, du **13 juin 1918**, le 412^e régiment d'infanterie passe à la 58^e division d'infanterie.*

Depuis neuf mois, à la 48^e division, le 412^e s'est toujours fait remarquer, dès le premier jour, par son allant, sa ténacité et ses aptitudes manœuvrières. Il vient d'affirmer à nouveau ces qualités au plus haut degré, durant l'offensive sur le Matz, où il a contribué puissamment aux succès obtenus.

Au moment de se séparer de ce beau régiment, le général commandant la 48^e division d'infanterie tient à lui exprimer tous les regrets qu'il a de le voir partir, et à adresser à tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, ses adieux les plus affectueux.

Le Général commandant la 48^e division d'infanterie,

Signé : **PRAX**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



1918. 11 juin. Contre-attaque MANGIN sur le Marz.
Un char d'assaut Saint-Chamond et poiss du 412^e



1918. 23 juillet, à Vierry. La tranchée poste de commandement
du lieutenant-colonel commandant le 412^e pour l'attaque.



1917. Décembre. Secteur de Verdun R. G. Village de Châtançourt.

CHAPITRE X.

Bataille du Soissonnais. — Attaque sur Vierzy-Villemontoire.

Cartes nécessaires : Soissons, Montdidier et Beauvais.

Le 16 juin, les éléments du régiment sont stationnés ainsi qu'il suit :

État-major et 1^{er} et 2^e bataillons, **Catillon et Fumechon** ;

3^e bataillon, **à la ferme de la Fosse-Thibault** d'abord, puis **à Ansauvillers**.

Du 17 juin au 15 juillet, la 58^e division est placée en réserve d'armée et les régiments sont remis à l'instruction.

Le 412^e reçoit des renforts (officiers et troupe) pour remplacer les pertes de la bataille du **Matz**.

Au cours de cette période de stabilisation, les bataillons eurent à nouveau à exécuter des exercices de combat avec des unités de chars d'assaut français, stationnées **à la ferme de Morvillez**.

Dans la matinée du 15 juillet, un ordre parvient d'avoir à se préparer à faire mouvement.

Le 16 juillet, les trois bataillons sont embarqués en camions-autos, à 19 heures, et transportés de nuit **sur la lisière sud de la forêt de Compiègne**.

Après débarquement effectué **le 17**, à 3 heures, **au carrefour des Vestales**, ils se portent à **Morienvall**, où ils stationnent jusqu'à 20 heures, puis, pendant la nuit, s'acheminent **à l'ouest de Vivières (8 kilomètres nord de Villers-Cotterêts)**, où ils s'établissent au bivouac, **le 18 au matin, dans le ravin à 200 mètres au sud de la ferme de l'Essart**.

Le trajet se fit dans des conditions extrêmement difficiles, dues à la situation générale, qu'il est nécessaire d'exposer brièvement :

Durant la première quinzaine de juillet, notre activité avait été marquée par des succès constants. Nos attaques partielles, dirigées un peu partout, réussissaient à enlever à l'ennemi du terrain et de nombreux prisonniers.

L'armée **MANGIN**, notamment, avait pu s'emparer de **la ligne des hauteurs, à l'ouest de Soissons, ainsi que de la forêt de Villers-Cotterêts**.

Les Américains étaient entrés en ligne, et plusieurs de leurs divisions prenaient part à la bataille du **Soissonnais**, déclenchée **depuis le 15 juillet**, et à la contre-offensive prononcée **le 18 juillet** par les armées des généraux **DEGOUTTE** et **MANGIN**.

Aussi, les routes d'accès au champ de bataille étaient-elles encombrées de troupes et d'équipages américains qui, embouteillés, empêchaient toute circulation, quel qu'en fût le sens.

Or, la 58^e division avait ordre de se tenir prête à entrer en ligne, soit pour renforcer, soit pour relever des troupes éprouvées, et ses éléments devaient être à pied d'œuvre **sur le front Saint-Pierre-Aigle - Montgobert, le 18** dès le point du jour.

Mais, par suite des arrêts fréquents, dont quelques-uns durèrent plusieurs heures, qui se produisirent pendant la marche, cette condition ne put être réalisée.

Laissant la direction de la colonne au chef d'escadrons **RICHEMOND**, le lieutenant-colonel se porta **à Montgobert** pour rendre compte de la situation au colonel commandant l'infanterie divisionnaire et l'aviser que le 412^e ne pourrait pas arriver **à la ferme de l'Essart** avant 7 ou 8 heures.

Le 18 juillet, le régiment resta au bivouac sur les mêmes emplacements. Toutefois, la 58^e division ayant reçu la mission de relever éventuellement la division marocaine **sur le front Chaudun - Charentigny**, des reconnaissances furent exécutées. **Le 19 juillet**, à 18 h.15, parvenait l'ordre dont extrait ci-après :

La 58^e division relèvera la 2^e division américaine qui a à sa gauche la division marocaine, et, à sa droite, la 38^e division, **dans la région ferme de Charentigny, La Raperie, Tigny.**

Les 6^e et 11^e tirailleurs (6^e à gauche, 11^e à droite) relèveront les bataillons de première ligne de la division américaine.

Le 412^e régiment d'infanterie restera en réserve **dans le vallon est de Vaux-Castille, entre la cote 137 et la vallée de Savières.**

La relève se fera immédiatement.

Pour cette opération, la 58^e division était entrée dans un groupement de forces constitué par le 20^e corps d'armée, sous les ordres du général **BERDOULAT.**

D'après un renseignement communiqué par l'armée, l'ordre de bataille ennemi devant le front du 20^e corps d'armée comprenait trois divisions (34^e, 28^e et 14^e).

Le 20, à 5 h.15, un ordre prescrivait de porter un bataillon du 412^e **à l'est de Vierzy**, pour occuper des tranchées américaines de deuxième ligne. Le bataillon **GERDE** fut désigné.

Les deux autres bataillons étaient, jusqu'à nouvel ordre, maintenus en réserve de division d'infanterie, **au ravin de Vaux-Castille.**

Le poste de commandement du lieutenant-colonel commandant le 412^e s'établissait **à Vierzy**, dans la creute voisine de celle du poste de commandement de l'infanterie divisionnaire.

L'attaque de la division se déclencha **le 20 juillet**, à 13 h.30, après une préparation d'artillerie d'une durée d'une heure.

Les objectifs étaient : **la route nationale de Château-Thierry à Soissons, entre la lisière sud de Hartennes-et-Taux à droite (sud) et la route incluse Raperie - Taux à gauche (nord).**

Malgré tous les efforts dépensés, ils ne purent être atteints. Les Allemands avaient accumulé là de puissants moyens de défense et organisé de nombreux centres de résistance, avec une quantité considérable de mitrailleuses.

A 17 h.35, parvenait l'ordre suivant :

On se tiendra sur les positions occupées actuellement.

Le 11^e tirailleurs se tiendra prêt à appuyer sur sa droite, le 6^e sur sa gauche, le 412^e venant s'établir au milieu.

Le 412^e prendra ses dispositions préparatoires pour faire les reconnaissances au premier signal.

Une nouvelle attaque devait être prononcée **dans la soirée du 20**, mais, en raison de l'impossibilité d'aveugler les observatoires ennemis, faute d'obus fumigènes, elle fut remise **au 21**, au point du jour.

Exposé des événements.
JOURNÉE DU 21 JUILLET.

A 1 h.20, le lieutenant-colonel donne l'ordre d'opérations **pour la journée du 21 juillet** :

Le dispositif d'attaque de la division comprend des éléments des trois régiments. Les objectifs sont :

A droite (11^e tirailleurs) : **Tigny et le bois d'Hartennes.**

Au centre (412^e) : **la butte à l'est de la cote 132, la cote 160 et Taux.**

La zone d'action est limitée **au sud par les boqueteaux de la cote 160 et le clocher de Vaux, et au nord par le chemin Raperie – cote 157.**

Enfin, à gauche (6^e tirailleurs) : **Villemontoire.**

Le 412^e doit attaquer par bataillons successifs, en profondeur, dans l'ordre : bataillon **GERDE** (3^e bataillon), bataillon **ROGER** (1^{er} bataillon), bataillon **MESNIL** (2^e bataillon), qui reste maintenu en réserve de division. Une compagnie de chars d'assaut Renault est mise à la disposition de chacun des bataillons, dont les trois compagnies sont échelonnées en profondeur ; les compagnies des ailes disposant d'une section de mitrailleuses.

Pendant la nuit du 20 au 21, le bataillon **GERDE** avait relevé, dans sa zone d'action, des éléments du 11^e tirailleurs, et les bataillons **ROGER** et **MESNIL** s'étaient établis sur leur base de départ, **à l'est de Vierzy et de la cote 132**, sur des emplacements organisés par les Américains.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel avait été transféré **dans une tranchée à 1 kilomètre à l'est du cimetière de Vierzy.**

Conformément à l'ordre de la division, l'attaque s'exécute à 4 h.45 (heure H), sans préparation d'artillerie. L'infanterie progresse derrière un barrage roulant, sous la protection de l'artillerie lourde. La vitesse de marche est fixée à 100 mètres en trois minutes pour le premier bond, et 100 mètres en cinq minutes au delà du premier bond.

Mais la fraction de chars d'assaut qui doit opérer à droite avec le 11^e tirailleurs arrive dix minutes en retard, et les unités de ce régiment, qui ne sont pas parties à l'heure H, laissent un vide se créer à la droite du bataillon **GERDE**, du 412^e. Ce vide est comblé par le bataillon **ROGER**, qui s'engage entre le bataillon **GERDE** et le 11^e tirailleurs.

Dès le départ des vagues d'assaut, les Allemands dirigent un violent barrage d'artillerie, et leur tir est particulièrement intense à gauche, en avant du bataillon **GERDE** et du 6^e tirailleurs.

A 5 h.55, une dizaine d'Allemands, capturés par le bataillon **GERDE**, sont envoyés à l'arrière.

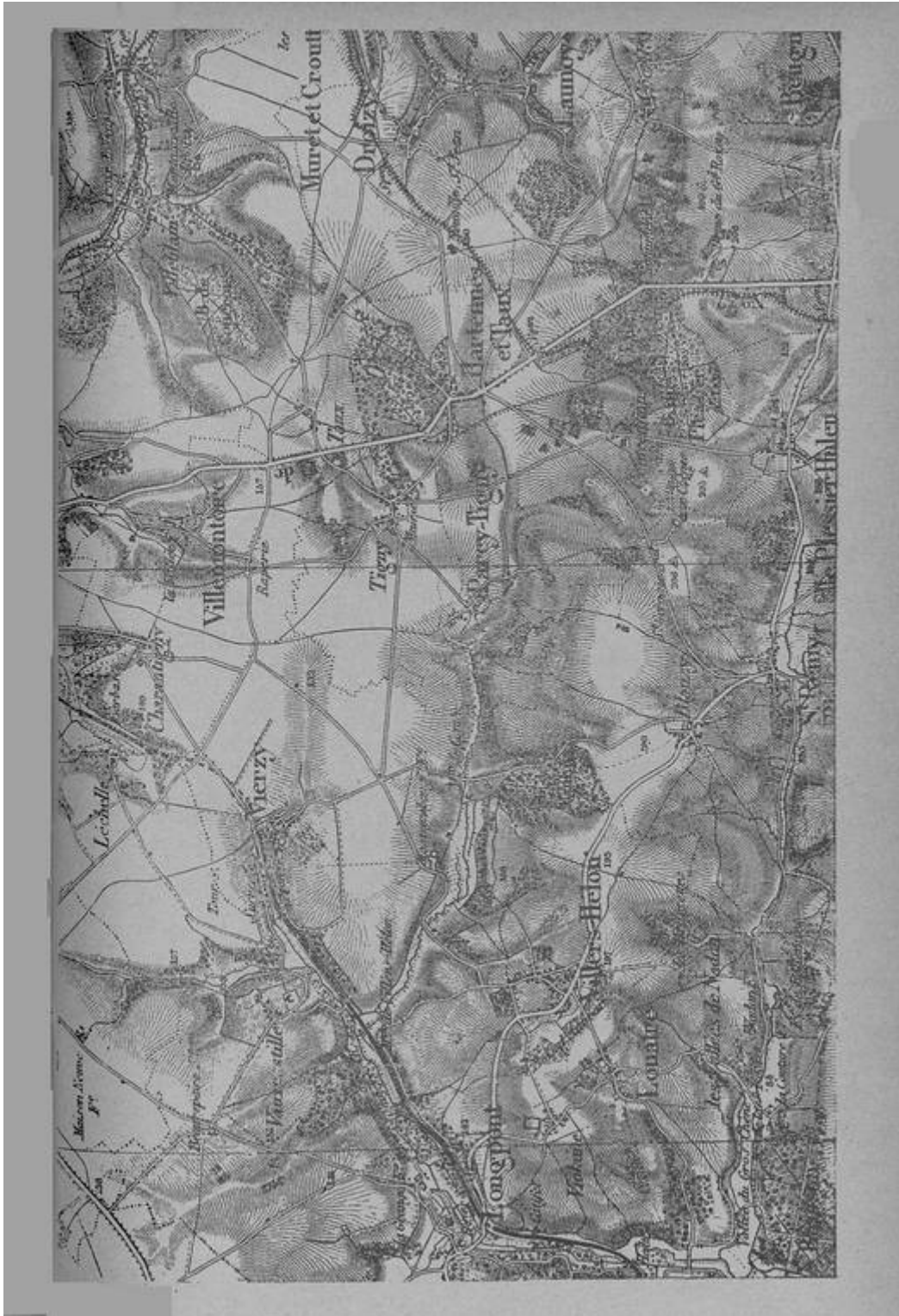
Un compte rendu du commandant **ROGER**, parvenu à 6 h.30, signale que ses compagnies de tête ont atteint, à 5 h.30, **la cote 160 (500 mètres nord de Tigny)** et que le bataillon **GERDE**, qui progresse difficilement sur un terrain découvert, balayé par les mitrailleuses ennemies, n'est encore qu'à 800 mètres de la route nationale.

Les vagues d'assaut des 1^{re} et 3^e compagnies se sont fondues avec la 9^e compagnie.

A 7 h.15, parvient un compte rendu du commandant **GERDE**.

Il est arrivé personnellement à 6 h.30 sur la route nationale, ayant auprès de lui une quarantaine d'hommes de la 10^e compagnie (lieutenant **BONNOUVRIER**). Mais, comme il n'est plus en liaison, à gauche, avec le 6^e tirailleurs, il a décidé de stopper en attendant qu'il ait rétabli sa liaison.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 7 h.35, un nouveau compte rendu du commandant **GERDE**, daté de 6 h.50, signale « que les éléments du 6^e tirailleurs, qui sont parvenus auprès de lui, se replient, et qu'il est obligé de prescrire à la compagnie **BONNOUVRIER** de se reporter en arrière.

» Des fantassins ennemis se montrent nombreux à l'est de la route nationale ; il a beaucoup de pertes dans son bataillon, et lui-même est légèrement blessé d'un éclat d'obus à la tête ».

Ce compte rendu est aussitôt transmis à l'infanterie divisionnaire, qui communique par retour du porteur que, à gauche, « les deux bataillons du 6^e tirailleurs sont arrêtés à 400 mètres à l'ouest de la cote 157, en liaison **sur la pente ouest du ravin de Villemontoire**, avec le 72^e régiment d'infanterie, et que **Villemontoire**, toujours occupé par les Allemands, est canonné par l'artillerie américaine ».

Des renseignements recueillis auprès de blessés qui passent font connaître que, sur une contre-offensive de l'ennemi, les troupes ont accusé un mouvement de repli, lequel, commencé vers les ailes, s'est généralisé sur tout le front de la division d'infanterie.

A 7 h.45, le lieutenant-colonel envoie aux trois commandants de bataillon l'ordre suivant :

Le barrage est demandé à l'est de, la grande route.

Le commandant **GERDE** s'efforcera de regrouper ses unités et de tenir la route nationale.

Le commandant **ROGER** lui prêtera appui en envoyant d'abord une compagnie.

Le commandant **MESNIL** dirigera une de ses compagnies pour renforcer le bataillon **ROGER**.

Mais un ordre du général commandant la division prescrit que :

Les troupes se maintiendront sur ce qui a été conquis jusqu'au moment où l'attaque de la 38^e division d'infanterie, à droite, se déclenche (H = 10 heures).

Le régiment de gauche de cette division marchera en liaison avec le 11^e tirailleurs.

A notre gauche, le 6^e tirailleurs s'efforcera de chasser les Allemands de **Villemontoire**, avec le 72^e régiment d'infanterie. L'artillerie va battre **le front et le bois d'Hartennes**.

Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire ajoute que, si le bataillon **GERDE** est trop éprouvé, le lieutenant-colonel commandant le 412^e pourra prévoir un passage de ligne.

En conséquence, l'ordre ci-après est donné à 8 h.30 aux trois commandants de bataillon :

Le bataillon **MESNIL** va faire un dépassement de ligne et se porter vers la route nationale, pour la tenir coûte que coûte.

Le lieutenant **RONNOUVRIER**, qui commande la fraction la plus avancée du bataillon **GERDE**, regroupera les éléments des 1^{er} et 3^e bataillons dépassés par le bataillon **MESNIL**, et les reconstituera en réserve de l'infanterie divisionnaire, sur les emplacements quittés par le bataillon **MESNIL**.

Une batterie de 15 chars d'assaut est mise à la disposition du bataillon **MESNIL**.

La rédaction de cet ordre avait été précédée d'une conversation téléphonique avec le colonel commandant l'infanterie divisionnaire, au cours de laquelle le lieutenant-colonel exposa la situation du bataillon **GERDE**, qui avait subi des pertes extrêmement sévères, et qui ne comportait plus que deux officiers. Dans ces conditions, la relève de ce bataillon était de toute opportunité.

A 8 h.45, un renseignement émanant d'un commandant de compagnie de chars d'assaut fait connaître que la contre-attaque ennemie a été arrêtée par des éléments du 412^e et des chars d'assaut.

Sur communication de ce renseignement, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire téléphone qu' « il ne faut pas engager à fond le bataillon **MESNIL**, qui doit avancer avec prudence et s'assurer que les 6^e et 11^e tirailleurs progressent. Si ce bataillon se heurte à des forces allemandes importantes, il devra stopper sur place ».

Il ajoute « que les groupements que va reconstituer le 412^e sont les seules troupes disponibles de la division, que le 412^e va vivre une heure angoissante, mais il espère qu'il en sera délivré par l'action qui va se dérouler à droite ».

A 9 h.30, parvenait un compte rendu de la situation du bataillon **ROGER**, vers 8 h.30.

La contre-attaque ennemie était arrivée **jusqu'au bois de Tigny**, sur le front du 11^e tirailleurs, et il avait dû faire replier ses éléments **sur la cote 160**, qu'il s'efforçait de tenir. Il demandait des munitions, confirmait les pertes du bataillon **GERDE** (le commandant **GERDE** et le capitaine adjudant-major **de MALHERBE** se trouvaient au nombre des tués), signalait que celles de son bataillon étaient importantes, et demandait à être renforcé, car il craignait d'être tourné par les ailes. Le mouvement du bataillon **MESNIL**, dont les 6^e et 7^e compagnies continuaient à progresser à l'est, vers la route nationale, répondait aux demandes du commandant **ROGER**.

Dans le même moment, les unités du bataillon **GERDE**, reconstituées par le lieutenant **BONNOUVRIER**, commençaient à se regrouper. Enfin, des dispositions étaient prises pour le ravitaillement en munitions du bataillon **ROGER**.

A 10 h.30, nouveau compte rendu du commandant **MESNIL** :

Les 6^e et 7^e compagnies, en première ligne, ont été très éprouvées par des mitrailleuses et de nombreux obus de tous calibres. Les deux commandants de compagnie sont hors de combat (capitaine **BRUN**, 7^e compagnie, tué ; capitaine **DELMOTTE**, 6^e compagnie, blessé).

Seule, la 5^e compagnie a encore un effectif appréciable. Aussi, recevant l'ordre de ne pas s'engager à fond, il conserve cette compagnie en réserve derrière les 6^e et 7^e, établies **sur le front Raperie - Tigny**.

Du village de **Tigny**, que l'ennemi occupe, des mitrailleuses prennent de flanc ses éléments de droite, pendant que d'autres feux de mitrailleuses, partant de la route nationale, le battent de front.

A 11 h.15, le capitaine **BENAZET**, de la 38^e division d'infanterie, se présente au poste de commandement du lieutenant-colonel, dans un but de liaison, et indique que la 38^e division, qui avait mission de s'emparer du **bois d'Hartennes**, n'a pu réussir.

Au cours de l'après-midi, la situation ne s'améliore guère. Les bataillons **ROGER** et **MESNIL**, engagés sur le plateau et soumis à des feux extrêmement meurtriers, ne peuvent progresser.

Le lieutenant-colonel demande l'intervention de l'artillerie pour neutraliser ou détruire les mitrailleuses ennemies qui ont été repérées **dans le bois immédiatement à l'est de Tigny**, celui **au nord d'Hartennes**, ainsi que **dans le village de Taux**.

A 14 h.10, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire communique que plusieurs nouvelles divisions ennemies avaient été amenées devant notre front, ce qui explique la résistance et les contre-attaques des Allemands ; mais leurs prisonniers sont unanimes à déclarer que l'ordre général de retraite leur a été donné.

En conséquence, faire tous efforts pour ravitailler les hommes en vivres et en munitions, et garder le contact.

Dans la soirée, sur un compte rendu du commandant **MESNIL**, signalant que des fractions du 11^e tirailleurs sont intercalées entre ses unités, et une demande du lieutenant-colonel commandant le 11^e tirailleurs, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire prescrit au 412^e de mettre une fraction

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

de liaison à la disposition du 11^e tirailleurs, dont les éléments sont quelque peu désagrégés. Il prescrit, en outre, que le bataillon **ROGER** devra être prêt à exécuter des contre-attaques tant pour le 11^e tirailleurs que pour le 412^e.

A 23 heures, en exécution de l'ordre d'opérations reçu à 22 h.25, le lieutenant-colonel donne les ordres suivants :

Mission de la division : tenir solidement les positions occupées actuellement, et conserver le contact étroit avec l'ennemi.

Les régiments doivent rester accolés, et se couvrir par quelques éléments avancés.

Le bataillon **MESNIL** poussera des groupes de couverture en avant de son front et enverra des patrouilles pour maintenir étroitement le contact de l'ennemi.

Il organisera le terrain et établira des réseaux pour cloisonner les groupes de combat.

Le bataillon **ROGER** reconstituera ses unités et celles du bataillon **GERDE**, qui resteront groupées sous le commandement du lieutenant **BONNOUVRIER**. Elles seront abritées dans les tranchées américaines, dont la réfection devra être complétée.

Le commandant **ROGER** étudiera les projets de contre-attaque que son bataillon pourrait avoir à exécuter pour le compte du 11^e tirailleurs ou du 412^e.

La nuit du 21 au 22 se passe sans incident. L'ennemi ne manifeste son activité que par des feux d'artillerie et des tirs d'obus à gaz.

JOURNÉE DU 22 JUILLET.

Pendant la journée du 22 juillet, les éléments du 412^e se maintiennent et s'organisent sur les positions occupées **en fin de journée du 21**, sous la protection de tirs d'interdiction et de harcèlement exécutés par notre artillerie.

Entre 17 heures et 19 heures, l'artillerie ennemie procède à des tirs très nourris d'obus toxiques et autres, qui semblent être une préparation d'attaque et prennent la forme d'un encagement se prolongeant **vers l'est, au delà de Vierzy**.

A 18 h.30, les chefs de corps sont appelés téléphoniquement au poste de commandement de la division d'infanterie à **Vierzy**. Le lieutenant-colonel **WILD**, du 6^e tirailleurs, qui a été tué dans le courant de l'après-midi, est remplacé par le chef de bataillon **ANTOINAT**.

Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire expose la situation et dicte l'ordre préparatoire pour l'opération du lendemain.

Aux termes de cet ordre, le 412^e doit attaquer **dans la direction de Taux**, ayant les deux bataillons qui lui restent accolés, et en liaison à gauche avec le 6^e tirailleurs.

Ces deux régiments se mettront en marche à l'heure H, en suivant le barrage roulant.

Le 11^e tirailleurs, à droite du 412^e, ne partira pas à l'heure H, mais seulement quand il aura constaté le repli de l'ennemi, **à l'est de Tigny**.

Trois sections de chars d'assaut Schneider sont mises à la disposition de chacun des bataillons de première ligne (dix chars par bataillon). La vitesse de marche est fixée à 100 mètres en trois minutes.

A 20 h.30, le lieutenant-colonel communique aux commandants **MESNIL** et **ROGER** et au lieutenant **BONNOUVRIER** les instructions reçues, et prescrit ce qui suit :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La zone attribuée au 412^e sera divisée en deux parties :

partie nord, bataillon **ROGER**, partie sud, bataillon **MESNIL**.

La fraction **BONNOUVRIER** restera en réserve à la disposition du lieutenant-colonel. Dans chaque bataillon, échelonnement en profondeur par compagnies successives.

Les mouvements préparatoires à exécuter pour réaliser ce dispositif devront être terminés pour 3 h.30. Dès l'arrivée sur le terrain, chaque élément devra immédiatement s'enterrer et assurer son flanquement avec les unités voisines.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel sera établi dans une tranchée, à creuser par les pionniers, **aux abords de la cote 132**.

A minuit, parvenait l'ordre de la division, **pour la journée du 23 juillet**.

Cet ordre modifiait certains points de détails indiqués par le colonel commandant l'infanterie divisionnaire. La mission du 11^e tirailleurs était de masquer le village de **Tigny** en maintenant une liaison solide, à droite, avec une division britannique, et de lier sa progression à celle du 412^e, de manière à déborder **par le nord le bois d'Hartennes**.

JOURNÉE DU 23 JUILLET.

L'heure H est fixée à 5 heures.

A 4 h.15, la préparation d'artillerie commence, et à 5 heures les vagues d'assaut se mettent en marche, précédées des chars.

Dès 6 heures, une vingtaine de prisonniers allemands capturés par le bataillon **ROGER** sont envoyés au poste de commandement du lieutenant-colonel. Ils appartiennent au 92^e régiment d'infanterie et, parmi eux, se trouve un feldwebel observateur d'artillerie.

A 7 h.20, parvient un compte rendu du commandant **ROGER**.

Le deuxième objectif (**chemin de Taux**) a été atteint à 6 h.30 par ses unités, mais un mouvement de repli accusé à sa gauche a découvert son flanc, et il a dû revenir à la route. **Le bois à l'est de Tigny** est bondé de mitrailleuses ennemies qui causent des pertes sensibles et entravent la progression. Il demande l'intervention de l'artillerie sur ce bois, des munitions et des renforts.

Le lieutenant-colonel donne ordre au lieutenant **BONNOUVRIER** de mettre sa troupe (une compagnie environ) à la disposition du commandant **ROGER**.

A 8 h.05, le commandant **MESNIL** rend compte que ses compagnies subissent de lourdes pertes du fait des mitrailleuses ennemies déjà signalées, et qui ne sont toujours pas réduites. Il ajoute que, **dans les boqueteaux à l'est de la cote 160**, ses compagnies sont plus ou moins mélangées, qu'il y a avec elles des tirailleurs du 11^e et que, dans ces conditions, on ne peut plus espérer que tenir, tant que les mitrailleuses allemandes n'auront pas été neutralisées par un bombardement intense et prolongé d'artillerie.

Cette situation est téléphonée au colonel commandant l'infanterie divisionnaire, qui communique qu'en effet, à gauche, le 6^e tirailleurs a dû se replier; qu'à droite, l'attaque anglaise n'a commencé qu'à 7 heures, et qu'il ne peut pas envoyer de renforts, n'ayant personne à sa disposition. Il ajoute que le général commandant la division ordonne de tenir **les mamelons à l'ouest de la route nationale** et prescrit d'utiliser comme réserve le personnel de liaison et les téléphonistes.

Vers 9 heures, les commandants des batteries de chars d'assaut (lieutenant **SOYARD** pour le bataillon **MESNIL** et lieutenant **GUILLAUME** pour le bataillon **ROGER**) se présentent au poste de commandement du lieutenant-colonel avec le commandant du groupement de chars.

Le lieutenant **SOYARD** rend compte que, dès le départ, **les boqueteaux au sud de la cote 160** ont été nettoyés par ses chars suivis des compagnies du bataillon **MESNIL**. Mais, après leur passage, les Allemands sont revenus dans les boqueteaux et ont pris de flanc, avec des mitrailleuses légères, les unités du 412^e, qui n'ont pu progresser. En outre, une contre-attaque ennemie, partant du **bois de Tigny**, avait rejeté les premières vagues du commandant **MESNIL** à 300 mètres de la route.

Un char a été laissé au commandant **MESNIL** pour garder son flanc droit.

Le lieutenant **GUILLAUME** dit qu'à gauche, l'attaque a très bien marché au début, et que **La Raperie** a été prise assez facilement par le bataillon **ROGER**. Les mitrailleuses ennemies, tirant du **ravin de Villemontoire**, ont pu être neutralisées. Mais l'attaque paraissait peu nourrie par le 6^e tirailleurs, qui n'avait que des effectifs très faibles.

Aussi, lorsque la contre-attaque allemande s'est produite, il y a eu, venant de la gauche, un fléchissement qui s'est propagé à droite, et les premières vagues du bataillon **ROGER**, qui avaient atteint la route nationale, ont dû refluer.

A ces comptes rendus, le commandant des groupements des chars ajoutait que plus de la moitié de son personnel et de ses chars étaient hors de combat, et que ses munitions étaient très réduites.

A 10 h.25, un compte rendu du commandant **ROGER** signale une amélioration dans la situation.

Ses éléments bordent la route nationale et s'organisent dans des excavations. **Le mamelon boisé, à l'est de la cote 160**, est tenu par deux sections de ses mitrailleuses, qui enfilent toute la grand route vers le sud.

Il a, **à La Raperie**, un groupe de combat en liaison avec le 6^e tirailleurs.

Des ennemis isolés refluent, **à l'est, dans la direction du bois de Corrois**, et le terrain entre ce bois et la route nationale paraît évacué.

Il résulte, de papiers trouvés sur les cadavres d'officiers ennemis (lieutenant de la Garde et du 79^e), que les Allemands avaient l'ordre de résister à tout prix.

Neuf nouveaux prisonniers, ainsi que des mitrailleuses légères, ont été capturés.

Le bataillon **ROGER** n'a plus que deux officiers valides.

A 11 heures, un compte rendu de cette situation est adressé au colonel commandant l'infanterie divisionnaire. Il lui est signalé que les chars d'assaut qui restaient utilisables ont dû quitter le champ de bataille, n'ayant plus de munitions, et que les effectifs, officiers et troupes, considérablement diminués par les pertes, sont exténués et incapables de progresser sans l'arrivée de troupes de renfort.

A 14 h.35, un nouveau compte rendu du commandant **ROGER** signale que ses éléments avancés occupent la route nationale, **depuis le carrefour (cote 157) au nord, jusqu'au carrefour de Taux**, et ont des patrouilles à l'est de la route. La liaison, à gauche, avec le 6^e tirailleurs, est assurée ; mais, à droite, des mitrailleuses ennemies tiennent toujours **le bois à l'est de Tigny** et tirent dans le dos de ses troupes. Il demande des outils et des renforts.

En conséquence, ordre est donné au lieutenant **BONNOUVRIER** de diriger deux sections de sa réserve sur le bataillon **ROGER**.

A 15 heures, le commandant **MESNIL** expose que ses unités tiennent toujours **le piton au nord de Tigny** et sont en liaison avec les fractions du commandant **ROGER**. Il ignore ce qui se passe du côté de **Tigny, bois d'Hartennes**.

Le lieutenant-colonel transmet au commandant **MESNIL** les renseignements qu'il possède, et ajoute que l'étude d'une manifestation d'artillerie, pour faire tomber les mitrailleuses de **la croupe boisée à l'est de la cote 160**, va être entreprise, de concert avec le lieutenant-colonel commandant le 11^e tirailleurs et un officier d'artillerie.

A 16 h.30, l'artillerie commence des tirs de réglage ; mais, à 17 h.30, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire annonce que la division va être relevée et qu'un personnel d'un bataillon du 54^e régiment d'infanterie va faire des reconnaissances pour la relève du 412^e.

A 18 h.45, parvient l'ordre de la division.

Les cadres du bataillon du 54^e, arrivés au poste de commandement du 412^e, sont conduits en reconnaissance sur les unités qu'ils doivent relever.

Après la relève, qui s'effectue entre 23 h.30 et 2 h.30, sans autre incident que quelques rafales d'obus toxiques, les unités du 412^e sont dirigées **sur Soucy (2 kilomètres nord-est de Vivières)**, où elles arrivent **dans la matinée du 24**, entre 7 heures et 10 heures.

Conclusions.

Si l'on étudie dans le détail les opérations menées par le 412^e **pendant les journées des 21, 22 et 23 juillet**, on se rend compte de la laborieuse et très difficile tâche qu'il a eu à accomplir.

Engagé, après un combat indécis, **le 21 juillet**, comme un coin, entre les 6^e et 11^e tirailleurs, avec ses trois bataillons en profondeur, sur un front de près de 1.000 mètres, il atteignit, dans le minimum de temps, les premiers objectifs qui lui étaient assignés, malgré des pertes extrêmement sévères qui coûtèrent au bataillon d'avant-garde (bataillon **GERDE**) son commandant et tous ses officiers, sauf deux, et malgré le retard de ses voisins de gauche et de droite.

Obligé par les fluctuations de la bataille à accuser un mouvement de repli, l'appoint d'une unité de renfort envoyée opportunément lui fit regagner le terrain perdu, sur lequel il s'organisa, en dépit d'un bombardement incessant.

Réduit à 697 combattants, reconstitués en deux bataillons encadrés au total par six officiers, dont les deux chefs de bataillon, il prit une part prépondérante à l'attaque du **23**, ayant le même front que **le 21**, et avec des compagnies commandées, à raison de quatre sur huit, par un sous-officier.

Cette fois encore, le 412^e atteignit, dans un élan magnifique, **la route nationale de Soissons à Château-Thierry** et captura des prisonniers, des mitrailleuses, un observateur d'artillerie et son matériel.

Toutefois, la droite n'ayant pas progressé, son flanc resta découvert et fut en butte à une contre-attaque et à des feux nourris de mitrailleuses qui lui causèrent de nouvelles et importantes pertes.

A sa gauche, quelques vigoureuses manifestations ennemies contraignirent un moment le bataillon **ROGER** à revenir à l'ouest de la route nationale, mais il se maintint énergiquement sur les pitons, et, après avoir interdit aux Allemands toute progression, il réoccupa la route, obligea l'ennemi à la retraite et envoya des patrouilles pour garder le contact.

Il convient de signaler qu'aux abords de la route nationale, il existait des sapes profondes de 7 ou 8 mètres, dans lesquelles les mitrailleuses ennemies avaient pu impunément s'établir sans craindre les coups de notre artillerie. La destruction de ces travaux, faits par notre génie et appartenant à l'organisation défensive du gouvernement militaire de **Paris**, n'avait pu être effectuée.

Aussi, quelles que soient les circonstances qui empêchèrent, dans la zone attribuée à la 58^e division, la réalisation complète du plan conçu par le commandement, il n'en est aucune qui puisse être imputable au 412^e.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le bilan des pertes fut particulièrement important, et les combats des **21 et 23 juillet sur le plateau de Vierzy** restent, pour le régiment, les plus meurtriers de toute la campagne.

Il s'élève à :

Officiers : tués, 8, dont le commandant **GERDE** ; blessés, 20.

Troupe : tués, 87 ; blessés, 593 ; disparus, 217.

Soit au total, 925.

Une grande quantité de disparus furent retrouvés, plusieurs semaines après la bataille, gisant sur le terrain. Mortellement atteints par les projectiles, ils étaient tombés dans les grands blés qui, au moment du combat, recouvraient le sol, et leurs corps avaient échappé aux recherches des brancardiers.

Le butin dénombré s'élevait à 62 prisonniers, une dizaine de mitrailleuses et le matériel d'un observatoire d'artillerie.

A la suite de ces opérations, le régiment fut à nouveau l'objet d'une proposition de citation collective à l'ordre de l'armée.

Mais elle resta stérile, et seules des propositions individuelles de récompenses furent accueillies et sanctionnées par des décorations et des citations.

C'est ainsi que, **le 24 juillet**, le général **PRIOU**, commandant la 58^e division, tint à venir remettre à **Soucy** les distinctions ci-après aux militaires du 412^e qui s'étaient le plus particulièrement distingués :

Croix de chevalier de la Légion d'honneur. — Sous-lieutenant **BOUISSONAS**, de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses.

Médailles militaires. — Adjudants **GAUFFRE**, de la 6^e compagnie, et **RIBARDIÈRE**, de la 2^e compagnie ; sergent **LAFFARGUE**, de la 2^e compagnie ; soldats **PRADEAU**, de la 3^e compagnie de mitrailleuses, et **SIROU**, du peloton de pionniers du corps.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



CHAPITRE XI.

Bataille de Picardie. — Attaques sur le Massif de l'Écouvillon, Thiescourt et Noyon. (17 août au 4 septembre 1918).

Cartes nécessaires : Laon, Soissons et Montdidier.

Le 25 juillet, le 412^e est transporté en camions-autos dans une zone de rafraîchissement, **au nord-ouest d'Estrées-Saint-Denis**, où il séjourne **jusqu'au 14 août**. Son stationnement est le suivant :

État-major et 3^e bataillon à **Cernoy** ;

1^{er} bataillon à **Cressonsacq** ;

2^e bataillon à **Grandvillers**.

Les bataillons sont reconstitués avec des contingents venus des dépôts et l'instruction est reprise.

La 58^e division étant appelée à prendre part, dans la III^e armée, à la bataille de **Picardie**, le régiment fait mouvement par voie de terre, **le 14 août** au soir, et vient, à l'aube du **15 août**, s'établir au bivouac **dans les bois aux environs de Mortemer (15 kilomètres sud-est de Montdidier)**.

Le 16 août, il se porte, toujours de nuit, **dans la région nord-ouest de Compiègne**, et stationne **le 17** à :

Braisne (état-major et une compagnie du 3^e bataillon) :

Ravenne (le reste du 3^e bataillon) ;

Villers-sur-Coudun (1^{er} bataillon) ;

Coudun (2^e bataillon).

Les mouvements sont contrariés par des manifestations fréquentes de l'aviation ennemie qui, à plusieurs reprises, bombarde la région occupée par les bivouacs.

Pour les opérations, la 58^e division est incorporée au groupement constitué sous les ordres du général **de RIOLS de FONCLARE**, commandant le 15^e corps d'armée.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les unités du régiment, extrêmement réduites à la suite des combats **des 21 au 23 juillet**, n'avaient pu être entièrement complétées. Il existait un déficit de 23 officiers, et l'effectif des compagnies, qui évoluait autour de 140, ne comportait qu'un seul officier, sauf trois qui en avaient deux.

Le 16 août, à 23 heures, parvenait l'ordre d'exécuter des reconnaissances **dans la région dite de « la petite Suisse » (entre l'Écouvillon et la ferme de la Carnoy)**, où le 412^e devait relever le 288^e pour former régiment de gauche de la 58^e division, qui avait mission de s'intercaler, avec deux régiments, entre la 123^e division d'infanterie à gauche, et la 67^e division d'infanterie à droite.

Le dispositif prévu pour le 412^e comportait en première ligne deux bataillons :

Bataillon **ROGER** à gauche, tenant **le massif de l'Écouvillon**, en liaison, à gauche, avec le 12^e régiment ;

Bataillon **MESNIL** à droite, tenant le front **entre l'Écouvillon et la ferme de La Carnoy**, en liaison, à droite, avec le 11^e tirailleurs.

Le 3^e bataillon, commandé provisoirement par le capitaine adjudant-major **FARGES**, était en réserve **dans les bois au sud de la ferme de la Cense**, où s'établissait le poste de commandement du lieutenant-colonel.

Les mouvements pour la réalisation de ce dispositif s'exécutèrent **dans la nuit du 17 au 18 août**, sans autre incident que huit pertes subies par le bataillon **ROGER**, pris sous un bombardement **dans la région de Samson**.

Il résultait des reconnaissances effectuées que les attaques auxquelles le régiment allait avoir à procéder ne pouvaient plus revêtir la forme de combats en terrain libre, comme pour celles précédemment exécutées **aux mois de juin et juillet**.

La zone attribuée au 412^e présentait une organisation défensive puissante, créée par nos troupes **en 1915** et jalonnée, à l'ouest, par le massif boisé de **l'Écouvillon**, formant saillant, et à l'est, par une étendue de terrains découverts, garnie de plusieurs rangées de réseaux de fils de fer en très bon état. A part quelques éboulements dans les tranchées, cette organisation n'avait subi que peu de modifications et offrait une capacité défensive appréciable.

Les positions que les Allemands occupaient en face avaient également été organisées par eux **en 1915**. Elles englobaient **les lisières ouest et sud des bois de Loermont et de la Cave**, et leur valeur, qui restait très sérieuse, était considérablement augmentée par de nombreuses mitrailleuses. Une attaque, prononcée par un bataillon du 288^e, **le 16**, avait éprouvé un échec. Dans ces conditions, il apparaissait que toute offensive à engager contre les positions allemandes devait être montée comme pour la guerre de tranchées, et précédée d'une forte préparation d'artillerie lourde, pour la destruction des réseaux et des ouvrages allemands. Ces considérations étaient signalées dans le rapport adressé par le chef de corps à l'issue de ses reconnaissances.

Le 18 août, à 15 h.30, parvenait l'ordre d'opérations pour la journée du lendemain.

Exposé des événements.

JOURNÉE DU 19 AOÛT.

A 5 heures, les bataillons se mettent en mouvement.

Le bataillon **MESNIL** a pour objectif **la corne sud du bois de la Cave**, et le bataillon **ROGER** **la lisière sud-ouest du même bois**.

Le bataillon 3/412^e, réserve de division d'infanterie, dont le capitaine **BOCKLER**, arrivé **le 18 au soir**, a pris le commandement, a pour mission d'occuper et de tenir **la position l'Écouvillon, ferme de La Carnoy**, dès que les bataillons **MESNIL** et **ROGER** l'auront quittée.

A 6 h.35, parvenait un premier compte rendu du commandant **ROGER**.

Au moment où son avant-garde (2^e compagnie, **BENEDETTI**) atteignait **les lisières du bois de la Cave**, les Allemands ont prononcé une contre-attaque, et un vif combat à la grenade s'est engagé. Deux sections de la 1^{re} compagnie ont été envoyées pour renforcer la 2^e. A gauche, la corne ouest de la clairière est fortement tenue. Les mitrailleuses ennemies balayent nos positions de départ et des minen légers arrosent les abords du bois. Leur emplacement paraît être **sur les pentes sud de Loermont**. Quelques Allemands, capturés par la 3^e compagnie, qui attaque à gauche de la 2^e, sont envoyés à l'arrière.

Dans le même moment, le commandant **MESNIL** signale que son avant-garde (6^e compagnie) s'est emparée du saillant, mais que les lisières du bois, à sa gauche, entre son bataillon et le bataillon **ROGER**, sont garnies de nombreuses mitrailleuses ennemies dont les feux ont empêché la progression de la 7^e compagnie, qui devait partir en deuxième vague derrière la 6^e.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Vers 8 h.30, un pionnier allemand du 28^e Ersatz, amené au poste de commandement du lieutenant-colonel, déclare que notre préparation d'artillerie n'a eu que très peu d'efficacité. Dès que nos éléments d'attaque se sont mis en mouvement, ils ont été pris sous les feux des mitrailleuses légères placées en avant des lisières du bois. Il confirme que l'emplacement des minen est **sur les pentes sud du massif de Loermont**. Le soldat de la 3^e compagnie qui accompagne le pionnier signale qu'il a vu des renforts allemands affluer par les boyaux venant de l'intérieur du bois.

Ces renseignements sont immédiatement transmis au colonel commandant l'infanterie divisionnaire. A 8 h.40, le commandant **ROGER** demande par T. P. S. le tir de barrage **sur les lisières sud de Loermont**, où une contre-attaque ennemie vient de se déclencher.

A 8 h.50, les ordres ci-après, reçus téléphoniquement du général commandant la division, sont transmis aux commandants de bataillon :

A gauche, la 123^e division d'infanterie a atteint **la tranchée de Parme (1.800 mètres nord de l'Écouvillon)**. Le général prescrit de s'efforcer de progresser en liaison à gauche avec le 12^e régiment d'infanterie. Le commandant **ROGER** fera rechercher aussi exactement que possible la situation de l'élément de droite de ce régiment.

Quelques instants après, vers 9 h.10, parvenait la note ci-après, adressée aux trois régiments par le colonel commandant l'infanterie divisionnaire :

En présence de la forte résistance de l'ennemi, le général prescrit d'agir avec sagesse, en continuant notre effort, de manière à limiter les pertes : un effort violent et brusque ne donnerait actuellement pas de résultat. L'attention est attirée sur la nécessité d'utiliser à fond l'action de l'artillerie ; nous sommes revenus ici à la guerre de tranchée, avec grenades et V.-B., d'où nécessité de destructions préparatoires par l'artillerie.

Or, à 8 h.50, la situation du bataillon **ROGER** était la suivante :

A sa droite, la compagnie **BENEDETTI**, tenant la carrière, continuait à combattre à la grenade. A sa gauche, la 3^e compagnie, après avoir progressé dans les organisations **à l'ouest du bois de la Cave**, avait dû se replier au sud de la clairière, complètement battue par les mitrailleuses. Le bataillon du 12^e régiment, opérant à sa gauche, a fait savoir qu'il n'avance que très péniblement, gêné qu'il est par toutes les mitrailleuses du **bois de la Cave**.

A 10 h.15, parvient un ordre de la division prescrivant que : après avoir pris connaissance de l'interrogatoire du prisonnier du 28^e Ersatz, capturé par le 412^e, le général confirme les ordres qu'il a précédemment donnés, à savoir : agir avec prudence et persévérance ; le but à atteindre est d'occuper, avant la nuit, la double ligne ennemie. Le prisonnier a avoué que l'éventualité du repli allemand était prévue.

A 11 h.30, le commandant **ROGER** expose à nouveau sa situation, et signale que la liaison à gauche avec le 12^e régiment est assurée intimement par la section de l'adjudant **PIGNOT**, de la 3^e compagnie, renforcée d'une section de mitrailleuses, et qu'une autre section va être dirigée pour la rejoindre. Il ne lui reste plus qu'une section de la 1^{re} compagnie comme réserve. La 2^e compagnie a subi de très fortes pertes (deux tiers de son effectif environ).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En transmettant ce compte rendu au colonel commandant l'infanterie divisionnaire, le lieutenant-colonel ajoute ce qui suit :

Je donne ordre au commandant **MESNIL** de faire avancer vers le nord des éléments de sa compagnie de soutien, pour dégager la compagnie **BENEDETTI**. Je demande à l'artillerie, des tirs de harcèlement **sur le massif de Loermont**, pour empêcher les Allemands de se replier vers le nord. Des tirs **sur les lisières ouest du bois de la Cave** sont impossibles, car nos éléments sont au contact avec l'ennemi. Enfin, je prescris au commandant **ROGER** de progresser par infiltration de l'ouest et de l'est et, d'utiliser **la bretelle de Loermont** pour prendre en arrière la résistance ennemie et la faire tomber.

Ces dispositions communiquées au général commandant la 58^e division, qui se trouvait à ce moment (14 h.15) au poste de commandement du lieutenant-colonel commandant le 412^e, avaient reçu son approbation complète.

Entre 15 heures et 17 h.30, le combat se poursuit, sur tout le front avec intensité.

A droite, le 3^e bataillon du 11^e tirailleurs, en liaison avec le bataillon **MESNIL**, n'a pu progresser. Fortement contre-attaqué **vers la ferme de La Carnoy**, il a subi des pertes importantes.

A gauche, le bataillon **ROGER** s'est maintenu sur ses positions.

Mais, par suite d'un mouvement divergent effectué par le 12^e régiment, un trou de 400 mètres environ existe entre la compagnie **PECQUE** (11^e du 412^e), établie à **l'Écouvillon**, et le bataillon de droite du 12^e régiment.

L'ennemi bombarde activement avec des toxiques.

Les efforts du commandant **MESNIL** pour dégager la compagnie **BENEDETTI** sont peu fructueux. Devant le saillant, le combat à la grenade n'a pas cessé, et la 7^e compagnie, chargée de l'opération, a éprouvé de fortes pertes. Le capitaine **MENOU**, commandant cette compagnie, est parmi les blessés. A gauche du saillant, il existe encore des mitrailleuses allemandes qui interdisent toute avance.

Enfin, vers 16 heures, le 11^e tirailleurs, qui occupe **les ouvrages immédiatement à l'est de La Carnoy**, est violemment contre-attaqué à la grenade et aux minen, et est contraint de se replier.

A 17 h.45, le lieutenant-colonel est convoqué au poste de commandement du colonel commandant l'infanterie divisionnaire, où le général commandant la 58^e division réunit les chefs de corps et les commandants de l'artillerie.

Au cours de cette réunion, et après exposé de la situation, le général prescrit de ne plus continuer l'attaque, qui sera reprise le lendemain, après une nouvelle préparation d'artillerie.

Afin d'effectuer cette préparation, les bataillons devront, dans la première partie de la nuit, reprendre leur base de départ du matin. Toutefois, le bataillon le plus éprouvé de chaque régiment pourra être remplacé par le bataillon de réserve.

En conséquence, le lieutenant-colonel donne, à 19 h.50, l'ordre d'opérations **pour la nuit du 19 au 20**.

Le bataillon **ROGER**, qui est le plus éprouvé, est relevé sur la base de départ de **l'Écouvillon** par le bataillon **BOCKLER**. Quant au bataillon **MESNIL**, il doit, non sans regret, abandonner les positions qu'il a conquises, et revenir en arrière pour s'établir à hauteur du 11^e tirailleurs.

Ces mouvements, qui s'exécutent sous des bombardements aux toxiques, sont achevés à 1 heure.

A la suite de la journée du **19 août**, l'effectif des combattants du régiment est réduit à 21 officiers et 979 hommes de troupe. La 2^e compagnie n'a plus que 39 hommes, et la 3^e 48.

Ces deux unités qui, au début, avaient réussi à pénétrer dans les ouvrages allemands, avaient été violemment contre-attaquées à la grenade, et un grand nombre de blessés étaient restés sur le terrain.

JOURNÉE DU 20 AOÛT.

Le 12^e régiment avait également reçu, **dans la soirée du 19**, l'ordre de reprendre, au cours de la nuit, ses positions de départ du matin.

La 123^e division s'était aussi heurtée, **le 19**, à une très forte résistance, principalement **sur les lisières ouest du bois de la Cave**, puissamment organisées, et n'avait pu atteindre que partiellement ses objectifs.

A 7 h.35, parvenait l'ordre de la 58^e division, confirmant l'ordre verbal donné par le général commandant la division **dans la soirée du 19**, avec l'ordre complémentaire ci-après du chef de corps. Il comportait, pour le régiment, les mesures d'exécution reproduites ci-après :

Le 412^e doit attaquer sur tout son front, avec deux bataillons accolés, à savoir :

A gauche (nord), bataillon **BOCKLER**, en liaison à gauche avec le 12^e régiment d'infanterie, liaison à assurer et à maintenir intime par la compagnie de gauche du bataillon **BOCKLER**.

A droite (sud), bataillon **MESNIL**, qui n'assurera la liaison avec le 11^e tirailleurs que par un petit élément. D'après l'ordre de la division d'infanterie, le 11^e tirailleurs ne quittera pas ses tranchées, mais agira sur les ouvrages ennemis qui lui font face, par une puissante démonstration de feux de toute nature.

Chacun des bataillons **BOCKLER** et **MESNIL** conservera une compagnie pour l'exploitation du succès, au delà du système des tranchées ennemies.

Le bataillon **ROGER** gagnera les bases de départ des bataillons **BOCKLER** et **MESNIL**, après le déclenchement de l'attaque.

Il devra tenir sur cette base le plus fortement possible avec ses mitrailleuses et ses fusils mitrailleurs, et principalement **le massif de l'Écouvillon**.

Idée de manœuvre. — Les mêmes que celles exposées dans l'ordre pour l'opération du **19**, sauf que le bataillon **BOCKLER** attaquera avec deux compagnies en première ligne, et le bataillon **MESNIL** par compagnies successives, en bondissant d'abord dans le saillant conquis la veille, et en s'élargissant vers le nord pour lier ses efforts avec le bataillon **BOCKLER**.

Heure d'attaque de l'infanterie : **le 20 août**, à 15 heures.

Cependant, les tirs de notre artillerie, qui avaient commencé dès le matin pour la préparation de l'attaque, donnaient lieu, à 11 h.50, à un compte rendu du commandant **MESNIL**, aussitôt transmis à l'artillerie, à savoir :

Les objectifs indiqués ne sont pas complètement battus, il y a lieu de rectifier le tir, d'après les coordonnées ci-après.

Il existe, à l'ouest de ces points et en avant de la lisière du bois, des réseaux de fil de fer intacts.

Il est nécessaire que l'artillerie lourde tire plus à l'ouest (100 mètres environ), pour bouleverser le système défensif ennemi.

A 13 h.55, le lieutenant-colonel reçoit téléphoniquement, à son poste de commandement avancé, le message suivant :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pour des raisons majeures, et par ordre de l'autorité supérieure, l'heure H est décalée de une heure, soit 16 heures au lieu de 15 heures.

Cette modification est immédiatement téléphonée aux bataillons **MESNIL** et **ROGER**, et envoyée par coureur au bataillon **BOCKLER**. La liaison téléphonique avec ce bataillon, plusieurs fois rompue par les projectiles ennemis au cours de la matinée, n'avait pu encore être rétablie.

A 16 heures, les bataillons **MESNIL** et **BOCKLER** se portent à l'attaque. Le bataillon **MESNIL** reprend d'un seul bond les positions qu'il occupait la veille, et sa compagnie d'avant-garde (6^e compagnie) atteint **la route de Ribécourt**.

A gauche de la 6^e compagnie, la 7^e lutte à la grenade pour occuper les lisières du bois, mais ne peut assurer la liaison avec la compagnie de droite du bataillon **BOCKLER**, car des mitrailleuses non détruites battent la clairière de leurs feux meurtriers .

A droite, la 5^e compagnie (capitaine **DUROT**) s'empare de la carrière, mais elle est très gênée par des tirs de mitrailleuses qui partent de **la lisière ouest du saillant du bois de La Carnoy**, attaqué la veille par le 11^e tirailleurs.

Un compte rendu du commandant **MESNIL** signale qu'il est indispensable que des tirs d'artillerie soient dirigés sur le saillant de ce bois, pour neutraliser les mitrailleuses, les feux du 11^e tirailleurs étant insuffisants pour remplir cette mission.

A 16 h.50, une communication téléphonique du lieutenant-colonel commandant le 11^e tirailleurs faisait connaître qu'à la droite, les troupes de la 67^e division d'infanterie venaient d'être rejetées dans leurs tranchées de départ avec de grosses pertes.

A gauche, **vers l'Écouvillon**, la 11^e compagnie, admirablement enlevée par le lieutenant **PECQUE**, atteint son premier objectif et pénètre même à l'intérieur du bois, capturant, avec des mitrailleuses, 5 officiers et 25 soldats de différents bataillons du 28^e Ersatz.

Mais la liaison, à gauche, avec le 12^e régiment, n'est plus assurée. Là aussi, et tout comme entre les bataillons **MESNIL** et **BOCKLER**, les mitrailleuses ennemies font des ravages.

La progression entre ces deux bataillons n'en continue pas moins énergiquement à coups de grenades et de V.-B., et, vers 10 h.30, parviennent des comptes rendus mentionnant que la 7^e compagnie est entrée **dans le bois de la Cave**, en s'emparant d'une douzaine de mitrailleuses.

À 19 h.45, le lieutenant-colonel rend compte au colonel commandant l'infanterie divisionnaire de la conversation ci-après, qu'il vient d'avoir par téléphone avec le lieutenant-colonel **GRASS**, commandant le 12^e régiment d'infanterie.

Le lieutenant-colonel **GRASS** demande au lieutenant-colonel **THIBAUT** « *s'il a des précisions sur la situation de son bataillon de gauche* ». Il ajoute que « *la droite du 12^e, très violemment contre-attaquée vers 19 heures, a dû se replier* », et qu' « *il craint une infiltration ennemie entre le 12^e et le 412^e* ».

Le lieutenant-colonel **THIBAUT** répond « *qu'il n'a pas de précisions sur la gauche du bataillon **BOCKLER**, mais que le commandant **MESNIL** lui a rendu compte qu'une contre-attaque ennemie s'était également déclenchée sur ce bataillon et qu'elle paraissait avoir été enrayée, car sa compagnie de gauche (7^e compagnie) s'était reportée en avant* ».

Le lieutenant-colonel **THIBAUT** demande au lieutenant-colonel **GRASS** « *de faire renforcer la, droite du 12^e pour étayer le 412^e, seul moyen d'empêcher l'infiltration ennemie entre les deux régiments* ».

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En réponse à cette communication, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire signale qu'à droite, le 11^e tirailleurs a essayé une opération **sur le saillant de La Carnoy** et que cette opération a échoué, ce saillant étant très fortement tenu par l'ennemi.

Il annonce l'envoi d'une note, qui parvient à 20 heures, dont copie ci-après :

Le général adresse toutes ses félicitations au 412^e et au lieutenant-colonel **THIBAUT**. Il prescrit de maintenir les gains obtenus, de s'organiser en assurant les liaisons, de continuer doucement la pression sur l'ennemi, d'être très vigilant, d'avoir constamment des patrouilles en éveil et de profiter de toute occasion pour continuer la progression avec la sagesse voulue ; mais, au cas où l'ennemi céderait, chacun doit se porter en avant, sans même s'inquiéter de ses voisins.

Le colonel **BRÉMOND** joint, de tout son cœur de soldat, ses félicitations personnelles à celles du général, pour le colonel **THIBAUT** et pour son vaillant régiment.

Cette élogieuse note est aussitôt communiquée aux trois commandants de bataillon.

A 20 h.50, parvient le compte rendu suivant, exposant la situation du bataillon **BOCKLER**, à 19 h.50 :

Vers 19 heures, l'ennemi a prononcé une violente contre-attaque sur le 12^e régiment d'infanterie, qui a dû refluer. La 11^e compagnie, prise sur son front et sur son flanc gauche, a été refoulée du **bois de la Cave sur la lisière est du bois de Thiescourt**. Elle est très fortement éprouvée; le lieutenant **PECQUE** est tué. Le sous-lieutenant **BODY**, blessé, est resté entre les lignes.

La 9^e compagnie, à droite, est immobilisée par les feux des mitrailleuses ennemies **aux abords de la route : l'Écouvillon, bois de la Cave**.

La 10^e compagnie, avec ses deux sections de mitrailleuses, tient **notre tranchée de départ de l'Écouvillon**.

Ce compte rendu est transmis au commandant de l'infanterie divisionnaire par l'officier de liaison.

Vers 22 heures, le capitaine **BOCKLER** rend compte que le lieutenant-colonel commandant le 12^e régiment lui a envoyé un officier pour lui confirmer que les éléments de droite du 12^e ont dû se replier, et que la liaison avec le 412^e n'existe plus.

Il ajoute que la 11^e compagnie n'a plus d'officiers, et que ce qui en reste (une trentaine d'hommes environ) a été incorporé à la 10^e compagnie.

A 22 heures, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire communique l'ordre pour la nuit, qui reproduit les prescriptions données par le général dans sa note de félicitations au 412^e, et signale qu'à gauche, la 123^e division a été assez malmenée, et qu'un bataillon du 6^e tirailleurs a été mis à sa disposition.

En transmettant cet ordre, le lieutenant-colonel prescrit au bataillon **ROGER** d'envoyer une demi-compagnie et une section de mitrailleuses au bataillon **BOCKLER** pour remplacer la 11^e compagnie et assurer à nouveau la liaison avec le 12^e, qui est réalisée vers 23 heures.

A 23 h.20, parvient l'ordre général d'opérations n° 424/5 de la 58^e division, **pour la journée du 21**.

Le paragraphe 1^{er} est un hommage rendu au 412^e; il est ainsi conçu :

Le 412^e a conquis les tranchées ennemies **sur les lisières ouest et sud du bois de la Cave**. Il a fait 30 prisonniers, dont 5 officiers, capturé 14 mitrailleuses.

Cet ordre prescrit qu'à la tombée de la nuit, l'infanterie s'organisera sur le terrain conquis en gardant le contact avec l'ennemi, et que, **le 21**, l'action devra reprendre en faisant pression constante sur

l'ennemi, de manière à conquérir méthodiquement le terrain.

La journée du 20 août avait réduit l'effectif combattant du 412^e à 18 officiers et 805 hommes de troupe.

JOURNÉE DU 21 AOÛT.

La nuit du 20 au 21 août est caractérisée par de violentes manifestations d'artillerie ennemie.

Entre 21 heures et 2 heures, des bombardements d'obus de tous calibres, avec profusion de toxiques, sont dirigés sur nos positions et sur les arrières.

A partir de 2 heures, ces tirs diminuent, et, vers 4 heures, le calme est complètement rétabli. Il se maintient pendant toute la matinée, sauf à 5 heures, où **la position de l'Écouvillon** est soumise à une canonnade intense, qui dure environ vingt minutes.

A 10 heures, le commandant **MESNIL** rend compte téléphoniquement que, étant donné l'accalmie constatée sur son front depuis 8 heures, et en raison du silence des mitrailleuses ennemies, la 6^e compagnie a envoyé des patrouilles qui ont rendu compte qu'il n'y avait plus d'Allemands jusqu'à la route.

Il a, en conséquence, prescrit à la 6^e compagnie de se porter en avant et de diriger une reconnaissance **vers la lisière sud-ouest du bois de la Cave**. Il a avisé le capitaine **BOCKLER** de cet événement en lui demandant d'envoyer des patrouilles dans le bois et d'appuyer son mouvement. Cette situation fait l'objet d'un compte rendu spécial au commandement et il est demandé à l'artillerie de suspendre les tirs **sur le Loermont**, car le 412^e se porte en avant.

Le 11^e tirailleurs est également prévenu, afin qu'il puisse lier le mouvement de son bataillon de gauche à celui du bataillon **MESNIL**.

A 11 h.30, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire téléphone qu'un renseignement de corps d'armée annonce qu'**au sud de l'Oise**, l'ennemi a évacué **la forêt d'Ourscamp et le bois de Carlepont**, et que les 38^e et 67^e divisions ont poussé des patrouilles de cavalerie en avant.

Le général commandant la 58^e division prescrit de reprendre le contact, d'envoyer de solides patrouilles et de se tenir prêt à suivre l'ennemi s'il décolle.

Le 412^e n'avait pas attendu cet ordre pour entamer la poursuite de l'ennemi !

A 11 h.45, le lieutenant-colonel porte son poste de commandement **dans la carrière de la route de Ribécourt**, et donne l'ordre au bataillon **ROGER** (en deuxième ligne) de rechercher la possibilité d'un cheminement soit **par l'Écouvillon**, soit **par le saillant du bois de la Cave**, pour suivre la progression des bataillons **MESNIL** et **BOCKLER** et se tenir prêt à diriger une avant-garde entre ces deux bataillons.

A 15 heures parvient un compte rendu du capitaine **BOCKLER**, signalant qu'au cours de la progression, le sous-lieutenant **BODY**, ainsi que d'autres blessés tombés la veille aux mains de l'ennemi et abandonnés sur le terrain par les Allemands, ont été retrouvés. Il ajoute qu'en raison de la chaleur torride qui sévit, et des nombreux obstacles, la marche ne se fait que lentement.

A 16 heures, le commandant **MESNIL** adresse un compte rendu analogue. Il signale que beaucoup d'hommes, intoxiqués par les gaz au cours de la nuit, sont obligés de s'arrêter.

A 17 heures, l'ordre ci-après, reçu de la division, est communiqué aux bataillons :

- a) L'axe de marche du 412^e épouse sensiblement **le ruisseau de Thiescourt**.
- b) Rechercher **les points de passage de La Divette**.
- c) Dès que possible, pousser des éléments au delà de cette rivière, et s'assurer des têtes de pont.
- d) Sauf ordres contraires, nous ne nous arrêtons pas.

Cet ordre est complété vers 20 heures par l'indication que le 6^e tirailleurs doit relever dans la nuit tous les éléments d'infanterie de la 123^e division. Par suite, ce régiment opérera à gauche du bataillon **BOCKLER**, en remplacement du 12^e régiment.

Le front d'attaque attribué au 412^e (1 kilomètre environ) comporte le dispositif ci-après :

En première ligne : deux bataillons échelonnés en profondeur, précédés chacun d'une avant-garde et détachant des flancs-gardes pour assurer les liaisons latérales ;

A droite : bataillon **MESNIL** (premier objectif : **Épinoy**) ;

A gauche : bataillon **BOCKLER** (premier objectif : **Évricourt**) ;

En deuxième ligne : bataillon **ROGER**, suivant dans le sillage du bataillon **BOCKLER** et prêt à intervenir pour appuyer ou renforcer l'un ou l'autre des deux bataillons.

Place du lieutenant-colonel : entre les bataillons **BOCKLER** et **ROGER**.

Malgré les fatigues endurées et le grand épuisement du personnel, la situation du 412^e, à 21 heures, est la suivante :

*Bataillon **BOCKLER***. — Ses éléments, qui ont été sérieusement bombardés pendant la traversée du **bois de la Réserve**, sont **au pied des pentes nord-est du Loermont**, avec patrouilles **vers la Divette**. Ses deux compagnies sont établies en grand'garde pour la nuit.

*Bataillon **MESNIL***. — Ses unités de tête arrivent **à Cconnectancourt**, aiguillées pour passer **la Divette sur le pont d'Épinoy**. Elles s'établissent en avant-postes de combat.

*Bataillon **ROGER***. — Derrière le bataillon **BOCKLER**, **sur les pentes du Loermont**.

JOURNÉE DU 22 AOÛT.

La nuit du 21 au 22 se passe sans incident.

Dès l'aube du 22, des patrouilles sont envoyées **vers la Divette**, et une reconnaissance est exécutée, au nord de cette rivière, par le capitaine **SOUSTRE**, adjoint au chef de corps, qui pousse **jusqu'à Évricourt**.

Il en résulte que l'ennemi est établi en force **sur le mamelon du bois de la Réserve**, et qu'il tient sous son feu **les points de passage d'Évricourt et d'Épinoy**, qui ne sont pas détruits, ainsi que leurs débouchés.

Ces renseignements sont communiqués verbalement, à 9 h.50, au colonel commandant l'infanterie divisionnaire qui donne l'ordre de franchir **la Divette** le plus tôt possible, en indiquant que l'axe de marche du 412^e est celui de la division et passe **par Évricourt, pentes sud du bois de la Réserve, Suzoy, sud de Vauchelles, scierie Châtelain, au nord de Noyon, Happlincourt**.

A 10 h.15, l'ordre qui précède est transmis aux commandants de bataillon, avec les prescriptions complémentaires suivantes :

Le bataillon **MESNIL** franchira **la Divette** en utilisant **le pont au nord de Cconnectancourt**, signalé en bon état, et en employant tous moyens de fortune qu'il pourra découvrir. Il marchera ensuite **sur Épinoy**.

Le bataillon **BOCKLER** agira de même vis-à-vis d'**Évricourt**, et occupera cette localité.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le bataillon **ROGER** suivra le bataillon **BOCKLER**.

Le lieutenant-colonel, se déplaçant sur l'axe de mouvement du régiment, marchera immédiatement en arrière du bataillon **BOCKLER**.

Exécution immédiate.

Les bataillons entament le mouvement à 10 h.25.

Vers 11 heures, dès que les éclaireurs arrivent **auprès de la Divette**, l'ennemi déclenche un violent tir de barrage de tous calibres au niveau des points de passage, et lance de nombreux obus toxiques. Des rafales de mitrailleuses, partant des vergers **au nord de la Divette**, accueillent nos éléments qui, néanmoins, franchissent la rivière en plusieurs points, sur des troncs d'arbres ou des passerelles improvisées.

A 13 heures, la situation est la suivante :

A droite (bataillon **MESNIL**). — La 5^e compagnie (avant-garde) a franchi **la Divette** à 11 h.15, malgré le barrage d'artillerie, et est au contact avec un nid de mitrailleuses ennemies, établi **au sud d'Épinoy**, qu'elle s'efforce de réduire. La 6^e compagnie, dans laquelle ont été incorporés les quelques hommes restant de la 7^e, est sur la voie ferrée.

A gauche (bataillon **BOCKLER**). — La 10^e compagnie (avant-garde) a été arrêtée, aussitôt **après le passage de la Divette**, par des tirs de mitrailleuses très nourris, provenant des pentes immédiatement **au nord d'Évricourt**.

La 9^e compagnie occupe des tranchées **au sud de la Divette**.

A gauche, le 6^e tirailleurs est également bloqué **à l'ouest d'Évricourt**.

En deuxième ligne, le bataillon **ROGER** atteint **le bois de l'Endormi**.

Cette situation ne se modifie pas beaucoup au cours de l'après-midi.

Toutefois, vers 14 heures, les Allemands cherchent à tourner, **dans Évricourt**, les éléments de la 10^e compagnie, mais ils sont rejetés à coups de fusils-mitrailleurs et se replient **dans la tranchée de Rome**, qui borde **les lisières au nord et à l'est d'Évricourt**.

A 14 h.45, le commandant **MESNIL** rend compte que la 5^e compagnie a atteint **la partie sud d'Épinoy**, et que la 6^e tient la voie ferrée avec des sections de mitrailleuses flanquant **à l'est l'Épinoy et le bois des Épinés**.

Les Allemands occupent, **à l'est et au nord d'Épinoy, les tranchées de Siam et de Rouen**, qui sont garnies de fil de fer.

A gauche du bataillon **BOCKLER**, le 6^e tirailleurs, qui a également franchi **la Divette**, est en liaison avec le 412^e, mais, à droite, cette liaison avec le 11^e tirailleurs n'existe pas et le commandant **MESNIL** rend compte, à 18 heures, qu'il n'a pu encore repérer l'emplacement de ce régiment.

Il ajoute que les mitrailleuses ennemies sont très vigilantes, qu'elles empêchent toute infiltration, mais que, malgré les lourdes pertes, le moral est excellent et que son 2^e bataillon ne lâchera certainement pas sa tête de pont. Il demande des grenades, des cartouches et des artifices.

Ce compte rendu est transmis au colonel commandant l'infanterie divisionnaire qui envoie à 19 h.45 l'ordre suivant :

Arrêter toute progression, s'établir sur les positions conquises en maintenant **les têtes de pont et avant-postes sur la Divette**. Les gros **à hauteur de Thiescourt - Canechancourt - La Bernardie** ; les réserves **à hauteur de Rue-Mélique, bois de Loermont et Orval**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 20 h.20, le commandant **MESNIL** rend compte que sa situation est inchangée, et qu'il n'a toujours pas de liaison, à droite, avec le 11^e tirailleurs, ce qui l'oblige à conserver, **sur la rive sud de la Divette**, une fraction de la 6^e compagnie, qui lui serait plus utile **au nord de cette rivière**. Les Allemands, après un violent tir d'artillerie, ont essayé sans succès, vers 19 heures, de sortir de leurs tranchées. Depuis, ils envoient quelques minen qui n'ont que peu d'effets.

Étant donnée la situation du bataillon **MESNIL**, complètement découvert sur son flanc droit, le lieutenant-colonel donne ordre au bataillon **ROGER** de diriger une compagnie sur le bataillon **MESNIL**.

En exécution de cet ordre, le commandant **ROGER** envoie la 1^{re} compagnie et une section de mitrailleuses à la disposition du bataillon **MESNIL**, et pousse sa 3^e compagnie et le reste de sa compagnie de mitrailleuses **dans une tranchée à l'ouest de Cannectancourt**.

A 21 h.50, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire fait connaître qu'il résulte de déclarations faites par des prisonniers allemands capturés à droite par le 283^e, que l'ennemi a ordre de tenir le plus longtemps possible **les passages de la Divette**, puis de se replier **sur la ligne principale de résistance**, constituée par **les tranchées du bois de la Réserve, de Larbroye et de Mont-Renaud**, qui doivent être défendus à outrance.

Il ajoute que les patrouilles doivent être vigilantes, en particulier au petit jour, et, sans montrer d'agressivité, garder le contact pour être prêtes à suivre l'ennemi dans le cas où il décollerait.

A 23 h.45, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire envoie au lieutenant-colonel une note du lieutenant-colonel commandant le 11^e tirailleurs, indiquant que la progression de ce régiment a été retardée par des feux ennemis d'une extrême violence, qui ont empêché les tirailleurs de sortir de leurs tranchées. Il donne des ordres pour qu'une compagnie parte à 3 heures dans le but de se trouver à 4 heures **au carrefour sud d'Épinoy**, afin de prolonger la 5^e compagnie du 412^e, et qu'une autre compagnie essaie, à 4 heures, de passer **la Divette, sur le pont à l'ouest du bois des Églantiers**, de manière à sauter, si possible, dans la tranchée allemande.

Ces renseignements sont transmis au commandant **MESNIL**.

Les pertes, **pendant la journée du 22**, se chiffrent à 14 hommes hors de combat ; mais, la veille, presque tout l'effectif de la 7^e compagnie avait dû être évacué pour intoxication par gaz.

JOURNÉE DU 23 AOÛT.

A 3 h.45, une vive action est entendue **vers Épinoy** ; l'ennemi a prononcé une forte contre-attaque **au nord et à l'est du village**, sur les positions tenues par la 5^e compagnie, et quelques groupes d'Allemands ont pu arriver jusqu'à nos tranchées, où se livre un violent combat à la grenade.

Le tir de barrage de notre artillerie a été demandé, mais, en raison du brouillard, les fusées n'ont pas dû être aperçues.

Le commandant **MESNIL** a envoyé en renfort à la 5^e compagnie le groupe de pionniers du 2^e bataillon, avec son personnel de liaison, et a gardé à sa disposition, dans le but de parer à tout événement, la 1^{re} compagnie du 11^e tirailleurs, qui vient d'arriver.

Cependant, la 5^e compagnie, très énergiquement commandée par le capitaine **DUROT**, parvient, avec ses seuls moyens, à repousser l'attaque ennemie et à maintenir la situation.

Cette action lui coûte 1 sergent, 2 caporaux et 7 soldats hors de combat.

Vers 8 h.25, l'ennemi fait une nouvelle tentative de contre-attaque **à l'est d'Épinoy**, sur le front où le 11^e tirailleurs est arrivé dans la matinée.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
 CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
 Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Entre 9 heures et midi, il bombarde violemment **la vallée de la Divette et le village d'Évricourt**.
 A 15 h.45, parvient un ordre de la division, aux termes duquel, dans chaque zone d'action des régiments, un seul bataillon sera maintenu aux avant-postes ; les deux autres, accolés, tiendront la position principale de résistance avec deux tiers de l'effectif dans chaque bataillon.

Conduite à tenir : maintenir **les têtes de pont sur la Divette**, s'organiser et s'installer dans sa zone d'action en utilisant, dans la mesure du possible, les anciennes tranchées.

En conséquence, le lieutenant-colonel donne les ordres suivants :

La zone de couverture de la division d'infanterie étant constituée par **les têtes de pont établies sur la Divette, la tête de pont d'Évricourt**, située dans la zone attribuée au 412^e, sera tenue par le bataillon **BOCKLER**, qui relèvera les éléments du 6^e tirailleurs **dans les tranchées au nord et à l'ouest d'Évricourt**, et se maintiendra en liaison à gauche avec ce régiment et à droite avec le 11^e tirailleurs, qui doit relever le bataillon **MESNIL sur la tête de pont d'Épinoy**.

Le bataillon **BOCKLER**, réduit à deux compagnies, maintiendra **sur la position au nord et à l'ouest d'Évricourt**, la compagnie **BONNOUVRIER**, avec deux sections de mitrailleuses. La compagnie **PIGNARD**, placée en deuxième ligne, tiendra **les tranchées au sud de la Divette**.

Le bataillon **MESNIL**, après avoir été relevé, **à Épinoy**, viendra occuper la partie droite de la zone attribuée au régiment comme position principale de résistance.

Le bataillon **ROGER** occupera la partie gauche.

Mission des bataillons. — *Pour le bataillon d'avant-garde* (bataillon **BOCKLER**). — Maintenir un contact absolu avec l'ennemi par des patrouilles vigilantes, et se tenir prêt à le poursuivre s'il décolle.

Pour les bataillons de deuxième ligne. — S'organiser et s'établir dans la zone d'action en utilisant, autant que possible, les anciennes tranchées.

Les mouvements prévus par cet ordre devront être terminés **le 24 août** au point du jour.

Conformément à un ordre reçu, l'état des effectifs restant au régiment, ainsi que du nombre de mitrailleuses servies, est adressé à 20 h.30.

Il se décompose ainsi qu'il suit :

	Effectif combattant.	
	officiers.	hommes.
1 ^{er} bataillon (3 compagnies conservées)	7	217
2 ^e bataillon (2 compagnies conservées)	5	132
3 ^e bataillon (2 compagnies conservées)	6	314
	18	663
Nombre de mitrailleuses servies :		
1 ^{er} bataillon		8
2 ^e bataillon	6	
3 ^e bataillon	6	

JOURNÉE DU 24 AOÛT.

Pendant la nuit, les mouvements prévus s'effectuent sans incidents.

Dès le point du jour, le lieutenant-colonel se transporte à **Évricourt**.

Il reçoit, à son arrivée, un compte rendu du capitaine **BONNOUVRIER**, signalant qu'une patrouille, envoyée à 3 h.30 **dans la direction de la route Évricourt - Larbroye et vers le bois Éphémère**, a été reçue à coup de mitrailleuses semblant partir de la lisière du bois. La patrouille n'a pas eu de pertes.

En transmettant ce compte rendu à l'infanterie divisionnaire, il ajoute :

Je suis à **Évricourt** ; j'ai l'impression que l'ennemi n'a pas de gros effectifs en face de nous. Je donne ordre à la compagnie **BONNOUVRIER** de lancer à nouveau des patrouilles **dans la direction de Suzoy**. Aucune manifestation ennemie ne se produit en ce moment. Je me tiens, jusqu'à nouvel avis, à **Évricourt** (mairie), prêt à donner aux bataillons l'ordre de poursuivre. Mais j'estime que, pour vaincre les résistances, le mouvement en avant doit être coordonné avec les éléments de droite et de gauche.

Ce compte rendu donne lieu, à 8 h.20, à la réponse ci-après du colonel commandant l'infanterie divisionnaire :

Il est bien entendu que, si vous rencontrez une résistance, il n'y a pas lieu de se mettre en marche, avant qu'un ordre général soit donné par la division ; il n'y a qu'au cas où il n'y aurait pas de résistance qu'il faudrait en profiter pour avancer.

Entre 8 h.55 et 11 heures, l'ennemi bombarde violemment **Évricourt** et les arrières.

A 12 h.35, l'ordre ci-après est donné aux bataillons, en exécution d'un ordre reçu de l'infanterie divisionnaire :

Les divisions voisines n'ont pas bougé. Jusqu'à nouvel ordre, on se bornera, par suite, à améliorer notre tête de pont, à savoir : pour le 412^e, **tranchée de Rome, jusqu'à la rencontre, vers l'est, de la route d'Épinoy**, point de jonction avec la zone attribuée au 11^e tirailleurs.

On continuera à garder étroitement le contact de l'ennemi par des patrouilles constantes, notamment **dans les directions Marquécy, bois Éphémère, bois de l'Écaillé**.

Le bataillon **BOCKLER**, à la suite des tentatives effectuées ce matin, qui ont amené la compagnie **BONNOUVRIER** entière **dans le système de tranchées au nord d'Évricourt**, y maintiendra cette compagnie.

La compagnie **PIGNARD** (9^e compagnie), gardera deux sections dans **les tranchées au sud de la Divette**.

Les bataillons **MESNIL** et **ROGER** resteront dans leurs emplacements actuels, prêts à rompre au premier signal.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel reste à **Évricourt** jusqu'à nouvel avis.

A partir de 12 heures, l'ennemi déclenche à nouveau **sur la région d'Évricourt** et sur le village même un violent bombardement d'obus de 105 et 150, qui se prolonge jusque vers 14 heures.

Dans la soirée, le lieutenant-colonel rejoint son poste de commandement **au bois de l'Endormi**, et donne aux bataillons, à 21 heures, un ordre modifiant la ligne de résistance dans la zone du 412^e. Les bataillons **MESNIL** et **ROGER** doivent exécuter, au cours de la nuit, les mouvements qui en découlent.

JOURNÉE DU 25 AOÛT.

La matinée se passe dans une atmosphère d'accalmie relative.

Vers 14 heures, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire communique que l'armée **MANGIN** a attaqué, le matin, avec de puissants moyens et qu'un nouveau repli de l'ennemi doit être envisagé.

Par suite, le service des patrouilles devra être très actif, malgré les difficultés, et on devra être prêt à se mettre immédiatement en mouvement. Il y aura lieu, dans chaque corps, d'organiser des passerelles **sur la Divette**, avec poteaux indicateurs et pistes à travers le marais, pour que le franchissement puisse s'effectuer rapidement.

En conséquence, ordre est donné aux bataillons **ROGER** et **MESNIL**, qui occupent la deuxième ligne, de rechercher des matériaux et de créer, chacun dans leur zone, les organisations prescrites. Des équipes de pionniers du corps sont mises, dans ce but, à leur disposition.

A 21 h.25, le capitaine **BOCKLER** rend compte qu'à 19 heures les Allemands ont tenté un coup de main **sur les tranchées au nord-est d'Évricourt**, mais qu'ils n'ont pu réussir. Ils ont laissé sur le terrain trois cadavres et un blessé qui gémit dans les fils de fer et qu'on va essayer d'enlever. Cette opération est assez périlleuse, car des mitrailleuses balayent l'emplacement où gît ce blessé.

Sur la demande du général commandant la 58^e division, qui désire remettre le lendemain des récompenses au 412^e, à raison de :

Une croix de chevalier de la Légion d'honneur ;

Une médaille militaire ;

Deux croix de guerre avec palme ;

Et six croix de guerre de division,

des propositions sont transmises dans la soirée en faveur des militaires ci-après :

Pour la Légion d'honneur, capitaine **DUROT**, commandant la 5^e compagnie ;

Pour la médaille militaire, grenadier-voltigeur **DELCROIX**, de la 11^e compagnie ;

Pour citation à l'ordre de l'armée, lieutenant **MARANDIN**, 6^e compagnie ; sous-lieutenant **GUINGOUAIN**, 11^e compagnie.

JOURNÉE DU 26 AOÛT.

A 6 heures, il est fait envoi à l'infanterie divisionnaire :

1^o Du compte rendu du capitaine **BONNOUVRIER**, sur le coup de main tenté la veille au soir par l'ennemi.

Après trois tentatives infructueuses, le soldat **DABRIN**, de la 10^e compagnie, a réussi à ramener l'Allemand blessé resté dans nos fils de fer ;

2^o D'un compte rendu d'une patrouille qui avait pour mission de reconnaître et de fouiller **le bois d'Ébène**. Ce bois n'est pas occupé par l'ennemi, mais la patrouille a été prise à partie, **au nord d'Évricourt**, par une mitrailleuse située au pied d'un pommier **au nord de la route Marquécy - Épinoy**.

De ce côté, les positions ennemies n'ont subi aucune modification.

A 9 heures, le général commandant la division procède, au poste de commandement du lieutenant-colonel, à la remise des récompenses aux militaires proposés la veille.

A 21 heures, la copie d'une instruction est transmise aux commandants de bataillon.

Aux termes de cette instruction, la division est momentanément stabilisée, mais on doit se tenir prêt à attaquer et à poursuivre.

A cet effet, des axes de marche sont donnés aux régiments. Celui du 412^e, qui reste celui de la division, passe **par le carrefour au nord d'Épinoy, le bois des Sapins**, deux points coordonnés du plan directeur **au nord de Larbroye, Maigrement, le quartier de cavalerie de Noyon et Happincourt.**

Cette instruction prescrit, en outre, d'organiser de fortes reconnaissances offensives, comprenant au moins une compagnie, avec préparation d'artillerie, afin d'obliger l'ennemi à dévoiler ses intentions. Le 412^e doit exécuter, **dans la nuit du 28 au 29, sur le bois Éphémère et la tranchée au sud du bois de la Réserve**, une de ces reconnaissances. La 9^e compagnie est désignée pour effectuer l'opération qui comporte :

1^o Des tirs de harcèlement sur des objectifs déterminés, à exécuter sans qu'une modification apparente dans le régime du tir puisse être appréciée par l'ennemi et lui donner l'éveil ;

2^o Un tir d'encagement, maintenu pendant toute la durée de l'opération pour le stabiliser et l'empêcher de refluer vers l'arrière ;

3^o Des tirs de ratissage, en commençant vers les positions ennemies les plus avancées, et en continuant vers le nord-est.

A 21 h.55, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire fait communiquer que l'armée qui est à notre gauche a attaqué au cours de l'après-midi, avec un plein succès, s'emparant de **Fresnoy-lès-Roye** et de **Saint-Mard**, faisant plus d'un millier de prisonniers. Ces prisonniers déclarent que l'ordre est donné d'effectuer un repli de 7 ou 8 kilomètres **dans la nuit du 26 au 27 août.**

JOURNÉE DU 27 AOÛT.

La nuit du 26 au 27 et la journée du 27 ne sont marquées par aucun incident.

A 18 h.50, parvient l'ordre d'opérations **pour la journée**

du 28, précisant les objectifs de la reconnaissance à effectuer par le 412^e, à savoir : **bois Éphémère et tranchée au sud du bois de la Réserve.**

A droite et à gauche, les 11^e et 6^e tirailleurs doivent exécuter des reconnaissances analogues.

L'heure H est fixée à 5 heures.

En communiquant cet ordre, le lieutenant-colonel prescrit au bataillon **ROGER** de désigner une compagnie pour remplacer la compagnie **PIGNARD**, chargée de l'exécution, dans sa mission de soutien de **la tête de pont d'Évricourt.**

La compagnie **BONNOUVRIER** continuera à occuper **les tranchées au nord et à l'est d'Évricourt**, prête à protéger les groupes d'opération de la compagnie **PIGNARD** et à entamer la poursuite de l'ennemi.

JOURNÉE DU 28 AOÛT.

A 5 heures, les reconnaissances se mettent en mouvement.

La compagnie **PIGNARD** s'empare du **carrefour au nord d'Épinoy**, mais est arrêtée momentanément devant **le bois Éphémère**, tenu par des mitrailleuses qu'il faut réduire.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 7 h.40, au moment où le lieutenant-colonel arrive à **Évricourt**, il reçoit le renseignement que la compagnie **PIGNARD** a atteint et dépassé son deuxième objectif, faisant six prisonniers, et que le bataillon **BOCKLER** est en marche **sur Suzoy**.

Au reçu de ce renseignement, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire prescrit de reprendre la progression par régiments accolés, les bataillons échelonnés en profondeur, et fait connaître que l'artillerie a reçu l'ordre de reporter ses tirs **au nord du bois de la Réserve** et de porter en avant une batterie par groupe.

A 8 h.50, l'exposé ci-après de la situation du 412^e est transmis :

Le bataillon **BOCKLER** (avant-garde) atteint **l'ancien moulin de Suzoy**. La progression **à travers le bois de la Réserve** a été très pénible.

Le bataillon **BOCKLER** va se replacer sur l'axe de marche du régiment, dont il s'est un peu écarté. Liaison intime, à droite, avec le 11^e tirailleurs. Les bataillons **JOANA** (le capitaine **JOANA** avait remplacé dans le commandement du 1^{er} bataillon le commandant **ROGER**, parti en permission) et **MESNIL** suivent le bataillon **BOCKLER**, dans l'ordre : bataillon **JOANA**, bataillon **MESNIL**.

La route Évricourt - moulin de Suzoy a été défoncée en plusieurs endroits avec explosifs, et spécialement dans les parties encaissées, qui rendent impossible le passage des échelons de mitrailleuses et des trains de combat. Il est indispensable que le génie procède d'extrême urgence à la réfection de cette route.

La liaison à gauche avec le 6^e tirailleurs est intermittente ; elle va être immédiatement recherchée.

Un prisonnier alsacien-Lorrain, du nom de **MATHIS**, du 28^e Ersatz, est envoyé. Il a déclaré que son régiment avait reçu l'ordre hier, à 22 h. 30, de se replier à 8 kilomètres environ **dans la direction Bussy-Crisolles**.

A 9 h.25, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire communique que l'ordre du général commandant le 15^e corps d'armée est de foncer en avant pour occuper **la ligne des crêtes nord de Porquericourt et la hauteur entre Suzoy et Larbroye**, qui devront être tenues solidement, pendant que les avant-gardes seront poussées **sur le canal du Nord**, pour reconnaître l'ennemi sur cette ligne.

Le bataillon **BOCKLER**, continuant sa progression, a dépassé **Suzoy** ; il se trouve à nouveau, vers 11 h.20, aux prises avec l'ennemi qui fait tête **au bois des Sorciers sur les hauteurs entre Suzoy et Larbroye**, et le rejette vers l'est. Il envoie des pointes **vers Vauchelles, la ferme de Maigremont** et surveille **la vallée de la Verse**, que les obus de 77 ennemis canonnent des hauteurs de **Tarlefesse**.

A 12 h.35, reçu ordre de l'infanterie divisionnaire, dont extraits :

L'ennemi est en force **sur le canal du Nord et la voie ferrée**. Le général prescrit de ne pas s'arrêter **sur la ligne Porquericourt - Larbroye**, et de marcher vers l'est, de façon à déborder **Noyon** par le nord. Vingt coups d'artillerie lourde vont être tirés **entre le faubourg d'Amiens et Genvry-Senicourt**.

Les compagnies du génie commencent la réfection de **la route de Noyon**.

La mission des divisions est de continuer énergiquement la poursuite, de façon à tourner **Noyon**, — 37^e division au sud, 58^e et 70^e divisions au nord. — Premiers objectifs à atteindre : **Morlaincourt, mont Saint-Siméon, Tarlefesse, Croix-des-Six-Voies**.

Entre 14 et 16 heures, l'artillerie ennemie se montre plus active.

Le bataillon **BOCKLER** atteint **Vauchelles et la ferme de Maigremont**, en liaison avec les 11^e et 6^e tirailleurs, et pousse des éléments avancés **vers la route Noyon - Amiens**.

Le bataillon **JOANA** est **dans le bois des Sorciers**, ayant à sa droite le bataillon **MESNIL**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 16 h.35, cette situation est communiquée à l'infanterie divisionnaire. Il est indiqué que la progression du régiment est rendue difficile **dans la plaine à l'est de Vauchelles**, en raison des tirs d'artillerie qui le battent, ainsi que **les débouchés du massif boisé Vauchelles - Larbroye**.

L'origine de ces tirs paraît être **dans la direction nord-est vers le bois d'Autrecourt**.

Des tirs de neutralisation sur ces batteries sont indispensables.

En outre, en vue de préparer et d'appuyer l'action du 412^e, des tirs doivent être exécutés sur les objectifs ci-après, dans la direction desquels des rafales de mitrailleuses ont été repérées :

Premier objectif : **partie nord d'Happlincourt**.

Deuxième objectif : **mont Saint-Siméon**.

A 18 h.30, reçu ordre de l'infanterie divisionnaire disposant que :

Une préparation d'artillerie extrêmement violente **sur le canal et ses abords** sera faite à la tombée de la nuit.

A 19 h.30, les régiments sauteront sur le canal et y établiront leur tête d'avant-garde.

Pour la nuit, les barrages d'artillerie seront établis **à 300 mètres à l'est du canal**.

Être très vigilant, garder le contact avec l'ennemi, et, s'il s'en va, le suivre sans attendre d'ordres en prévenant ses voisins.

Dans cette marche, les trois régiments s'efforceront de se couvrir mutuellement, la gauche en avant.

En conséquence, ordre est donné :

Au bataillon **BOCKLER**, de faire occuper **le canal** par les éléments d'avant-garde de ses deux compagnies accolées ;

Au bataillon **JOANA**, de pousser un élément de sa compagnie de tête dans le voisinage de la compagnie du bataillon **BOCKLER**, échelon débordant vers la gauche. Le bataillon **MESNIL** agira de même, échelon débordant vers la droite.

JOURNÉE DU 29 AOÛT.

D'après un message téléphoné à 2 heures par le colonel commandant l'infanterie divisionnaire, le mouvement en avant de la division doit reprendre à 5 h.30.

Les mouvements prévus **pour la nuit du 28 au 29** avaient pu être exécutés malgré l'activité de l'artillerie allemande, qui s'était particulièrement intensifiée depuis 2 heures **sur la zone Maigremont, Vauchelles, Porquericourt**.

Cependant, à droite, un élément du 2^e zouaves, qui avait pu pénétrer **dans le faubourg d'Amiens**, en avait été chassé à la grenade par les Allemands.

A 4 h.30, après réception de l'ordre d'opérations de la division, l'ordre suivant est donné :

Reprise du mouvement en avant à 5 h.30. Objectifs pour le 412^e : **mont Saint-Siméon et au nord**.

Le 412^e devra marcher un peu en avant du 11^e tirailleurs, qui se trouve du côté du pivot. Si les arrière-gardes ennemies cèdent, les suivre immédiatement sans perdre le contact, jusqu'à la limite d'action de la division. Quand la division atteindra son objectif, la poursuite sera menée par les deux divisions d'aile. La 58^e division, passant en réserve de corps d'armée, prendra un dispositif de rassemblement articulé à l'ouest de son objectif, dans des conditions qui seront indiquées ultérieurement.

Le groupe d'artillerie attribué au 412^e préparera et appuiera la progression du régiment dans sa zone d'action, et prendra successivement comme objectifs : **les organisations de la scierie Châtelain, du quartier de cavalerie, de Happlincourt et du mont Saint-Siméon**.

Le bataillon **BOCKLER** (avant-garde), ayant ses deux compagnies accolées, échelonnées en profondeur, poussera vigoureusement en avant à partir de 5 h.30. Dans chacune des compagnies **PIGNARD** et

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BONNOUVRIER, les sections subordonnées devront être en mesure d'appuyer immédiatement la progression.

Le bataillon **JOANA** suivra dans le sillage de la compagnie **BONNOUVIER**, prêt à s'engager.

A 7 h.50, la situation du régiment est la suivante :

Le bataillon **BOCKLER** atteint le front : **quartier de cavalerie - route de Paris**, et livre un combat à la grenade.

Le bataillon **JOANA** suit le bataillon **BOCKLER** et se trouve **à hauteur de la route Noyon - Amiens**, à l'est du fossé du grand marais. Des mitrailleuses ennemies, situées **sur le talus est du canal et dans les bois de la vallée de la Verse**, le prennent dans son flanc gauche. Au nord, le 6^e tirailleurs éprouve une grande résistance aux environs du pont détruit. Les mitrailleuses interdisent **la berge est du canal**.

Les Allemands déclenchent sur le bataillon **BOCKLER** un violent tir de barrage avec profusion d'obus toxiques.

La 9^e compagnie a capturé 10 prisonniers du 25^e chasseurs qui sont envoyés vers l'arrière.

Le marécage avoisinant la Verse étant infranchissable, les unités sont obligées de passer **par le nord du faubourg d'Amiens vers le quartier de cavalerie**.

A gauche, le 6^e tirailleurs recherche un passage dans la zone du 412^e.

L'intervention de l'artillerie lourde est nécessaire **sur le mont Saint-Siméon**.

A 10 h.15, après réception de plusieurs renseignements, un compte rendu est à nouveau transmis.

Notre progression a été arrêtée par l'artillerie ennemie qui canonne activement **la région à l'ouest de la route de Paris** et par de nombreuses mitrailleuses postées **sur les pentes ouest du mont Saint-Siméon, vers Happlincourt et au champ de manœuvres**.

Les unités du bataillon **BOCKLER** sont établies dans une tranchée et un chemin creux, **à l'est de la scierie Châtelain**, en liaison à droite avec le 2^e zouaves, dans lequel sont mélangés quelques tirailleurs du 11^e. La liaison du bataillon **BOCKLER** avec le 6^e tirailleurs à gauche n'existe plus.

Le bataillon **JOANA**, qui a franchi **la Verse à la scierie Châtelain**, est à droite du bataillon **BOCKLER**. Il a fait douze nouveaux prisonniers du 25^e chasseurs.

Étant donné cette situation, la progression ne peut être reprise sans une nouvelle et très intense préparation d'artillerie. Objectifs à battre : **la route nationale, Happlincourt, Tarlefesse, mont Saint-Siméon et pentes au nord**.

A 13 h.30, de son observatoire, le lieutenant-colonel voit distinctement une contre-attaque allemande (ligne de tirailleurs suivie de colonnes minces) descendre **les pentes à l'est de Tarlefesse** et aborder **le champ de manœuvres**, ainsi que **les petits bois de Kara et Kodak**. L'effectif est apprécié à un bataillon.

Cette contre-attaque signalée à l'artillerie est aussitôt prise sous un tir de barrage et sous nos feux de mitrailleuses ; elle ne peut déboucher. Toutefois, des groupes ennemis paraissent se maintenir dans les ouvrages et les vergers **à l'ouest du champ de manœuvres**. A 14 h.45, aucune attaque allemande ne s'étant produite, des tirs de harcèlement à cadence lente sont demandés en remplacement du barrage.

Ordres donnés, à 17 h.05, en exécution d'un ordre reçu à 16 h.25.

La division à notre gauche va s'efforcer de vaincre la résistance qu'elle a rencontrée **à Beaurains**, en s'infiltrant **en direction de Genvry - Sennicourt**.

Le 412^e reçoit l'ordre de faire appuyer vers la gauche son bataillon d'avant-garde, qui cherchera à prendre pied **à la cote 84 (route nationale)** et à s'y maintenir solidement en engageant au besoin tous ses éléments.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 6^e tirailleurs se conformera aux mouvements du 412^e et de la division de gauche, et s'efforcera de s'emparer du **champ de manœuvres**. Si l'ennemi résiste, le combat doit être engagé à fond.

Le 11^e tirailleurs conformera son mouvement à celui du 412^e pour couvrir sa droite.

Action de l'artillerie. — Le groupe d'artillerie à la disposition du 412^e appuiera l'attaque dans les conditions ci-après :

a) barrage roulant, commencera à H — 5, sur tout le front du 412^e, en partant d'une ligne jalonnée **à l'est de la route d'Amiens – Genvry**, par les points coordonnés (plan directeur). Ce barrage roulant se déplacera vers l'est à la cadence de 100 mètres en trois minutes, jusqu'à H + 25.

A H+25, il se stabilisera pendant quinze minutes (**environs de la cote 84**) et reprendra à H +40 son déplacement vers l'est à la cadence de 100 mètres en trois minutes, et se stabilisera à nouveau pendant quinze minutes, à partir de H+58, sur les objectifs définitifs.

A l'heure H, l'artillerie lourde ouvrira le feu sur les objectifs ci-après : **nord d'Happlincourt, moulin des Carrouvelets, Tarlefesse.**

A H +40, tirs **sur le mont Saint-Siméon et les lisières du bois au nord de ce mont jusqu'à l'est de Tarlefesse.**

Dès H + 15, elle exécutera des tirs de contre-batterie sur l'artillerie ennemie repérée.

Action de l'infanterie. — A l'heure H, le bataillon **BOCKLER** se mettra en mouvement derrière le barrage roulant pour s'emparer du **bois Kodak**. Objectif ultérieur : **cote 84**.

Son action sera prolongée à gauche par le bataillon **JOANA**, qui aura pour objectif **le bois Kébir**, liaison à gauche avec le 6^e tirailleurs. Le bataillon **MESNIL** appuiera à droite l'action du bataillon **BOCKLER sur le bois Kodak et sur la cote 84**.

Heure H : 18 h.15.

L'attaque s'exécuta dans les conditions prévues. Toutefois, soit pour insuffisance de projectiles, soit pour toute autre cause, la densité des tirs d'artillerie de préparation et d'accompagnement fut extrêmement minime et l'on n'eut, à aucun moment, l'impression qu'un barrage roulant s'effectuait. En outre, des renseignements erronés, communiqués à l'artillerie et signalant que la 37^e division avait atteint **Happlincourt et la région entre la route nationale et le moulin des Carrouvelets**, empêchèrent les feux sur cette zone dans laquelle l'artillerie ennemie, qui ne fut pas contre-battue, put tirer en toute sécurité. Ces incidents nuisirent au succès complet de l'opération.

Quoi qu'il en soit, les bataillons du 412^e, malgré la fatigue et la réduction toujours croissante des effectifs, accomplirent leur mission, et, vers 21 heures, le compte rendu ci-après était adressé :

Le bataillon **BOCKLER** a occupé **le bois Kodak** et dépassé **la lisière nord**. Il a été arrêté par des mitrailleuses en position **sur la route nationale n° 32**, et **vers le carrefour 84**. Il est en liaison à gauche avec le bataillon **JOANA**, dont la compagnie **BENEDETTI** (2^e compagnie) occupe **le bois Kébir** ; mais ce dernier bataillon n'est pas en liaison à gauche avec le 6^e tirailleurs.

Le bataillon **MESNIL** (en tout quatre petites sections, 120 hommes environ) est engagé **entre la route nationale et le bois Kodak**. Il est en liaison à gauche avec le bataillon **BOCKLER**, et à droite, **vers le quartier de cavalerie**, avec le 2^e zouaves. Il n'a pas vu d'éléments du 11^e tirailleurs. Ce bataillon a beaucoup souffert d'un tir d'artillerie extrêmement dense, qui l'a assailli **à hauteur de la scierie Châtelain**. Il n'a plus, comme unique réserve, qu'une section de mitrailleuses.

Des ordres sont donnés au trois commandants de bataillon pour s'efforcer d'atteindre, pendant la nuit, **la cote 84**, et pousser des patrouilles au delà. Les bataillons **BOCKLER** et **JOANA** doivent se reconstituer une réserve d'une demi-compagnie, pour parer à toute éventualité, et exécuter, le cas échéant, une contre-attaque immédiate.

JOURNÉE DU 30 AOÛT.

Au cours de la nuit, les bataillons **BOCKLER** et **JOANA** tentent d'exécuter les opérations prescrites.

Les patrouilles parviennent **au carrefour immédiatement au sud de la cote 84**, mais ne peuvent atteindre cette cote, que les mitrailleuses ennemies tiennent toujours.

Le bataillon **JOANA** a capturé, **dans le bois Kébir**, 6 prisonniers, dont un gefreite du 23^e chasseurs, et une mitrailleuse.

Ces prisonniers faisaient partie de la contre-attaque dirigée sur nos positions, la veille, à 13 h.30 ; ils étaient restés tapis dans le bois.

Interrogé, le gefreite a déclaré que l'effectif de la contre-attaque était bien d'un bataillon.

Vers 8 heures, parviennent de nouveaux comptes rendus.

A 6 h.50, le bataillon **BOCKLER** a pu atteindre **la route nationale** et tenir **la cote 84** qui est occupée par deux sections de la compagnie **PIGNARD** (9^e compagnie), en liaison à gauche avec le bataillon **JOANA**. Deux sections de la compagnie **BONNOUVRIER** (10^e) sont **au sud-est de cette cote**, en liaison sur la route avec le bataillon **MESNIL**.

Les autres fractions sont **dans le bois Kébir et le bois Kodak**. Les mitrailleuses allemandes, en position **à la lisière est du champ de manœuvre**, tirent maintenant dans notre flanc gauche et en arrière. Le 6^e tirailleurs est **à la lisière ouest du champ de manœuvre**.

A 7 heures, les patrouilles du bataillon **MESNIL** ont atteint la route, mais n'ont pu la dépasser, en raison des tirs de mitrailleuses.

Au cours de la matinée, les Allemands ont lancé des quantités d'obus à yperite, et l'effectif des combattants de ce bataillon reste à 138.

A 10 h.20, un officier aviateur, dont l'appareil a été atteint au-dessus des lignes ennemies, **vers Tarlefesse**, et qui vient d'atterrir près du poste de commandement, communique les renseignements ci-après :

Nombreux Allemands **dans les tranchées au nord-est du terrain de manœuvre et à l'est de la route nationale**, ainsi que **dans Tarlefesse**. Beaucoup de mitrailleuses sont en action.

A 11 h. 30, la situation est la suivante :

Le bataillon **BOCKLER** n'a pu rejoindre ses deux groupes avancés **sur la route de Tarlefesse, à l'est de la cote 84**, et a son flanc gauche complètement découvert, car le 6^e tirailleurs n'est pas à sa hauteur. Il a beaucoup de pertes.

Les groupes du bataillon **MESNIL** ont réussi à progresser de 200 mètres **à l'est de la route nationale**, mais ils ont été dans l'impossibilité de pousser plus loin ; **la lisière du bois à l'est du vallon Tarlefesse - Happlincourt** étant garnie de mitrailleuses.

Quant au bataillon **JOANA**, il a la compagnie **BENEDETTI** sur la route, et est obligé de garder sa gauche, en raison de l'absence du 6^e tirailleurs.

La liaison avec le 6^e tirailleurs ne put être réalisée que vers 14 heures.

A 16 h.30, en exécution d'ordres téléphonés par le colonel commandant l'infanterie divisionnaire, les ordres ci-après sont donnés :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le général commandant la 58^e division va faire exécuter des tirs d'artillerie lourde **sur Tarlefesse, carrefour 92, chemin creux 103 et bois de l'Inde.**

A 17 heures, la progression recommencera.

Le 6^e tirailleurs, attaquant dans la direction ouest-est, traversera le champ de manœuvre et se portera **à la route de Paris.**

Le 412^e se portera **à la route de Paris** et occupera **le carrefour 84.**

Le 11^e tirailleurs portera ses éléments à hauteur des unités du 2^e zouaves, qui occupent **Happlincourt.**

Objectif ultérieur de la division : **Tarlefesse.**

Axe d'attaque : **moulin des Carrouvelets - rue Haute.**

En ce qui concerne le 412^e, il résulte des comptes rendus produits que :

Des éléments des 9^e et 10^e compagnies occupent déjà **la cote 84** ;

La deuxième compagnie est **sur la route nationale** ;

Les fractions du bataillon **MESNIL** ont dépassé, **vers l'est, la route nationale.**

Dans ces conditions, les objectifs assignés au 412^e sont atteints.

Dans chaque bataillon, le mouvement à exécuter, vers 17 heures, consistera à renforcer les éléments déjà **à l'est de la route nationale et de la cote 84**, et à pousser des avant-postes vers l'est, pour se couvrir.

Le bataillon **JOANA**, opérant en liaison avec le 6^e tirailleurs, aura le soin de renforcer la gauche du bataillon **BOCKLER.**

La marche sur l'objectif ultérieur ne sera engagée que sur un nouvel ordre, ou si l'on a nettement conscience que l'ennemi s'est replié.

A 17 h.50, un ordre complémentaire indiquait que : « la division se portera à l'attaque de l'objectif ultérieur, après que les 6^e et 11^e tirailleurs seront établis à droite et à gauche du 412^e, **sur la route de Paris**, et que, en principe, l'heure de cette attaque est fixée à 18 heures.

» Si un décalage d'horaire est nécessaire, le demander au colonel commandant l'infanterie divisionnaire. »

Ce décalage étant estimé indispensable, l'attaque ne se déclenche qu'à 18 h.30, précédée et accompagnée d'un barrage roulant à la cadence de 100 mètres en trois minutes.

Mais les effets de notre artillerie sont impuissants pour réduire les nombreuses mitrailleuses ennemies, et le mouvement de progression n'a que de médiocres résultats.

Par suite, la situation du 412^e, à la tombée de la nuit, est la suivante :

Bataillon BOCKLER. — Tient toujours **la route de Guiscard et la cote 84**, avec un élément avancé à 150 mètres au nord de cette cote. Il a une réserve de deux sections avec deux sections de mitrailleuses **au bois Kébir et au bois Kodak.**

A 19 h.45, une contre-attaque allemande, marchant **sur la cote 84 et le bois Kébir**, a été enrayée. Les mitrailleuses ennemies du **champ de manœuvre** sont toujours très gênantes. De plus, la position est fortement bombardée par des obus à gaz panachés d'explosifs. Les pertes sont importantes, et le personnel est exténué. Le total des combattants du bataillon est réduit à 3 officiers, 8 sous-officiers et 130 soldats.

Bataillon JOANA. — La compagnie **BENEDETTI** (2^e compagnie) a étayé la gauche du bataillon **BOCKLER.**

Vers 20 heures, les Allemands ont tenté un coup de main pour s'infiltrer sur la gauche de la compagnie **BENEDETTI**, mais ils ont été repoussés à la grenade.

Bataillon MESNIL. — A ses éléments avancés à hauteur du bataillon **BOCKLER** à **200 mètres environ à l'est de la route nationale**. Une fraction, qui était allée jusque dans le fond, **entre Happlincourt et le moulin des Carrouvelets**, n'a pu y rester, en raison des gaz.

Il existe, à sa droite, un mélange d'unités du 2^e zouaves et du 11^e tirailleurs, avec lequel il est entré en liaison.

JOURNÉE DU 31 AOÛT.

A 1 heure parviennent les ordres **pour la journée du 31 août**. La mission est de continuer l'attaque **dans la direction générale sud-ouest, nord-est**, la 58^e division ayant pour objectif **Poilbarbé - La Tombelle**.

Les attaques, préparées méthodiquement par l'artillerie, commenceront simultanément à 10 heures. Dans chaque régiment, le bataillon ayant le plus fort effectif sera en avant-garde, suivi des deux autres bataillons accolés. Les mouvements pour la réalisation de ce dispositif doivent être terminés avant le lever du brouillard.

En conséquence, le bataillon **JOANA** est désigné comme bataillon d'avant-garde. Il sera suivi en deuxième ligne par les bataillons **BOCKLER** et **MESNIL** accolés (bataillon **BOCKLER** à droite, bataillon **MESNIL** à gauche).

A 10 heures, les bataillons se mettront en marche sur l'axe et les objectifs indiqués.

Le bataillon **MESNIL** masquera **le bois de l'Inde et le chemin creux 103**, en liaison à gauche avec le 6^e tirailleurs. Le bataillon **BOCKLER** progressera en arrière du bataillon **JOANA**, prêt à étayer la droite de ce bataillon, en liaison à droite avec le bataillon **BOULOGNE**, du 11^e tirailleurs, qui a reçu l'ordre de masquer **Tarlefesse**.

L'attaque, prévue pour 10 heures, s'exécute péniblement. A 9 h.50, l'ennemi a déclenché un violent tir de contre-préparation sur toute la zone d'action du régiment, et les mitrailleuses, ainsi que les gros « minen » ont immédiatement ouvert le feu. La compagnie d'avant-garde du bataillon **JOANA**, seule, a pu déboucher, mais les autres ont été stabilisées sur leur base de départ.

A 12 heures, le capitaine **BOCKLER** rend compte que, très gravement intoxiqué par les gaz, et à peu près privé de la vue, il ne peut plus commander son bataillon, et est dans l'obligation de se rendre au poste de secours.

Ordre lui est transmis de passer son commandement au capitaine **PIGNARD-BERTHET**, commandant la 9^e compagnie.

A 13 heures, parvient un ordre du colonel commandant l'infanterie divisionnaire, aux termes duquel les bataillons doivent s'organiser sur le terrain actuellement occupé et se reconstituer des réserves, tout en retenant que le repli des Allemands doit toujours être envisagé et que des patrouilles doivent être désignées d'avance pour conserver le contact.

Pendant le courant de l'après-midi, la compagnie d'avant-garde du bataillon **JOANA**, commandée par le sous-lieutenant **JULIEN**, peut progresser encore de 150 mètres en avant, mais elle est arrêtée par des mitrailleuses tirant des crêtes.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pour répondre à une demande du commandement, l'état des pertes, l'ordre de bataille et l'état des effectifs restant sont adressés à 19 heures.

Ils se décomposent ainsi qu'il suit :

Pertes. — 2 officiers et 70 hommes.

Effectifs restant :

Bataillon **JOANA** (1/412), 5 officiers, 169 hommes.

Bataillon **MESNIL** (2/412), 4 officiers, 95 hommes.

Bataillon **PIGNARD** (3/412), 2 officiers, 101 hommes.

Compagnie hors rang, 2 officiers, 83 hommes.

Soit au total, pour l'ensemble du régiment : 13 officiers et 448 hommes de troupe.

A 22 h.20, le 412^e ayant reçu l'ordre de renforcer sa droite et de l'étendre d'une centaine de mètres environ, de manière à diminuer le front du 11^e tirailleurs, ordre est donné au bataillon **PIGNARD**, en deuxième ligne à droite, de prescrire au capitaine **BONNOUVRIER**, commandant la 10^e compagnie, de diriger un groupe de combat pour renforcer, à droite, l'élément de sa compagnie qui s'y trouve déjà. Ce groupe aura mission de s'étendre d'une centaine de mètres vers la droite, et de rechercher la liaison avec le 11^e tirailleurs.

A 23 h.45, reçu et transmis aux bataillons l'ordre d'opérations de la division :

Demain, **1^{er} septembre**, aucune action d'infanterie ; le contact de l'ennemi sera gardé par des patrouilles. Les unités profiteront de ce répit pour s'organiser sur le terrain, et se reconstituer des réserves.

JOURNÉE DU 1^{er} SEPTEMBRE.

Au cours de la nuit, les liaisons sont recherchées d'une façon plus précise, et les renseignements transmis dès le matin indiquent qu'elles sont réalisées, à gauche, avec le 6^e tirailleurs, par le bataillon **JOANA**, près du champ de manœuvres, et à droite, avec le 11^e tirailleurs, par le bataillon **PIGNARD**.

La journée du 1^{er} septembre n'est marquée par aucun fait saillant.

Dans la soirée, le général commandant la division fait connaître qu'il alloue au 412^e, sur le contingent dont il dispose, un supplément de récompenses, et demande que des propositions lui soient transmises pour :

Une croix de chevalier de la Légion d'honneur ;

Une médaille militaire ;

Une croix de guerre avec palme.

Ces distinctions, destinées à être remises sur le terrain, sont à attribuer à des militaires présents et sont indépendantes des deux médailles militaires et de la croix de guerre avec palme accordées la veille aux soldats **DABRIN** et **LEBRUN**, de la 1^{re} compagnie, pour leur belle conduite à **Évricourt, le 25 août**.

L'ordre d'opérations parvenu à 17 h.50 mentionnait que l'infanterie ne devrait pas rester inactive, mais rechercher, par des actions de détail, à améliorer ses bases de départ, et se mettre dans les meilleures conditions possibles pour exploiter, le cas échéant, l'ébranlement amené dans les lignes ennemies par une attaque en force que le corps d'armée de gauche exécuterait **le 3 septembre**.

Chaque régiment devrait s'organiser, se reconstituer des réserves tactiques de contre-attaque, conserver un contact étroit avec l'ennemi par des patrouilles très vigilantes, et tenir le front avec les groupes de feux échelonnés, se flanquant mutuellement.

Ces dispositions, communiquées aux commandants de bataillon, firent l'objet de mesures d'exécution prises au cours de la nuit.

JOURNÉE DU 2 SEPTEMBRE.

La nuit du 1^{er} au 2 fut relativement calme.

Il n'y eut, comme manifestations ennemies, que des bombardements très intenses par obus toxiques, **dans la vallée de la Verse, et vers la scierie Châtelain**, ainsi que des harcèlements **sur Vauchelles** et les routes de l'arrière, suivies par les ravitaillements.

Quelques rafales de mitrailleuses furent tirées sur nos patrouilles **vers le champ de manœuvres et à l'ouest de la route nationale**.

A 11 h.35, parvient l'ordre d'opérations **pour la nuit du 2 au 3 septembre**.

La division se trouvant dans une situation momentanément stabilisée, des modifications sont prévues dans le dispositif des troupes, qui doivent être réparties selon des indications données.

Les mouvements pour occuper les nouvelles zones sont à exécuter pendant la nuit.

Par suite, les ordres ci-après sont transmis :

A gauche, le bataillon **JOANA** appuiera **vers l'ouest**, dans le secteur du 6^e tirailleurs, **jusqu'à la lisière nord-ouest du bois de Kara**, en liaison à ce point avec le 6^e tirailleurs.

A droite, le 3^e bataillon (que commande depuis le matin le capitaine **BONNOUVRIER**, en remplacement du capitaine **PIGNARD**, intoxiqué), appuyant également **vers l'ouest**, aura sa droite **sur la route prolongant à l'ouest la rue Haute**, en liaison avec le 11^e tirailleurs.

Le dispositif réalisé par les bataillons du 412^e comportera, sur la première ligne de résistance (celle tenue actuellement), les bataillons **JOANA** et **BONNOUVRIER** accolés, avec échelonnement en profondeur, et, sur la deuxième ligne, passant dans la zone du 412^e **par la route de Noyon à Roye**, le bataillon **MESNIL**, échelonné également en profondeur.

Ce bataillon aura donc à faire mouvement pour se porter **au sud-ouest de la route Noyon - Roye, dans une zone comprise entre le faubourg d'Amiens et le canal**.

Au cas où l'ennemi accuserait un mouvement de repli, la poursuite serait entamée immédiatement par les bataillons **BONNOUVRIER** et **JOANA** accolés, qui constitueraient chacun une avant-garde à diriger **vers l'est par Tarlefesse**, dans la zone attribuée au 412^e.

JOURNÉE DU 3 SEPTEMBRE.

Au cours de la nuit, les Allemands continuent à diriger des rafales de mitrailleuses sur nos éléments avancés et sur nos patrouilles. Leur artillerie bombarde violemment, avec obus toxiques, toute la zone occupée par le régiment. Aussi, de nouvelles pertes sont enregistrées ; elles se chiffrent à 2 officiers et 96 soldats.

Toutefois, les mouvements prévus ont été exécutés, mais la région marécageuse, très ypéritée, qui existe **au sud-ouest de la route de Noyon**, n'étant pas occupable, le groupement **MESNIL** a dû appuyer un peu **vers le sud**.

Les commandants de bataillon sont unanimes pour signaler que presque tous les hommes ont du larmoiement et sont dans un état de fatigue qui ne saurait être prolongé sans conséquences graves, le coefficient de résistance physique paraissant complètement épuisé. Ces renseignements sont transmis au commandement.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dans la matinée, le lieutenant-colonel remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur au capitaine **JOANA**, la médaille militaire au sergent **CAZEAUX**, de la 1^{re} compagnie, et la croix de guerre avec palme au sergent **CAPETTE-LAPLAINE**, de la 6^e compagnie, qui avaient été l'objet des propositions demandées **le 1^{er} septembre**.

Il communique verbalement aux commandants de bataillon et aux officiers qu'une note de la division, parvenue le matin, fait connaître qu'une puissante attaque est entamée depuis 7 heures sur le front du corps d'armée de gauche, **en direction de Grisolles et au nord**, et que les divisions voisines exécutent de gros coups de main à gauche : 70^e division **sur Genvry et cote 77**, à droite : 37^e division **sur le mont Saint-Siméon**.

La 58^e division doit se tenir prête à exploiter le succès de ces attaques, dans les conditions indiquées par les ordres antérieurs.

Le commandant **MESNIL** très fortement intoxiqué par les gaz, ayant été évacué, le capitaine **BENEDETTI**, commandant la 2^e compagnie, est désigné pour commander le 2^e bataillon, qui est réduit à deux officiers.

Le 1^{er} bataillon n'en compte plus que trois.

Après réception d'un ordre de la division, prescrivant d'exécuter, le soir à 18 heures ou le lendemain matin, avec forte préparation d'artillerie, des coups de main pour occuper **le bois des Incas, le bois de l'Inde, la cote 103 et la ligne de tranchées qui, de cette cote, rejoint la route de Paris**, l'ordre ci-après est donné aux bataillons :

L'objectif du 412^e est **le chemin 103**.

Dispositions préparatoires. — Le bataillon **JOANA** fera étudier par la compagnie **JULIEN** l'état des destructions des réseaux dans la zone du régiment, auxquelles procède actuellement l'artillerie. L'action consistant à sauter **sur le chemin 103** ne sera entreprise que si les destructions le permettent, et quand l'ordre en sera donné.

Constitution des groupes d'exécution. — Les groupes d'exécution seront entièrement fournis par le bataillon **JOANA**, et comporteront un élément de 60 à 70 fusils, commandé par un officier.

Ils comprendront donc les effectifs totaux des 1^{re} et 3^e compagnies, ainsi que deux sections de mitrailleuses et deux mortiers Stokes sous le commandement du sous-lieutenant **JULIEN**.

La 2^e compagnie sera maintenue pour assurer l'intégrité de la première position de résistance.

Exécution de l'opération. — Si la destruction du réseau le permet, le premier groupe d'exécution se portera **vers le chemin creux 103**. Il sera suivi, en deuxième vague, par le deuxième groupe, qui flanquera le premier vers la gauche et se portera **dans la direction du bois de l'Inde**, où il se tiendra en liaison à gauche avec le détachement du 6^e tirailleurs, qui a pour objectif **le bois des Incas**.

Le groupement du 2^e bataillon continuera à assurer l'occupation de la deuxième ligne de résistance.

Le groupement du 3^e bataillon couvrira l'opération, face à l'est et au nord-est, et se tiendra prêt à appuyer, avec une fraction, les deux groupes d'opération du 1^{er} bataillon.

Les groupes d'exécution prendront leurs emplacements de départ et ne les quitteront que pour l'opération, qui sera déclenchée après un préavis d'une heure.

A 18 h.30, une communication téléphonique fait connaître que l'opération est ajournée.

Elle est confirmée à 19 h.30 par l'ordre ci-après :

L'opération prévue pour ce soir, 18 heures, est remise à demain **4 septembre** ; l'heure en sera fixée ultérieurement.

La préparation d'artillerie continuera dans la soirée ; elle sera moins active pendant la nuit, et reprendra

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

demain matin avec intensité.

Les tirs de destruction seront interrompus de 20 heures à 22 heures et de 0 heure à 2 heures, pour permettre aux patrouilles de conserver le contact avec l'ennemi, de contrôler l'efficacité des tirs et reconnaître les brèches.

Le tir sera également interrompu de 4 h.30 à 6 h.30, pour la sortie des patrouilles du matin.

Dès la rentrée de ces patrouilles, les chefs de corps feront connaître par téléphone le résultat des destructions opérées.

JOURNÉE DU 4 SEPTEMBRE.

A 3 heures, le capitaine **JOANA** téléphone que les brèches pratiquées dans la zone d'action du régiment sont insuffisantes pour permettre le passage, et que notre artillerie tire trop court. Les obus atteignent ses éléments avancés ; un allongement de 300 mètres est nécessaire.

A 5 h.50, il téléphone à nouveau que ses patrouilles ont atteint **le chemin creux 103** (objectif du régiment) et qu'elles suivent les Allemands qui se replient.

Ce renseignement est aussitôt transmis à l'infanterie divisionnaire et ordre est donné aux commandants de bataillon d'entamer la poursuite.

Vers 7 h.30, les bataillons **BONNOUVRIER** et **JOANA**, marchant accolés, arrivent **vers Tarlefesse**, suivis par le lieutenant-colonel et le personnel du poste de commandement.

A 8 h.15, parvient l'ordre ci-après :

Les divisions voisines sont en marche.

Les gros des avant-gardes se porteront sur les objectifs suivants :

Poilbarbe, Tarlefesse, moulin des Carrouvelets, carrefour nord d'Happlincourt.

Les bataillons se couvriront par des patrouilles qui iront occuper les objectifs de **la cote 161**.

Les gros des régiments suivront.

Ces dispositions sont déjà en partie réalisées par le 412^e.

A 9 h.45, la situation du régiment est la suivante :

Les éléments d'avant-garde ont dépassé **vers l'est le front cote 161 - carrefour au sud**, s'emparant de deux canons de 77 et ont des patrouilles plus à l'est, **à la lisière de la clairière du ravin de Salency**.

A 12 h.25, parvient un ordre de la division prescrivant de continuer la progression, et fixant le front sur lequel les régiments devront s'arrêter.

Le mouvement se poursuit, non sans quelques incidents.

En arrivant **auprès de Carrière, à 400 mètres nord de « Son-Plaisir »**, le capitaine **JOANA** qui, avec son groupe de liaison, marchait à l'avant-garde, est mitraillé à petite distance par un groupe d'arrière-garde allemand, resté en surveillance sur le chemin.

Vers 16 h.30, les avant-gardes du régiment atteignaient les points fixés. Dans le même moment, elles étaient dépassées par les éléments des divisions voisines : 2^e zouaves à droite et 44^e et 114^e bataillon de chasseurs à gauche.

Le soir, à 19 heures, le général commandant la division adressait en ces termes ses félicitations aux troupes sous ses ordres :

La 58^e division vient encore, aujourd'hui, pour la troisième fois depuis quinze jours, de se lancer la première à la poursuite de l'ennemi, sans lui laisser de répit; brillant résultat dû à l'ardeur, au dévouement et à la haute conception du devoir des soldats et de leurs chefs, à qui le général adresse, du plus profond de son cœur, le plus affectueux et le plus reconnaissant merci !

Signé : G. **PRIOU**.

Après réception d'un nouvel ordre d'opérations, l'ordre ci-après est donné, à 19 heures.

Par ordre du corps d'armée, la 58^e division, qui a atteint ses objectifs, se rassemblera, au reçu du présent ordre, en réserve de corps d'armée, **dans la région comprise entre la route nationale Noyon -Guiscard, à l'ouest, et la ligne incluse Poilbarbe - Tarlefesse – moulin des Carrouvelets, à l'est.**

Zone attribuée au 412^e : **Tarlefesse**, vers l'issue sud du village.

En conséquence, les bataillons se porteront dans la zone attribuée au régiment, où ils s'établiront selon un dispositif qui sera indiqué sur le terrain.

Chaque bataillon se couvrira par des avant-postes **à l'est de Tarlefesse**.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel restera, pour la nuit, à son emplacement actuel.

On devra expliquer à la troupe que le mouvement à effectuer est motivé par la mise de la division en réserve de corps d'armée, et non par la résistance ennemie, et on lui donnera lecture de l'ordre de félicitations du général. Il est bon que tout le monde sache, au régiment, que c'est le 412^e qui, pour la troisième fois, dans la division, a entamé le premier la poursuite de l'ennemi.

A 20 heures, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire téléphone que :

« Le général commandant la 37^e division d'infanterie vient de signaler la présence, **à Grandru (3 kilomètres est de Salency)**, d'un détachement du 412^e régiment d'infanterie. »

La 37^e division d'infanterie croyait avoir à sa gauche des éléments de la 70^e division, qui avaient été recherchés en vain.

Le 412^e, en cette occurrence, a assuré la couverture du flanc de la 37^e division, et le général ne peut que l'en féliciter.

Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire joint ses félicitations à celles du général.

Il s'agissait, en l'espèce, d'un détachement d'avant-garde du bataillon **JOANA**, qui poursuivait l'ennemi et que les ordres d'arrêt n'avaient pu atteindre.

Ce détachement rejoignit son bataillon **dans la journée du 5**.

JOURNÉE DU 5 SEPTEMBRE.

Les mouvements prévus pour le regroupement du régiment furent très laborieux, en raison de l'obscurité de la nuit et des cheminements à rechercher à travers des bois parsemés d'obstacles. Néanmoins, ils purent s'effectuer sans incidents graves.

Conformément à une demande de la division, parvenue dans la matinée, de nouvelles propositions de récompenses étaient adressées.

Elles concernaient :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le capitaine **BONNOUVRIER**, pour chevalier de la Légion d'honneur ;

Le sergent **THOMASSIN** (2^e compagnie) et le caporal **DOUARRE** (10^e compagnie), pour la médaille militaire ;

Le sous-lieutenant **JULIEN**, commandant la 3^e compagnie, et le sergent **MAZALERA**, pour la croix de guerre avec palme.

Dans la nuit du 5 au 6, à 0 h.50, parvenait l'ordre de la division, indiquant les mouvements et stationnements pour se porter dans la zone de rafraîchissement, **au nord d'Estrées-Saint-Denis**.

Le 6 septembre, à 3 heures, le 412^e rompit de ses emplacements de bivouac et vint stationner à **Chevincourt** (état-major, 2^e et 3^e bataillons) et **Mélicocq** (1^{er} bataillon).

Le 7, il fit étape à **Marquélise et Ressons-sur-Matz**, et arriva **le 8** dans ses cantonnements de repos, à savoir :

Grandvillers, état-major et 3^e bataillon ;

Bouvillers, 1^{er} bataillon ;

Beaupuis, 2^e bataillon.

Conclusions.

L'exposé des faits auxquels le régiment a pris part, **du 16 août au 6 septembre**, a été rapporté avec quelques détails, car il a paru intéressant de relater chronologiquement les efforts successifs qui lui avaient été demandés, ainsi que la manière et les conditions dans lesquelles il les avait accomplis.

Il a été indiqué antérieurement qu'il existait un déficit de 23 officiers, et que trois compagnies seulement possédaient deux officiers. Cette situation, qui mérite d'être retenue, met en relief la valeur du labeur soutenu, autant que les qualités magnifiques d'ardeur, de discipline et d'énergie dont a fait preuve tout le personnel.

Les sous-officiers et gradés subalternes ont droit, à cette occasion, à une mention toute particulière.

Au cours de la période envisagée, le 412^e, en entier, a eu à s'employer de la façon la plus active aux opérations offensives menées par la 58^e division.

Livrant dix attaques fructueuses, dont deux dans chacune des journées des **28, 29 et 30 août**, capturant près de 100 prisonniers, dont 5 officiers, de nombreuses mitrailleuses et 2 canons de 77, il a été, à trois reprises différentes, l'instigateur du mouvement de poursuite de l'ennemi, avec lequel il a toujours gardé un contact étroit.

Après les durs combats des **19 et 20 août**, journées pour lesquelles une relation du général allemand **von HASTIZ-WALLWITZ**, de l'armée **von HUTIER**, a mentionné que le 28^e Ersatz et le 25^e bataillon de chasseurs, qui étaient en face du 412^e, **au bois de la Cave**, ont repoussé cinq assauts (voir le Journal du **10 septembre 1918**), il a entamé **le 21 août** la chasse de l'ennemi.

Le 22 août, franchissant **la Divette** dans le sillage immédiat des Allemands en retraite, il s'emparait, sans coup férir et simultanément, **des deux têtes de pont d'Épinoy et d'Évricourt**, qu'il réussit à conserver malgré les violentes contre-attaques tentées pour les reprendre (**le 23 août**, à 4 heures, sur le bataillon **MESNIL à Épinoy**, et **le 25 août**, à 19 heures, sur le bataillon **BOCKLER**, à **Évricourt**).

Le 28 août, les opérations dirigées **sur les ouvrages au nord d'Évricourt et sur les positions du bois de la Réserve** déterminaient à nouveau le repli de l'ennemi, qui était immédiatement suivi par le bataillon **BOCKLER**.

Le mouvement en avant des autres bataillons reprenait aussitôt et le régiment ne s'arrêtait que **dans la région de Vauchelles**, où les Allemands, fortement retranchés **sur le mont Saint-Siméon et le**

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

champ de manœuvre de Noyon, semblaient vouloir énergiquement résister, étant données la nombreuse artillerie et les quantités de mitrailleuses mises en action.

Les 29 et 30 août, il livrait deux attaques dans chaque journée, gagnait du terrain à chacune d'elles et parvenait à s'établir, **le 30 au matin, à la cote 84**, après avoir réduit un centre de résistance important.

Contre-attaqué le même jour, à 19 h. 45, il conservait (bataillon **BOCKLER**) intégralement ses positions et parvenait, par ses seuls moyens, à refouler l'ennemi.

Le 31 août, à 10 heures, il engageait une nouvelle attaque, améliorait ses positions et gagnait encore du terrain.

Du 31 août au 3 septembre, harcelé par des bombardements incessants avec profusion d'obus toxiques, il s'organisait sur les positions conquises et maintenait ses patrouilles au contact de l'ennemi.

Malgré une extrême fatigue et des pertes sévères, qui avaient réduit, **le 2 septembre**, les effectifs combattants à 8 officiers et 457 hommes, il se mettait à nouveau, **le 4 septembre**, à 5 h.30, à la poursuite des Allemands, dont une patrouille du bataillon **JOANA** venait d'éventer le repli.

Reprenant aussitôt l'offensive, en liaison à droite et à gauche avec les régiments de tirailleurs, ses éléments avancés dépassaient, dans un « rush » superbe, le front à atteindre par les avant-gardes, et allaient même **jusqu'à Grandru**, où ils étaient signalés par le général commandant la 37^e division.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de signaler que, **le 28 août**, ce sont les patrouilles de la compagnie **BONNOUVRIER** (10^e compagnie) qui, les premières, et avant celles du 2^e zouaves, pénétrèrent à **Noyon**, vers 19 h.30, **dans le faubourg d'Amiens**.

Une de ces patrouilles, dont faisaient partie les soldats **LEBRUN** et **DABRUN**, arriva en rampant jusqu'auprès d'une mitrailleuse ennemie en action, se précipita dessus, tuant à coups de grenades 7 Allemands, dont 1 officier, en capturant 6 autres et permettant aux éléments du 2^e zouaves, à droite, et au bataillon **BOCKLER**, à gauche, de s'emparer de la tranchée et de faire une trentaine de prisonniers.

On peut donc affirmer que, pendant la bataille de **Picardie**, le 412^e a confirmé pleinement la brillante réputation qu'il s'était acquise dans les opérations antérieures.

Peu de régiments, semble-t-il, ont, en dix-neuf jours, dans des circonstances rendues aussi pénibles, tant par la chaleur accablante que par les difficultés rencontrées et vaincues, livré dix attaques, résisté victorieusement à cinq contre-attaques et poursuivi l'ennemi avec autant d'entrain.

L'endurance, la ténacité et les résultats obtenus ont été, en tous points, exceptionnels et, malgré le nombre important des pertes (21 officiers et 1.343 hommes hors de combat), le moral demeura constamment élevé.

Les exploits du 412^e n'avaient pas échappé à l'autorité supérieure.

Dès le 20 août au soir, le général commandant la 58^e division d'infanterie adressait une note de félicitations au régiment et rendait hommage à sa vaillance, en mentionnant dans le paragraphe 1^{er} de son ordre d'opérations, **pour la journée du 21**, « qu'il avait conquis les tranchées ennemies **sur les lisières ouest et sud du bois de la Cave**, capturant 30 prisonniers, dont 5 officiers et 14 mitrailleuses ».

En outre, et en dehors des récompenses remises sur le champ de bataille, à savoir : deux croix de chevalier de la Légion d'honneur, quatre médailles militaires, quatre croix de guerre avec palme, de nombreuses citations aux différents ordres furent accordées aux militaires de tous grades qui s'étaient fait particulièrement remarquer pendant ces dures journées de combat.

Mais le général estima que le régiment en entier, ainsi que son chef, méritaient une distinction spéciale, et il soumit en leur faveur des propositions de citation à l'ordre de l'armée.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Par un concours profondément fâcheux de circonstances, la proposition concernant le régiment ne fut retenue qu'à l'ordre du 15^e corps d'armée, et seule celle du chef de corps fut accueillie à l'ordre de l'armée.

Mais, si tant est que les citations n'ont de valeur que par leur texte et non par l'échelon de leur ordre, on peut admirer celui de la citation du régiment, qui est certainement le plus éloquent et le plus élogieux de toutes celles qu'il a obtenues.

Quoi qu'il en soit, cet incident eut pour conséquence regrettable de priver le 412^e de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire, à laquelle lui aurait donné droit ses quatre citations collectives, si celle dont il s'agit avait reçu la consécration de la 3^e armée.

Ci-après les textes :

Citation du régiment à l'ordre n° 346 du 8 octobre 1918 du XV^e corps d'armée.

Régiment d'élite qui, partout où il est engagé, donne des nouvelles preuves de sa calme bravoure et de son sublime esprit de sacrifice. Toujours prêt à attaquer, se cramponnant au terrain conquis, garde dans les circonstances les plus difficiles, son mordant offensif inlassable, sa belle humeur et sa discipline inaltérable.

Du 19 août au 4 septembre 1918, sous les ordres du lieutenant-colonel THIBAUT, chef à l'image de son régiment, a attaqué dix fois toujours avec la même ardeur, la même confiance dans le succès, le même ordre. Malgré ses lourdes pertes, la pénurie de ses cadres et ses séjours prolongés sous des bombardements toxiques d'une extrême violence, a atteint ses objectifs, enlevant des positions formidables, triomphant d'une résistance acharnée, établissant le premier des têtes de pont sur la Divette, et poursuivant âprement sur 15 kilomètres de profondeur l'ennemi battu.

A capturé près de 100 prisonniers, dont 5 officiers, 35 mitrailleuses, 2 canons de 77, des stocks d'obus de tous calibres et un important matériel.

Une citation antérieure à l'ordre de l'armée.

Le Général commandant le 15^e corps d'armée,

Signé : **FONCLARE.**

Citation du lieutenant-colonel THIBAUT, commandant le 412^e, à l'ordre général n° 526 du 25 septembre 1918, de la III^e armée, qui est surtout un nouvel hommage rendu au régiment :

Chef de corps de premier ordre, d'un calme imperturbable, d'un esprit méthodique et réfléchi, qui a mené avec une grande vigueur et un allant magnifique, son superbe régiment aux huit attaques du 19 août au 4 septembre 1918, dans les conditions les plus dures, sur des terrains bombardés abondamment aux toxiques, obtenant de tous les plus complets résultats et une discipline impeccable, qui s'affirme en toutes circonstances.

CHAPITRE XII.

Batailles de l'Oise, de la Serre et de l'Aisne.

(27 septembre au 10 octobre).

Poussée vers la Meuse. Bataille de Thiérache et poursuite de l'ennemi.

(14 octobre au 11 novembre 1918).

Cartes nécessaires : Laon, Cambrai, Rethel, Rocroi, Givet.

La période du 9 au 23 septembre est consacrée à la reconstitution des unités, par l'arrivée de contingents de renfort, et à la reprise de l'instruction.

Le 12 septembre, le colonel **KIEFFER** prend le commandement de l'infanterie divisionnaire, en remplacement du colonel **BRÉMOND**, affecté à un autre emploi.

La 58^e division ayant été incorporée à la Ire armée et rattachée au 8^e corps (général **HÉLY d'OISSEL**), est appelée à remplacer la 123^e division, qui tient, **sur l'Oise, la région au nord de La Fère**. En conséquence, le 412^e quitte, **le 24 septembre**, ses cantonnements de repos, et fait étape à :
Machemont, état-major et 2^e bataillon ;

Cambronne, 1^{er} bataillon ;

Béthancourt, 3^e bataillon.

Le 25, il se porte à **Guiscard**, où il séjourne **le 26**, et relève, **au cours de la nuit du 27 au 28**, dans le sous-secteur de **Ouessy**, des éléments des 6^e et 12^e régiments, à savoir :

Au quartier de droite. — Le 2/412^e remplace un bataillon du 12^e régiment **sur le canal de la Sambre à l'Oise, depuis l'écluse de Travecy jusqu'à un carrefour de chemins à 1 kilomètre nord de La Fère**. Liaison à droite avec le 11^e tirailleurs.

Au quartier de gauche. — Le 1/412^e remplace un bataillon du 6^e régiment **sur le même canal, depuis l'écluse de Travecy jusqu'au pont au nord de cette localité**. Liaison à gauche avec le 6^e tirailleurs.

Le bataillon 3/412^e est en réserve à **la ferme de Rouez**, où se trouve le poste de commandement du lieutenant-colonel commandant le régiment.

Les Allemands tiennent fortement **la vallée de l'Oise** en occupant **les positions de la rive est**. Leur activité se manifeste par des bombardements d'artillerie et des coups de main dirigés sur nos avant-postes.

Un de ces coups de main, exécuté **le 3 octobre**, à 6 heures, sur un poste de la 5^e compagnie, vers son point de liaison, avec le 11^e tirailleurs, est énergiquement repoussé, mais il nous coûte un caporal tué.

La situation reste sans changement **jusqu'au 7 octobre**, sauf une extension du front vers le nord et une relève du 2/412^e par le 3/412^e, effectuée **dans la nuit du 3 au 4**.

Le 8 octobre, sur un renseignement d'un corps d'armée voisin, indiquant que les Anglais ont attaqué le matin et progressé sans éprouver de résistance, ordre est donné à la 58^e division d'envoyer deux reconnaissances offensives **au delà du bras ouest de l'Oise**.

Les 412^e et 6^e tirailleurs sont chargés d'exécuter ces reconnaissances, dont la force est fixée à une compagnie.

La mission de la compagnie du 412^e est de vérifier si, dans la limite où il est praticable, l'ennemi occupe le terrain.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La compagnie **BENEDETTI** (2^e compagnie), désignée pour cette opération, est accueillie par des rafales de mitrailleuses qui l'empêchent de progresser, mais son but est atteint, puisque la présence de l'ennemi est constatée.

Le 9 octobre, à 21 h.40, parvient une instruction du général commandant la division, dont extraits ci-après, et qui constitue en quelque sorte le plan général d'offensive et de poursuite de l'ennemi :

Les opérations exécutées **au nord de Saint-Quentin**, par les Britanniques et la gauche de la Ire armée, visent à déboucher **dans la position Hindenburg, face au nord-est**.

Lorsque l'ennemi sera contraint à la retraite, la Ire armée agira **en direction générale de Guise**. La mission du 8^e corps d'armée consistera à forcer **le passage de, l'Oise, dans la région de Brissay - Choigny**, et à marcher **sur Guise par les hauteurs entre l'Oise et le Perron**, la gauche appuyée à l'Oise, la droite en liaison avec la X^e armée.

Mission de la 58^e division. — Prendre pied **sur la rive gauche de l'Oise, par le saillant de Brissay - Choigny**, accrocher les arrière-gardes ennemies, faire tomber leur résistance par des manœuvres débordantes, et pousser le plus rapidement possible en avant, pour couper la retraite aux éléments attardés, **en direction générale de Courjumelles, par Renansart et Villers-le-Sec**.

Zone d'action. — Limitée **au nord par le bras est de l'Oise, de Moy à Proix** (liaison avec la 60^e division) ; **au sud, par la ligne incluse Achery-Renansart - ancienne Raperie - Villers-le-Sec - Pleine-Selve - Courjumelles** (liaison avec la 67^e division).

Le dispositif de l'infanterie comportera deux régiments en première ligne (6^e tirailleurs à gauche, 412^e à droite) et un régiment en réserve (11^e tirailleurs).

Exécution de l'attaque ou de la poursuite. — Toute l'infanterie passera **par les ponts et passerelles de Vendeuil**.

Le 6^e tirailleurs, après avoir pris pied avec son bataillon d'avant-garde, **dans le saillant de Brissay-Choigny**, marchera **en direction générale du signal de Régnny, par les cotes 110 et 120**.

Le 412^e régiment d'infanterie marchera **en direction générale de Courjumelles, par les pentes ouest de Renansart, Surfontaine, Villers-le-Sec, Pleine-Selve**.

Artillerie. — Un groupe de 75 sera à la disposition de chacun des 6^e tirailleurs et 412^e régiment d'infanterie.

Cette instruction, dont les modalités subirent, dans le détail, des modifications sensibles, fit l'objet d'un ordre que les bataillons du 412^e ne devaient pas exécuter, car **le 10 octobre**, à 17 h.15, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire adressait l'ordre suivant :

En raison des événements qui ont marché vite à notre gauche, **sur la rive ouest de l'Oise**, la 58^e division doit étendre son front vers le nord-est, afin de créer de nouvelles disponibilités.

En conséquence, **dans la nuit du 10 au 11**, le 11^e tirailleurs relèvera sur tout son front le 412^e régiment d'infanterie qui, devenu entièrement disponible, se portera **vers Montescourt-Lizerolles, Gibercourt, Hinacourt**, à l'effet de prendre, **dans la nuit du 11 au 12**, le front à gauche du 6^e tirailleurs, avec mission de garder **les passages de l'Oise** entre la gauche du 6^e tirailleurs (**vers Alaincourt**) et **Thenelles** inclus.

Le mouvement de la **nuit du 11 au 12** s'effectuera sous la protection de détachements d'avant-garde, sans aucune espèce de préoccupation de relève.

Au cours d'une visite faite au poste de commandement du lieutenant-colonel **pendant l'après-midi du 10**, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire l'informa qu'en raison de l'importance et de la délicatesse de la mission, le 412^e avait été désigné pour l'effectuer.

Les bataillons se mirent en marche au fur et à mesure de leur relève, **par l'itinéraire Villequier-Aumont - Faillouel - Juny**, et arrivèrent **le 11**, entre 3 heures et 6 heures, sans incidents, aux lieux de stationnement fixés. Les villages indiqués, qui se trouvaient **dans la zone immédiatement au**

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

sud de la ligne Hindenburg, étaient entièrement détruits.

L'ordre donné aux bataillons est reproduit ci-après :

I. — Le 412^e régiment d'infanterie, qui bivouaque **dans la zone Montescourt - Gibercourt - Hinancourt**, se portera aujourd'hui **11 octobre sur l'Oise**, avec mission de tenir la rivière, entre la gauche du 6^e tirailleurs, **vers Alaincourt, et Thenelles inclus**, soit un front de 11 kilomètres environ.

Le mouvement s'exécutera sous la protection de détachements d'avant-garde, sans aucune préoccupation de relève, car les effectifs laissés **sur l'Oise** par la division qui tenait ce front, sont des plus réduits.

II. — Sa répartition entre les trois bataillons sera la suivante :

1^o 2^e bataillon (capitaine **BROSSE**) **au nord, tenant depuis Thenelles inclus jusqu'à une ligne fictive passant par l'église de Sissy et le carrefour formé, dans Ribémont, par la route venant de Régnv, cette ligne incluse** (4 kilomètres environ).

2^o 3^e bataillon (capitaine **de BARDIES**) **au centre, tenant depuis la limite attribuée au 2^e bataillon exclue, jusqu'à une ligne passant par l'église de Mézières-sur-Oise et le carrefour à l'issue nord-est de Séry-lès-Mézières** (4 kilomètres environ).

3^o 1^{er} bataillon (commandant **ROGER**) **au sud, tenant depuis la limite avec le 3^e bataillon exclue, jusqu'à une ligne passant par l'église d'Alaincourt et la cote 108 (2 kilomètres est d'Alaincourt, cette ligne incluse)**.

Références : carte au 1/80. 000^e.

III. *Liaisons.* — Chaque bataillon aura à établir minutieusement les liaisons avec les unités voisines, qui devront être déterminées d'une manière précise : 2^e bataillon **au nord de Thenelles**, 1^{er} bataillon, **vers Alaincourt**.

IV. *Mission.* — La mission étant de garder **les passages de la rivière** (l'ennemi tenant **la rive est de l'Oise**), chaque commandant de bataillon devra faire rechercher, en dehors de ceux indiqués sur la carte, tous ceux qui existeraient sur son front ou qui seraient en construction. Ces points devront être tenus par des groupes de combat, dont l'effectif sera fixé après reconnaissance.

Étant donnée l'étendue du front, le dispositif à adopter dans chaque bataillon devra comporter, en première ligne, deux compagnies accolées, avec répartition judicieuse des mitrailleuses, et une compagnie réservée à la disposition du commandant du bataillon.

La compagnie réservée du bataillon du centre (3^e bataillon) pouvant être gardée, selon les ci-constances, à la disposition du lieutenant-colonel.

V. *Exécution du mouvement et reconnaissances préalables.* — Le mouvement pour se porter **sur l'Oise** commencera à 12 heures par le 2^e bataillon, qui se dirigera sur son secteur **par Benay, Urvillers, Itancourt, Mesnil-Saint-Laurent et les vallonnements entre cette dernière localité et Régnv**.

Le 3^e bataillon rompra de **Gibercourt** à 13 heures, et se portera dans sa zone, en suivant l'itinéraire du 2^e bataillon **jusqu'à Urvillers**. De là, il se dirigera **sur l'Oise** par les cheminements à rechercher **entre Urvillers et Mézières-sur-Oise**.

Le 1^{er} bataillon rompra de **Montescourt** à 14 heures, et suivra le même itinéraire que le 3^e bataillon. **De Urvillers**, il se dirigera **sur l'Oise** par des cheminements à rechercher, **soit vers Alaincourt, soit vers Mézières, en passant au nord du mamelon 116**.

Chaque bataillon sera précédé et protégé par un ou deux détachements d'avant-garde, selon les ordres que donneront les commandants de bataillon.

Reconnaissances. — Les commandants de bataillon et de compagnie, avec le personnel qu'ils jugeront utile, précéderont leur bataillon de une heure environ, de manière à pouvoir effectuer les reconnaissances de la zone à occuper.

Les commandants de bataillon fixeront, pour leur bataillon, un point d'arrêt où les unités attendront jusqu'à ce que les agents de liaison viennent les retrouver, pour les conduire sur leurs emplacements.

VI. — Le poste de commandement du lieutenant-colonel s'établira **dans la région comprise entre l'arbre de Sissy et les ravins à l'est de Itancourt**. Il sera précisé ultérieurement.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

VII. *Train de combat.* — Le stationnement des trains de combat sera recherché **dans les environs d'Urvillers ou d'Itancourt**, par l'officier de détails.

Jusqu'à nouvel ordre, les cuisines roulantes resteront avec les trains de combat.

VIII. — *Trains régimentaires et approvisionnement.* — Feront mouvement cette après-midi et se porteront à **Clastres, Essigny-le-Grand ou Contescourt**. L'officier d'approvisionnement rendra compte de l'emplacement choisi.

IX. — Les comptes rendus du dispositif arrêté par les commandants de bataillon seront envoyés à **Itancourt**, près de la station, où une permanence provisoire du poste de commandement du lieutenant-colonel sera assurée.

Les mouvements prévus par l'ordre qui précède s'exécutèrent sous une forte pluie, et non sans difficultés, tant en raison de l'obscurité de la nuit que de la grande quantité d'obstacles accumulés par les Allemands **dans les formidables défenses de la ligne Hindenburg**.

Le 12, à 18 h.15, parvenait l'ordre d'opérations de la 58^e division d'infanterie.

Aux termes de cet ordre et d'une note qui l'accompagnait, l'extension du front de la division ne modifiait nullement sa mission, qui restait nettement offensive.

En conséquence, il était prescrit de prendre toutes dispositions pour franchir **l'Oise** aussi rapidement que possible, lorsque le moment serait venu.

Le dispositif de marche de l'infanterie comprenait deux régiments en première ligne.

A gauche : 412^e, franchissant **l'Oise à Séry et Ribémont**, et marchant **en direction générale du « signal d'Origny »**.

A droite : 6^e tirailleurs, franchissant **l'Oise à Brissay**, et marchant **par Renansart, en direction générale de Courjumelles**.

En réserve : 11^e tirailleurs, marchant derrière le 6^e tirailleurs, et détachant un bataillon pour couvrir le flanc droit de la division et assurer la liaison, à droite, avec la 67^e division.

Chaque régiment de première ligne conservait un groupe d'artillerie d'appui et disposait d'un détachement du génie, opérant avec le bataillon d'avant-garde, pour réparer les routes et détruire les obstacles.

Le soin d'établir des passerelles **sur l'Oise**, pour le passage de l'infanterie, incombait au commandant du génie divisionnaire, qui disposait d'un bataillon territorial.

En exécution de cet ordre, le bataillon 3/412, désigné comme avant-garde du régiment, devait franchir **l'Oise par les ponts de Sissy et Ribémont**, et prendre pied **sur la cote 140**, recherchant la liaison à gauche avec la 60^e division d'infanterie.

Le bataillon 1/412 devait la franchir **par les ponts de Mézières et de Séry-lès-Mézières**, en même temps que le 3/412, et marcher derrière ce bataillon, en s'échelonnant **vers l'est** pour rechercher la liaison avec le 6^e tirailleurs.

Le bataillon 2/412 (bataillon d'arrière-garde) devait passer **à Ribémont**, suivre le 3/412 et se tenir prêt à agir pour renforcer ce dernier.

Ordre était donné que, dans chaque bataillon, les points de passage soient exactement reconnus et le matériel de franchissement soit rassemblé et transporté à pied d'œuvre.

Pendant la nuit du 12 au 13, un coup de main tenté par l'ennemi **sur le pont de Mézières** est complètement repoussé par les groupes de la 3^e compagnie. Plusieurs Allemands sont précipités **dans l'Oise** et un cadavre du 33^e d'infanterie reste sur le terrain.

Le 13, à 7 h.35, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire vient au poste de commandement du 412^e, à **Itancourt**, apporter l'ordre d'opérations **pour la journée du 13**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La division a reçu l'ordre de prendre pied, **le 13 octobre, sur la rive gauche de l'Oise**, après avoir forcé le passage :

1° En partant de **Vendeuil vers Brissay-Choigny** ;

2° En partant de **Châtillon, Mézières, Berthenicourt, vers Séry-lès-Mézières**.

L'attaque de **Brissay** sera menée par le 6^e tirailleurs.

Celle de **Séry** par le 412^e régiment d'infanterie, sous les ordres du commandant du régiment, qui disposera d'un groupe de 75 à deux batteries, d'une batterie de 155 court et de deux sections du génie.

Cette dernière attaque devra être exécutée par deux bataillons : celui du centre partant de **Châtillon**, et celui du sud partant de **Mézières**. Le bataillon du nord assurant la garde des autres points de passage sur le front du régiment, avec le minimum d'effectif, et prêt à appuyer, avec le reste, les autres bataillons.

Heure de l'attaque, 14 h.30.

Cet ordre est communiqué, à 9 h.30, aux commandants de bataillon, avec l'additif ci-après :

I. — Chacun des bataillons 1/412 et 3/412 cherchera à prendre pied **sur la rive est de l'Oise**, en dirigeant d'abord une compagnie d'avant-garde qui se mettra en mouvement à 14 h.30.

Le bataillon 1/412 fera flanquer sa compagnie d'avant-garde, partant de **Mézières**, par une fraction de sa compagnie de droite, qui partira également, à 14 h.30, de **Berthenicourt**, et cherchera à déborder **Séry-les-Mézières**, par le sud-est.

II. — Le premier objectif à atteindre sera : pour le 3/412, **la croupe au nord-est de Séry-les-Mézières** (est du moulin détruit) ; pour le 1/412, **le mamelon de la cote 110**, avec couverture vers le sud-est, **aux environs de la cote 108**.

III. — Le bataillon 2/412 assurera, avec sa compagnie de droite, la garde des points de passage tenus par le 3/412, et avec sa compagnie réservée, celle de ceux tenus par le 1/412.

Les effectifs à disposer pour cette garde seront constitués par des groupes de combat variant entre l'escouade et la demi-section.

La compagnie de gauche du 2/412 se tiendra prête à appuyer, avec deux sections, l'attaque des deux autres bataillons. Toutefois, une section sera chargée d'assurer la liaison avec la division de gauche (60^e division), qui aurait déjà franchi **l'Oise**.

IV. *Artillerie*. — La mission du groupe d'artillerie et de la batterie lourde sera indiquée ultérieurement.

La pièce de 75 d'accompagnement aura pour mission spéciale de neutraliser les mitrailleuses qui se révéleraient **dans les environs de Séry-les-Mézières**.

Emplacement de pièce à rechercher **au sud-ouest de la cote 120**.

V. *Génie*. — La section du génie mise à la disposition de chaque bataillon, marchera et opérera sous la protection de la compagnie d'avant-garde.

VI. *Poste de commandement et liaison*. — Le poste de commandement du lieutenant-colonel commandant l'attaque sera établi, pour 14 h.30, **dans la carrière au sud de la cote 84, sur la route Itancourt - Mézières**.

Il se transportera ensuite au poste de commandement du 3/412, **800 mètres sud-ouest de la cote 120 (ouest de Châtillon)**.

Par suite du retard des deux sections du génie, qui n'arrivèrent au poste de commandement du 412^e qu'à 14 h.35, l'attaque ne put avoir lieu à 14 h.30, et le lieutenant-colonel, décidant un décalage de deux heures, la fixa à 16 h.30.

L'action du groupe d'artillerie devait comprendre, à partir de cette heure :

1° Des tirs de harcèlement et de neutralisation d'une durée d'une demi-heure **sur les points de Séry-lès-Mézières** où, au cours de la nuit précédente, des mitrailleuses et des minen avaient été repérés ;

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

2° A partir de 17 heures, un barrage roulant progressant vers l'est, jusqu'à une ligne indiquée, sur laquelle il serait maintenu pendant quinze minutes ;

3° Pour la suite ultérieure des opérations, des tirs destinés à appuyer la progression de l'infanterie au delà du premier objectif, puis **sur Ribémont et la cote 140** ;

4° Enfin, pour le cas où la progression ne dépasserait pas, dans la soirée, **Séry-lès-Mézières**, des tirs de barrage sur le front : **carrefour ouest de la cote 122 - cote 116**.

L'attaque s'exécuta selon les ordres donnés, et à 20 h.30, le compte rendu ci-après était adressé :

Situation à 18 h.45 :

Les bataillons **de BARDIES** et **ROGER** ont atteint le canal.

D'après les renseignements reçus des commandants de bataillon, le passage du **bras ouest de l'Oise** s'est effectué par les propres moyens de leurs unités ; le personnel du génie n'a pu entrer en action que vers 17 h.30. Ce personnel était insuffisamment orienté sur les matériaux dont il pouvait disposer.

Les manifestations ennemies ont consisté, pendant la première partie de l'opération, en tirs de mitrailleuses et en fusillade. A partir de 18 heures, l'artillerie est intervenue, harcelant **Mézières**.

Une vingtaine de pertes, dont le lieutenant **DECROIX** tué, et un chef de section grièvement blessé.

Les opérations de franchissement du canal se poursuivirent dans la soirée, non sans donner lieu, sur le front du bataillon **ROGER**, à quelques combats à la grenade et à des tirs de gros minen dirigés **sur Mézières**.

Ces minen, en position à **Séry**, furent contrebattus par nos obus explosifs.

Au cours de la nuit, le génie put réfectionner quelques passerelles **sur le bras ouest de l'Oise**, mais ses tentatives pour en construire sur le canal demeurèrent vaines, en raison du tir constant de l'ennemi par mitrailleuses, minen et grenades.

Le bataillon **BROSSE** tenait **les passages sur le bras ouest de l'Oise**, dans les conditions fixées par l'ordre d'opérations.

A notre gauche, la 60^e division n'avait pu franchir le canal.

Conformément à l'ordre de la division, l'attaque est reprise **le 14 octobre**, à 8 heures.

Dès 7 heures, la batterie de 155 court exécute des tirs de destruction sur les minen de **Séry-lès-Mézières**. Ce tir dure jusqu'à 8 heures.

A 7 h.55, la batterie de 75 ouvre le feu **sur la rive est de l'Oise**, où ont été repérées des mitrailleuses. A partir de 8 h.15, elle exécute un barrage roulant à la vitesse de 100 mètres en trois minutes.

A 8 heures, les unités des bataillons **de BARDIES** et **ROGER** se mettent en mouvement et essaient de franchir **le canal**. Mais les éléments d'avant-garde sont pris à partie par de violents tirs de mitrailleuses, accompagnés de minen, et ne peuvent progresser.

Un groupe ennemi laisse une avant-garde du bataillon **ROGER** s'engager sur une passerelle, et la fait exploser, lui coupant ainsi la retraite. Il l'assaille ensuite à coups de grenades. Notre petite troupe, qui se défend énergiquement, parvient à regagner la rive ouest du canal par d'autres passages, en partie submergés.

L'ennemi occupe toujours en force **la berge est du canal**, et notre préparation d'artillerie n'a eu que des effets à peu près nuls.

Au cours de la nuit, l'ennemi déclenche, brusquement, à 21 h.30, un violent tir d'obus de gros calibre **sur le front Berthenicourt - Mézières - Châtillon**. Ce tir, exécuté simultanément par un grand nombre de batteries, se prolonge pendant vingt minutes, et reprend **le 15**, à 3 heures, dans les mêmes conditions.

L'ordre d'opérations, parvenu **le 15** à 23 heures, dispose que le franchissement de **l'Oise** devra continuer à être tenté partout et que les opérations de la journée devront prendre un caractère de vigueur extrême.

La journée du 16 n'apporte pas de modifications à la situation du 412^e.

Toutefois, dans la division, le 11^e tirailleurs a franchi **la Serre** avec son avant-garde qui occupe **Achéry**, et le 6^e tirailleurs a pu pénétrer **dans Choigny sur la rive est de l'Oise**, où il a poussé deux compagnies.

A droite de la 58^e division, la 35^e division est entrée en ligne.

Par suite, le général commandant la division ordonne de continuer le franchissement de **l'Oise** et de **la Serre**, d'élargir **la tête de pont de Choigny** et de faire tomber **le saillant d'Achéry**.

Il met, en conséquence, à la disposition du 6^e tirailleurs toute l'artillerie dont il dispose et prescrit que le 412^e continuera momentanément sa mission par ses propres moyens.

Au reçu d'une note parvenue vers minuit, signalant que, d'après des déclarations de prisonniers, l'ennemi doit effectuer un mouvement de repli **dans la nuit du 16 au 17**, ordre est transmis, à 1 h.25, aux commandants de bataillon, d'envoyer immédiatement des reconnaissances et, le cas échéant, de commencer la poursuite.

Les comptes rendus produits **le matin du 17** n'accusèrent aucun repli sur le front du 412^e, dont les reconnaissances furent accueillies par des rafales de mitrailleuses.

Au cours de l'après-midi et de la nuit, l'artillerie allemande canonna violemment, avec obus de tous calibres et profusion de toxiques, **le front Berthenicourt - Mézières - Châtillon**.

Dans la matinée du 18, un vif combat à la grenade fut entendu, à 5 h.30, **à l'est de Mézières**, sur le front du 1^{er} bataillon.

Un calme anormal s'étant manifesté à l'issue de ce combat, et les patrouilles ayant pu circuler sur la berge du canal sans essuyer de coups de feu, ordre est donné de faire lancer les passerelles et de commencer le mouvement de poursuite **par Séry-lès-Mézières, en direction générale de Courjumelles**.

Mais, en raison d'une relève des unités du génie, effectuée **dans la soirée du 17**, le personnel de cette arme ne peut contribuer à l'opération. Force est aux fantassins des 1^{er} et 3^e bataillons de procéder seuls à l'organisation du franchissement. Ils s'y emploient ardemment et la progression, **au delà du canal et du bras est de l'Oise**, ne tarde pas à être entamée.

A 12 h.45, le bataillon **ROGER** occupe **la sucrerie de Sennecy**, ayant des éléments avancés **à l'est de Séry-lès-Mézières**, pendant qu'une reconnaissance de la 3^e compagnie cherche la liaison, à droite, **vers la cote 108**, avec le 6^e tirailleurs.

Dans le même moment, les avant-gardes du 3^e bataillon, dont le capitaine **JOANA** a pris le commandement, en remplacement du capitaine **de BARDIES**, parti en permission, atteignent **Séry-lès-Mézières**.

Les deux commandants de bataillon signalent que la progression se poursuit normalement, sauf quelques manifestations d'artillerie ennemie **sur Séry**.

Ces événements font aussitôt l'objet d'un compte rendu au commandement.

A 17 heures, la situation suivante lui est exposée :

Bataillon JOANA (3/412). — La 11^e compagnie est arrêtée dans sa progression par des groupes ennemis qui occupent des organisations **vers la station de Ribémont et aux lisières sud de cette localité**. Il y a de nombreuses mitrailleuses. Le contact est maintenu et le mouvement en avant sera repris dès que possible.

Bataillon **ROGER** (1/412). — La progression de ce bataillon **vers le nord-est de Séry-lès-Mézières** est également arrêtée par des équipes de mitrailleuses qui se sont révélées **aux environs de la ferme de Carenton et vers la cote 120 (1.500 mètres sud-ouest de Ribémont)**.

Le bataillon est en liaison intime, à l'est, avec le 6^e tirailleurs.

Bataillon **BROSSE** (2/412). — En deuxième ligne, occupe **la lisière est de Séry-lès-Mézières**. Ses patrouilles sont au contact, en avant, avec les bataillons **ROGER** et **JOANA**.

Le groupement d'artillerie **COTTAVE** a reçu l'ordre de faire de la neutralisation et du harcèlement sur les mitrailleuses signalées **à la ferme Carenton et la cote 120**, dans les conditions que lui permettront ses ressources de munitions.

Le commandant **de BOURMONT**, commandant le 1/160, et le commandant **GOUIN**, commandant le 3/37, se sont présentés au cours de l'après-midi au poste de commandement du 412, ayant ordre de relever les deux bataillons de première ligne, à savoir : 1/160, le 1/412, **dans la région de Mézières**, et 3/37, le 3/412, **dans celle de Châtillon**.

Les ordres reçus par ces officiers supérieurs ne comportant que la relève **à l'ouest de l'Oise**, le lieutenant-colonel commandant le 412^e les a mis au courant de la situation nouvelle.

Pour l'intelligence de ce qui précède, il est nécessaire de mentionner qu'à 13 heures, un ordre était parvenu, faisant connaître que le 20^e corps d'armée avait reçu ordre de s'intercaler entre le 8^e et le 31^e.

En conséquence, **à partir du 18 octobre**, il devait prendre à son compte les opérations montées en vue de franchir **l'Oise** dans la partie du cours de cette rivière située dans sa zone, et avoir sous son commandement les éléments de la 58^e division d'infanterie, agissant dans cette zone, jusqu'à ce qu'il ait pu les relever, à savoir :

Groupement **THIBAUT** (lieutenant-colonel commandant le 412^e régiment d'infanterie), comprenant : 412^e (trois bataillons), une compagnie du génie et le groupement d'artillerie **COTTAVE** (deux batteries du 3/248) ;

Et *groupement* **VETTELAY** (lieutenant-colonel commandant le 6^e tirailleurs), comprenant seulement le bataillon du 6^e tirailleurs chargé de la garde des **ponts entre Alaincourt inclus et Vendeuil**.

Au fur et à mesure de leur relève par le 20^e corps, les éléments du 412^e régiment devaient venir stationner **dans la région au sud de la ferme Canlers, à l'ouest de Travecy**.

La nouvelle du passage de **l'Oise** par le 412^e et de sa progression **à l'est de la rivière** fut particulièrement bien accueillie par les généraux commandant la 58^e division et le 8^e corps d'armée, qui ne l'escomptaient guère, puisque, la veille, l'ordre avait été donné que le régiment continuerait sa mission par ses propres moyens. Aussi, ils adressèrent, téléphoniquement, de chaleureux compliments au régiment.

Cet événement apporta une certaine perturbation dans les projets de la 168^e division du 20^e corps et motiva, aux prescriptions antérieures, quelques modifications qui furent communiquées par l'ordre d'opérations de la 58^e division **pour la journée du 19**, dont extraits ci-après :

Tant que le 20^e corps d'armée ne sera pas entré en ligne, le mouvement en avant du 412^e se continuera **sur Courjumelles** et, après relève, il viendra se placer en arrière du 11^e tirailleurs pour continuer la progression **en direction de Renansart, Fay-le-Noyer, ferme Ferrière**.

Les bataillons de la 168^e division d'infanterie bivouaquèrent, **dans la soirée du 18, à l'ouest de Mézières** et effectuèrent, **avant le lever du jour du 19**, la relève des bataillons du 412^e, qui s'acheminèrent, dans l'ordre 1/412, 2/412, 3/412, **par Séry-lès-Mézières, Hamégicourt et Brissy**,

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

sur **Renansart** où se trouvait le 11^e tirailleurs et où le 1^{er} bataillon arriva vers 11 heures.

Le poste de commandement du 412^e s'établit, à 14 heures, à **la ferme Barivas**.

Le 11^e tirailleurs, aiguillé dans la zone d'action de la division, était en tête du dispositif et avait son bataillon d'avant-garde arrêté, à **Fay-le-Noyer**, par des mitrailleuses ennemies.

Dès son arrivée à **la ferme Barivas**, le lieutenant-colonel reçut l'avis que le 412^e devait prendre d'un moment à l'autre l'avant-garde de la division, soit par dépassement du 11^e tirailleurs, soit par relève de ce régiment, qui passerait à l'arrière-garde.

En conséquence, et après être entré en relation avec le lieutenant-colonel commandant le 11^e tirailleurs, il donnait aux bataillons l'ordre préparatoire de mouvement ci-après :

Le 412^e relèvera le 11^e tirailleurs sur ses positions, **dans la nuit du 19 au 20 octobre**, de manière que l'opération soit terminée **le 20** pour 3 h.30.

Cette relève s'effectuera par dépassement du front actuellement occupé par le 11^e tirailleurs ; les éléments du 412^e s'efforçant de progresser vers le nord-est dans la zone de la division **en direction générale de La Hérie-La Viéville**.

La situation du 11^e tirailleurs, assez imprécise, serait la suivante :

En première ligne, deux bataillons accolés, échelonnés en profondeur, celui de droite tenant **la ferme Ferrière**.

Et, *en deuxième ligne*, un bataillon tenant **la voie romaine, au sud-ouest de Fay-le-Noyer**.

Les bataillons du 11^e tirailleurs seront relevés, à savoir :

En première ligne : bataillon de droite par bataillon **ROGER** ; bataillon de gauche par bataillon **BROSSE**.

Bataillon de deuxième ligne par bataillon **JOANA**.

Chacun des bataillons de première ligne aura une compagnie en avant-garde. Les autres compagnies seront disposées en arrière, en échiquier, avec échelonnement approprié, de manière à pouvoir renforcer les compagnies d'avant-garde et manœuvrer les nids de résistance ennemis qu'il y aurait lieu, de réduire.

Le poste de commandement avancé du lieutenant-colonel sera établi dès l'aube **au carrefour des chemins à 500 mètres de l'issue est de Renansart**.

A 19 heures, le lieutenant-colonel commandant le 11^e tirailleurs communiquait que les éléments du bataillon occupant **la ferme Ferrière** venaient d'être violemment contre-attaqués et que le bataillon entier avait dû se replier à hauteur du bataillon de deuxième ligne, sur un front jalonné **par les ravins à 200 mètres est de Fay-le-Noyer**.

A 23 h.40, la relève du 11^e tirailleurs était confirmée, mais cette opération devait revêtir la forme d'une attaque, selon les ordres ci-après :

Le 412^e continuera la progression sur les objectifs de la division.

Son attaque sera liée à celle de la 153^e division d'infanterie (9^e zouaves à gauche), qui se déclenchera à une heure H à indiquer ultérieurement. Il prendra pour premier objectif **la ferme Ferrière**, en manœuvrant de préférence par sa gauche.

Objectif ultérieur : **cote 131, ferme du bois de Frémont**.

L'attaque du 412^e sera précédée d'un bombardement court et violent (cinq minutes), qui se déplacera ensuite suivant les prévisions faites par le lieutenant-colonel **THIBAUT**, et exposées au commandant **GREFF**, du groupe d'artillerie.

Le lieutenant-colonel **THIBAUT** indiquera, en outre, les points sur lesquels il jugera nécessaire de faire des concentrations d'artillerie lourde.

Sur une remarque faite par le lieutenant-colonel au sujet de l'insuffisance de l'action d'artillerie, la durée du bombardement est portée de cinq minutes à trente minutes.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Par suite, à H — 30, le groupement **GREFF** doit déclencher un tir sur le premier objectif du 412^e, à savoir : **ferme Ferrière, et croupe 129, au nord-ouest de cette ferme.**

A H + 5 doit commencer un barrage roulant très nourri, se déplaçant vers l'est à la cadence de 100 mètres en trois minutes, pour se stabiliser sur l'objectif ultérieur : **cote 131 - ferme du bois de Frémont.**

La durée de ce tir de stabilisation dépendra de la résistance ennemie ; elle sera d'abord maintenue pendant quinze minutes, puis redemandée si c'est nécessaire.

D'après une communication du colonel commandant l'infanterie divisionnaire, la fixation de l'heure H est fonction du combat livré par la 153^e division. Si le 9^e zouaves progresse, l'attaque du 412^e peut se déclencher à peu près simultanément à celle de la 153^e division.

Le 20, à 6 h.10, l'indication de l'heure H (7 h.30) est transmise téléphoniquement.

A 7 heures, l'artillerie ouvre le feu, mais sa densité est tellement faible, que l'on n'a aucunement l'impression d'une préparation d'attaque.

A 7 h.30, les bataillons **ROGER**, à droite, et **BROSSE**, à gauche, qui ont relevé, entre 3 h.30 et 5 h.30, sous une pluie torrentielle, les bataillons du 11^e tirailleurs, se mettent en mouvement.

Dès qu'elles apparaissent, et malgré la brume, les avant-gardes sont accueillies par de violents tirs de mitrailleuses, ayant pour origine **la cote 129**, puis **la ferme Ferrière.**

Les éléments du bataillon **BROSSE** sont pris d'enfilade par des pièces placées à gauche, vis-à-vis du 9^e zouaves.

La progression se poursuit néanmoins dans des conditions extrêmement difficiles.

Les effets de destruction de nos tirs d'artillerie ont été à peu près nuls ; les réseaux de fils de fer qui précèdent **la ferme Ferrière et la croupe 129** sont intacts, et de nombreuses mitrailleuses restent en action.

A 9 h.10, la situation est la suivante :

Bataillon ROGER. — Les vagues d'assaut sont **sur les pentes sud-est de la cote 129, à l'est de Fay-le-Noyer**, ne pouvant plus avancer ; la gauche est complètement arrêtée par les mitrailleuses de **la cote 129**, la droite par celles de **la ferme Ferrière.**

Bataillon BROSSSE. — La compagnie d'avant-garde (5^e compagnie) a fait un bond vers l'est, d'environ 500 mètres, suivie par la 7^e compagnie, qui s'efforce de manœuvrer par la gauche. Des feux venant des **pentons sud-ouest de la cote 129** empêchent la progression de ces deux compagnies.

Étant donnée cette situation, le lieutenant-colonel, qui a auprès de lui le commandant du groupe d'artillerie, lui demande s'il est possible de recommencer, avec l'artillerie lourde, une nouvelle préparation, en augmentant l'intensité.

La réponse est négative, les munitions de 155 font défaut.

Sur les instances du lieutenant-colonel, le tir des batteries de 75 est déclenché à nouveau **sur la ferme Ferrière et la cote 129.**

A 9 h.30, une communication téléphonique reçue de l'infanterie divisionnaire fait connaître que l'attaque de la division de gauche n'a pas réussi et que les éléments sont revenus sur leur base de départ.

Cet échec, qui découvrait la gauche du 2/412^e, n'avait pas échappé au capitaine **BROSSE**, qui l'avait signalé dans son compte rendu.

Malgré cela, ordre est donné aux bataillons **BROSSE** et **ROGER** de chercher quand même à progresser à la faveur d'une préparation d'artillerie de 75, d'une durée de dix minutes, qui va s'effectuer, et de profiter de tous les incidents favorables pour faire infiltrer des groupes de combat

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

en gardant les ailes, et consolider les positions acquises, qui ne doivent être abandonnées à aucun prix.

Vers 10 h.45, l'ennemi dirige un bombardement intense **sur l'issue est de Renansart**, où se trouve, dans une cave, le poste de commandement du 412^e, lequel, sérieusement endommagé, doit être déplacé.

En raison de L'étendue du front tenu par le 412^e, et sur avis conforme du colonel commandant l'infanterie divisionnaire, autorisation est accordée, à 16 h.45, aux commandants des deux bataillons **ROGER** et **BROSSE**, de faire renforcer leur première ligne, afin d'empêcher toute tentative d'infiltration ennemie vers nos lignes, et de capturer, le cas échéant, les Allemands qui tenteraient ces infiltrations.

Le bataillon **JOANA** est maintenu en deuxième ligne, comme troupe de manœuvre.

La liaison avec la 123^e division n'ayant pu être réalisée, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire prescrit qu'à la tombée de la nuit, un bataillon du 6^e tirailleurs prolongera à droite le bataillon **ROGER**, avec mission de rechercher et d'assurer cette liaison.

A 22 h.40, un ordre de l'infanterie divisionnaire expose la situation de la division, qui a maintenant à sa droite la 35^e division, et fait connaître qu'une attaque avec cette division est prévue pour la journée du lendemain, **21**.

L'ordre pour cette attaque, fixée à 14 h.10, parvient **le 21** à 8 heures. Elle doit s'exécuter après une préparation d'artillerie de dix minutes. Le dispositif comprend :

En premier échelon, deux régiments accolés : 412^e, ayant deux bataillons en ligne et un en soutien ; 6^e tirailleurs, ayant ses bataillons en profondeur.

En deuxième échelon, le 11^e tirailleurs (réserve de division) doit marcher derrière le 412^e.

Objectifs successifs : 1^o **plateau de la ferme Ferrière** ; 2^o **ferme du bois de Frémont, plateau 131** ; 3^o **route Parpeville - Monceau-le-Neuf**.

Mais, malgré la densité des tirs d'artillerie, supérieure à celle de la veille, les mitrailleuses ennemies n'ont pas été neutralisées. Aussi, nos vagues d'assaut sont prises sous des feux de front et d'écharpe qui les obligent à s'arrêter devant les fils de fer, et aucun des éléments de la 58^e division ne peut atteindre les premiers objectifs fixés.

En attendant les instructions du commandement, au sujet des bases sur lesquelles sera reprise une nouvelle attaque, ordre est donné, à 17 h.45, aux bataillons **ROGER** et **BROSSE**, d'envoyer, dès qu'il sera possible, au moins deux reconnaissances offensives, avec mission :

1^o De s'efforcer de pratiquer, à la cisaille, des brèches dans les réseaux de fils de fer ;

2^o D'apprécier l'effectif des troupes ennemies qui sont devant nous, et de repérer les moyens de défense qui existeraient encore, car la réaction par mitrailleuse a été moins active que la veille.

Il est ajouté qu'étant donnée l'éventualité du repli ennemi, qui peut s'opérer d'un moment à l'autre, il serait coupable de le laisser s'évader sans qu'il soit immédiatement poursuivi.

C'est dans cet ordre d'idées que tous les efforts doivent être orientés.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel, établi pour l'attaque **dans le ravin au sud de Fay-le-Noyer**, y est maintenu.

Les reconnaissances effectuées au cours de la **nuit du 21 au 22** se heurtent à une surveillance très active de l'ennemi, qui a disposé, en avant de ses réseaux, des petits postes avec mitrailleuses légères, ainsi qu'à des éléments mobiles qui cherchent à les manœuvrer et à les encercler. Par suite, les brèches à créer à la cisaille n'ont pu être qu'imparfaitement effectuées.

Il ressort nettement, tant des observations faites pendant la journée que de celles recueillies par les reconnaissances, que l'ennemi a renforcé sa position en organisations et en effectifs.

Son artillerie a d'ailleurs été particulièrement active. A plusieurs reprises, elle a exécuté **sur les**

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

croupes à l'est, au sud et à l'ouest de Fay-le-Noyer, des tirs nourris réglés par avions, ayant le caractère de contre-préparation, qui se sont continués pendant la nuit.

Enfin, il est signalé qu'une nouvelle tranchée a été creusée **sur les pentes sud-est de la cote 129**.

Les effectifs des bataillons diminuent rapidement. Au bataillon **BROSSE**, il n'y a plus que 40 combattants par compagnie. Ce bataillon, toujours en flèche par rapport au 9^e zouaves, qui est à sa gauche, à 400 mètres en arrière, a subi des pertes importantes.

Le 22, à 19 h.50, parvenait l'ordre ci-après :

Les dernières journées ont permis de se rendre mieux compte des organisations ennemies.

Afin de les traiter plus efficacement et plus librement :

1° L'artillerie de la division sera renforcée ;

2° L'infanterie se retirera légèrement pour augmenter la marge de sécurité.

Les tirs commenceront **le 23 octobre**.

En conséquence, **pour le 23**, au lever du jour, toute la première ligne devra avoir été reportée de 300 mètres en arrière, et se trouver **à environ 500 mètres des fils de fer ennemis et de la partie nord du bois de Ferrière**, laquelle doit être battue par notre artillerie.

Réunion des trois chefs de corps au poste de commandement de l'infanterie divisionnaire (**ferme Méchambre, 1 kilomètre ouest de Renansart**), **le 23** à 7 heures.

Pendant la nuit du 22 au 23, les bataillons font exécuter à leur première ligne le mouvement de repli ordonné.

Au cours de la réunion tenue **à la ferme Méchambre**, et à laquelle assistent le général commandant la 58^e division d'infanterie et le général commandant la 153^e division (division de gauche), ainsi que les commandants de l'artillerie lourde et du génie, l'ordre d'opérations pour une nouvelle offensive, que le 8^e corps a reçu l'ordre d'exécuter, est étudié en détails.

Il s'agit d'attaquer **en direction générale de Sains - Richaumont**, en liaison avec les divisions voisines et après une forte préparation d'artillerie, **la position organisée, dite « Hermann Stellung »**, dans laquelle l'ennemi s'est retranché.

La mission, la zone d'action et les objectifs antérieurement attribués à la 58^e division ne subissent pas de modifications.

L'attaque sera faite à la vitesse de progression de 100 mètres en quatre minutes. Tout l'effort du régiment de gauche (412^e) devra être porté **à l'ouest de la ferme Ferrière** ; le régiment de droite (6^e tirailleurs) progressera **à l'est de cette ferme** en liant son mouvement à celui du 412^e.

Dès le retour au poste de commandement, un ordre préparatoire est adressé aux commandants de bataillon, avec un plan d'emploi de l'artillerie, qui comporte des tirs de 220 et de 155. Il leur est prescrit d'en étudier les détails d'exécution selon l'idée de manœuvre exposée dans l'ordre de la division.

A 16 h.45, après avoir reçu deux nouveaux ordres, l'ordre préparatoire est complété ainsi qu'il suit :

Dispositif d'attaque du 412^e — L'attaque aura lieu **le 24 octobre**, à une heure qui sera fixée ultérieurement. Dans chaque bataillon de première ligne, elle sera menée par deux compagnies accolées, formant deux vagues d'assaut, et une compagnie en soutien, cette compagnie fournissant les détachements de nettoyeurs, à organiser par les commandants de bataillon.

Chaque compagnie de première ligne sera appuyée par une section de mitrailleuses ; les autres sections de mitrailleuses marchant avec la compagnie de soutien, à la disposition du commandant de bataillon.

Le bataillon **JOANA** suivra dans le sillage du bataillon **BROSSE**, avec lequel il se tiendra en liaison étroite, de manière à pouvoir le renforcer, selon les ordres que donnera le lieutenant-colonel.

Reconnaissances. — En exécution de l'ordre de la division, chaque compagnie de première ligne des

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bataillons **ROGER** et **BROSSE** enverra, **dans la nuit du 23 au 24**, une reconnaissance avec mission d'apprécier la valeur des brèches faites dans les réseaux par l'artillerie.

Développement de l'action. — Voir paragraphe 5 de l'ordre de l'infanterie divisionnaire, dont copie est envoyée. En cas de résistance vers le deuxième objectif, le bataillon **JOANA** aura à dépasser le bataillon **BROSSE** pour marcher **sur la ferme du bois de Frémont**.

Le dispositif du régiment sera alors le suivant :

Avant-garde : bataillon **JOANA**, soutenu en deuxième ligne par le bataillon **BROSSE**.

Le bataillon **ROGER** prendra la suite du bataillon **BROSSE** après avoir été dépassé par le bataillon du 6^e tirailleurs.

Le commandant de la pièce de 75 d'accompagnement recherchera une position lui permettant de battre **les pentes nord-est de la cote 129**, de manière à appuyer, vers la gauche, l'action du bataillon **BROSSE**.

Il suivra ensuite l'action du bataillon **JOANA** et se tiendra prêt à prendre sous son feu les nids de résistance qui lui seraient signalés.

Poursuite. — Les commandants de bataillon s'inspireront du paragraphe 9 de l'extrait de l'ordre de la division pour redemander une préparation d'artillerie sur les organisations défensives qui les arrêteraient.

Poste de commandement. — Le poste de commandement de combat du lieutenant-colonel est maintenu jusqu'à nouvel ordre, à son emplacement actuel.

Un exemplaire de cet ordre était adressé, à titre de renseignement, aux colonels commandant le 9^e zouaves et le 6^e tirailleurs.

Pendant la nuit du 23 au 24, les reconnaissances furent reçues partout à coups de mitrailleuses, et ne purent se rendre compte de l'état des brèches faites.

Le 24, à partir de 6 h.30, une accalmie très appréciable ayant été constatée, par rapport à l'agitation de la veille, ordre est donné aux bataillons **BROSSE** et **ROGER** d'envoyer à nouveau des reconnaissances. Les premiers renseignements, qui parviennent à 7 h.30, signalent une fusillade intermittente, partant des tranchées ennemies.

Le développement de l'opération s'effectue selon les ordres déjà donnés, lesquels furent complétés par un nouvel ordre de la division, qui en reproduisait un de l'armée, prescrivant de pousser l'attaque, **le 24**, le plus loin possible, et de continuer l'exploitation **le 25**, au point du jour, avec la plus grande énergie. Une autre division, la 37^e, devait s'intercaler à droite entre les 58^e et 35^e divisions, lorsque la 58^e se serait emparée du troisième objectif (**cote 141 - cote 120 sur la route Parpeville - Monceau-le-Vieil**). Par suite, dès que le 6^e tirailleurs serait dépassé par les éléments de la 37^e division, le 412^e resterait à l'avant-garde de la division, ayant comme objectif **Landifay**.

Les incidents du combat, qui fut particulièrement acharné, donnèrent lieu à des comptes rendus écrits ou téléphonés, transmis au commandement au fur et à mesure qu'ils se manifestèrent. Ils sont reproduits dans l'exposé de la situation adressé à 20 h.30, et dont extraits ci-après :

A 14 heures, les bataillons se sont mis en mouvement.

A droite, les unités du bataillon **ROGER**, prises de tous les côtés par les mitrailleuses non détruites, de **la cote 129** et de **la ferme Ferrière** furent dans l'obligation de stopper.

La 3^e compagnie, envoyée en renfort, a subi de fortes pertes et n'a pu progresser.

A gauche, la compagnie d'avant-garde du bataillon **BROSSE** (7^e compagnie) a pu arriver jusqu'aux abords immédiats des fils de fer. Dans un vigoureux effort, elle a tenté de franchir la seule brèche existant sur le front du bataillon ; mais n'a pu y parvenir. Le nombre des tués qui jonchent le sol aux abords de la brèche prouve l'ardeur de la lutte.

La 6^e compagnie, qui devait opérer à droite de la 7^e compagnie, fut également arrêtée, avant de franchir la brèche, par un feu très intense de mitrailleuses, provenant d'un ouvrage dont l'existence avait été signalée la veille, et sur lequel l'intervention de l'artillerie lourde fut demandée. D'après le rapport du lieutenant

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DESAINT, cet ouvrage, sorte de blockhaus qui n'avait pas été endommagé, contenait environ 10 mitrailleuses : aussi, la 6^e compagnie fut très éprouvée.

A la gauche du bataillon **BROSSE**, le mouvement en avant des zouaves avait été également arrêté.

Sur la demande du capitaine **BROSSE**, et en raison de la réduction des effectifs de son bataillon, le lieutenant-colonel décida de le faire relever, **dans la nuit du 24 au 25**, par le bataillon **JOANA**.

Ce dernier bataillon était parvenu, non sans de sérieuses difficultés, à occuper les positions de départ du bataillon **BROSSE**, et lui avait envoyé un renfort de deux sections de fusiliers et une section de mitrailleuses.

En fin de journée, la situation n'était pas sensiblement modifiée.

Toutefois, le bataillon **ROGER** avait pu pousser, vers la droite, la compagnie **BENEDETTI** (2^e compagnie), pour occuper le **point d'appui de la corne nord du bois de Ferrière**, interdire à l'ennemi l'accès du chemin creux, au sud de la ferme, et en tenter l'encerclement par la droite. Ce mouvement devait faire tomber la résistance qui arrêta, à gauche la 1^{re} compagnie, dont les éléments avancés se trouvaient à trente mètres des Allemands.

Le chiffre des pertes, **pour la journée du 24 octobre**, évoluait autour de 90, dont une vingtaine de tués.

Antérieurement à l'envoi de ce compte rendu, une note du colonel commandant l'infanterie divisionnaire était parvenue à 18 h.30, prescrivant que :

En raison des circonstances, l'ordre est de se cramponner avec ténacité au terrain conquis, en éventant et repoussant les tentatives que pourrait faire l'ennemi.

Demain **25**, à une heure qui n'est pas encore fixée, l'attaque sera reprise par le 6^e tirailleurs, en liaison avec la 123^e division, pour faire tomber **Ferrière** par le sud-est.

Remettre, pendant la nuit, de l'ordre dans les unités, ravitailler en vivres et en munitions, et prendre toutes dispositions pour l'attaque du lendemain.

Le 412^e aura à profiter de cette attaque pour chercher et aider, par sa droite, le mouvement du 6^e tirailleurs.

A 21 h.30, parvenait l'indication que l'attaque recommencerait le 25, à 6 heures. Elle serait précédée d'une concentration d'artillerie lourde, à opérer dès le point du jour, **sur la partie nord-est de la ferme Ferrière et sur les abords sud et est**.

Au cours de cette attaque, les vagues d'assaut de la 1^{re} compagnie (lieutenant **MAUGET**), en liaison à gauche avec le 9^e zouaves, purent arriver jusqu'à la tranchée ennemie, mais une contre-attaque les obligea, ainsi que les zouaves, à revenir en arrière des réseaux.

Par suite, ordre est donné au bataillon **JOANA** de pousser immédiatement des fractions entre la gauche de la compagnie **MAUGET** et la droite du 9^e zouaves, pour renforcer la ligne et reprendre la progression.

Le bataillon **BROSSE** devait suivre l'action et se tenir prêt à intervenir, afin de soutenir le bataillon **ROGER**. Ce bataillon, dont le capitaine **BENEDETTI** venait de prendre le commandement en remplacement du commandant **ROGER**, blessé au cours de la matinée, avait maintenant des éléments **au nord du bois de Ferrière**.

A 8 h.25, un ordre reçu du colonel commandant l'infanterie divisionnaire prescrivait que l'attaque serait reprise après une nouvelle préparation d'artillerie, d'une durée d'une heure, qui avait commencé à 8 heures.

Par suite, à 9 heures, le bataillon **BENEDETTI** continuait son effort pour déborder **la ferme Ferrière par l'est**, appuyé par le bataillon **BROSSE**, pendant que le bataillon **JOANA** s'efforçait de progresser **au sud-ouest de la ferme**, avec le 9^e zouaves.

Cette attaque était, enfin, couronnée de succès.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les Allemands, harcelés, bousculés, ne résistèrent que faiblement. Beaucoup se laissèrent prendre sans difficultés et des fractions entières mirent bas les armes, alors que les autres se repliaient plus ou moins en désordre, en abandonnant sur le terrain de nombreux cadavres.

La poursuite fut immédiatement entreprise.

Conformément à l'ordre précédemment donné, le bataillon **JOANA**, se déplaçant sur l'axe de marche de la division, déborda **la ferme Ferrière par l'ouest**, ayant à sa droite le bataillon **BENEDETTI**, qui la contournait par l'est, en liaison avec le 6^e tirailleurs.

A 20 heures, le capitaine **JOANA** envoyait le compte rendu suivant :

Les compagnies de tête se trouvent à environ 800 mètres nord-est du chemin Chevresis-Monceau - Villers-le-Sec, dans la zone d'action AL de la division et face au deuxième objectif (**cote 131**). En dehors des deux compagnies du bataillon, il y a, sur la même ligne qu'elles : à droite, la 5^e compagnie (412^e), dont l'effectif est approximativement de 25 hommes, et à gauche, une section du 9^e zouaves (une quinzaine d'hommes).

En raison du brouillard très épais, les liaisons n'existent ni à droite, ni à gauche. Elles vont être recherchées.

Il y a des mitrailleuses ennemies **sur la cote 131**.

A 21 h.45, après réception des ordres **pour la journée du lendemain 26**, et d'un ordre de félicitations du général commandant la 58^e division, l'ordre suivant était adressé :

I. — La 58^e division, après deux journées d'assauts acharnés, a enlevé **la cote 129 et le plateau de la ferme Ferrière**. Elle poursuit l'ennemi dans la direction du nord-est. 243 prisonniers, dont 6 officiers, et du butin important sont arrivés au poste de commandement de la division d'infanterie. Sur ce nombre, 136, dont 3 officiers, une quarantaine de mitrailleuses, et un minen, ont été capturés par le 412^e.

II. — La poursuite sera poussée énergiquement par l'infanterie.

III. — Le 6^e tirailleurs a reçu l'ordre de se porter immédiatement vers son objectif (**cote 131**) et d'établir sa liaison avec le bataillon **JOANA**, de façon à s'emparer, dès demain matin, de **la cote 131**. Tout l'ensemble devra continuer la progression **de 131 vers 141** ; le 11^e tirailleurs, dont deux bataillons sont **aux abords de la ferme Ferrière**, suivant automatiquement le mouvement qui sera repris au petit jour, **le 26**, sans nouveaux ordres.

.....
V. — En conséquence, le bataillon **JOANA**, toujours à l'avant-garde, reprendra demain matin la progression sur l'axe de marche de la division, suivi par le bataillon **MESNIL** (le commandant **MESNIL**, rentré d'évacuation dans la journée, avait repris le commandement du 2^e bataillon) et le bataillon **BENEDETTI**, selon les conditions indiquées par l'ordre d'opérations **pour la soirée du 25**.
.....

Au nombre des pertes de la division, **pour la journée du 25**, figurait le lieutenant-colonel **CHARLES-ROUX**, commandant le 11^e tirailleurs, mortellement atteint par un obus pendant la progression.

Le 26, au point du jour, le bataillon **JOANA** se remit en marche. Mais, dès 6 h.30, ses éléments d'avant-garde durent s'arrêter **devant la position cote 131 - ferme du bois de Frémont**, que l'ennemi, dissimulé à la lisière des bois, tenait avec des mitrailleuses.

A gauche, le 9^e zouaves était également arrêté pour les mêmes causes.

L'intervention de l'artillerie était donc nécessaire. Elle ne put se produire immédiatement, en raison du mouvement en avant des batteries, mais elle fut particulièrement efficace, et, vers 10 heures, la poursuite reprenait.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 12 h.25, parvenait l'ordre ci-après :

A notre gauche, le 20^e corps d'armée a conquis **Pleine-Selve**.

A notre droite, la division voisine occupe **le ravin de la cote 102, coude de la route à l'est de Port-Sec**.

Le 20^e corps d'armée attaque **Parpeville** à 13 h.30. La 58^e division, d'infanterie attaquera, à la même heure, son deuxième objectif, à savoir

412^e : **bois de Frémont** ;

6^e tirailleurs : **mamelon 131**.

Le 11^e tirailleurs suivra le 412^e régiment d'infanterie, de façon à exploiter le succès commun.

L'attaque sera précédée d'une préparation d'artillerie de dix minutes, qui se déclenchera à 13 h.20.

Il reste formellement ordonné qu'on ne s'arrête pas au deuxième objectif, mais qu'on poursuive sur le troisième.

A 15 h.30, le capitaine **JOANA** rendait compte que plusieurs de ses groupes avaient atteint **la crête et presque la lisière du bois de Frémont**, en capturant des prisonniers du 462^e (1 officier et 7 soldats), qui avaient déclaré que l'ordre de repli était donné.

La progression, **pendant la fin de journée du 26**, ne s'accrut pas beaucoup, en raison des difficultés éprouvées par la droite. Dans la soirée, les éléments du régiment stationnèrent **à l'est de la voie ferrée** ; les avant-gardes du bataillon **JOANA** avaient dépassé, **vers l'est, la route Chevresis-Monceau - Parpeville**, et occupé **les hauteurs au sud-est de Parpeville**.

A 24 heures parvenait l'ordre du colonel commandant l'infanterie divisionnaire, prescrivant que la marche en avant reprendrait **le 27**, à 5 h. 30, en direction de Landifay, 412^e à gauche, 6^e tirailleurs à droite, le 11^e tirailleurs suivant à distance utile d'intervention, de manière à s'intercaler rapidement entre le 412^e et le 6^e tirailleurs.

Objectifs successifs : 1^o **mamelon est de Parpeville** ; 2^o **mamelon 130 (est de ferme Torcy)** ; 3^o **Landifay**.

Le 27, à 6 heures, alors que le mouvement était déjà recommencé, un tir très intense de nos 155, dirigé **sur le mamelon à l'est de Parpeville**, obligeait à l'arrêter. Un certain nombre de coups, tirés trop courts, étaient même tombés dans les intervalles de nos lignes, sans produire, heureusement, aucun accident.

Ce tir, qui se prolongea pendant près d'une demi-heure, malgré les signaux lumineux faits pour en demander l'allongement, retarda le mouvement et permit le repli rapide d'une batterie de 77, du 57^e régiment d'artillerie allemande, dont les organes de protection étaient déjà attaqués par les éclaireurs du bataillon **JOANA**.

Un sous-officier de cette batterie, du nom de Otto **SCHRIVER**, gravement blessé et ramassé sur le terrain **au nord de la cote 120**, déclara que sa batterie était en position **à la ferme Torcy**, et qu'elle était précipitamment partie vers 6 heures. Elle avait d'ailleurs laissé une grande partie de son matériel et de ses munitions, qui furent retrouvés au cours de la progression.

A 8 heures, le bataillon **JOANA** dépassait **les lisières nord-est de Landifay** (troisième et dernier objectif indiqué). Sous notre poussée énergique, les Allemands avaient abandonné leurs positions et continuaient leur retraite.

A 9 h.30, n'ayant pas encore reçu d'ordres, le lieutenant-colonel décidait de poursuivre le mouvement dans la direction générale de marche de la 58^e division d'infanterie, en donnant comme premier objectif au 412^e, **la ferme La Bretagne**.

Cette décision était immédiatement communiquée, par agents de liaison, aux voisins : 9^e zouaves à gauche et 6^e tirailleurs à droite.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 9 h.45, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire donnait verbalement communication de l'ordre de la division au commandant du bataillon d'avant-garde (capitaine **JOANA**), qui prenait ses dispositions pour se replacer dans la nouvelle zone assignée et marcher **sur le bois au nord de La Hérie-la-Viéville**.

A 10 h.50, le compte rendu suivant était transmis :

Les éléments du bataillon d'avant-garde sont arrêtés à **l'ouest de la Hérie-la-Viéville**, devant une tranchée garnie d'Allemands, dont on distingue les casques à la jumelle. Cette tranchée est précédée d'un réseau de fils de fer sur deux ou trois rangs, et largement pourvue de mitrailleuses.

L'intervention de l'artillerie est nécessaire pour progresser.

Depuis 9 h.30, l'ennemi réagit, par son artillerie, avec une intensité croissante (calibres 105, 88 et 77, et profusion de toxiques). Toute **la région au sud-ouest de Landifay, jusqu'à la ferme Torcy** est soumise au bombardement.

Les régiments voisins (9^e zouaves et 6^e tirailleurs) sont également arrêtés.

Dans le courant de l'après-midi, les unités du bataillon **JOANA** s'efforçaient de progresser, et, vers 17 heures, un groupe de combat de la 11^e compagnie parvenait à s'emparer d'un élément de tranchée, et y capturait deux prisonniers.

A la tombée de la nuit, le poste de commandement du lieutenant-colonel, qui fonctionnait **dans un chemin creux au sud de Landifay**, était organisé dans une cave du village que les Allemands avaient évacué le matin.

La journée du 28 octobre ne fut caractérisée par aucun incident spécial. Les Allemands continuèrent à bombarder les positions et leurs mitrailleuses se montrèrent très actives.

A 19 heures, après réception de l'ordre d'opérations, l'ordre suivant était donné :

Le 29, à l'heure H, les 11^e et 6^e tirailleurs se mettent en mouvement, ayant chacun un bataillon en première ligne ; les autres bataillons échelonnés en profondeur.

Objectifs successifs :

1^o **Ferme de La Bretagne** ;

2^o **Clanlieu et cote 162** ;

3^o **Puisieux et Clanlieu**.

Le 412^e, en réserve, suivra le 11^e tirailleurs à distance d'intervention, de façon à se placer au centre du dispositif, quand, le deuxième objectif ayant été atteint, les 11^e et 6^e tirailleurs commenceront à manœuvrer **Puisieux et Clanlieu**.

En conséquence, le dispositif d'attaque pour le 412^e comportera un bataillon d'avant-garde (bataillon **JOANA**) qui devra rechercher, cette nuit, la liaison avec le bataillon de gauche du 11^e tirailleurs.

Le bataillon **MESNIL** suivra le bataillon **JOANA** et sera suivi du bataillon **BENEDETTI**. Formation en échiquier pour ces deux bataillons, et progression en petites colonnes minces, par bonds de 30 mètres, exécutés à allure rapide, de manière que les groupes de combat puissent être insaisissables par les mitrailleuses ennemies.

Afin d'éviter les pertes par l'artillerie ennemie, pendant le temps où sera stabilisé le 412^e avant l'attaque, on profitera de l'obscurité pour creuser des tranchées.

Au cours de la nuit du 28 au 29, les Allemands dirigèrent sur le village de **Landifay** un bombardement prolongé d'obus à ypérite. La région où se trouvait le poste de commandement du régiment fut particulièrement éprouvée. Le gaz nocif, descendant dans la cave, intoxiqua gravement, malgré les masques et les mesures de protection prises, tout le personnel de l'état-major

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

du régiment.

Aussi, le lieutenant-colonel **THIBAULT**, sérieusement atteint, dut être évacué, complètement privé de la vue, après avoir passé le commandement du régiment au chef de bataillon **MESNIL**, qui fut remplacé, à la tête du 2^e bataillon, par le capitaine **JAUBERT**, adjudant-major.

L'attaque prévue **pour la matinée du 29** étant restée sans résultat, elle fut reprise **le 30** à 15 h.30, simultanément avec le 20^e corps d'armée.

Cette fois, **la ferme de La Bretagne** put être enlevée par la division, mais les troupes demeurèrent stabilisées **pendant les journées des 31 octobre et 1^{er} novembre**.

La 35^e division d'infanterie ayant été retirée du front, la zone qu'elle occupait à droite fut attribuée à la 58^e division et le 412^e reçut l'ordre de se transporter, **dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre**, à **La Ferté-Chevresis (12 kilomètres au sud de Landifay)**, pour relever le 144^e régiment.

Le mouvement s'effectua sans incident.

Les bataillons **JAUBERT** et **JOANA** relevèrent les bataillons de première ligne, et le bataillon **BENEDETTI** resta en réserve.

Le 2 novembre, le régiment releva, **dans la nuit du 2 au 3**, le 123^e régiment et un bataillon du 57^e, avec deux bataillons en première ligne, à savoir : bataillon **BENEDETTI**, tenant **la route de Monceau-le-Neuf à Sons**, et bataillon **JAUBERT** tenant **la ferme Murci et le bois à 400 mètres au nord**.

Le bataillon **JOANA** restait en réserve **à l'issue sud de Monceau-le-Neuf**.

La mission reçue indiquait une stabilisation momentanée, avec grande activité de reconnaissances, dans le but de déterminer la valeur des organisations de l'ennemi, leur occupation et, le cas échéant, d'éventer son mouvement de repli.

Toutes les patrouilles envoyées **au cours de la période du 3 au 4** reçurent des coups de fusil, et celles qui purent approcher des réseaux, perçurent divers bruits de travaux qui ne laissèrent aucun doute sur sa présence.

Le 5 novembre, à 3 heures, sur le compte rendu des patrouilles annonçant que les Allemands abandonnent leurs tranchées, la poursuite est immédiatement reprise, **en direction de Faucouzy et de Sains-Richaumont** ; bataillon **BENEDETTI** à l'avant-garde avec l'escadron divisionnaire, suivi des bataillons **JAUBERT** et **JOANA**.

A 13 heures, la cavalerie signale que **la ligne Lemé – Les Bouleaux - Les Préaux - bois de Marfontaine** est tenue par l'infanterie ennemie, et que l'artillerie allemande bombarde **Sains-Richaumont**.

Par suite, ordre est donné de suspendre la marche, pour laisser agir notre artillerie, et le régiment s'établit **aux abords de Sains-Richaumont** :

Bataillon **JOANA** en tête, **à 2 kilomètres est de la localité, entre les routes de Chevennes et des Bouleaux** ;

Bataillon **JAUBERT** vers l'issue nord, en liaison à gauche avec le 11^e tirailleurs ;

Bataillon **BENEDETTI** au sud de la route de Chevennes.

Pendant toute la nuit, le contact est intimement conservé et les positions ennemies abondamment canonnées.

La poursuite reprend **le 6**, à 6 heures, sur l'axe **Les Bouleaux - Voulpaix - Laigny**.

Ordre de marche : bataillon **JOANA**, bataillon **JAUBERT**, bataillon **BENEDETTI**.

Vers le soir, l'ennemi fait tête **sur le front La Bouteille - Cense - Bernier**.

Le régiment s'établit en stationnement d'alerte :

Bataillon **JOANA** aux avant-postes, **à 1 kilomètre de Fontaine-les-Vervins, tenant au sud la route de Fontaine-lès-Vervins, La Bouteille**, en liaison à gauche (nord) avec le 11^e tirailleurs ;

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Bataillon **JAUBERT**, à **Fontaine-lès-Vervins** (partie ouest) ;

Bataillon **BENEDETTI** à **Beaurepaire**, avec l'état-major du régiment.

Au cours de la journée, 3 prisonniers sont capturés **aux Bouleaux**.

Le 7 novembre, le mouvement est repris à 5 heures. Le régiment a ordre de se porter **sur Origny-en-Thiérache, par Cense-Carrée, rue des Carettes, Le Hélin**.

Ordre de marche : bataillon **JAUBERT**, avant-garde, bataillon **BENEDETTI**, bataillon **JOANA**.

Aux environs de l'Arbalète et de Le Hélin, une fusillade est échangée avec les arrière-gardes ennemies.

La cavalerie signale que les Allemands tiennent **les ponts sur le ruisseau Le Thon, à Origny et à La Hérie**.

Le bataillon d'avant-garde, continuant énergiquement sa marche, parvient **jusqu'à Origny**, et réussit à s'emparer **des ponts de la route d'Hirson**, faisant prisonniers 1 sous-officier et 5 pionniers qui étaient chargés de les détruire.

Stationnement pour la nuit :

Bataillon **JAUBERT**, tenant **le viaduc de la voie ferrée et la partie nord d'Origny sur le chemin de La demi-Lieue** ;

Bataillon **JOANA**, après avoir franchi **le Thon à Foigny**, s'établit **au hameau Les Routières**, et assure la liaison entre le bataillon **JAUBERT** et la division voisine (37^e division d'infanterie) :

Bataillon **BENEDETTI**, en deuxième ligne, **à Le Hélin**.

La poursuite continue, **le 8**, à 6 heures, **en direction de Hirson**.

Ordre de marche : bataillon **JAUBERT**, avant-garde ; bataillon **BENEDETTI** et bataillon **JOANA**.

Mais les arrière-gardes allemandes, établies **sur le front : ferme du Chalet - ferme du bois d'Épercy - issue est de Buire - bois Carré, au nord de Buire**, empêchent le bataillon d'avant-garde de déboucher de **Buire**.

En conséquence, ordre est donné au bataillon **BENEDETTI** d'envoyer une compagnie **vers la ferme du Châlet par les boqueteaux au sud de la voie ferrée et la cote 201**, et, au bataillon **JOANA**, de faire reconnaître **le mamelon 185, au nord-ouest de Buire**.

En arrivant **à la cote 201**, le bataillon **BENEDETTI** est accueilli par des feux de mitrailleuses venant de **la ferme du Châlet**.

A gauche, le bataillon **JOANA** trouve le combat engagé **au mamelon 185**, avec des éléments de la division voisine qui ne peuvent progresser, en butte à des tirs nourris de mitrailleuses partant des talus de la voie ferrée.

La division est donc dans l'obligation de stopper, et le régiment prend son dispositif de stationnement, à savoir :

Bataillon **JAUBERT**, aux avant-postes, ayant à sa droite (sud) une demi-compagnie du bataillon **BENEDETTI**, qui est en liaison à gauche, **au bois Carré**, avec le 2^e tirailleurs (37^e division d'infanterie) ;

Bataillon **BENEDETTI**, occupe **l'issue ouest de Buire** ;

Bataillon **JOANA**, **dans le ravin nord-sud à 800 mètres ouest de Buire**.

Pendant toute la nuit, des tirs de notre artillerie et de nos mitrailleuses harcèlent les positions ennemies, sauf interruptions à certaines heures, pour permettre l'envoi de patrouilles chargées de garder le contact.

Le 9, avant le jour, les Allemands abandonnent leurs positions. Ils sont aussitôt poursuivis par le bataillon d'avant-postes, dont une compagnie est dirigée **sur le fort d'Hirson**, qu'elle occupe, tandis que le régiment reprend le mouvement en avant, dans l'ordre : bataillon **BENEDETTI** avant-garde,

bataillon **JOANA**, bataillon **JAUBERT**.

Axe de marche : **gare d'Hirson, Saint-Michel**.

Vers 11 heures, la cavalerie, qui a dépassé l'avant-garde à **hauteur du fort d'Hirson**, est arrêtée par des mitrailleuses en position **aux environs de Sousgland, sur la route de Saint-Michel**.

Une habile manœuvre de nos unités d'avant-garde oblige ces mitrailleuses à se retirer.

Les ponts du village de Saint-Michel, sur le Gland, ayant été détruits, le régiment passe **le ruisseau au pont de Sousgland**, qui subsiste, et continue à poursuivre l'ennemi **vers la frontière belge, à travers la forêt de Saint-Michel**.

Dans la soirée, il s'arrête sur les lieux atteints, et stationne :

Bataillon **BENEDETTI** : **maison Forestière et la maison Rouge (frontière belge)** ;

Bataillon **JOANA** : **forge Philippe, ferme Cendron (frontière belge), et carrefour à 1.500 mètres sud-ouest de Gravier-du-Bois** ;

Bataillon **JAUBERT** et poste de commandement du régiment, **Cocré-au-Mont**.

Le 10, la poursuite est reprise à 6 heures, **sur le territoire belge, par Loge-Wattiaux, l'Air-l'Oiseaux, Rond-Point, Gut-Macar et Scourmont**.

Ordre de marche : bataillon **JOANA**, bataillon **BENEDETTI**, bataillon **JAUBERT**.

Les deux bataillons de tête, qui ont déposé les havresacs, marchent avec ardeur. Mais les avant-gardes, recevant des feux de mitrailleuses établies **sur le front Gut-Wabraus et bois au nord, jusqu'à Gut-el-Pouillette, au nord de l'Air-l'Oiseaux**, ne peuvent déboucher.

La rapidité de marche du 412^e a d'ailleurs porté les avant-gardes de la 58^e division en pointe, par rapport aux divisions voisines. Aussi, l'ordre de stationnement est donné :

Bataillon **JOANA** (avant-postes) **à cheval sur la route l'Air-l'Oiseaux, Scourmont, face à Gut-el-Pouillette et à Gul-Wabraus**.

Bataillon **BENEDETTI**, **à Loge-Waltiaux** ;

Bataillon **JAUBERT**, **à Forge Philippe**.

Poste de commandement du régiment, **Cendron**.

Au cours de la nuit, nos avant-postes occupent **Gut-Wabraus et Gut-el-Pouillette**. Cette dernière ferme est reprise un instant par l'ennemi, mais une contre-attaque l'en déloge, et elle rentre en notre possession.

Le 11 novembre, reprise du mouvement, à 6 heures, **sur Rond-Point, Gut-Macar, Scourmont, Haut-de-Grange**.

Ordre de marche : bataillon **JAUBERT**, avant-garde ; bataillon **BENEDETTI**, bataillon **JOANA** et bataillon **GRUYER**, du 11^e tirailleurs, mis à la disposition du 412^e.

A 9 heures, le bataillon d'avant-garde arrive **au monastère de la Trappe, au sud de Scourmont**.

C'est dans cette situation que parvient l'ordre de cesser les hostilités, à partir de 11 heures, un armistice, sollicité par les Allemands vaincus, ayant été conclu entre leurs représentants et le maréchal **FOCH**, commandant les forces interalliées.

Le bataillon d'avant-garde (bataillon **JAUBERT**) est poussé à **Bois-de-Gourieux**, où il prend les avant-poste ;

Le bataillon **BENEDETTI** stationne à **Haute-Grande**, et le bataillon **JOANA** à **Scourmont**.

Le poste de commandement du régiment s'installe **au monastère de la Trappe**.

Les liaisons s'établissent, à droite (sud), à **Cul-des-Sarts et à Rièzes**, avec la 32^e division d'infanterie et à gauche (nord), à **Bailleux, Bourlers et Forges**, avec la 37^e division.

Le régiment reste dans la même situation, **le 12**, et vient cantonner **le 13 à La Bovette (faubourg est de Saint-Michel)**, après avoir été relevé sur ses emplacements en première ligne par le 11^e tirailleurs.

Le 14, le bataillon **JOANA** est envoyé à **Cocré-au-Mont**.

Conclusions.

Pendant la période décisive du 27 septembre au 11 novembre, qui fut couronnée par le triomphe éclatant des armées alliées et qui vit s'abattre le colosse germanique, le 412^e eut encore à jouer, dans la 58^e division, un rôle capital.

Après avoir tenu **la ligne de l'Oise, au nord de La Fère**, il reçoit, **le 10 octobre**, la très délicate et très difficile mission de se porter, de nuit, **vers Ribémont**, pour garder un front de 11 kilomètres environ, compris **entre Alaincourt et Thenelles**, et de forcer le passage de la rivière.

Les événements justifient pleinement la confiance qui lui est donnée en cette circonstance.

Le 18, par ses propres moyens, et alors que les efforts de la division étaient concentrés **vers Achéry et Brissay-Choigny**, il franchit **la rivière à Séry-lès-Mézières** et s'établit sur les hauteurs de la rive est.

Du 20 au 24 octobre, après des assauts acharnés, il enlève **la cote 129, le plateau de la ferme Ferrière**, et prend pied dans **la redoutable position ennemie de la Hermann-Stellung**.

Sans arrêt, malgré la fatigue et les pertes, il se lance, **le 26 au matin**, à la poursuite des Allemands, qu'il talonne jour et nuit **jusqu'à Landifay**.

Appelé à remplacer un autre corps retiré du front, il se porte, **au cours de la nuit du 1^{er} au 2 novembre, sur Le Perron**, et opère la relève du **secteur de Chevresis-Monceau**.

Grâce à l'activité et à la vigilance déployées par les patrouilles, le mouvement de repli de l'ennemi est éventé **dans la nuit du 4 au 5**, et c'est sous le feu de nos fusils et de nos mitrailleuses, sous la menace continue de nos baïonnettes que, jusqu'au jour de l'armistice, l'ennemi, traqué, doit fuir devant le 412^e. La plus noble émulation anime chacun des trois bataillons.

Le 5 novembre, le régiment entre à **Sains-Richaumont**, dans le sillage immédiat des Allemands.

Sous les éclatements des shrapnells, au milieu du crépitement des mitrailleuses, les habitants, fous de joie, nous accueillent avec des drapeaux et des fleurs, et nous remercient, en pleurant, de leur apporter, enfin, la délivrance...

Ces scènes touchantes se renouvellent les jours suivants :

le 6, aux Bouleaux, à Voulpaix, Laigny, Beaurepaire ; le 7, à Fontaine-lès-Vervins, Origny-en-Thiérache ; le 8, à Buire ; le 9, à Hirson et Saint-Michel.

Afin de précipiter la poursuite, **le 9**, deux bataillons déposent les havresacs et traversent, à marches forcées, **la forêt de Saint-Michel**, pour atteindre, le soir même, **la frontière belge**.

Le 10, en Belgique, la retraite se précipite encore, et l'ennemi, harcelé, bousculé, tourné, doit abandonner villages, fermes et bois.

Enfin, **le 11**, alors que le régiment va jeter l'adversaire à **la Meuse, entre Révin et Fumay**, la suspension des hostilités l'oblige à s'arrêter, **dans les bois de Gonrieux**.

Ainsi, jusqu'à la dernière minute, le 412^e, qui eut à livrer dix attaques en dix-sept jours, sans compter celles de la poursuite, continua à affirmer ses superbes qualités militaires. En toutes circonstances, officiers et soldats ont accompli tout leur devoir avec un enthousiasme ardent et une foi constante dans la victoire, qui seront leur éternel éloge !

Le bilan des pertes s'élevait à 54 tués, dont 2 officiers, et 615 blessés, dont 23 officiers.

A la suite de ces opérations, le 412^e fut l'objet d'une nouvelle et magnifique citation collective à l'ordre de la I^{re} armée, et reçut la fourragère, que le maréchal **PÉTAIN**, commandant en chef les armées françaises, tint à venir accrocher lui-même au drapeau du régiment, **le 2 décembre 1918**, dans une prise d'armes solennelle qui eut lieu à **Hirson**.

Texte de la citation et de l'attribution de la fourragère.

Citation du Régiment a l'ordre n° 189 du **27 novembre 1918** de la I^{re} Armée.

*Superbe régiment, donnant partout où il est engagé le plus bel exemple d'endurance, de discipline et d'héroïsme. Sous les ordres de son chef énergique, le lieutenant-colonel **THIBAULT**, a fait preuve, **du 28 septembre au 18 octobre**, d'une ténacité et d'un esprit offensif admirables. A forcé le passage de l'Oise, enlevant à l'ennemi une position que celui-ci jugeait inexpugnable.*

***Du 19 au 27 octobre 1918**, animé de la volonté de vaincre, a livré sans répit une série de combats acharnés, repoussant chaque jour l'ennemi, crevant la Hermann Stellung et s'emparant de haute lutte des glacis du plateau de Ferrière.*

A capturé près de 200 prisonniers, dont plusieurs officiers, une centaine de mitrailleuses, un minenwerfer.

En combattant sans arrêt, a réalisé une progression de 20 kilomètres.

Le Général commandant la I^{re} armée,

Signé : **DEBENEY**.

ATTRIBUTION DE LA FOURRAGÈRE.

Par ordre n° 136/ du **23 novembre 1918**, le Maréchal de France, commandant en chef les armées françaises de l'Est, a décidé que :

*Le 412^e régiment d'infanterie, qui a obtenu deux citations à l'ordre de l'armée, pour sa belle conduite devant l'ennemi, aurait droit au port de la fourragère (Journal officiel du **11 janvier 1919**).*

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Hirson, le 2 décembre 1918. Le Maréchal Pétain remet la fourragère au drapeau du 412^e R. I.

CHAPITRE XIII.

Après l'armistice

(du 2 décembre 1918 au 25 juin 1919)

Cartes nécessaires : Givet, Mézières, Rocroi, Rethel, Laon.

Du 15 novembre au 6 décembre, la situation du régiment reste sans changements.

Le 7 décembre, il se porte, par voie de terre, dans la région de **Brunehamel** (24 kilomètres sud de **Saint-Michel**) et y séjourne **jusqu'au 13 décembre**.

Les cantonnements sont les suivants :

Brunehamel : état-major du régiment, 2^e et 3^e bataillons, moins deux compagnies ;

Parfondeval et Louvet : 1^{er} bataillon ;

Les Froidmonts : 7^e compagnie et 3^e compagnie de mitrailleuses.

La 58^e division ayant été désignée pour procéder à des travaux de récupération et de reconstitution dans la région de **Montcornet**, le 412^e fait mouvement **le 14 décembre**, et vient occuper la zone qui lui est affectée à l'est de cette localité :

Stationnement :

Montloué : état-major du régiment et 2^e bataillon ;

Berlise et Coloru : 1^{er} bataillon ;

Noircourt : 3^e bataillon.

Train régimentaire à **Montcornet**, où sont également les postes de commandement du général commandant la division et du colonel commandant l'infanterie divisionnaire.

Le 20 décembre, des unités du régiment sont mises à la disposition du général commandant la subdivision de **Laon**, pour être employées au service des gares.

La 5^e compagnie est dirigée sur **Laon** et une section de la 6^e sur **Liesse**.

D'autre part, la 10^e compagnie est désignée pour assurer la garde de prisonniers de guerre du groupement de **Soissons**.

Le 22 décembre, le lieutenant-colonel **THIBAUT**, rentré d'évacuation, rejoint **Montloué** et reprend le commandement du régiment.

La situation ne subit aucune modification **jusqu'au 21 janvier 1919**, date à laquelle la 58^e division est appelée à relever une division qui assure la garde de la frontière belge.

Par suite, le 412^e est acheminé, par voie de terre, dans la région **Rocroi - Givet**, où il doit opérer la relève du 89^e régiment.

En fin de mouvement, **le 29 au matin**, le stationnement du régiment est le suivant :

ÉTAT-MAJOR ET COMPAGNIE HORS RANG.

A **Rocroi**, où le lieutenant-colonel **THIBAUT** prend les fonctions de commandant d'étapes ;

Une fraction de la compagnie hors rang, avec un officier, est restée à **Montloué** pour effectuer les opérations de démobilisation du 64^e régiment territorial d'infanterie.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

1^{er} BATAILLON (commandant **ROGER**).

État-major : **Le Gué d'Hossus**.

1^{re} et 2^e compagnies, à **Rocroi**, assurant le service d'étapes, la garde des prisonniers de guerre et fournissant un poste de garde à **La Taillette**.

3^e compagnie, détachée à **Sémilly près Laon**, pour la garde des prisonniers de guerre.

1^{re} compagnie de mitrailleuses, à **Le Gué d'Hossus**.

2^e BATAILLON (commandant **MESNIL**).

État-major : **Fumay**.

5^e compagnie, détachée à **la gare de Laon**.

6^e compagnie, à **Hargnies**, moins une section détachée à **la gare de Liesse**.

7^e compagnie, à **Fumay**, fournissant des postes à **Haybes et à Fépin**.

2^e compagnie de mitrailleuses, à **Révin**.

3^e BATAILLON (capitaine **BOCKLER**).

État-major : **Givet**.

9^e compagnie : **Vireux-Wallerand**, fournissant des postes à **Vireux-Molhain et à Hierges**.

10^e compagnie, à **Pernant près Soissons**, à la garde des prisonniers de guerre.

11^e compagnie, à **Fromelennes**, fournissant un poste à **Laudrichamps**.

3^e compagnie de mitrailleuses, à **Givet**.

Cette situation, qui disperse les éléments du 412^e de **Givet à Pernant**, sur une étendue d'environ 150 kilomètres, se prolonge **jusqu'au 28 février**.

La 58^e division étant mise à la disposition du service des régions libérées, est relevée dans sa mission de garde-frontière, par la 8^e division. Par suite, les bataillons **MESNIL** et **BOCKLER** sont remplacés, **les 1^{er} et 2 mars**, dans les zones de **Givet et de Fumay**, par des bataillons du 117^e régiment d'infanterie et viennent cantonner à **Bourg-Fidèle, auprès de Rocroi**, où le régiment reste **jusqu'au 8 mars**.

Le 9 mars, les bataillons stationnés à **Bourg-Fidèle** se portent à **La Cerleau** (bataillon **MESNIL**) et **Aouste** (bataillon **BOCKLER**).

Le 10, l'état-major du régiment et le 1^{er} bataillon quittent **Rocroi** et viennent cantonner à **Rumigny**.

Le même jour, le 412^e reçoit l'ordre de se porter **dans la zone de Laon**, pour effectuer des travaux de reconstitution.

Bien que, déjà, les opérations de démobilisation aient entraîné la suppression de beaucoup de régiments, dont ceux de la série 400, l'ordre ajoute que le 412^e ne sera pas supprimé, et restera à **Laon**, sous les ordres du général commandant la subdivision, comme régiment subdivisionnaire, en remplacement du 45^e régiment, encore à l'armée d'Orient.

Le 13 mars, reprise du mouvement, qui se continue ainsi, qu'il suit :

Stationnements :

13 mars. — État-major et compagnie hors rang à **Rozoy-sur-Serre** ; 1^{er} bataillon à **Soize** ; 2^e bataillon à **Rozoy-sur-Serre** ; 3^e bataillon à **Chéry-les-Rozoy**.

14 mars. — État-major et compagnie hors rang à **Liesse** ; 1^{er} bataillon à **Bucy-lès-Pierrepont** ; 2^e bataillon à **Machecourt** ; 3^e bataillon à **Liesse**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

15 mars. — État-major et compagnie hors rang à **Laon** (citadelle) ; 1^{er} bataillon à **Montaigu** (état-major et 1^{re} compagnie de mitrailleuses), **Maurégny** (1^{re} compagnie), **Saint-Erme** (2^e compagnie), et **Sémilly** (3^e compagnie) ; 2^e bataillon à **Coucy-lès-Eppes** (état-major et 2^e compagnie de mitrailleuses), **gare de Laon** (5^e compagnie), **Veslud** (6^e compagnie), et **Festieux** (7^e compagnie) ; 3^e bataillon à **Laon**, **caserne Saint-Vincent** (état-major, 9^e et 11^e compagnies) ; la 10^e compagnie est maintenue à **Pernant**, et **Laon**, **faubourg Saint-Marcel** (3^e compagnie de mitrailleuses).

Le 15 mars, le général **PRIOU**, nommé au commandement de la **subdivision d'Oran**, quitte le commandement de la 58^e division et adresse au chef de corps la lettre suivante, qui est communiquée au régiment par la voie de l'ordre :

Mon cher Ami, .

Je rentre de permission pour repartir demain, rejoindre mon nouveau poste à **Oran**, où je serai **vers le 25**.

A mon grand regret, je ne puis aller vous faire mes adieux, ainsi qu'à vos officiers. Je vous prie d'être mon interprète auprès de tous, pour leur dire quel souvenir ému je conserverai toujours du concours si intelligemment dévoué que le 412^e m'a donné, si largement, au cours des glorieuses et dures opérations de la 58^e division.

Je reste attaché de cœur à ce beau régiment, dont je suis si fier de faire partie, et à tous, je souhaite toutes les satisfactions et tous les bonheurs.

Pour vous, Mon cher Ami, je vous reste attaché bien affectueusement.

Votre tout dévoué,

Général **PRIOU**.

Il est nécessaire d'ajouter que le général **PRIOU**, commandant la division, et le colonel **KIEFFER**, commandant l'infanterie divisionnaire, dans une pensée qui honore grandement le régiment, avaient bien voulu consentir à être nommés « caporal honoraire » au 412^e, auquel ils tenaient à prouver leur particulière estime.

Leur nomination avait fait l'objet d'un ordre spécial, en date du **16 janvier 1919**, diffusé dans les unités.

Avant de partir pour rejoindre, à Prague, le poste de directeur de l'infanterie de l'armée tchécoslovaque, le colonel **KIEFFER** adressait au chef de corps, **le 28 février 1919**, la lettre suivante :

Mon cher **THIBAUT**,

Je m'en voudrais de quitter le sol de **France**, sans vous adresser, encore, le salut fraternel du compagnon d'armes et vous dire quel souvenir ému je conserve du 412^e tout entier !

Mes vœux vont à ce beau régiment, à son chef glorieux et estimé.

A tous, cadres et hommes, merci !

Dites-leur combien j'ai été fier de les avoir sous mes ordres, et combien je reste fier, puisque le 412^e m'a fait le grand honneur de m'admettre parmi les siens.

J'emporte le brevet du 412^e, une merveille ! Il ornera mon cabinet de directeur de l'infanterie, à **Prague**, et, mes yeux, autant que mon esprit, revivront les heures inoubliables de **Séry-lès-Mézières** et de **Ferrières-Landifay**.

A vous et à tous, bien affectueusement.

Signé : Colonel **KIEFFER**.

Le 18 mars, la 3^e compagnie, libérée de son service à **Sémilly**, rejoint le 1^{er} bataillon à **Montaigu**.

Le 19, une communication téléphonique faite à 21 h.45, annonce la désignation du 412^e comme deuxième régiment de marche du **Levant** (détachement français de **Palestine-Syrie**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Cette nouvelle est confirmée le lendemain par un message annonçant l'envoi d'ordres pour la réorganisation du régiment.

Ces ordres parviennent **le 23** ; ils comportent :

1^o Une note de la III^e armée, prescrivant que la transformation du régiment aura lieu sur place, à **Laon**.

Les effectifs seront constitués d'abord avec des volontaires, à provenir de toutes les armées, et ensuite avec du personnel désigné d'office.

2^o Une dépêche ministérielle du **13 mars 1919** au maréchal commandant en chef les armées françaises, dont extraits ci-après :

La nouvelle situation faite à la France par suite du retrait des troupes anglaises de Cilicie et de Syrie me conduit à envisager l'éventualité d'un renforcement prochain des troupes françaises du Levant au moyen d'un régiment d'infanterie qui serait prélevé sur nos armées de l'Est.

Ce régiment, qui aurait la même composition que celui déjà désigné, devra être choisi parmi ceux qui sont appelés à disparaître du fait de la démobilisation, ou bien être créé de toutes pièces. Suivant celle des deux solutions qui sera adoptée, il conservera son numéro, ou bien sera dénommé « régiment d'infanterie de marche de Levant ».

3^o Une lettre du maréchal commandant en chef au général commandant la III^e armée, datée du **17 mars**, ainsi conçue :

Je désigne le 412^e régiment d'infanterie pour être transformé en régiment de marche du **Levant**, dans les mêmes conditions que le 415^e régiment d'infanterie (antérieurement désigné), dès que le Ministre en donnera l'ordre.

4^o Un télégramme circulaire du **19 mars**, du G. Q. G., prescrivant que la transformation du 412^e sera commencée dès réception du télégramme, et donnant ordre aux armées de diriger sur le 412^e, à **Laon**, tous les volontaires d'infanterie **pour la Syrie-Palestine**.

5^o Une lettre du **21 mars**, du G. Q. G., au général commandant la III^e armée, indiquant certaines mesures de détail, et notifiant que « le 412^e conservera son numéro et emmènera sa musique et son drapeau ».

6^o Une note du **22 janvier 1919**, du G. Q. G., faisant envoi des tableaux d'effectif de guerre et réglant les conditions d'organisation des régiments désignés pour le détachement français de **Palestine-Syrie**.

La 58^e division devant être dissoute à dater du **25 mars**, le 412^e est rattaché directement au 8^e corps d'armée, pour faciliter les opérations.

Dès le 24 mars, les volontaires, officiers et hommes de troupe, commencent à arriver.

Le 29, les bataillons du 412^e sont relevés dans leurs missions de reconstitution par le 120^e régiment et dirigés sur les cantonnements de réorganisation qui leur sont affectés.

En fin de journée, le stationnement qui sera conservé jusqu'au départ est le suivant :

État-major du régiment et compagnie hors rang, **Chambry** ;

1^{er} bataillon (état-major et quatre compagnies), **Aulnois-sous-Laon** ;

2^e bataillon (état-major et 5^e compagnie), **ferme de Loizy** ;

6^e, 7^e compagnie et 2^e compagnie de mitrailleuses, **Vivaise** ;

3^e bataillon (état-major, 9^e, 11^e compagnies et 3^e compagnie de mitrailleuses, **Laon (casernes Saint-Vincent)** ;

10^e compagnie, toujours à **Pernant**.

Les officiers volontaires affluent en grand nombre et dépassent de beaucoup les fixations indiquées par les tableaux d'effectifs, mais il n'en est pas de même pour la troupe ni pour les gradés subalternes. Aussi, force est de faire appel aux armées pour l'envoi de personnel à désigner d'office, surtout en ce qui concerne les comptables.

Le 8 avril, après avoir reçu du G. Q. G. une note fixant l'encadrement en officiers supérieurs, l'ordre de bataille est provisoirement arrêté, à savoir :

CHEF DE CORPS.

Lieutenant-colonel **THIBAUT**, qui a demandé à conserver le commandement du régiment.

COMMANDANTS DE BATAILLON.

1^{er} bataillon : chef de bataillon **ALLEMAND**, venu comme volontaire du 321^e régiment d'infanterie.

2^e bataillon : chef de bataillon **MESNIL**, qui a demandé à conserver le commandement de son bataillon.

3^e bataillon : chef de bataillon **ROZE des ORDONS**, venu comme volontaire du 44^e régiment d'infanterie.

Le chef de bataillon **ROGER**, commandant le 1^{er} bataillon, et le capitaine **BOCKLER**, commandant le 3^e bataillon, n'étant pas volontaires **pour le Levant**, passent le même jour le commandement de leur bataillon à leur successeur.

Parmi les autres officiers comptant à l'effectif du régiment, onze ont demandé à partir, ce sont :

Les capitaines : **BENEDETTI**, commandant la 2^e compagnie ; **MAZURE**, commandant la 2^e compagnie de mitrailleuses ; **BONNOUVRIER**, commandant la 10^e compagnie, et **DELBARRY**, commandant la 3^e compagnie de mitrailleuses ;

Les lieutenants **MAUGET, ROY, JOURNOIS, LABAT** et **HUNAUT** ;

Les sous-lieutenants **BELLEVILLE** et **PETIT**.

Le 10 avril, la 10^e compagnie rejoint le régiment et va stationner à **Laon (casernes Saint-Vincent)**, avec le 3^e bataillon.

Pendant la période comprise **entre le 24 mars et les dates de départ**, le personnel est envoyé en permission spéciale, les unités se réorganisent et reprennent l'instruction.

Le 1^{er} mai, un télégramme reçu à 17 h.10 prescrit de tenir prêt à être embarqué, **à dater du 2 mai**, le 1^{er} bataillon du régiment désigné pour partir.

En conséquence, le 3^e bataillon, dont les effectifs, rentrés de permission, sont les plus élevés, reçoit l'ordre de se préparer. Il est aussitôt complété, selon les fixations des tableaux, par des prélèvements opérés parmi les militaires rentrés de permission des deux autres bataillons.

Le 6 mai, à 17 h.30, un avis téléphoné fait connaître que ce bataillon sera enlevé de **Laon, le 8 mai, à destination de Sorgues (Vaucluse)**, où il séjournera vingt-quatre heures, puis sera dirigé **sur Tarente**, aux fins d'embarquement **pour le Levant**.

Le 8 mai, le lieutenant-colonel passe dans la matinée l'inspection du 3^e bataillon, qui est embarqué **à la gare de Laon** à partir de 10 heures. Le train se met en marche à 13 h.55.

Pendant le mois de mai, les 1^{er} et 2^e bataillons continuent leur entraînement.

Le 23 mai, en réponse à un télégramme adressé, le commandant de **la base militaire française de Tarente** télégraphie que le bataillon **ROZE des ORDONS (3/412)** a quitté **Tarente le 19 mai** sur le paquebot *La Fayette*, **à destination d'Alexandrette**.

Le 30 mai, un télégramme du général commandant la 2^e région, reçu à 21 heures, fait connaître que l'état-major du régiment et les deux bataillons restant seront embarqués **le 2 juin**, à **Aulnois-sous-Laon**, à destination de **Sorgues** ; arrivée probable **le 4 juin**.

Les 31 mai et 1^{er} juin, préparatifs de départ.

Tout le personnel du 412^e devant rester **en France**, est constitué en un détachement sous les ordres du capitaine **FARAUT**, et placé en subsistance dans un des corps de la place de **Laon**.

Le 1^{er} juin, l'embarquement commence à la gare d'**Aulnois-sous-Laon**, à partir de 5 heures, et le train, que les hommes ont abondamment décoré de fleurs et de drapeaux, se met en marche à 10 heures.

Le trajet en chemin de fer s'effectue dans des conditions remarquables de discipline et de bonne tenue.

L'arrivée à **Sorgues** a lieu **le 4 juin**, à 9 h.15.

Dès leur débarquement, les bataillons gagnent les cantonnements qui ont été préparés dans les dépendances de la poudrerie.

En arrivant à **Sorgues**, deux télégrammes sont remis au chef de corps, un du général commandant les troupes françaises du **Levant**, annonçant que le bataillon 3/412 a débarqué à **Alexandrette le 23 mai**, et un autre du général commandant la 15^e région, transmettant l'ordre ministériel ci-après :

L'état-major et deux bataillons du 412^e régiment d'infanterie, qui arriveront à **Sorgues le 4 juin**, seront embarqués à **Toulon le 9 juin**, sur le vapeur *Impérator Pierre-le-Grand*, à destination de **Mersina (Cilicie)**.

Mais, à 18 h.30, un télégramme de la même origine fait connaître que le départ de **Toulon** de l'*Impérator-Pierre-le-Grand* se trouvant retardé, des instructions sont demandées au Ministre.

Le 5 juin, le général **FROTIÉE**, commandant la subdivision de **Nîmes**, délégué du général commandant la 15^e région, vient inspecter le régiment. Il a mission de s'assurer de sa situation et de ses besoins en équipements coloniaux et matériel de toute nature.

Le 7 juin, le lieutenant-colonel passe en revue les deux bataillons du régiment et présente le drapeau aux contingents nouvellement incorporés.

Le même jour, un télégramme ministériel annonce que l'*Impérator-Pierre-le-Grand* ne sera prêt à partir que **vers le 14 juin**, et que, sa capacité ne lui permettant pas de transporter tout l'effectif, il y a lieu de constituer un détachement, jusqu'à utilisation complète des places du bateau, soit 1.176, et de le tenir prêt à partir de **Sorgues** suivant des ordres ultérieurs. Ce détachement doit comprendre l'état-major du régiment.

En conséquence, sont désignés pour partir avec l'état-major du régiment : le bataillon 1/412, la 5^e compagnie et deux sections de la 6^e, avec le commandant de cette compagnie et un officier.

L'état-major du 2^e bataillon, la 7^e compagnie, la 2^e compagnie de mitrailleuses et la moitié de la 6^e compagnie restante, seront laissés à **Sorgues**, sous les ordres du commandant **MESNIL**, pour être transportés ultérieurement (soit un effectif de 13 officiers et 478 hommes de troupe).

Le 13 juin, un message du général commandant la 15^e région fait connaître que l'*Impérator-Pierre-le-Grand* partira **le 18 juin de Toulon pour Marseille**, où, en raison des circonstances, il embarquera le 412^e régiment d'infanterie.

Le 18 juin, le détachement constituant le premier élément de départ, comprenant 31 officiers et 1.061 hommes, est embarqué à 16 heures à la gare de **Sorgues**, et arrive à **Marseille, gare d'Arenc**, à 23 heures. Tout le personnel passe la nuit dans le train.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

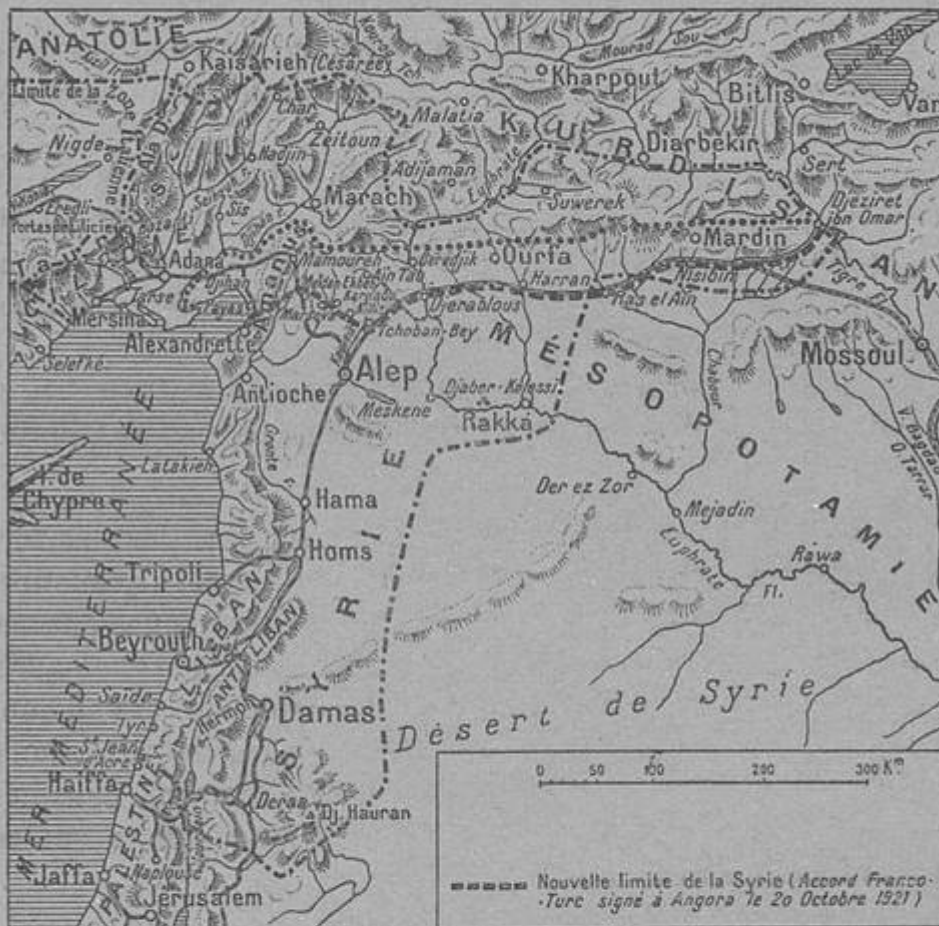
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

L'embarquement sur l'*Impérator-Pierre-le-Grand*, qui est mouillé **au bassin de la Joliette**, commence **le 19**, à partir de 5 heures.

On embarque également une double collection d'effets de toile et de casques coloniaux, destinés à tout le personnel du régiment, y compris le 3^e bataillon, déjà débarqué **à Alexandrette**, des baraques Adrian, des vivres, des objets d'équipement, etc...

Le bateau appareille à 19 h.30, aux sons de la *Marseillaise*, et fait route **sur Mersina**, où il arrive, sans incidents, **le 25 juin**, à 6 h.30.

Ainsi, la carrière du 412^e n'était pas terminée. Par une fortune inespérée, non seulement il échappait, après l'armistice, à la fâcheuse dissolution, sort qui atteignait presque tous ses congénères et même quelques régiments de l'organisation d'avant-guerre, mais il obtenait un surcroît de vie et allait continuer sa destinée sur la terre asiatique, où il devait se faire hautement apprécier, en accomplissant vaillamment, dans des circonstances particulièrement pénibles, des exploits qui ne furent pas sans grandeur !



Carte de Syrie - Cilicie.

----- Limite de la zone d'intérêts particuliers accordés à la France
par le traité de Sévres.

DEUXIÈME PARTIE OPÉRATIONS EN ASIE-MINEURE

CHAPITRE XIV. En Cilicie (du 26 juin 1919 au 31 décembre 1920)

L'ordre de bataille initial du régiment embarqué pour le Levant était le suivant :

État-major du Régiment.

Chef de corps : lieutenant-colonel **THIBAULT**.
Officier adjoint : lieutenant **MAUGET**.
Officier porte-drapeau : lieutenant **ROY**.
Médecin chef de service : médecin-major de 2^e classe **FAURÉ**.

1^{er} BATAILLON. *État-major.*

Chef de bataillon **ALLEMAND**.
Lieutenant **MATHEY**, officier adjoint.
Lieutenant **PELOUX**, officier de détails.
Pas de médecin.

1^{re} compagnie.

Capitaine **KALB**.
Lieutenant **MARTIN**.
Sous-lieutenant **GRENILLET**.
Sous-lieutenant **FUSIER**.

2^e compagnie.

Capitaine **BENEDETTI**.
Lieutenant **MUSSET**.
Sous-lieutenant **BARTHE**.
Sous-lieutenant **BELLEVILLE**.

3^e compagnie.

Capitaine **LAMBERT**.
Lieutenant **BATTAGLIA**.
Sous-lieutenant **DARFEUILLE**.
Sous-lieutenant **TOUHLADJIAN**.

1^{re} compagnie de mitrailleuses.

Capitaine **BARRAUD**.
Lieutenant **NORLAIN**.
Sous-lieutenant **JOUBERT**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

2^e BATAILLON.

État-major.

Chef de bataillon **MESNIL**.
Lieutenant **JOURNOIS**, officier adjoint.
Lieutenant **LABAT**, officier de détails.
Pas de médecin.

5^e compagnie.

Capitaine **de FOUQUET**.
Lieutenant **FAURIS**.
Sous-lieutenant **BOISBOURDIN**.
Sous-lieutenant **COUTON**.

6^e compagnie.

Capitaine **MARTINET**.
Lieutenant **CONTREVILLERS**.
Sous-lieutenant **CARLOTTI**.
Sous-lieutenant **PETIT**.

7^e compagnie.

Capitaine **JOUSSE**.
Lieutenant **TÉZÉ**.
Sous-lieutenant **VILLEJEAN**.
Sous-lieutenant **POMMIER**.

2^e compagnie de mitrailleuses.

Capitaine **MAZURE**.
Sous-lieutenant **DELOIRE**.
Sous-lieutenant **DURY**.

3^e BATAILLON.

État-major.

Chef de bataillon **ROZE des ORDONS**.
Lieutenant **BORDAT**, officier adjoint.
Lieutenant **HUNAUT**, officier de détails,
Pas de médecin.

9^e compagnie.

Capitaine **AVRÈ**.
Lieutenant **LACOSTE**.
Sous-lieutenant **PATURET**.
Sous-lieutenant **DUCRETET**.
Lieutenant **VOHLGUEMUTH**, en surnombre.

10^e compagnie.

Capitaine **BONNOUVRIER**.
Lieutenant **BERGER**.
Sous-lieutenant **COLLET**.
Sous-lieutenant **du FAYET de MONTJOIE**.

11^e compagnie.

Capitaine **DELMAS**.
Lieutenant **IMBAULT**.
Sous-lieutenant **VALLUY**.
Sous-lieutenant **VERDIER**.

3^e compagnie de mitrailleuses.

Capitaine **DELBARY**.
Lieutenant **FABRE**.
Sous-lieutenant **LASNIER**.

Le débarquement à **Mersina** s'effectua **le 25 juin** à partir de 10 heures.

Aussitôt à terre, les unités furent dirigées sur les cantonnements qui avaient été préparés dans divers établissements de la localité.

A 17 heures, le drapeau débarqua. Les honneurs lui furent rendus à l'appontement par toutes les unités du 412^e et par la garnison française (deux sections de la légion arménienne), en présence des autorités militaires et navales françaises et des notabilités indigènes de la ville.

Le drapeau fut conduit au logement du chef de corps avec le cérémonial réglementaire, au milieu d'une affluence de population qui avait tenu à manifester ses sympathies à l'armée française, en pavoisant ses habitations et ses rues à nos couleurs nationales.

Dans la soirée, deux télégrammes de bienvenue particulièrement élogieux parvenaient au lieutenant-colonel.

Ils émanaient, l'un du colonel **PHILPIN de PIÉPAPE**, commandant les troupes françaises de **Cilicie** ; l'autre du colonel **BRÉMOND**, administrateur en chef des territoires ennemis occupés de la zone nord, le même qui, comme commandant de la 58^e division d'infanterie, avait eu le 412^e sous ses ordres, sur le front français, **de juin à septembre 1918**.

Textes de ces télégrammes.

1^o Du colonel **de PIÉPAPE** :

J'adresse mes souhaits de bienvenue **en Cilicie** au lieutenant-colonel **THIBAUT**, ainsi qu'à son brillant régiment. Je me réjouis d'aller à sa rencontre samedi prochain et serai fier d'entrer à sa tête à **Adana**.

2^o Du colonel **BRÉMOND**, adressé au chef de bataillon gouverneur de **Mersina** :

Je vous charge de présenter mes souhaits de bienvenue au vaillant colonel **THIBAUT** et au 412^e, que je vais revoir avec joie et affectueuse émotion. On ne pouvait confier à un meilleur chef et à un plus beau régiment, l'honneur de représenter **la France en Cilicie**.

Le lendemain, **26 juin**, le général **HAMELIN**, commandant les troupes françaises du **Levant**, envoyait de **Beyrouth** le télégramme suivant :

Le Général et les troupes françaises du **Levant**, souhaitent la bienvenue au 412^e et à son colonel.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Afin de se rendre compte de la mission qui allait incomber au 412^e en **Cilicie**, il est nécessaire de faire un exposé sommaire de la situation.

Aux termes de l'armistice sollicité par **la Turquie** et signé **le 30 octobre 1918** par le général anglais **ALLENBY**, commandant en chef les troupes interalliées en **Palestine-Syrie**, les territoires ennemis à occuper pour assurer la protection des minorités, et, en particulier des Arméniens, avaient été divisés en trois zones : **zone nord (Cilicie)**, **zones sud et est (Syrie)** relevant respectivement des Français, des Anglais et des Arabes, sous le commandement supérieur des autorités militaires anglaises.

Le détachement français de **Palestine-Syrie**, qui, sous les ordres du colonel **de PIÉPAPÉ**, avait brillamment combattu, **en 1918**, en Palestine, aux côtés de nos alliés britanniques, avait été renforcé, **dès le début de 1919**, de quelques contingents (infanterie et cavalerie) constitués en unités de marche.

De ce nombre se trouvaient, en dehors de trois bataillons de tirailleurs et de deux régiments mixtes de cavalerie, le 415^e régiment, débarqué à **Beyrouth en mars 1919**, affecté à **la zone sud**, et le 412^e, affecté à **la zone nord (Cilicie)**.

Mais la mission des troupes françaises n'était pas bien définie et elles restaient subordonnées, pour leur emploi, au commandement britannique.

Les accords **SYKES-PICOT** de **1916** répartissant **les territoires d'Asie Mineure** en zones d'influence, entre les puissances alliées, avaient été interprétés différemment par les intéressés, et les conditions d'occupation des pays du **Levant** ne se trouvaient pas établies avec toute la précision désirable.

Le général **ALLENBY** avait institué une administration militaire provisoire.

Chaque administrateur en chef, français ou anglais, restait responsable, vis-à-vis du commandant en chef, de toutes les questions ; il savait que l'occupation militaire n'était que temporaire et ne pouvait, en aucune façon, faire préjuger du règlement final à établir à la Conférence de la paix.

En présence de l'indécision qui régnait, le gouvernement arabe chérifien de la zone est, organisé à Damas par l'émir **FAYÇAL**, chercha à profiter de la situation.

Grisé par un succès facile remporté sur les Turcs, grâce aux Alliés, dont il se plaisait à diminuer le rôle et à grandir le sien dans l'esprit des indigènes, **FAYÇAL** se fit illusion à lui-même et s'estima bientôt l'égal des Européens.

D'accords passés à **Londres**, avec le gouvernement anglais, il s'efforçait de tirer prétexte à discussion, au détriment de notre influence et en méconnaissance des accords franco-anglais de **1916**.

D'autre part, l'occupation, par les Grecs, de **Smyrne** et de certains lieux d'**Anatolie** ; l'apparition de **MUSTAPHA-KEMAL**, qui, entrevoyant la ruine de **la Turquie**, s'opposait à son démembrement et réclamait, en particulier, le maintien de **la Cilicie dans l'empire turc**, eurent leur répercussion profonde sur tous les territoires occupés.

Devenu peu à peu xénophobe, le mouvement nationaliste d'**Anatolie** gagna toutes les grandes agglomérations, tant ciliciennes que syriennes, et un contact de plus en plus étroit s'établit entre **MUSTAPHA-KEMAL** et **FAYÇAL**.

La guerre sainte se prêcha à **Sivas** et à **Angora**, pour sauver **l'empire turc** et **la Cilicie**, et à **Damas**, pour sauver **la Syrie** qui était représentée comme menacée d'une mainmise étrangère.

Ces événements commencèrent à se manifester **en août 1919**.

C'est alors que furent conclues à **Paris** les conventions de **septembre 1919**, stipulant que les troupes françaises, en attendant la décision de la Conférence de la paix, relèveraient les troupes

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

anglaises dans la zone attribuée à la France par les accords de **1916**.

Exception était faite pour les **territoires de la zone est**, avec les villes de **Damas, Homs, Llama, Alep** qui continuaient à être occupées par les troupes chérifiennes.

On verra, au cours de ce récit, les conditions dans lesquelles le 412^e fut appelé à intervenir et le rôle particulièrement important et difficile qu'il eut à remplir.

D'après les instructions du commandement, les troupes françaises de **Cilicie** (T. F. C.) n'avaient qu'à assurer une mission de représentation et d'occupation exempte de péril, car, jusqu'à nouvel ordre, les troupes britanniques demeuraient chargées de l'exécution des clauses de l'armistice. A cet effet, elles avaient des unités stationnées dans les principales villes et assuraient la garde de **la voie ferrée du Bagdad**, en tenant les gares **depuis Bozanti, dans le Taurus, vers le célèbre défilé des portes de Cilicie, jusqu'à Tell-Ebiad, à l'est de l'Euphrate, aux confins de la Mésopotamie**.

De plus, le corps du génie britannique, qui disposait de près de 6.000 travailleurs indiens, était chargé de la direction du contrôle du **chemin de fer du Bagdad**.

Dans ces conditions, et en dehors du 3^e bataillon qui restait à la disposition du commandant du **sandjak autonome d'Alexandrette**, les stationnements affectés aux éléments du 412^e débarqués à **Mersina** furent les suivants :

A Adana, l'état-major du régiment et le 1^{er} bataillon ;

A Mersina, une compagnie (la 5^e) chargée du service de la base militaire ;

A Tarsous, garnison attribuée au 2^e bataillon, la moitié de la 6^e compagnie, à qui incombait le soin de procéder aux travaux utiles pour l'installation ultérieure de l'état-major du bataillon et des unités maintenues à **Sorgues**.

Les journées des 27 et 28 juin furent employées à des distributions d'effets et de matériel de toute nature.

La 5^e compagnie établit son camp à **l'ouest de Mersina**, sur le bord de la mer, à proximité des anciennes casernes turques.

Des réceptions furent offertes aux officiers, sous-officiers et soldats par les colonies locales (française, syrienne, hellénique) et par la municipalité.

Le 29 juin, le colonel **de PIÉPAPÉ** passa la revue du régiment, assisté du colonel anglais **PAKE**, commandant la base militaire britannique de **Mersina**.

Le 30 juin, la demi-6^e compagnie fit mouvement par voie de terre **sur Tarsons** et, **le 1^{er} juillet**, l'état-major du régiment et le 1^{er} bataillon furent embarqués en chemin de fer à destination d'Adana, où ils arrivèrent à 7 h.30.

Une réception grandiose attendait le 412^e à **Adana**.

Après la revue passée par le général anglais **MUDJE**, commandant d'armes, qui adressa une allocution de bienvenue en se disant fier de recevoir l'héroïque 412^e, et pendant que les soldats se rendaient aux buffets tout décorés de drapeaux français, les officiers étaient reçus par le colonel **BREMOND**, administrateur en chef, en présence des officiers français et anglais, du vali, de la municipalité et des différentes colonies de la ville.

Des discours furent prononcés, auxquels le lieutenant-colonel répondit, en présentant le glorieux drapeau du 412^e, il retraça succinctement les principaux traits de l'histoire du régiment, et insista notamment sur son séjour de vingt mois à **Verdun**, ce qui provoqua une unanime admiration et d'enthousiastes applaudissements.

Parmi tous les discours, celui de la communauté syrienne, lu par une jeune fille, mérite d'être reproduit :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Monsieur le Colonel,

Au nom de la communauté syrienne, je vous souhaite la bienvenue à vous, à tous les officiers et soldats du 412^e.

Nous saluons en vous, et nous acclamons **la France**, que nous appelions de nos vœux les plus ardents. Cette **France**, l'objet de nos rêves ; cette **France** dont nous avons appris à bénir l'action bienfaisante dans le monde ; cette **France**, la patrie de l'héroïsme et de la grandeur généreuse ; cette **France** toujours compatissante aux malheureux et que nous ne connaissons qu'à travers le reflet pâle et froid de l'histoire et des leçons de nos maîtres, nous la voyons enfin de nos yeux !

Elle a pris pied **sur notre terre de Cilicie**, et notre cœur a tressailli de bonheur ; depuis six mois, nous vivons sous son égide protectrice.

En vous, Monsieur le Colonel, en vos officiers et soldats, nous la saluons encore une fois et nous l'acclamons,

En vous, en vos officiers et soldats, nous saluons et acclamons la glorieuse, la victorieuse armée française, la plus belle armée du monde ! Elle porte, dans les plis de son drapeau, la victoire la plus éclatante qui ait jamais été emportée sur la barbarie.

Drapeau de **France**, qui porte avec la victoire, la justice, la tranquillité, la prospérité, la liberté, flotte à tout jamais **sur notre terre de Cilicie** !

Je suis fier d'être l'interprète de ma nation pour te saluer et crier en ton honneur :

Vive la France ! Vive l'armée française ! et vive le 412^e !

Le stationnement à **Adana** comportait l'**École normale**, à l'issue ouest de la ville, où était cantonné l'état-major du 1^{er} bataillon avec trois compagnies, et un emplacement dénommé **camp de la Digue**, situé aux lisières nord, **sur les bords du fleuve Seihoun**, où s'installa la 1^{re} compagnie.

Le camp de la Digue fut occupé ultérieurement par toute la fraction du 412^e, et l'**École normale** devint l'hôpital militaire.

En outre, dans le but de soustraire les contingents français, non acclimatés aux dures chaleurs de l'été cilicien, il fut décidé, à titre d'essai, d'envoyer une compagnie dans la montagne **au camp de Tchamalan**.

Ce camp, qui pouvait recevoir un bataillon, avait été organisé, pendant les hostilités, par les troupes allemandes chargées, avec utilisation des prisonniers de guerre des armées alliées, de l'achèvement des **tunnels du Taurus, entre Dorak et Kara-Punar**.

Toutefois, il ne réalisa pas les conditions sanitaires requises, et la 2^e compagnie, qui y séjourna **du 10 juillet au 30 septembre**, avec mission de procéder à la remise en état des baraquements, en grande partie délabrés, eut beaucoup à souffrir des maladies. Aussi, le camp dut être abandonné.

Du 23 au 27 juillet, le lieutenant-colonel s'absenta d'**Adana** pour aller inspecter le 3^e bataillon.

Débarqué **le 23 mai**, ce bataillon stationna d'abord à **Alexandrette** même. Mais, en raison de l'insalubrité de la ville, où le paludisme sévit plus que partout ailleurs, il avait été dirigé, **le 3 juin, sur les hauteurs de Beylan**, à 12 kilomètres à l'est, et s'était installé au bivouac sous la petite tente, à un endroit dénommé « **Camp des Sources** ».

Le 22 juin, il avait détaché deux sections de la 11^e compagnie, sous le commandement du lieutenant **IMBAULT**, à **Deurtyol (20 kilomètres nord d'Alexandrette)**.

Le 16 juillet, le lieutenant **IMBAULT** y succombait presque subitement d'un accès de fièvre pernicieuse.

Le mois d'août fut caractérisé par plusieurs événements.

Le 7, le général **HAMELIN**, commandant les troupes françaises du **Levant**, vint à **Adana** pour passer l'inspection du 412^e.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 14, les militaires démobilisables des classes **1915** et antérieures étaient dirigés **sur Mersina**, pour être rapatriés.

Cette mesure enleva au régiment un certain nombre d'officiers et d'hommes de troupe.

Le même jour, un détachement du 2^e bataillon, sous les ordres du capitaine **JOUSSE**, comprenant la 7^e compagnie et la demi-6^e compagnie restée à **Sorgues**, arriva à **Mersina** par le vapeur *Guadiana*.

La 7^e compagnie fut embarquée en chemin de fer **le 16**, à destination de **Tarsous**, où elle remplaça la demi-6^e compagnie qui vint à **Mersina**.

Le climat de **Mersina** étant particulièrement préjudiciable aux Français, il fut décidé que la 5^e compagnie (compagnie de base), très éprouvée par le paludisme, irait estiver **au camp d'Araplar**, dans la montagne, à 10 kilomètres au nord de la ville, avec la demi-8^e compagnie récemment débarquée et serait remplacée, dans son service de base, par la demi-6^e compagnie de **Tarsous**. Cette fraction devait être ensuite relevée tous les quinze jours par une demi-compagnie d'**Araplar**.

Le 21 août, le vapeur *Itu* débarqua à **Mersina** le reliquat du 412^e, à savoir :

L'état-major du 2^e bataillon (commandant **MESNIL**) et la 2^e compagnie de mitrailleuses, ainsi que des contingents de renforts, officiers et troupes, provenant du 409^e régiment, destinés au 412^e, et à l'encadrement de la légion arménienne.

Le 409^e régiment d'infanterie, désigné comme troisième régiment du **Levant**, avait commencé sa transformation à **Saint-Raphaël**, mais un contre-ordre prescrivit sa dissolution et le versement de ses effectifs au 412^e.

Le 23 août, l'état-major du 2^e bataillon et la 2^e compagnie de mitrailleuses firent mouvement en chemin de fer **de Mersina sur Tarsous**.

Le départ des démobilisés et l'incorporation des renforts venus du 409^e amenèrent dans l'ordre de bataille les modifications ci-après :

Furent affectés :

En surnombre au 1^{er} bataillon, le capitaine **PERRAULT** ; à la 10^e compagnie, le lieutenant **CERON**, en remplacement du lieutenant **BERGER**, démobilisé ; à la 11^e compagnie, le lieutenant **de COLONJON**, en remplacement du lieutenant **IMBAULT**, décédé ;

A la 3^e compagnie, le lieutenant **POURQUIÉ**, en remplacement du sous-lieutenant **FUSIER**, démobilisé ;

A la 2^e compagnie, le lieutenant **DUVAL-ARNOULT**, en remplacement du lieutenant **MUSSET**, démobilisé ;

A la 2^e compagnie de mitrailleuses, le lieutenant **SOULAT**, en remplacement du sous-lieutenant **DURY**, démobilisé ;

A la 9^e compagnie, le lieutenant **BAILLIOT**, en remplacement du lieutenant **LACOSTE**, démobilisé ;

A la 10^e compagnie, le sous-lieutenant **GIORGI**, en remplacement du sous-lieutenant **du FAYET de MONTJOIE**, démobilisé.

Pendant le mois de septembre, les démobilisables des classes **1916** et **1917** furent rapatriés, et l'effectif du régiment diminua encore de 3 officiers, 40 sous-officiers, 69 caporaux et 537 soldats.

Le 19, le chef de bataillon **ALLEMAND**, désigné pour être employé aux services administratifs du **Levant** et nommé à l'emploi de gouverneur de **Tripoli de Syrie**, quitta le commandement du 1^{er} bataillon que le capitaine **KALB**, commandant la 1^{re} compagnie, fut chargé d'exercer par intérim jusqu'à l'arrivée du chef de bataillon **ANTOINE**, du 409^e, affecté au 412^e.

Le 7 septembre, un incident ayant amené mort d'hommes s'était produit au 3^e bataillon.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Un détachement de 17 démobilisables de la 11^e compagnie, commandé par le sergent **BAUDOIN**, qui se rendait, de nuit, en raison de la chaleur, **de Deurtyol à Alexandrette**, fut attaqué, entre 23 heures et minuit, par des brigands ou « tchétés » qui venaient d'opérer une razzia dans les environs. Croyant avoir affaire à des forces de police, les tchétés engagèrent un combat qui dura environ une heure, au cours duquel il y eut un soldat tué et deux blessés.

Les brigands se retirèrent, laissant sur le terrain deux blessés qui furent ramenés **à Deurtyol**.

Toutefois, ce fait ne resta pas isolé. Les actes de brigandage continuèrent à se manifester spécialement à l'égard des Arméniens, sans que les autorités et la gendarmerie locales fissent effort pour les enrayer.

On était au début du mouvement insurrectionnel qui devait prendre, sous l'influence des chefs religieux, fanatisant les musulmans, des proportions considérables.

L'effervescence se développa tout d'abord **dans le sandjack d'Alexandrette**. Aussi, autant pour la combattre que par mesure de représailles contre l'attaque du détachement du 412^e, l'autorité militaire organisa, sous les ordres du lieutenant-colonel anglais **WILLIS**, une colonne de répression **dans les montagnes de Munir-Dagh**, qui s'étendent **à l'est d'Alexandrette jusqu'à l'Amanus**.

Le groupement de forces comprenait, en dehors des contingents britanniques (cavalerie et 28^e Pundjabis), un détachement de troupes françaises commandé par le chef de bataillon **ROZE des ORDONS**, du 412^e, constitué avec deux compagnies du 3^e bataillon du 412^e, avec sections de mitrailleuses, une compagnie du 2^e tirailleurs algériens et un peloton de spahis.

L'opération devait se faire sous la forme d'un mouvement concentrique venant du nord, de l'est et de l'ouest, exécuté par les troupes britanniques de **l'Amanus**, suivi d'une poussée vers le sud, sur un barrage établi et tenu, **entre Sareiski et Uvali**, par le détachement français du commandant **ROZE des ORDONS**.

Les troupes se mirent en marche **le 8 octobre**.

Après seize jours d'évolutions rendues extrêmement pénibles par la chaleur et les difficultés d'un terrain aride, elles rejoignirent leurs stationnements, non sans avoir livré plusieurs combats aux tchétés embusqués dans la montagne et les avoir contraints à abandonner leurs positions.

Les résultats de cette expédition ne répondirent pas complètement au but poursuivi, car les bandes furent dispersées, mais non détruites.

Toutefois, le lieutenant-colonel **WILLIS** tint à signaler l'énergique entrain du bataillon du 412^e et l'habileté manœuvrière du commandant **ROZE des ORDONS**.

Dans le même moment, des mesures étaient prises **à Adana**, pour rassurer les populations et organiser des opérations de police contre les groupements suspects dont la présence avait été signalée **au sud et à l'ouest de la ville**.

C'est ainsi que, **le 18 octobre**, la 7^e compagnie fut acheminée **de Tarsons sur Yenidje, embranchement de la ligne du Bagdad venant de Bozanti** et qu'un détachement du 2^e bataillon fut envoyé **à Kelebec** pour occuper la station. Ce bataillon avait également détaché une section **au camp de Tchamalan**, avec mission de garder, après le départ de la 2^e compagnie, les approvisionnements (vivres et munitions) qui s'y trouvaient.

Le 11 octobre, un télégramme annonçait que le général **GOURAUD** était nommé haut-commissaire de la République française **en Syrie-Cilicie** et commandant en chef de l'armée du **Levant**.

Relève des troupes britanniques.

A la suite de pourparlers engagés à **Paris en septembre 1919**, entre les gouvernements anglais et français, il avait été décidé que les troupes britanniques seraient relevées avant le **1^{er} novembre**, par les troupes françaises, dans la zone d'influence attribuée à la **France** par les accords de **1916**, c'est-à-dire **tout le territoire de Cilicie jusqu'à l'est de l'Euphrate**.

Ces dispositions avaient motivé l'augmentation des contingents français du **Levant** et leur réorganisation en armée sous les ordres du général **GOURAUD**.

Mais, bien que les unités à provenir de l'armée d'Orient, pour occuper la **Cilicie**, ne dussent arriver que **dans le courant de décembre**, les Anglais exigèrent l'exécution de la relève.

Le 7 octobre, le général **CONGREVE** (un mutilé du front français), commandant le corps britannique de **Palestine-Syrie**, en remplacement du maréchal **ALLENBY**, était venu à **Adana** pour arrêter les conditions dans lesquelles elle serait effectuée.

Il avait prescrit, notamment, que tout le matériel automobile anglais serait mis à la disposition des Français pour le transport des troupes et des approvisionnements.

Par suite, ordre fut donné au colonel commandant les troupes françaises de **Cilicie** de relever, avec les seules troupes sous ses ordres, à savoir : le 412^e, le régiment de légion arménienne et le 2^e régiment mixte de cavalerie, trois corps dont les effectifs étaient considérablement réduits, tous les éléments britanniques (soit la valeur d'une division) dispersés **depuis Mersina jusqu'à Ourfa, sur une étendue de près de 600 kilomètres, en passant par Bozanti, Marache, Aïn-Tab, Killis et Biridjik**.

Les mêmes troupes devaient, en outre, assurer la garde du **chemin de fer de Bagdad**, dont le contrôle incombait également, **à partir du 1^{er} novembre**, à l'autorité militaire française.

Les dispositions arrêtées par l'instruction du colonel commandant les troupes françaises de **Cilicie**, **en date du 22 octobre**, comportèrent, pour le 412^e, les mesures indiquées ci-après :

1° La 5^e compagnie (capitaine **de FOUQUET**) fut désignée pour entrer dans la composition du détachement chargé d'occuper le **cercle d'Aïn-Tab**, sous le commandement du lieutenant-colonel **FLYE SAINTE-MARIE**, commandant la légion arménienne.

Destination **Marache**.

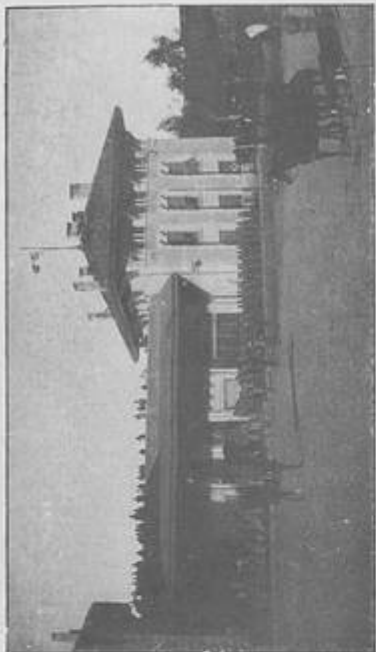
2° La 3^e compagnie (capitaine **LAMBERT**) et une section de mitrailleuses de la 2^e compagnie, aux ordres du sous-lieutenant **DELOIRE**, furent désignées pour faire partie du détachement chargé de tenir le **cercle du Djerablous, sur l'Euphrate**, sous le commandement du lieutenant-colonel **CAPITREL**, commandant le 2^e régiment mixte de cavalerie.

Ces unités étaient destinées à occuper **Ourfa et Biridjik**.

Le mouvement de la 5^e compagnie, stationnée **au camp d'Araplar, près de Mersine**, s'effectua **le 25 octobre**, par voie ferrée **jusqu'à Katma**, et de là **sur Marache** par camions autos.

Celui de la 3^e compagnie, qui était à **Adana**, se fit **le 28 octobre**, par chemin de fer **jusqu'à Djerablous** et, de là à **Biridjik** (une section sous les ordres du lieutenant **POURQUIÉ**) et à **Ourfa**, par camions autos.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



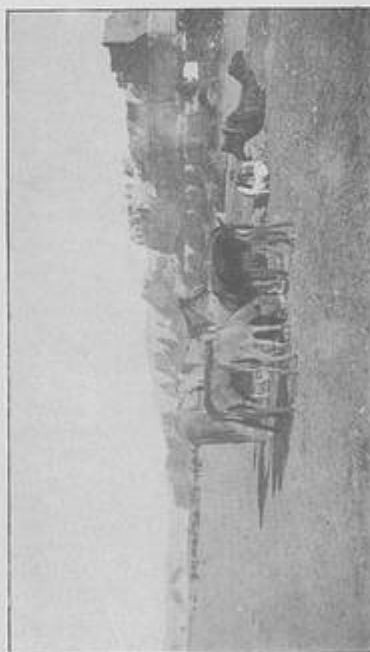
Adana, 2 décembre 1919. Arrivée du Général Duffieux.



Cilicie, 10 décembre 1919. Arrivée du Général Gouraud à la gare d'Adana.



Cilicie, 2 décembre 1919. Arrivée du Général Duffieux à la gare d'Adana.



11 décembre 1919. Birisdjik sur l'Euphrate.

Enfin, **le 25 octobre**, la 7^e compagnie fut dirigée par voie ferrée **sur Bozanti**, comme détachement précurseur du 2^e bataillon qui fit mouvement, **le 29, de Tarsons sur Belemedik** où s'établit le poste de commandement du chef de bataillon **MESNIL**, qui était chargé du commandement du **secteur de Bozanti** avec mission de :

1^o Assurer la garde de **la ligne du Bagdad** dans la traversée du **Taurus, depuis Chifta-Khan jusqu'à Kelebec** inclus ;

2^o Assurer la garde des baraquements et approvisionnements de toute nature échelonnés le long de la ligne, **le camp Tchamalan** inclus ;

3^o Participer à l'administration du territoire, d'après les directives particulières du commandant du sandjack, notamment pour la surveillance des trains et le visa des passeports ;

4^o Assurer le fonctionnement et la surveillance des lignes télégraphiques et téléphoniques ;

5^o Éventuellement, s'opposer à tout soulèvement intérieur ou à toute agression de l'extérieur.

Reprendre à cet effet, le plan de défense anglais et poursuivre les travaux d'aménagement, notamment pour l'organisation de **la trouée de Nigdé** ;

6^o Faire exécuter en tous sens des reconnaissances de secteur, afin de familiariser les officiers et les gradés avec le terrain ; organiser des dépôts de secteur, comprenant vivres, munitions, outils, etc.

Le 3 novembre, un télégramme fit connaître que l'armée du Levant avait remplacé **à dater du 12 octobre**, les troupes françaises du **Levant** et que le général **DUFIEUX**, commandant la 156^e division destinée à **la Cilicie**, ayant débarqué à **Beyrouth**, assurait, **à partir du 1^{er} novembre**, l'expédition des affaires, en attendant l'arrivée du général **GOURAUD**.

Le 19 novembre, la relève des troupes britanniques ayant été effectuée **dans le vilayet d'Adana**, le général **MUDJE** passa le commandement du territoire de **Cilicie** au colonel **de PIEPAPE**, commandant les troupes françaises.

Au fur et à mesure de leur relève, les troupes britanniques avaient été dirigées **sur Mersina et Alexandrette**, d'où elles s'étaient embarquées **pour la Palestine**.

Le général **MUDJE** quitta **Adana le 20 novembre** ; les honneurs lui furent rendus à la gare par une compagnie du 412^e.

Les chérifiens de l'émir **FAYÇAL** ayant arboré le drapeau arabe sur un bâtiment voisin de **la gare de Katma**, le 3^e bataillon, **à Alexandrette**, reçut l'ordre de constituer un détachement de deux compagnies, dont la compagnie de mitrailleuses, pour occuper cette localité, où une base française avait été établie.

Le capitaine **BONNOUVRIER**, commandant la 10^e compagnie, en reçut le commandement.

La présence des unités du 412^e ramena les chérifiens à la raison.

Pendant le mois de novembre, les corps et services de la 156^e division venant de l'armée d'Orient débarquèrent **à Mersina**.

Le 18^e régiment de tirailleurs algériens, acheminé dans l'Est, eût son 2^e bataillon (commandant **HAUGER**) **à Ourfa**, où il renforça la 3^e compagnie du 412^e, dont le capitaine **PERRAULT** avait pris le commandement en remplacement du capitaine **LAMBERT**, détaché dans la même ville aux services administratifs.

Le 17^e régiment de tirailleurs sénégalais tint garnison **à Mersina, Tarsous et Adana**, où un bataillon arriva **le 23 novembre**.

Le 2 décembre, le général **DUFIEUX** fit son entrée **à Adana**. Toutes les troupes de la garnison, sous les ordres du lieutenant-colonel **THIBAUT**, lui rendirent les honneurs.

L'organisation de l'armée du **Levant** (quartier général à **Beyrouth**) comporta, **à dater du 1^{er} décembre**, trois groupements de troupes à savoir :

- a) Division **DUFIEUX**, en **Cilicie** et dans les territoires à l'est de l'**Amanus** ;
- b) Une brigade dans le **sandjack autonome d'Alexandrette** ;
- c) Division de **LAMOTHE**, dans le reste de la **Syrie** ;

Quartier général à **Zahle**.

La division **DUFIEUX** était répartie en deux zones correspondant aux deux brigades : 1^o **territoire de l'Est** ; 2^o **Cilicie**.

Dans les **territoires de l'Est**, la 311^e brigade (général **QUÉRETTE**, quartier général **Aïn-Tab**), comprenant le 18^e régiment de tirailleurs et le régiment de légion arménienne.

En **Cilicie**, la 312^e brigade (colonel **GRACY**, quartier général à **Adana**), comprenant le 412^e régiment d'infanterie et le 17^e régiment de tirailleurs sénégalais.

Le colonel **BREMOND** restait chargé de la direction du contrôle des services administratifs sur toute l'étendue du territoire de la division.

Le 4 décembre, le chef de bataillon **ANTOINE**, étant arrivé à **Adana**, prit le commandement du 1^{er} bataillon.

Le 5 décembre, le lieutenant-colonel partit en mission, pour inspecter les différents éléments du 412^e stationnés à **Katma, Muslimié, Alep, Ourfa, Biridjik, Aïn-Tab et Marache**. Pendant son absence, qui dura **jusqu'au 20 décembre**, le commandant **ANTOINE** fut chargé de l'expédition des affaires du régiment.

Le 10 décembre, le général **GOURAUD** arrivait à **Adana** où il séjourna vingt-quatre heures. Toutes les troupes de la garnison lui rendirent les honneurs et il fut l'objet d'une brillante réception à laquelle participèrent les autorités et communautés de la ville.

Le 17 décembre, le colonel de **PIEPAPE**, qui commandait, dans l'ancienne organisation, les troupes françaises de **Cilicie**, quitta **Adana** pour rentrer en **France**. Les honneurs lui furent rendus à la gare par un piquet de troupes comprenant une compagnie du 412^e avec la musique et le drapeau.

Dans le courant de décembre, les autorités kémalistes ayant indûment retenu en **Anatolie, au delà d'Oulou-Kichla**, un certain nombre de wagons de céréales achetés avec les deniers français et destinés à la **Cilicie**, une opération fut organisée pour aller chercher les wagons et les ramener à **Adana**.

A cet effet, un détachement, dans la composition duquel entre l'état-major du 1^{er} bataillon (commandant **ANTOINE**) et la 1^{re} compagnie (capitaine **KALB**) renforcée à 140 hommes et deux sections de mitrailleuses, fut constitué sous les ordres du chef de bataillon **CORNELOUP**, du 17^e tirailleurs sénégalais.

Le détachement quitta **Adana** par train spécial **le 27 décembre** et y revint **le 29**, ramenant 72 wagons de céréales.

L'opération, dont l'exécution était très délicate, avait parfaitement réussi, grâce à la sagesse et à l'habileté des dispositions prises par les commandants **CORNELOUP** et **ANTOINE**, auxquels le général commandant la division tint à rendre hommage.

Modifications à l'emplacement des troupes du 412^e.

Le 9 décembre, la 10^e compagnie et la 3^e compagnie de mitrailleuses, remplacées à **Katma**, par des unités du 17^e sénégalais, avaient fait mouvement **sur Aïn-Tab** où elles étaient arrivées **le 11 décembre**.

Quelques troubles ayant éclaté à **Marache**, le 3^e bataillon reçut l'ordre de s'y rendre, afin de renforcer la garnison, dont le chef de bataillon **ROZE des ORDONS** assumait le commandement.

Le mouvement s'exécuta, **à partir du 12 décembre**, par voie de terre, en trois étapes, **d'Alexandrette à Toprak-Kale** ; puis par voie ferrée, **de Toprak-Kale à Islahié** où une batterie de 65 de montagne se joignit à la colonne ; et enfin, par voie de terre, en trois nouvelles étapes, **de Islahié à Marache**, où elle arriva sans incidents **le 22 décembre**. La 10^e compagnie et la 3^e compagnie de mitrailleuses qui étaient à **Aïn-Tab**, rejoignirent **Marache le 24 décembre**.

L'arrivée du 3^e bataillon à **Marache** motiva le mouvement de la 5^e compagnie **sur Aïn-Tab**, lequel s'exécuta **le 21 décembre**.

Le 22 décembre, au matin, son avant-garde fut attaquée à coups de fusil, **auprès de Bazardjik**, par un groupe de tchéts embusqués derrière des rochers, dans un défilé.

Le combat s'engagea, et trois tchéts furent capturés, dont un blessé.

Au moment où le capitaine **de FOUQUET** s'approchait du blessé, ce dernier lui tira un coup de fusil qui ne l'atteignit pas. Le tchétt fut abattu par un des soldats qui accompagnaient le capitaine, et les deux autres furent emmenés à **Aïn-Tab**, où la compagnie arriva **le 23 décembre**.

Les étapes des **21, 22 et 23 décembre** s'étaient effectuées dans des conditions climatériques extrêmement rigoureuses, par une violente tempête de neige.

Ordre de bataille.

Pendant le mois de décembre, la démobilisation des officiers de complément et l'arrivée de renforts apportèrent de nombreuses modifications à l'ordre de bataille.

Radiations. — Le lieutenant **BARTHE**, les sous-lieutenants **GREUILLET, BELLEVILLE, JOUBERT, TOUHLADJIAN, COUTON, PATURET** et **VALLUY**, démobilisés.

Affectations. — Capitaine **de LAFORCADE**, lieutenants **FRAUGNE** et **LATRILLE**, sous-lieutenants **FROIDEVAL** et **PICOT**, médecin-major de 2^e classe **GALAND**.

Mutations. — Capitaine **BARRAUD**, passé à la légion arménienne, remplacé, dans le commandement de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses, par le lieutenant **BATTAGLIA**.

Lieutenant **FAURIS** de la 5^e compagnie, nommé à l'emploi d'adjoint au commandant du 3^e bataillon, en remplacement du lieutenant **BORDAT**, affecté à l'état-major de la division.

D'autre part, plusieurs officiers furent désignés pour occuper des emplois en dehors du corps, à savoir :

Lieutenant **NORLAIN**, commissaire militaire à **la gare d'Alep**.

Lieutenant **TEZÉ**, adjoint au commandant de la commission de réseau d'**Alep**.

Lieutenant **DUVAL-ARNOULD**, à l'état-major de la division.

ANNÉE 1920.

Pendant l'année 1920, le mouvement nationaliste turc se développa d'une manière extraordinaire.

Dans le courant de janvier, l'insurrection éclata simultanément en plusieurs points de **la Cilicie** et gagna **la Syrie**.

Les mesures prises pour sa répression entraînèrent de véritables opérations de guerre, que l'insuffisance de nos moyens matériels ou de liaison et l'indigence de nos effectifs rendirent extrêmement pénibles.

Les troupes soi-disant régulières de **MUSTAPHA-KEMAL**, auxquelles s'étaient jointes des bandes locales de tchéts, bien armées et abondamment pourvues de munitions, trouvèrent un important appui auprès des populations musulmanes qui nous étaient devenues complètement hostiles.

Il en résulta de nombreux combats dans lesquels le fanatisme, la barbarie et la fourberie de l'ennemi se manifestèrent en leur donnant un caractère particulièrement odieux.

Le 2 janvier, la 2^e compagnie (capitaine **BENEDETTI**) et deux sections de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses (sous-lieutenant **FROIDEVAL**) furent désignées pour faire partie d'un détachement commandé par le chef de bataillon **CORNELOUP**, du 17^e sénégalais.

Il devait marcher **sur Sarilar**, où des rebelles avaient été signalés comme terrorisant le pays depuis plusieurs jours, inquiétant nos communications et ayant mis à mort une patrouille de spahis envoyée **de Marache sur Islahié** pour porter le courrier.

Le 9 janvier, une section de la 1^{re} compagnie fut envoyée à **Mamouré**, avec mission de se rendre à l'orphelinat arménien de **Harounié (23 kilomètres nord-est de Mamouré)**, menacé par les insurgés, et d'y servir de noyau de résistance contre une attaque possible.

Le lieutenant **LATRILLE**, commandant cette section, disposait en outre de 60 gendarmes auxiliaires ciliciens du **sandjack du Djebel-Bereket**.

La durée de la mission était estimée à quatre jours.

Le même jour (**9 janvier**) le lieutenant-colonel se rendit **dans le Taurus, à Belemedik et à Bozanti**, pour inspecter le 2^e bataillon.

Il en fut rappelé par un message du général commandant la division, et rentra **à Adana dans la nuit du 11 au 12 janvier**.

Convoqué **le 13** à 9 heures, chez le général, il recevait le commandement d'une colonne de toutes armes qui devait se constituer **à Adana et à Islahié**, dans le but de se porter **sur El-Oglou**, au secours du détachement **CORNELOUP**, dont aucune nouvelle n'était parvenue, de le dégager et de continuer ensuite **sur Marache** en bousculant les bandes qui occupaient **la route d'Islahié**.

A Marache, la colonne devait être mise à la disposition du général **QUERETTE**, commandant **les territoires de l'Est**, pour assurer l'occupation solide de la ville et effectuer des opérations de police dans les environs, particulièrement **vers Bazardjik** où existait un fort groupement de brigands qui, à plusieurs reprises, avaient attaqué nos convois envoyés **d' Aïn-Tab sur Marache**.

D'après les renseignements recueillis, il n'était pas douteux que les autorités de **Marache** (ville de 60.000 habitants) encourageaient les agissements des bandits et les approvisionnaient clandestinement de vivres et de munitions.

D'autre part, on savait que ces bandits, auxquels s'étaient joints les villageois turcs de la région, occupaient **les crêtes à l'ouest de la route Islahié - Marache**, et des bruits couraient que les troupes envoyées de **Marache** au-devant du détachement **CORNELOUP** n'avaient pas réussi à le rejoindre et se trouvaient en fâcheuse posture.

Enfin, une instruction complémentaire reçue **le 13 janvier** au matin, **à la gare d'Adana**, faisait connaître que le général commandant **les territoires de l'Est**, afin de dégager **Marache par la route venant d'Aïn-Tab**, avait envoyé de cette ville, **le 12 janvier**, sous les ordres du chef de bataillon **MARTY**, du 18^e régiment de tirailleurs algériens, une colonne comprenant : le 3^e bataillon du 18^e régiment de tirailleurs algériens, une section d'artillerie de montagne, un peloton de cavalerie et un détachement d'ambulance alpine.

Cette colonne, qui devait stationner **le 13 à Sackchegeuzu**, était mise, **à dater du 14**, à son arrivée **à Bel-Punar**, à la disposition du lieutenant-colonel **THIBAUT**, pour marcher **sur Marache**.

Affaires de Marache (13 janvier au 14 février).

Le 13 janvier, les éléments stationnés à **Adana**, destinés à entrer dans la composition de la colonne, étaient embarqués dans deux trains et acheminés **sur Islahié**.

Par suite d'incidents dus à des irrégularités dans le service des chemins de fer, à la nécessité de dédoubler les trains pour gravir **les pentes de l'Amanus** et aux difficultés de débarquement à **Islahié**, la colonne ne put être constituée que **le 14 janvier dans la soirée**, et mise en marche **sur Marache** que **le 15 janvier**, au lieu du **14**, comme le prévoyait l'ordre d'opérations.

Ce retard n'avait, d'ailleurs, qu'une médiocre importance, car, **dans la soirée du 15 janvier**, le lieutenant-colonel recevait, à **Islahié**, un télégramme du général commandant la division annonçant que le détachement **CORNELOUP** était arrivé à **Marache le 10**, après quelques combats sérieux, au cours desquels il avait eu une vingtaine de pertes.

Ce télégramme prescrivait, en conséquence, d'exécuter le mouvement sans précipitation et de faire étape à **El-Oglou** avant de gagner **Marache**.

La colonne constituée à **Islahié** comprenait les unités ci-après :

412^e *régiment d'infanterie*. — État-major du régiment, le 1^{er} bataillon, moins la 2^e compagnie qui était déjà avec le détachement **CORNELOUP**, et la 3^e compagnie, stationnée à **Ourfa**. Mais il comptait la 6^e compagnie, venue **de Mersina à Adana le 11 janvier**.

La section du lieutenant **LATRILLE**, de la 1^{re} compagnie, envoyée, **le 9**, à l'orphelinat arménien de **Harounié**, avait reçu l'ordre de rejoindre sa compagnie à **la gare de Mamouré**.

Effectifs : 10 officiers, 354 hommes, 75 animaux.

18^e *régiment de tirailleurs algériens*. — La 1^{re} compagnie de mitrailleuses embarquée au passage à **Osmanié**.

La 5^e compagnie et la 2^e compagnie de mitrailleuses venues de **Djerablous**.

Effectifs : 5 officiers, 191 hommes, 71 animaux.

Légion arménienne. — Le 2^e bataillon, sous les ordres du capitaine **FONTAINE**, venant **de Katma et Djerablous**.

Effectifs : 10 officiers, 394 hommes, 79 animaux.

Cavalerie. — Un demi-escadron de chasseurs d'Afrique du 2^e régiment mixte, sous les ordres du lieutenant **LAGER**.

Effectifs : 3 officiers, 78 hommes, 92 chevaux.

Elle s'augmentait **le 15 au soir**, à **Bel-Punar**, du groupement du commandant **MARTY**, venu d'**Aïn-Tab** et comprenant :

18^e *régiment de tirailleurs algériens*. — 3^e bataillon, moins une compagnie ;

Artillerie. — Une section de 65 de montagne ;

Cavalerie. — Un peloton de spahis ;

Ambulance. — Une section.

Effectifs : 12 officiers, 389 hommes, 166 animaux.

Soit au total, pour l'ensemble de la colonne : 41 officiers, 1.406 hommes, 477 animaux.

Le détachement du commandant **MARTY** avait été attaqué, **le 13 au matin**, après son départ d'**Aïn-Tab**, à 15 kilomètres environ de la ville, par des bandes très nombreuses.

Postés derrière des rochers et profitant d'une bourrasque de neige, les tchéts avaient ouvert le feu à petites distances sur le convoi et sur la section d'artillerie. Après un combat très vif, qui dura plus de trois heures et au cours duquel nos canons durent intervenir, le détachement put arriver à **Sakchegenzu**, ramenant 2 morts et 23 blessés.

Cet événement avait été porté à la connaissance du lieutenant-colonel par un compte rendu du commandant **MARTY**, apporté à **Islahié dans la nuit du 14 au 15** par deux gendarmes du **caracol de Sakhegenzu**.

La première partie de l'étape du **15** s'effectua sans incident grave. Toutefois, vers 11 heures, les chasseurs d'Afrique qui marchaient en pointe d'avant-garde, précédant la 1^{re} compagnie du 412^e, essuyèrent, à **hauteur d'Olujk**, plusieurs coups de fusil tirés par une dizaine de tchètés dissimulés dans la montagne à **environ 600 mètres à l'ouest de la route**.

Les chasseurs ripostèrent avec leur mousqueton, et, à l'apparition d'une patrouille de cavalerie commandée par le lieutenant **LAGER**, les tchètés s'enfuirent. Il n'y avait eu, de part et d'autre aucun blessé.

La colonne arriva vers 16 heures, à **Bel-Punar** où elle trouva le détachement du commandant **MARTY**.

Des drapeaux blancs avaient été hissés sur les maisons, et les habitants mâles du village, réunis autour du mouktar, attendaient le commandant de la colonne pour le recevoir et lui faire des protestations de fidélité.

Les équipages n'ayant pu être complètement déchargés des trains avant le départ, ordre avait été donné au commandant **ANTOINE** d'organiser un convoi et de l'acheminer **sur Bel-Punar** dans la journée, sous l'escorte de deux compagnies de la légion arménienne.

Cette seconde colonne n'arriva à destination que pendant la nuit et la matinée du lendemain, après avoir éprouvé des difficultés inouïes.

La neige et les pluies tombées les jours précédents avaient rendu la piste presque impraticable. Il avait fallu, à plusieurs reprises, doubler les attelages, décharger ou recharger quelques voitures qui s'étaient renversées et dont un certain nombre, hors d'état de servir, avaient dû être abandonnées.

Aussi, force fut d'organiser à **Bel-Punar** une base de ravitaillement en y laissant les vivres et munitions, ne pouvant être chargés sur les animaux de bât qui, seuls, suivirent les troupes à **Marache**. Les deux compagnies de légion arménienne ayant escorté le convoi, restèrent à **Bel-Punar**, comme troupes d'étapes pour garder les approvisionnements.

D'autre part, tous les équipages n'ayant pu rejoindre **Bel-Punar, le 16 au matin**, le commandant **ANTOINE** reçut l'ordre de regrouper en un convoi ce qui restait de voitures, et, après avoir assuré l'évacuation **sur Islahié** des blessés du détachement **MARTY**, de les faire charger au minimum pour les amener à **Marache**.

Le convoi devait se mettre en route le lendemain **17**, et suivre la colonne principale à un jour d'intervalle. Les deux autres compagnies de légion arménienne du bataillon **FONTAINE** étaient laissées à la disposition du commandant **ANTOINE**, pour former l'escorte.

L'étape du **16** s'effectua sous des rafales de neige et de pluie qui ne cessèrent de toute la journée. La plupart des ruisseaux étaient transformés en marécages, et les hommes durent les traverser en ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Aussi, le personnel et les animaux se trouvaient-ils dans un grand état de fatigue à l'arrivée à **El-Oglou**, qui se fit vers 16 h.30. Aucune manifestation ennemie ne se produisit.

El-Oglou avait été le théâtre, quelques jours auparavant, de combats sérieux livrés par le détachement **CORNELOUP**, que les tchètés attaquèrent au moment où il allait y pénétrer. Ils s'étaient ensuite établis, à hauteur du défilé où passe **la route de Marache**, afin d'empêcher les troupes de la garnison de venir à son secours et avaient atteint leur but, puisque la colonne envoyée de cette ville ne put joindre le commandant **CORNELOUP**, qui, après être resté trois jours à **El-Oglou** dans une situation délicate, réussit à se dégager par ses propres moyens et à entrer à

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Marache le 10 janvier, en ramenant ses blessés, dont 5 de la 2^e compagnie du 412^e.

Le commandant **CORNELOUP** s'était montré sévère envers la population, en raison de sa complicité avec les rebelles. Un indigène, trouvé en possession d'un fusil encore fumant et dont il venait de faire usage contre nos troupes, avait même été passé par les armes. Aussi, les habitants, craignant des représailles, avaient-ils abandonné leurs maisons dès l'apparition de la colonne venant d'**Islahié**.

Lorsqu'elle arriva près du village, la pointe de cavalerie reconnut qu'il était évacué, mais aperçut des isolés dissimulés dans la montagne avoisinante.

L'officier des services administratifs qui, escorté d'un groupe de gendarmes à nos gages, marchait avec les cavaliers, envoya des gendarmes agiter des mouchoirs blancs pour faire des signaux. Quelques individus s'approchèrent et, parmi eux, le mouktar avec lequel il put parlementer.

Dès son arrivée, le commandant de la colonne se fit présenter le mouktar, auprès duquel s'étaient groupés quelques habitants. Il leur déclara que les troupes françaises qui allaient occuper le village n'avaient aucune intention malveillante à l'égard des populations paisibles, lesquelles pouvaient, sans crainte, réintégrer leurs domiciles. Il ajouta, toutefois, que si des coups de fusil étaient tirés pendant leur présence à **El-Oglou**, les habitants en encourraient toutes les responsabilités.

Le mouktar affirma que personne, à **El-Oglou**, n'était hostile aux Français et qu'aucun coup de fusil ne serait tiré, car il n'y avait pas d'armes à feu.

Le village contenait une grande quantité de bétail. Conformément aux instructions reçues, des ordres furent donnés pour que les animaux et denrées nécessaires à la consommation des troupes soient payés au mouktar suivant un prix débattu.

Les éléments de la colonne s'établirent en cantonnement-bivouac, sous la protection de détachements de sûreté. La nuit fut particulièrement calme.

La colonne quitta **El-Oglou le 17** à 8 heures et arriva à **Marache** à la nuit tombée, sans aucun incident.

En raison de la rigueur de la température, le général **QUERETTE**, qui était venu d'**Aïn-Tab** à **Marache**, avait donné ordre au commandant d'armes de rechercher dans la ville — où se trouvaient déjà le 3^e bataillon du 412^e, une batterie d'artillerie de 65, un peloton de spahis et le détachement du commandant **CORNELOUP** — des locaux pour abriter les troupes.

On avait donc réquisitionné la plupart des écoles des diverses communautés et les quelques établissements d'assistance que la mission américaine possédait à **Marache**, ainsi que des grands khans où étaient emmagasinées les céréales.

Le groupement du 412^e cantonna dans la partie nord de la ville, aux environs de la caserne, du collège américain et de l'église latine qu'occupait la 2^e compagnie du 412^e.

Le groupement **MARTY**, comprenant tous les effectifs du 18^e régiment de tirailleurs algériens, cantonna dans la partie sud, à proximité du groupement **CORNELOUP**.

La légion arménienne et la cavalerie occupèrent la partie est.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel fut installé au collège américain, où se trouvait également celui du général **QUERETTE**.

En prévision d'une opération à exécuter à brève échéance sur **Bazardjik**, le général décida, **le 18 janvier**, la constitution, sous les ordres du lieutenant-colonel **THIBAUT**, d'un groupement de forces qui comprendrait, en dehors des éléments arrivés d'**Islahié**, le 3^e bataillon du 412^e, deux pelotons de cavalerie et une section d'artillerie de montagne de la batterie **BOUDET**.

La température, exceptionnellement froide, rendait inutilisables les unités sénégalaises du commandant **CORNELOUP**, qui devaient remplacer comme troupes de garnison celles du 3^e bataillon du 412^e.

Le général prescrivit, en outre, de procéder au recensement des approvisionnements (vivres et munitions) et des animaux de bât existant dans la garnison, afin de compléter à dix jours tous les éléments d'opérations et de leur donner les moyens de les transporter.

Les troupes appelées à former la colonne d'opérations de **Bazardjik** se composaient de quatre petits bataillons d'infanterie, cinq pelotons de cavalerie, une section d'artillerie de montagne, une ambulance alpine et un détachement du train, soit un effectif de 49 officiers, 1.959 hommes de troupe et 656 animaux.

Le total des approvisionnements recensés, ajouté à celui apporté par le convoi du commandant **ANTOINE** qui était arrivé **le 18 à Marache** sans incident, se trouvant insuffisant, il fut nécessaire d'avoir recours au dépôt constitué à **Bel-Punar**.

En conséquence, un convoi, qui devait faire mouvement **le 21**, fut organisé, sous les ordres du capitaine **FONTAINE**, pour se rendre à **Bel-Punar**. Il comprenait 31 voitures, escortées par deux compagnies et une section de mitrailleuses de la légion arménienne.

D'après les instructions du général commandant la division, les unités de cette légion étaient à utiliser comme troupes d'étape ou escortes de convoi, et il fallait éviter de les employer dans des opérations d'où pouvaient résulter des frictions avec leurs compatriotes ottomans, de confession musulmane.

Le 19, vers 11 heures, un tirailleur du 18^e venait rendre compte que :

Le convoi vide qui était parti, **le 18, de Marache sur Aïn-Tab**, avait été attaqué, **dans la matinée du 19, à 6 kilomètres environ à l'est du pont de l'Ak-Su**, par un fort parti de brigands et qu'il y avait des tués et des blessés.

Après avoir résisté, les conducteurs du convoi et le petit détachement d'escorte, menacés d'être entourés, s'étaient repliés.

Les tchètés avaient alors détruit les voitures et emporté les vivres du personnel qui se repliait **sur Marache**.

Au reçu de ces renseignements, le général, informé qu'un convoi de ravitaillement serait mis en route **le 19 d'Aïn-Tab sur Marache**, donnait l'ordre au lieutenant **FINCH**, commandant un peloton de spahis, de se porter au-devant de ce convoi, pour en renforcer l'escorte. Il devait stationner **le 19 au pont de l'Ak-Su**, sous la protection du poste qui gardait le pont, et poursuivre sa route, **le 20 au matin, dans la direction d'Aïn-Tab**, jusqu'au moment où il rencontrerait le convoi.

Le 20, à 16 heures, des gendarmes apportaient à **Marache** un courrier expédié par le commandant d'armes d'**Islahié**.

Au nombre des plis se trouvait un télégramme adressé, **le 18 janvier**, par le général commandant la division au général **QUERETTE** et au lieutenant-colonel **THIBAUT**, dont extrait ci-après :

I. — Situation générale très sérieuse. **Cercle Djerablous** signale agitation **dans toute la région Ourfa - Severeck - Harran**.

II. — J'ai prescrit au lieutenant-colonel **FLYE-SAINTE-MARIE** (commandant **le cercle d'Aïn-Tab**), toutes mesures vigilantes sans agitation inutile, nos effectifs étant suffisants, après arrivée **Katma**, ce soir, **18 janvier**, de deux compagnies du 21^e régiment de tirailleurs algériens.

III. — Cette situation me confirme dans résolution régler à fond l'affaire de **Marache** et, si possible, **Bazardjik**, avant votre retour **Aïn-Tab**.

IV. — Pour opérations **Bazardjik**, vous disposerez de tous les éléments colonne **THIBAUT**, prélevés à **l'est du méridien de Meidan-Ekbès** inclus.

Colonel **THIBAUT** rentrera dès que vous n'en aurez plus besoin, avec colonne **CORNELOUP** et tous les éléments de sa propre colonne prélevés à **l'ouest du méridien Meidan-Ekbès** exclu.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

V. — Pour mesure répression, je compte absolument sur votre énergie et votre pondération.
Le but n'est pas seulement de mater les fauteurs de troubles, mais de rassurer les populations paisibles.

A 16 h.30, un spahi du lieutenant **FINCH** apportait le renseignement suivant :

Dans la matinée du 20, le peloton **FINCH** avait rencontré, à deux heures de marche environ **à l'est du pont de l'Ak-Su**, le convoi venant d'**Aïn-Tab**.

Continuant sa marche **sur Marache**, le convoi fut attaqué par de nombreux bandits postés dans la montagne, qui lui infligèrent des pertes sérieuses.

Le lieutenant **FINCH** était mortellement blessé.

En raison de la gravité de cet incident, le général prescrivit ce qui suit :

Envoyer de suite, au-devant du convoi, toute la cavalerie disponible et faire partir, dans la nuit, des éléments d'infanterie pour se rendre **au pont de l'Ak-Su**, en soutien de la cavalerie.

En conséquence, ordres furent donnés :

1° Au commandant de l'escadron de chasseurs d'Afrique, de former un groupe comprenant les chasseurs et les spahis de la garnison et de le porter **à l'Ak-Su**, pour recueillir le peloton **FINCH** et rallier ce qui resterait du convoi.

2° Au bataillon **ROZE des ORDONS**, du 412^e, de faire partir, **le 21** à 5 h.30, une compagnie et deux sections de mitrailleuses pour appuyer l'action de la cavalerie.

A 20 h.30, le groupement de cavaliers se mettait en route, sous les ordres du lieutenant **LAGER**.

Par suite, **le 21 janvier** à 5 h.30, deux détachements quittaient **Marache**, à savoir :

1° Groupement de légion arménienne du capitaine **FONTAINE** et convoi, se rendant **à Bel-Punar** ;

2° Groupement **DELMAS**, du 412^e (11^e compagnie et 2^e section de mitrailleuses), auquel avait été adjoint une fraction d'ambulance dirigée par le médecin-major **FAURÉ**, du 412^e, se rendant **au pont de l'Ak-Su**.

Étant données les attaques répétées dont nos convois venaient d'être l'objet à deux jours d'intervalle, le général décidait de convoquer à son poste de commandement le mutéssarif de **Marache**, ainsi qu'un certain nombre de notables de la ville, pour conférer avec eux sur les moyens qui paraîtraient susceptibles de mettre fin à un aussi grave état de chose.

En même temps, il réunissait les commandants de bataillon et de la batterie d'artillerie pour les mettre au courant de la situation et leur prescrivait de tenir les troupes consignées dans leurs cantonnements aussitôt après le repas du matin.

Il donnait, en outre, l'ordre d'occuper certains points importants en dehors de la ville, mais seulement sur un avis transmis par agent de liaison.

A 11 h.25 parvenait du lieutenant **LAGER** le compte rendu ci-après, apporté par un spahi :

Arrivé **au pont de l'Ak-Su**, sans incidents, vers 3 h.30, ai trouvé au poste aspirant **PRIAI**, du 3^e spahis, qui m'a communiqué renseignements suivants :

Tués. — Lieutenant **FINCH**, 6 spahis et 9 soldats du 412^e. Total 16, laissés sur le terrain.

Blessés. — 7 spahis et 5 soldats du 412^e. Total 12, ramenés **au poste de l'Ak-Su**.

Convoi a été, dès rupture du combat, immédiatement, pillé par les brigands, dont l'effectif pouvait être estimé à 200.

Ils se tiennent, pour combattre, sur les crêtes et rochers avoisinant la route. Rien à faire contre eux par petits paquets.

Je suis **au pont de l'Ak-Su** et attends des ordres.

Le lieu du combat est **à environ 5 kilomètres à l'est du pont de l'Ak-Su**, dans un défilé.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Vers midi, les notables arrivèrent au poste de commandement.

En dehors du mutéssarif, il y avait le président de la municipalité, indiqué par les agents de renseignements comme étant un des principaux agitateurs ; le président de la Chambre de commerce, le commandant de gendarmerie, le commissaire de police et quelques personnages religieux.

Dès qu'ils furent réunis, le général fit transmettre l'ordre de placer les postes prévus.

Aux questions posées, le mutéssarif et les notables ne répondirent que par des lieux communs, disant que les Français n'exécutaient pas les conditions de l'armistice et que le peuple éprouvait du malaise à les voir s'installer **au Konak** et contrôler l'administration. Ils faisaient également grief de l'incorporation dans l'armée française de sujets arméniens qui, forts de cette condition, en profitaient pour molester les Turcs.

Pour le meurtre des soldats français et le pillage des convois, ils déclinèrent toutes responsabilités en les rejetant sur les brigands ou malfaiteurs qui s'étaient mis hors la loi et échappaient à leur autorité.

Comme le général envisageait l'éventualité d'imposer à la ville de **Marache** une contribution en deniers pour les pertes de vies humaines et la destruction des convois, ils déclarèrent accepter.

En matière de conclusion, le général, qui était convaincu de la duplicité de la plupart de ces notables, lesquels, non seulement fomentaient la révolte, mais procuraient aux insurgés vivres, armes et munitions, décida de garder à sa disposition, dans une chambre du collègue américain, six de ceux qui étaient signalés parmi les plus hostiles à la cause française, dont le mutéssarif, le président de la municipalité et le commandant de la gendarmerie, afin de pouvoir causer avec eux et débattre les conditions d'une conciliation. Les autres furent laissés libres.

A peine avaient-ils franchi le seuil de la porte, que des coups de fusil éclatèrent **dans la direction du Konak**, suivis immédiatement d'autres coups, provenant de toutes les parties de la ville.

Ce fut le signal de l'insurrection ; elle était prévue et organisée depuis longtemps.

Les gendarmes turcs venaient de le propager en tuant des soldats français du bataillon 3/412^e, qui composaient avec eux les patrouilles mixtes chargées d'assurer la police en ville.

Comme par enchantement, des groupes de gens armés occupèrent les carrefours à l'intérieur des maisons, s'abritant derrière des créneaux préparés à l'avance, achevés en un clin d'œil et d'où ils fusillaient les militaires français circulant encore soit pour le service des liaisons, soit pour rejoindre leurs postes.

Dès ce moment, les communications entre le poste de commandement et les chefs de groupements répartis en ville furent extrêmement périlleuses et devinrent même impossibles pour les stationnements éloignés.

Dans l'après-midi, vers 16 heures, la situation de **Marache** put être téléphonée à l'état-major d'**Aïn-Tab** ; mais, une heure plus tard, un nouvel appel demeura sans résultats ; le fil téléphonique avait été coupé.

Les troupes de **Marache**, qui ne possédaient aucun des moyens de liaison en usage aux armées (aviation, télégraphie sans fil, appareils optiques, etc.), devaient rester isolées du reste du monde pendant vingt et un jours. Toutes les tentatives faites (émissaires achetés à prix d'or, soldats de la légion arménienne parlant la langue du pays et déguisés en paysans, etc.) pour entrer en relations avec les garnisons françaises d'**Aïn-Tab** ou d'**Islahié** furent infructueuses. Aucun des messages envoyés de cette manière n'arriva à destination.

Un seul pli, cependant, parvint au général commandant la division à **Adana, vers le 12 février**. Il avait été confié, le **1^{er} février**, à un groupe d'Arméniens de **Zeitoun**, venus à **Marache, dans la nuit du 29 janvier**, apporter au général une lettre adressée par le président de l'Union arménienne, qui envoyait les sympathies de ses compatriotes aux troupes françaises et demandait à recevoir des directives pour combattre les Turcs.

Ces Arméniens, qui rejoignaient **Zeitoun** leur mission accomplie, devaient remettre au président une réponse à sa lettre et une demande d'émissaires pour faire porter, par **Hadjin**, des télégrammes au gouverneur français de **Sis**, aux fins de transmission.

Dans ces télégrammes, le général exposait la situation, en disant qu'il avait conscience de la dominer bientôt, et demandait à être ravitaillé en munitions et en vivres.

A 20 h.30, l'aspirant **FRIAL**, du 3^e spahis, qui avait pris le commandement du peloton après la mort du lieutenant **FINCH**, arrivait au poste de commandement, ramenant un certain nombre de blessés ; il était lui-même blessé d'une balle à la jambe.

Accueilli par la fusillade à l'entrée de **Marache**, il avait dû arrêter sa petite troupe et attendre une accalmie pour la remettre en marche. Il s'était dirigé, à travers la ville, à la faveur de la nuit, dans des conditions très difficiles et non sans avoir essayé de nombreux coups de feu; quelques chevaux avaient été atteints.

L'aspirant compléta les renseignements déjà fournis par le lieutenant **LAGER**.

L'escorte du convoi partant d'**Ain-Tab** était constituée par des contingents de renfort de la classe **1919**, du 412^e régiment d'infanterie, destinés aux unités du 3^e bataillon. Leur effectif devait être de trois sergents et d'une trentaine d'hommes. Ils avaient été pourvus, avant le départ d'**Ain-Tab**, de deux paquets de cartouches seulement par homme, et quelques-uns d'entre eux (cinq ou six) ne possédaient même pas de fusil.

L'engagement avait été très sérieux. Les rebelles, embusqués dans la montagne et bien abrités derrière les rochers, tiraient à petite distance et à coup sûr.

Vers 22 heures, un agent de liaison du commandant **MARTY** apportait un compte rendu signalant que les unités chargées d'aller occuper les postes indiqués n'avaient pu accomplir leur mission, de jour, en raison de la vive fusillade dirigée contre elles par des adversaires invisibles, qui occupaient les maisons, et que les mouvements seraient tentés à nouveau au cours de la nuit. Le compte rendu ajoutait que les vivres pour la journée du lendemain faisaient défaut, aussi bien pour la troupe que pour les animaux.

Déjà, dans la ville, des incendies se propageaient et le bruit courait que les Turcs avaient massacré des familles arméniennes dont ils brûlaient les maisons pour faire disparaître les cadavres. Ces bruits étaient malheureusement fondés. Des renseignements, qui furent confirmés dans la suite, établirent que, **dans la seule après-midi du 21 janvier**, près de 2.000 Arméniens furent massacrés.

À dater du 22 janvier, l'action du lieutenant-colonel **THIBAUT** devint très limitée. Le général exerça lui-même la direction des opérations et donna directement aux différents commandants de groupement les ordres pour la préparation et l'exécution des coups de main.

Leur but était d'élargir nos positions, en chassant l'ennemi des maisons qu'il occupait et d'où il paralysait nos communications, puis de se procurer des vivres pour le personnel et les animaux.

Les rebelles firent preuve d'une vigilance et d'une hardiesse remarquables. Animés d'un ardent esprit offensif, ils n'hésitaient pas à incendier tout un quartier, afin de s'approcher des maisons occupées par nos troupes pour y mettre le feu, et à réparer celles qu'ils estimaient avoir une importance tactique et que notre artillerie avait endommagées.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

D'une manière générale, nos coups de main réussirent et furent fructueux. Mais le côté délicat de la situation resta le défaut de liaisons et l'impossibilité de transmettre des ordres aux groupements du sud de la ville ou de recevoir leurs comptes rendus. La plupart des agents envoyés du poste de commandement dans ces groupements, ou inversement, furent fusillés à bout portant et ne purent accomplir leur mission.

Seule, la liaison avec les éléments stationnés à l'église latine, qui était peu éloignée du poste de commandement, fut assurée à peu près régulièrement par des soldats volontaires qui parvinrent, au risque de leur vie, à accomplir le trajet de nuit.

Des boyaux de communication furent créés entre le poste de commandement et l'église latine et entre le même poste et la caserne turque. Des essais de signalisation optique, avec des moyens de fortune et acoustique, au son du clairon, furent entrepris, sans d'ailleurs donner des résultats satisfaisants.

Les hauteurs au nord de la caserne turque, sur lesquelles les troupes de la garnison avaient préparé des ouvrages, en conformité du plan de défense, furent occupées, **dès le 21 janvier**, par des troupes de la 10^e compagnie du 412^e et des tirailleurs sénégalais.

Ces dispositions permirent de tenir les insurgés éloignés des casernements, et le feu de leurs fusils fut, de ce côté, à peu près inefficace.

Mais les troupes, et particulièrement les Sénégalais, dont on ne pouvait faire la relève que tous les quatre jours, eurent énormément à souffrir du froid très vif qui ne cessa de sévir. Des températures variant entre 16 et 18 degrés au-dessous de zéro furent constamment enregistrées et provoquèrent de nombreux cas graves de gelures des membres.

Dans la ville, les notables arméniens avaient pu constituer des groupements de leurs congénères, auxquels ils avaient distribué des armes, tenues cachées jusque-là en prévision des événements.

Toutefois, l'écueil fut le réapprovisionnement en munitions. Le stock existant n'était pas très important, surtout en projectiles d'artillerie, et, dans l'ignorance où l'on se trouvait de savoir quand et comment se ferait le ravitaillement, on dut limiter la consommation et calculer avec des probabilités la quantité d'obus à tirer par jour pour le régime des harcèlements et la préparation des coups de main.

Les mêmes préoccupations régnèrent au sujet des vivres, et l'on dut prendre des mesures de restriction et diminuer les rations.

Les opérations permettaient bien de récupérer de la farine et des légumes secs, mais les denrées fourragères faisaient défaut. Aussi, on dut procéder à la révision des animaux et alimenter ceux qu'il était absolument nécessaire de conserver. Les autres furent abattus pour la consommation des troupes.

Pendant les premiers jours de l'insurrection, l'incendie fit rage. De nombreux Arméniens, apeurés, affluèrent en masse dans les orphelinats et établissements hospitaliers américains, avoisinant le poste de commandement, rapportant que les Turcs continuaient les massacres et brûlaient les maisons après les avoir pillées.

Le 25 janvier, un renseignement du commandant **MARTY**, apporté par des légionnaires arméniens qui, déguisés, purent arriver au poste de commandement, faisait connaître que le détachement du capitaine **FONTAINE**, revenant de **Bel-Punar**, avait été attaqué **le 24 au nord de El-Oglou**.

Le capitaine, ignorant l'insurrection, avait cru pouvoir faire filer son convoi **sur Marache**, pendant qu'il soutenait le combat ; mais, lorsqu'il arriva auprès de la ville, les insurgés qui gardaient **la route d'Islahié** se ruèrent sur les voitures et s'en emparèrent.

Ces détails avaient été communiqués par le lieutenant **de BANIÈRES**, à qui le capitaine **FONTAINE** avait, pour la circonstance, donné le commandement du convoi et de l'escorte réduite à une section. Cet officier, ayant été blessé, s'était réfugié sous un pont de la route et avait pu gagner, pendant la nuit, le cantonnement d'une unité du commandant **MARTY**.

La capture de ce convoi, contenant des vivres et des munitions, n'était pas faite pour améliorer le sort de la garnison.

Elle constituait un succès pour les rebelles qui, encouragés, redoublèrent d'ardeur dans leurs attaques et eurent l'audace d'envoyer au général un ultimatum exigeant la reddition des troupes françaises avec armes, munitions et bagages, sous un délai de quarante-huit heures. Le factum était signé d'un soi-disant commandant des régiments nationaux turcs.

En ce qui concerne plus spécialement le 412^e, les unités des 1^{er} et 3^e bataillons eurent à soutenir un véritable siège et à repousser maintes attaques.

D'autre part, elles durent préparer et exécuter plusieurs coups de main, pour élargir leur zone de sécurité et se procurer les vivres nécessaires à leur subsistance et à celle des innombrables Arméniens (femmes, vieillards et enfants) qui, cherchant à échapper aux massacres, s'étaient réfugiés dans les cantonnements occupés par nos troupes, en implorant leur protection.

Tel fut le cas des 1^{re} et 6^e compagnies, constituant, sous le commandement du capitaine **KALB**, le groupement de l'église protestante ; de la 2^e compagnie et d'une compagnie du 18^e régiment de tirailleurs algériens (groupement de l'église latine, sous le commandement du capitaine **BENEDETTI**) ; groupement de la compagnie de mitrailleuses (deux sections) et 3^e compagnie de mitrailleuses (une section) à l'orphelinat américain, d'abord sous les ordres du sous-lieutenant **BOISSY**, du 2^e régiment mixte de cavalerie, puis, après la mort de cet officier, tué en repoussant une attaque, sous ceux de l'aspirant **BERTRAND**, de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses ; groupement de la 9^e compagnie (lieutenant **LATRILLE**), à l'église catholique arménienne.

Ces opérations ne s'effectuèrent pas sans pertes, et c'est au cours de l'une d'elles que le sous-lieutenant **FROIDEVAL**, de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses, trouva la mort, **le 2 février**, en dirigeant un détachement qui venait de s'emparer brillamment d'un groupe de maisons, auprès de l'église latine, et d'où les insurgés nous avaient tué ou blessé plusieurs soldats.

Enfin, la 10^e compagnie (capitaine **BONNOUVRIER**) et la 3^e compagnie de mitrailleuses (capitaine **DELBARRY**) eurent à tenir les positions organisées au nord de la ville et à faire échec aux bandes turques venues des environs avec des canons et des mitrailleuses.

Le 30 janvier, en effet, l'ennemi avait tiré sur la caserne une vingtaine de coups de canon de 77. Ce tir s'était continué, les jours suivants, sur les autres points occupés par nos troupes, et un obus avait atteint le toit de l'hôpital américain dans lequel se trouvaient nos blessés.

Une deuxième pièce de même calibre s'était révélée à l'ouest de la ville, **le 3 janvier**.

Quant à la 11^e compagnie (capitaine **DELMAS**), dirigée **le 21 janvier vers l'Ak-Su** avec la cavalerie du lieutenant **LAGER**, pour recueillir les débris du convoi attaqué **le 20 janvier sur la route d'Aïn-Tab**, elle avait été accueillie par une fusillade très vive, **le 23 janvier**, au moment où elle allait rentrer à **Marache**.

Obligée de rebrousser chemin, elle s'était réfugiée dans une ferme d'abord, et un village ensuite, qui fut mis en état de défense et subit plusieurs attaques toutes repoussées.

Cette compagnie avait, en outre, porté secours au détachement du capitaine **FONTAINE**, à l'issue du combat livré à **El-Oglou**, sans pouvoir intervenir pour la défense de son convoi, et était rentrée avec lui à **Marache dans la nuit du 29 janvier**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A **Marache**, elle participa aux opérations du secteur sud, sous les ordres du commandant **CORNELOUP**, qui en avait pris le commandement après le décès du commandant **MARTY**, mortellement atteint d'une balle au ventre **le 30 janvier**.

Le capitaine **DELMAS**, dont les brillants états de services pendant la guerre lui avaient valu la croix d'officier de la Légion d'honneur avec huit palmes, venait à nouveau de se distinguer, dans des circonstances particulièrement difficiles, par un remarquable esprit d'initiative et de décision.

Le 6 février, à 8 h.30, un avion français survola **Marache** pendant cinq minutes et lança un message qui tomba dans les lignes ennemies. L'apparition de cet avion déclencha une très vive fusillade ennemie. Elle permit d'apprécier le nombre important des rebelles et la quantité de munitions dont ils disposaient.

L'avion revint l'après-midi et eut le même accueil, mais il ne lança aucun message.

Dans la journée du 7 février, vers 12 heures, une colonne de toutes armes, venant d'**Islahié**, apparut à **8 kilomètres de Marache**.

Cette colonne, organisée à **Adana**, sous les ordres du colonel du génie **NORMAND**, adjoint au colonel **BRÉMOND** pour les services administratifs, et constituée à grand'peine, avec des unités de tirailleurs algériens et d'artillerie récemment débarquées, était envoyée au secours de la garnison.

A 14 heures, ses canons ouvraient le feu sur l'ouest de la ville et ses éléments d'infanterie attaquaient les faubourgs et les lisières.

Les Turcs, qui occupaient des tranchées sur les crêtes, lâchèrent pied devant la canonnade et se réfugièrent dans les maisons où ils continuèrent la résistance.

Le 8 février, les groupes d'attaque de la colonne, appuyés par ses canons et ceux de la garnison, parvenaient à atteindre, au nord de la ville, le karakol de gendarmerie, lequel avait été occupé, le matin, par un groupe de la compagnie **BONNOUVRIER**, et réalisent ainsi la jonction avec les troupes du général **QUERETTE**.

A 20 h.50, le sous-lieutenant **DUMAINE**, du 17^e sénégalais, envoyé par le colonel **NORMAND**, se présentait au général.

La colonne n'amenait, pour la garnison, ni vivres ni munitions, mais apportait l'ordre d'abandonner **Marache**, si la situation n'était pas rétablie dans les vingt-quatre heures. Pour ce dernier cas, l'éventualité d'y maintenir une garnison, dont l'effectif restait à l'appréciation du général, était envisagée.

A 23 heures, le capitaine **BONNOUVRIER** qui, de sa propre initiative, s'était rendu auprès du colonel **NORMAND** pour se mettre en liaison avec lui, revenait au poste de commandement et confirmait les ordres communiqués par le sous-lieutenant **DUMAINE**.

Il ajoutait même que l'intention du colonel **NORMAND** était de remettre sa colonne en route **pour Islahié le 9 février** à minuit, car ses troupes devaient être dirigées dans l'est, où l'insurrection avait également éclaté.

Dans la matinée du 9 février, de nombreux Arméniens, venant du sud de la ville, arrivèrent, affolés, vers les établissements américains voisins du poste de commandement, en déclarant que les Français avaient quitté **Marache**.

Ces bruits, jugés d'abord fantaisistes, furent cependant confirmés par une note du colonel **NORMAND**, qui rendait compte que, sur son ordre, le groupement **CORNELOUP** ainsi que les groupements de l'église catholique arménienne (9^e compagnie du 412^e) et de l'église protestante (1^{re} et 6^e compagnies du 412^e) avaient, au cours de la nuit, rejoint son camp **sur la route d'Islahié**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Or, en dehors des troupes précédemment indiquées, les troupes du secteur sud, aux ordres du commandant **CORNELOUP**, comprenaient :

Trois compagnies du 18^e régiment de tirailleurs algériens, deux compagnies et demie de mitrailleuses du même régiment, la compagnie **DELMAS** (11^e du 412^e), une compagnie du 17^e sénégalais, deux sections de mitrailleuses sénégalaises, deux compagnies et deux sections de mitrailleuses de la légion arménienne, soit, au total, dix compagnies d'infanterie et trois compagnies et demie de mitrailleuses.

Le colonel **NORMAND**, qui en ignorait l'importance, s'était cru autorisé à envoyer un officier au commandant **CORNELOUP**, pour lui donner l'ordre verbal de lui amener les éléments stationnés au sud de la ville, afin de se constituer une réserve de troupes de manœuvre, en remplacement de ceux de sa colonne dispersés sur la périphérie.

Le commandant **CORNELOUP** avait d'abord manifesté quelque hésitation pour exécuter cet ordre, mais il en reçut par écrit une confirmation qui leva ses scrupules, et, dans l'impossibilité où il se trouvait d'en référer au général, il estima qu'il n'avait qu'à obéir. Donc, **pendant la nuit du 9 au 10**, ses troupes s'étaient rendues au camp du colonel **NORMAND**.

Cette mesure devait avoir les conséquences les plus inattendues, car, en admettant, comme les événements qui suivirent l'ont démontré, que le calme pût être rétabli à **Marache** à bref délai, il était indispensable, pour le maintenir, d'y conserver un ensemble de forces dont l'effectif ne semblait pas devoir être inférieur à la totalité des troupes du général **QUERETTE**.

Par suite, le départ des treize compagnies et demie du commandant **CORNELOUP** amenait le général à considérer l'abandon momentané de **Marache** comme inévitable.

Étant donnée cette situation, le général décidait de se rendre personnellement auprès du colonel **NORMAND** dès que la nuit serait venue.

Il laissait le commandement de ce qui restait de troupes à **Marache** au lieutenant-colonel **THIBault** et lui prescrivait de préparer le départ en commençant par l'évacuation immédiate des blessés, formant un premier échelon.

Le deuxième échelon, comprenant le reste de la garnison, ne devait être mis en mouvement que sur un signal lumineux indiqué par le général.

L'exécution de ces ordres, en pleine nuit, s'effectua avec des difficultés inimaginables, malgré le feu de mousqueterie des Turcs et sous une tourmente de neige qui n'avait pas cessé depuis le matin.

Le médecin du 17^e sénégalais fut chargé d'organiser et d'accompagner le convoi de blessés, constitué au moyen de mulets de bât prélevés sur l'artillerie de montagne et les compagnies de mitrailleuses.

Ces unités, qui n'emportaient que les armes, les munitions et les objets indispensables, étaient déjà appauvries d'un certain nombre d'animaux abattus pendant le siège ou morts d'inanition, par suite de la disette des denrées fourragères.

Tout le matériel qui ne pouvait être emmené devait être détruit ou rendu inutilisable.

Les blessés intransportables, au nombre de 24, restèrent sous la sauvegarde de la mission américaine, dirigée par le docteur **WILSON**, dont l'attitude, ainsi que celle de tout son personnel, ne mérita que des éloges, autant pour les soins dévoués qui furent prodigués à nos soldats, que pour les services de toute nature rendus, avec le plus complet désintéressement, à l'autorité militaire française ainsi qu'aux milliers de réfugiés chrétiens, auxquels la mission assura la subsistance et le gîte.

A 23 heures, le général **QUERETTE** revenait au poste de commandement. Le départ du deuxième échelon était décidé pour le lendemain **10 février** ; il rejoindrait le camp du colonel **NORMAND**, et la totalité des troupes ferait route **sur Islahié**.

Pendant toute la journée du 9 février, une émigration considérable de populations de la ville, fuyant vers l'est et emportant des bagages, avait été constatée. Ce mouvement anormal était vraisemblablement précurseur des faits qui devaient se dérouler le lendemain.

La journée du 10 fut caractérisée, en effet, par des événements sensationnels.

En dehors de l'incendie de deux mosquées qui, notoirement, servaient de poste de commandement et d'entrepôt d'armes et de munitions aux rebelles, une démarche fut faite auprès du général par l'intermédiaire de la mission américaine.

Un personnage, mandataire des principaux notables de la ville de **Marache**, sollicitait une audience pour obtenir la cessation des hostilités.

Le général acquiesça à cette demande et reçut, à 19 h.30, au collège américain, le plénipotentiaire ou soi-disant tel, qui lui fut présenté par le docteur **WILSON**.

Il s'agissait du docteur **MOUSTAPHA** bey, noté dans les renseignements comme un kémaliste des plus ardents et des plus hostiles à la cause française.

De la conférence à laquelle assista le lieutenant-colonel **THIBAUT** et qui dura plus d'une heure, l'impression se dégagait nettement que les Turcs, très démoralisés par l'arrivée de la colonne de secours et les manifestations de notre force, par le grand nombre de leurs morts et blessés, par la perte de leurs biens, par la destruction et l'incendie de leur ville, avaient été amenés à composition.

Il s'était produit parmi eux de profonds dissentiments, et les meneurs avaient dû céder à la pression de la masse, pour demander à entrer en pourparlers avec le commandant des troupes françaises.

Le général, après avoir écouté le docteur **MOUSTAPHA**, lui fit connaître ses conditions et lui annonça qu'elles lui seraient confirmées le lendemain dans une Note qui lui serait remise par le docteur **WILSON**.

Mais, l'évacuation n'en restait pas moins décidée, et, selon les ordres donnés, le mouvement commençait à 21 heures, après que les éléments restés à l'église latine eurent rejoint la caserne.

La colonne s'achemina, sous une bise glaciale, aux lueurs de l'incendie, par les lisières nord et ouest de la ville et arriva à 2 heures du matin, **le 11 février, sur la route d'Islahié**, où le colonel **NORMAND** avait établi son camp.

Elle était suivie par plusieurs milliers d'Arméniens qui fuyaient la barbarie des Turcs ; exode lamentable de vieillards, de femmes et d'enfants, dont un grand nombre succombèrent, épuisés de fatigue, les jours suivants et principalement au cours de la lugubre journée du **13 février**, où la neige, poussée par un âpre vent du Nord, tomba en effroyable tempête pendant près de vingt-quatre heures sans discontinuer.

Les malheureux, harassés par les étapes précédentes, et engourdis par le froid, s'affaissaient, en proie à un sommeil invincible, et ne se réveillaient plus. La neige formait leur linceul ! Ce fut une véritable hécatombe.

La piste de Bel-Punar à Islahié était jalonnée de grappes de cadavres, et on estime à près de 3.000 le nombre des Arméniens qui périrent pendant la funeste retraite de **Marache**.

Nos troupes devaient également payer un lourd tribut à ces éléments si impitoyablement déchaînés. Quelques soldats moururent en cours de route, et beaucoup furent atteints de gelure des membres qui motivèrent des amputations, ou contractèrent de graves congestions pulmonaires.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 13 février, entre 18 heures et 19 heures, les deux bataillons du 412^e arrivaient à **Islahié** dans un état d'épuisement indescriptible, après avoir accompli, sans arrêt, une étape de plus de 35 kilomètres.

Toutes les armes avaient été rapportées, et chaque soldat pouvant marcher était porteur de son havresac et de son équipement.

A **Islahié**, les compagnies furent entassées dans des locaux plus ou moins clos, où elles restèrent à se reposer et à se reconstituer **jusqu'au 16 février**, date à laquelle le bataillon Antoine fut dirigé en chemin de fer **sur Adana**.

Le général **QUERETTE** et le lieutenant-colonel **THIBAUT** s'embarquèrent dans la soirée du même jour pour la même destination.

Les unités du bataillon **ROZE des ORDONS** séjournèrent à **Islahié** jusqu'à leur acheminement **sur Mamouré-Yarbachî**, où elles arrivèrent **le 20 février**.

Les opérations sous **Marache** insurgée avaient duré **du 21 janvier au 13 février**, soit un total de vingt et un jours de combats incessants et meurtriers.

Pendant toute cette période, les officiers, sous-officiers et soldats du 412^e, fidèles aux traditions du régiment, avaient montré les plus belles qualités militaires. Le général **QUERETTE** tint à y rendre hommage par la lettre ci-après, adressée **le 15 février** au chef de corps :

Au moment où se terminent les, opérations qui viennent de se dérouler **dans la région de Marache, du 4 janvier au 14 février 1920**, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour les services que m'a rendus le 412^e régiment d'infanterie.

Placé dans les conditions les plus difficiles, tant par l'acharnement que les Turcs n'ont pas cessé de montrer dans d'incessantes attaques, que par la rigueur exceptionnelle de la température, votre régiment a, sans défaillance, soutenu sa vieille réputation et montré de quoi était capable l'infanterie française.

L'historique du corps s'est enrichi d'une page dont vous pouvez être fier.

Je vous prie d'accepter pour vous-même, pour vos dignes collaborateurs, les commandants **ROZE des ORDONS** et **ANTOINE**, et pour les officiers et hommes du 412^e régiment d'infanterie, l'expression de mes vifs remerciements, et j'adresse à vos morts, le légitime tribut de mon salut le plus respectueux.

J'examinerai, dans un grand esprit de bienveillance et avec le désir de les faire aboutir, toutes les propositions de récompenses que vous voudrez bien m'adresser.

Signé : Général **QUÉRETTE**.

D'autre part, le général commandant en chef l'armée du **Levant** adressait, **le 22 février**, au général commandant la division, le télégramme suivant :

Je reçois et lis avec émotion, télégramme du **15 février**.

Je remercie les braves troupes qui ont lutté si courageusement contre l'ennemi et l'hiver, aussi bien celles qui ont tenu **dans Marache**, que celles qui les ont dégagées.

Toutes, demain, sauront maintenir le drapeau dans le pays confié à notre garde.

Signé : Général **GOURAUD**.

Le bilan des pertes, pour le 412^e, était relativement élevé ;
il se décomposait en :

1 officier tué (sous-lieutenant **FROIDEVAL**) ;

1 officier disparu, présumé tué (lieutenant **FABRE**) ;

62 hommes de troupe tués ;

60 hommes de troupe disparus, dont un grand nombre présumés tués ;

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

101 blessés ;
Soit au total : 223.

Parmi les récompenses décernées à la suite des affaires de **Marache**, il convient de mentionner les citations ci-après à l'ordre de l'armée n° 14, du **8 mars 1920** :

La 11^e compagnie (capitaine **DELMAS**), capitaine **BENEDETTI**, aspirant **ASTRUC** (2^e compagnie), sergent **VIGNEAU** (1^{re} compagnie de mitrailleuses), soldat **MIHOUX** (2^e compagnie). Le retour à **Adana** du 1^{er} bataillon du 412^e libéra un détachement du 2^e bataillon commandé par le lieutenant **VILLEJEAN**, comprenant deux sections de la 7^e compagnie et une section de mitrailleuses qui avait été appelée à **Bozanti** pour renforcer la garnison d'**Adana**, considérablement diminuée par la constitution de la colonne de secours.

Le 21 février, ce détachement, auquel se joignit la 6^e compagnie revenue de **Marache**, fut embarqué en chemin de fer à destination de **Bozanti**.

Le 24 février, le colonel **GRACY**, qui venait de prendre le commandement de la 312^e brigade, adressait l'ordre suivant :

A l'heure où le 412^e entrait dans la composition de la 312^e brigade, deux de ses bataillons ajoutaient, dans de durs combats **autour de Marache**, une nouvelle page d'honneur à l'historique du régiment.

Fier de commander de telles troupes, le colonel commandant la brigade salue le drapeau du régiment, les braves qui sont tombés au champ d'honneur et le 412^e tout entier.

Signé : **GRACY**.

En transmettant cet ordre au chef de corps, le colonel ajoutait ce qui suit :

Le 412^e régiment d'infanterie, jeune d'âge, est déjà vieux de gloire !

La fourragère, cet insigne des régiments d'élite, atteste sa vaillance sur le front français. Sa conduite récente à **Marache** est la garantie du maintien des traditions d'honneur, de discipline et de bravoure qui, sous votre commandement, lui ont valu ses nombreuses citations.

Je vous prie de communiquer à votre régiment l'ordre ci-joint et d'accepter pour vous et le 412^e, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

Les événements de **Marache** et l'évacuation de la ville par les troupes françaises eurent un retentissement énorme parmi les populations indigènes de **Cilicie**.

MOUSTAPHA-KEMAL et ses partisans ne manquèrent pas de les exploiter pour le plus grand bien de leur cause, en les considérant comme un succès du mouvement et des contingents nationalistes.

Aussi l'insurrection qui avait éclaté **les 21 et 22 janvier**, tant à **Marache** que dans les territoires de **l'Est, à Ourfa et à Biridjik**, se généralisa **dans les premiers jours de mars** et prit une extension considérable.

Tous les postes français répartis pour assurer la sécurité du pays ou garder la voie ferrée, furent l'objet d'attaques.

A **Adana**, où le lieutenant-colonel **THIBAUT** avait été nommé commandant supérieur de la défense, la ville fut organisée en secteurs placés sous le commandement de chefs désignés, qui eurent à disposer leurs troupes pour des missions nettement définies et à exécuter des travaux selon un plan approuvé par le général commandant la division.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



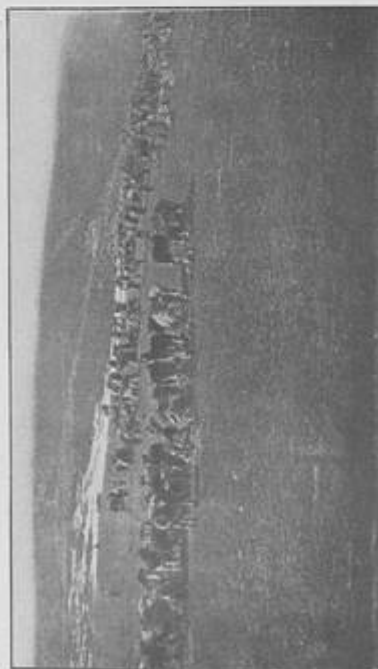
Cilicie, 12 février 1920. Affaire de Marache.
L'exode des Arméniens suivant la colonne.



Cilicie, juin 1920. Affaire d'Adana.
Prisonniers turcs.



Cilicie, 11 février 1920. Sur la route de l'Ischia.
Les otages de Marache sous l'escorte des Sénégalais.



Cilicie, 11 février 1920. Affaire de Marache.
La colonne au pont de F.A.L. Su.

Il fut ainsi constitué des groupements de forces ou des colonnes dans lesquelles entrèrent les bataillons du 412^e qui, souvent même, eurent à opérer isolément sous les ordres de leur chef.

Aussi est-il nécessaire, pour apprécier comme il convient le rôle de chaque bataillon et des unités détachées, de relater séparément les opérations auxquelles ils ont participé.

A dater du 15 mars, la 156^e division fut dénommée 1^{re} division de l'armée du **Levant**, ou division de **Cilicie**, et la 312^e brigade devint 2^e brigade.

Opérations de la 5^e compagnie.

Après son arrivée à **Aïn-Tab**, **le 23 décembre**, la 5^e compagnie avait reçu l'ordre de se rendre à **Kalma** pour escorter un convoi et en ramener un autre à **Aïn-Tab**.

Partie de cette ville **le 29 janvier**, elle arrivait à **Katma** sans incident, et reprenait, **le 2 février**, renforcée de 50 hommes, **la route d'Aïn-Tab** en escortant un convoi comprenant 60 voitures réquisitionnées et 74 chameaux.

Au cours de son séjour à **Killis**, **dans l'après-midi du 2 février**, le capitaine **de FOUQUET** était avisé par le commandant d'armes qu'un convoi américain avait été attaqué et pillé la veille, **sur la route d'Aïn-Tab**. Cet incident motiva le renforcement de l'escorte par une demi-compagnie du 17^e tirailleurs sénégalais de la garnison de **Killis**.

Remise en route **le 3 février** à 8 heures, la colonne fut attaquée, vers 13 h.30, à **l'est de la rivière Sinab-Su**, par une cinquantaine de rebelles qui tenaient les crêtes et qui s'enfuirent devant des patrouilles mixtes de spahis et de sénégalais.

Arrivée **près du pont de Kassikli**, dont les parapets avaient été détruits et placés en travers de la route, elle fut accueillie par une fusillade très nourrie. Les assaillants, estimés à 400, faisaient feu des hauteurs environnantes, mais leur tir, dirigé trop haut, était peu efficace.

Toutefois, le commandant de la compagnie sénégalaise, qui, plus ancien que le capitaine **de FOUQUET**, avait reçu le commandement de la colonne, ne crut pas pouvoir continuer sa route sans compromettre son convoi, que beaucoup de chameliers et de conducteurs de voitures avaient abandonné aux premiers coups de fusil, et il ordonna le retour à **Killis**.

Sur l'ordre du général commandant la division de **Syrie**, qui exerçait le commandement des **territoires de l'Est**, la 5^e compagnie revint à **Katma**, où elle resta pendant un certain temps à la disposition du commandant de la base, comme troupe d'étape. Elle rejoignit **Adana le 20 avril** et fut incorporée au 3^e bataillon, puis au 1^{er}, en attendant d'être dirigée sur son bataillon, à **Bozanti**, qu'elle ne put jamais rallier.

OPÉRATIONS DU 3^e BATAILLON

Affaires de Harounié.

Au retour de **Marache**, le 3^e bataillon avait été laissé à la disposition du général **QUERETTE**, commandant la 1^{re} brigade et **le secteur est de Cilicie** (quartier général à **Djihan**).

Placé sous les ordres du colonel **DUBUISSON**, du 21^e régiment de tirailleurs algériens, commandant **le sous-secteur d'Osmanié**, il tenait **la région Mamouré - Harounié**, avec mission d'assurer, **dans l'Amanus**, la garde de **la voie ferrée du Bagdad, de Mamouré à Yarbachi inclus**.

La 10^e compagnie (capitaine **BONNOUVRIER**) occupait **Harounié** pour protéger l'orphelinat arménien.

Vers la fin de février, on savait, par des indices certains, que des troubles graves allaient éclater. Plusieurs Arméniens avaient été assassinés **auprès de Harounié**, et les meurtriers s'étaient réfugiés dans les villages environnants, où les habitants refusaient de les livrer. Les patrouilles de la 10^e compagnie, accompagnant les gendarmes chargés de procéder à l'arrestation des coupables, avaient été repoussées à coups de fusil.

Le 15 mars, la garnison de **Harounié** était attaquée par de fortes bandes.

Pour la secourir, un détachement comprenant deux compagnies, deux sections de mitrailleuses, une section d'artillerie de montagne et un peloton de spahis, fut constitué sous les ordres du commandant **ROZE des ORDONS**.

Après une marche de nuit, le détachement surprit, au point du jour, les contingents turcs qui encerclaient **Harounié** et les rejeta, désorganisés, au bout d'une heure de combat. Il incendia ensuite quelques villages, indiqués comme foyers d'insurrection, puis revint à **Yarbachi le 18** à 2 heures.

Le même jour, l'ennemi, ayant effectué des tentatives de destruction de la voie ferrée et des ponts de fer, auprès desquels on trouva des charges d'explosifs, le détachement est remis en route pendant la nuit. Il s'empare, **à l'aube du 19**, des hauteurs dominant le village de **Ellek** et disperse les bandes qui s'enfuirent **dans la direction de Harounié**.

Entendant à nouveau la fusillade **vers Harounié**, le commandant **des ORDONS** y reporte son détachement.

Il apprend que, après l'affaire du **17**, tous les villages de la plaine se sont vidés et que les populations en armes ont occupé ceux de la montagne, d'où elles dirigent une fusillade incessante sur la garnison de **Harounié**. En conséquence, il décide pour le lendemain une opération.

Laissant une compagnie sénégalaise, une section de mitrailleuses et une pièce de 65 dans le village de **Harné**, point d'appui du détachement, il prescrit à la compagnie **DELMAS** (11^e du 412^e), appuyée par une pièce de 65, d'atteindre **les plateaux à 3 kilomètres au sud-est de Harounié** et de se rabattre **sur Harné** en nettoyant, les localités.

Le mouvement commence **le 20** à 6 heures et donne lieu à de vifs combats. Un village, au pied de la montagne, doit être pris maison par maison et ne tombe en notre possession qu'à midi. La 11^e compagnie, s'infiltrant par des pentes raides, arrive sur le contrefort du plateau, faisant le vide devant elle, puis se rabat **sur Harounié**, où elle entre à 18 heures avec une section de la garnison qui est venue à sa rencontre.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Après avoir laissé à la 10^e compagnie, à **Harounié**, vivres et munitions, le détachement est remis en route à minuit et arrive sans incident à **Yarbach** et à **Mamouré**. **La journée du 20 mars** lui avait coûté 2 tués et 9 blessés.

A son retour à **Mamouré**, le commandant **ROZE des ORDONS** crut devoir signaler au commandement la situation délicate de la garnison de **Harounié**, entourée par 2.000 ou 3.000 insurgés, bien armés et résolus, en insistant sur la nécessité d'une sérieuse intervention.

Une nouvelle colonne est aussitôt organisée sous son commandement.

Elle comprend le 1^{er} bataillon du 17^e régiment de tirailleurs algériens, la 26^e batterie de montagne, une section de munitions, la 11^e compagnie du 412^e, une section de mitrailleuses du 412^e et un convoi.

Elle a pour mission de dégager **Harounié**, de ravitailler la garnison et d'assurer l'évacuation des orphelins arméniens.

Rassemblée à **Yabarchi** le 24 à midi, la colonne ne peut partir le 25 qu'à 11 heures, car la pluie, qui n'a cessé de tomber pendant toute la nuit, a transformé le terrain en marécage et rendu la circulation impossible.

Elle arrive à **Harounié** vers 16 heures, non sans avoir essuyé une vive fusillade.

Les vivres et munitions sont portés à la garnison, et l'évacuation de l'orphelinat est entreprise. Il comprend près de 200 enfants, dont une centaine en bas âge, incapables de marcher, ainsi qu'un personnel de femmes de service, sous la direction d'un médecin américain.

L'opération s'exécute la nuit, au milieu des pleurs et des cris des orphelins qui, amenés à **Harné** par les soldats du capitaine **BONNOUVRIER**, sont ensuite dirigés sur le convoi. Le nombre des voitures n'étant pas suffisant, on est dans l'obligation de charger des enfants sur des chameaux et même sur les chevaux des spahis.

La colonne est remise en route le 26 à 4 h.30 sur **Yarbach**, où elle arrive vers 9 heures.

Pendant la marche, plusieurs groupes ennemis, postés de chaque côté de la piste, lui envoient à grande distance de nombreux coups de fusil. Quelques obus de nos 65 parviennent à les disperser.

L'orphelinat fut embarqué dans la soirée pour **Adana** et le bataillon du 17^e régiment de tirailleurs algériens, appelé à une autre mission, fut acheminé sur **Mamouré**.

Mais l'effervescence n'en continua pas moins à **Harounié** ; aussi, dès que la colonne eut rebroussé chemin, la garnison fut violemment attaquée par de forts contingents ennemis, gens en uniforme, abondamment pourvus de grenades et possédant mitrailleuses et fusils-mitrailleurs.

Après un combat qui dura toute la journée du 26 jusqu'à 22 heures et se continua les 27 et 28 mars avec âpreté, la 10^e compagnie conservait toutes ses positions, malgré les efforts de près d'un millier d'assaillants et leurs sommations répétées de : « *Français, rendez-vous, vous êtes entourés !* »

La présence de cette compagnie à **Harounié** n'étant plus indispensable, et la situation nécessitant un regroupement de forces, ordre fut donné de lui faire rejoindre le bataillon en envoyant à sa rencontre des éléments du 412^e (11^e compagnie) et du 18^e régiment de tirailleurs algériens.

Grâce à cette mesure, elle put rompre le 2 avril, par une brillante action, le cercle d'investissement ennemi et arriver le soir même à **Mamouré**.

Ses pertes à **Harounié**, pendant la période du 13 mars au 2 avril, étaient de 13 tués et 16 blessés.

Sur la demande du chef de corps, le 3^e bataillon, qui, sans désespérer, avait eu à participer, après le retour de **Marache**, à des opérations pénibles et avait besoin de se reconstituer, fut relevé, le 4 avril, à **Mamouré** et **Yarbach**, par le 1^{er} bataillon qu'il remplaça à **Adana**. Toutefois, le 1^{er} bataillon n'ayant que deux compagnies, la 11^e compagnie resta à **Mamouré** jusqu'au 5 mai.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A l'issue des événements de **Harounié**, le général commandant la 1^{re} division adressa au chef de bataillon **ROZE des ORDONS** l'élogieuse lettre ci-après :

Je ne veux pas tarder davantage à vous dire toute ma satisfaction, à vous, pour la manière intelligente, décidée et utile dont vous avez dirigé les opérations, et à vos jeunes troupes, pour la bravoure et l'énergie dont elles ont fait preuve, au cours de ces combats.

Vous avez montré que notre ennemi ne tient jamais devant des troupes françaises qui savent ce qu'elles veulent et qui marchent franchement à leur objectif, en utilisant le terrain et en combinant l'emploi des différentes armes et formations appropriées.

Je n'en doutais pas, connaissant la valeur du 412^e.

Je vous félicite d'avoir mis ces vérités en lumière une fois de plus.

Signé : Général **DUFIEUX**.

Rentré à **Adana**, le 3^e bataillon eut à exécuter les différentes missions attribuées au 1^{er} bataillon pour la défense de la place.

Le 30 avril, la 9^e compagnie, commandée par le lieutenant **ROY** et renforcée d'une section de mitrailleuses de la 3^e compagnie, est désignée pour faire partie d'une colonne constituée sous le commandement du lieutenant-colonel **THIBault**, avec mission de se porter **dans la haute vallée de Seihoum**, afin de ramener à **Adana** des radeaux de bois que les rebelles retiennent **sur le fleuve vers Tatuk**.

Ce bois, destiné aux boulangers de la ville, faisait le plus grand défaut, et la pénurie risquait de compromettre l'alimentation en pain de la garnison et de la population.

Mise en route **dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai**, la colonne est attaquée, vers 1 heure du matin, à **10 kilomètres environ au nord d'Adana**, par des fractions d'insurgés établies aux avant-postes auprès du village de **Goba**. Deux compagnies de tirailleurs les bousculent, et le mouvement continue.

Mais l'ennemi tient fortement **les hauteurs au nord d'Aflak**. Un combat s'engage, qui dure jusqu'à la nuit, sans que la marche puisse continuer, et force est de bivouaquer sur les positions.

Le lendemain **2 mai**, l'opération est reprise à 4 h.30. Dès que les premiers éléments apparaissent, une vive fusillade éclate de toutes parts. A la faveur de la nuit, de forts contingents ennemis ont presque réussi à entourer la colonne.

La 9^e compagnie du 412^e, qui garde le convoi comprenant une ambulance et 150 chameaux, reçoit l'ordre de dégager la route du retour, pendant que le bataillon de tirailleurs, la cavalerie et l'artillerie résistent sur le front et les flancs.

Vers 6 heures, un avion venant d'**Adana** lance un message par lequel le général commandant la division, renseigné sur les combats de la veille, prescrit que, si la mission ne peut être accomplie facilement, il y a lieu d'y renoncer et de revenir à **Adana**.

La 9^e compagnie, devenue avant-garde, doit lutter énergiquement pour passer **Aflak** et prendre pied **sur les hauteurs au sud du ruisseau Deli-Chai**, afin de protéger le mouvement du convoi. Le repli s'exécute par échelons successifs, avec l'appui de l'artillerie.

Les Turcs, très nombreux, se profilent sur les crêtes qui longent la piste, en harcelant nos troupes et en essayant de les devancer dans l'occupation des points d'appui. Aussi le combat prend un caractère de grande violence. Il se prolonge jusqu'au moment (14 h.30) où la colonne atteint **le plateau de Menefshe**. Elle rentre à **Adana** à 22 heures.

Le nombre des pertes, pour l'ensemble des troupes, s'élevait à 76, et le détachement du 412^e enregistrait 4 blessés, parmi lesquels le médecin-major **FAURÉ**.

A partir du 9 mai, l'agitation ennemie se manifestant plus activement **dans la plaine de Cilicie, depuis Mersina jusqu'à l'Amanus**, le 3^e bataillon, qui est affecté à la défense du **secteur est d'Adana**, reçoit l'ordre d'occuper en permanence ses emplacements de combat.

Cette mesure entraîne un gros effort pour le personnel des unités, car les effectifs ont été sensiblement réduits par le départ de la classe **1918**.

Du 31 mai au 18 juin, les hostilités sont suspendues en vertu d'un armistice de vingt jours conclu entre M. Robert **de CAIX**, représentant le général commandant en chef, et **MOUSTAPHA-KEMAL**. Mais il n'est pas strictement observé par les bandes irrégulières, qui continuent à attaquer nos postes. Aussi, dès son expiration, **le 18 juin**, elles reprennent de plus belle.

Le 20 juin, la voie ferrée est coupée en plusieurs points. Les Turcs ont détruit quelques ouvrages d'art et la circulation des trains doit être interrompue **entre Tarsous et Adana et entre Adana et Yarbachi**.

Le 21 juin, des cavaliers et des fantassins ennemis, évalués à un millier, apparaissent **dans la plaine à l'est d'Adana**, devant le front tenu par la 10^e compagnie, et un détachement de cette troupe vient occuper une grande ferme à 2 kilomètres de nos lignes.

Notre artillerie ouvre le feu sur la ferme ; l'ennemi disparaît, laissant sur le terrain une vingtaine de morts et autant de blessés. Il s'éloigne dans la direction de l'est où une violente fusillade est entendue pendant toute la soirée.

Colonne sur Tarsous-Mersina.

Les escarmouches se succèdent ainsi **jusqu'au 26 juillet**, date à laquelle le 3^e bataillon est désigné pour faire partie d'une colonne de toutes armes, constituée sous les ordres du colonel **GRACY**, commandant la 1^{re} brigade.

Cette colonne a pour mission de dégager la garnison de **Tarsous**, qui est complètement encerclée, d'aller **jusqu'à Mersina**, prendre des vivres et des munitions pour les ramener **à Tarsous** et de rejoindre ensuite **Adana**.

Ses opérations doivent être combinées avec celles de la garnison de **Mersina**, que le lieutenant-colonel **THIBAUT**, qui a été désigné **le 27 mai** pour exercer les fonctions de commandant d'armes de cette place, doit entreprendre, **en direction de Tarsous**, avec l'appui de l'artillerie des navires de guerre français ancrés sur rade.

Elle comprend quatre bataillons, un escadron, une batterie de 75, trois sections de 65 (six pièces), deux autos-mitrailleuses, une ambulance et un convoi d'environ 150 voitures.

Le 3^e bataillon entre dans la constitution d'un groupement commandé par le commandant **ROZE des ORDONS**, qui doit opérer en flanc-garde.

Mise en route **le 27 juillet** à 4 heures, la colonne entame le combat après avoir franchi la ligne des avant-postes **à l'ouest d'Adana**.

L'ennemi, très nombreux, embusqué dans les vergers environnants, résiste pendant près d'une heure et se replie vers le nord-ouest.

La compagnie **BONNOUVRIER**, qui est à l'avant-garde, a un vif engagement vers le village de **Kehia-Oglou**, où le sous-lieutenant **DUCRETET** est grièvement blessé.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La flanc-garde du commandant **ROZE des ORDONS** traverse sans incidents les villages de **Dikili**, **Zeitounli**, **Arikli** et arrive, à 15 heures, par une chaleur accablante, à **Yenidjé**, où la colonne bivouaque.

Trois soldats succombent de congestion en cours de route.

Le 28 juillet dès le départ, qui a lieu à 4 h.30, les avant-gardes rencontrent de suite une résistance sérieuse et sont obligées de stopper.

Les Turcs occupent en force, avec des canons, un front jalonné par les villages de **Hatouk-Koulpi**, **Kamber**, **Telkous**, reliés entre eux par le lit d'un oued desséché formant tranchée naturelle.

Le combat se prolonge violemment pendant quatre heures.

Fortement canonné par notre artillerie, attaqué de front par un bataillon de tirailleurs et débordé à l'ouest par la compagnie **DELMAS** (11^e du 412^e), l'ennemi lâche pied partout. Le bataillon de tirailleurs s'empare du village de **Kamber** et de la portion de l'oued l'avoisinant, où il capture 250 prisonniers. Nous trouvons sur le champ de bataille plus de 400 cadavres, 800 fusils et une grande quantité de munitions. Le succès est complet, le terrain est dégagé et la colonne arrive à **Tarsous** dans la soirée.

Elle y reste **le 29 juillet**, et reprend sa marche **le 30 juillet**, ayant à l'avant-garde le bataillon 3/412^e, qui fait tête aux contingents ennemis dispersés dans les vignes de **Tarsous jusqu'à Hadji-Taleb**.

La colonne et le convoi, ce dernier dirigé **sur Mersina** par une piste longeant la route du sud, atteignent, non sans essuyer quelques coups de fusil, **les environs d'Elis-Oluk** et entrent dans la zone occupée par les troupes de la garnison de **Mersina** qui se sont emparés, au cours de la matinée, des **hauteurs de Yaka-Keui**, fortement tenues par l'ennemi.

Après avoir fait une grand'halte **auprès de la rivière Deli-Su**, les troupes font leur entrée à **Mersina**.

La colonne stationne dans cette localité **jusqu'au 5 août**, pour se reconstituer avec les renforts récemment débarqués et organiser le convoi de vivres et de munitions destinés à **Tarsous**.

Le 6 août, elle est remise en route. Le bataillon 3/412^e, renforcé d'une section d'artillerie de 75 et d'une section du génie, est de nouveau à l'avant-garde.

Pendant qu'il livre un dur combat **aux environs de Hadji-Taleb**, nos canons de 75 contrebattent l'artillerie ennemie qui, en position **vers Sari-Ibrahimli**, canonne, non sans efficacité, le gros du convoi acheminé **sur Tarsous** par la piste du sud.

Le bataillon reste en position jusqu'à ce que la colonne ait atteint **Tarsous** et pénètre dans la ville en formant arrière-garde.

Elle séjourne à **Tarsous du 6 au 9 août**, en repart **le 10** et arrive à **Adana le 11**, ayant incendié, en cours de route, plusieurs villages hostiles.

Les opérations de la colonne **Adana - Mersina** avaient été extrêmement pénibles, tant en raison du nombre et de l'ardeur des Turcs que des chaleurs torrides qui sévirent.

Le 3^e bataillon s'y était encore fait particulièrement remarquer, et sa brillante attitude lui valut les éloges ci-après que le colonel commandant la colonne et le général commandant la division tinrent à adresser au chef de corps :

Votre 412^e, comme toujours, a été merveilleux, et vous pouvez être fier de lui.

Signé : Colonel **GRACY**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

J'apporte mes compliments au chef de corps du 412^e, dont les enfants viennent de se couvrir de gloire, notamment **le 28 juillet 1920**.

Les belles traditions se perpétuent dans vos unités. Je m'en réjouis avec vous et vous en félicite chaudement.

Signé : Général **DUFIEUX**.

Les pertes subies s'évaluaient à 6 tués ou morts d'insolation, 17 blessés et 3 disparus.

Un contingent spécial de récompenses fut accordé au bataillon.

Le sous-lieutenant **DUCRETET** reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; l'adjudant **GUIDICELLI** (10^e compagnie), le sergent **CORLIN** (11^e compagnie), les soldats **CROLE** (10^e compagnie) et **ANCEAU** (11^e compagnie) reçurent la médaille militaire.

En outre, un certain nombre de gradés et soldats furent l'objet de citations aux différents ordres.

Opérations autour d'Adana.

Rentré à **Adana**, le bataillon eut à participer à plusieurs opérations organisées pour la défense de la ville assiégée par des contingents de plus en plus importants.

Les 12, 13 et 14 août, l'artillerie ennemie avait bombardé sérieusement, avec des canons de 77 et de 105, les régions de la gare, du camp d'aviation et du quartier général de la division, faisant de nombreuses victimes.

Le 16 août, une colonne est envoyée **dans la direction nord d'Adana**, avec mission de capturer les canons ennemis en position **vers le village de Kurt-Tépé**.

Le combat s'engage dès que les avant-gardes ont atteint les lisières des vignes, mais n'empêche pas la progression qui se continue énergiquement. **Kurt-Tépé** est pris vers 6 heures et nos troupes s'emparent d'une pièce de 105, attelée avec des buffles, que l'ennemi n'a pas eu le temps d'emmenner. Une autre pièce de 77, chargée à dos de mulet, est aperçue **dans la vallée du Chakit**, mais ne peut être rejointe.

Le groupe de manœuvre, dont fait partie le 3^e bataillon, assure la protection de l'artillerie et de la cavalerie qui fouille et nettoie **les pentes au sud du Chakit**.

Les combattants ennemis, à l'effectif d'un bataillon, s'enfuient vers le nord, poursuivis par le feu de nos deux batteries de 75 qui leur infligent des pertes sévères.

Le 19 août, le 3^e bataillon, renforcé de deux autos-mitrailleuses et de deux chars d'assaut, est chargé de nettoyer la région sud de la ville, **entre le Seihoum et le village de Bogliali**.

L'action commence à 4 h.15 avec deux compagnies en première ligne et une compagnie en soutien. Aussitôt les avant-postes franchis, une vive fusillade se déclenche, et la compagnie de gauche (11^e compagnie) éprouve une très forte résistance. Les Turcs, établis **dans une tranchée perpendiculaire au Seihoum**, tirent avec acharnement. Après un combat de plus de quarante minutes, la 11^e compagnie s'empare de la tranchée où elle trouve 6 cadavres.

Cependant, l'ennemi se replie en bon ordre, non sans tenter une nouvelle résistance, 500 mètres plus loin. Mais, pris de flanc par les feux de nos mitrailleuses et pressé vigoureusement par la 11^e compagnie, il s'enfuit définitivement, laissant sur le terrain quatre nouveaux cadavres.

Pendant que se livraient ces combats, la 10^e compagnie opérait à droite avec les chars de combat. Soumise également à une fusillade intense et au feu de quatre mitrailleuses légères allemandes, elle ne peut avancer que pied à pied et parvient ainsi jusqu'à une large tranchée remplie d'eau, constituant pour les chars un réel obstacle.

Sous une concentration de feux d'artillerie et de mitrailleuses, l'ennemi cède et s'enfuit.

La progression est reprise, 4 cadavres sont trouvés et 11 prisonniers capturés.

L'opération a été exécutée sans une perte pour le 3^e bataillon, qui occupe la région nettoyée d'où il est relevé, dans la soirée, par un bataillon sénégalais.

Il revient à **Adana**, en réserve de secteur, et s'établit au cantonnement dans les quartiers sud de la ville que les habitants turcs ont abandonnés.

Le 31 août, le 3^e bataillon entre dans la constitution d'une nouvelle colonne, qui est chargée d'une opération de nettoyage et d'aération **dans la vallée du Charkit, au nord d'Adana**.

Sous les ordres du commandant **ROZE des ORDONS**, il constitue, avec une section d'artillerie de 65 et un peloton de cavalerie, un détachement qui est mis en marche **le 1^{er} septembre** à 3 heures.

Vers 4 h.45, au moment où la compagnie d'avant-garde débouche des vignes, des coups de feu tirés sur les éléments de tête déclenchent une fusillade intense qui se généralise sur tout le front et sur le flanc est.

Nos troupes s'arrêtent pour riposter et attendre le jour.

A partir de 5 h.30, la progression peut être entamée par petits groupes. Elle se poursuit assez lentement, car les Turcs occupent des tranchées qu'ils n'abandonnent qu'à la dernière extrémité.

Vers 7 heures, les unités ont atteint **les hauteurs nord de Kurt-Tépé**, refoulant les forces ennemies évaluées à près d'un millier d'hommes, qui se replient vers le nord, canonnées par nos 65.

Le bataillon s'établit **sur les hauteurs dominant Karalar-Bujak**, pour protéger une fraction du génie qui a reçu mission d'incendier le village. L'opération s'exécute facilement ; elle est terminée à 13 h.30 et la colonne rejoint **Adana**.

Les troupes ont fait preuve de leur entrain habituel. Une centaine de jeunes soldats de la classe **1919**, qui voyaient le feu pour la première fois, se sont parfaitement comportés.

Le 11 septembre, le capitaine **DELMAS** reçoit le commandement d'un détachement comprenant sa compagnie (11^e), une section de mitrailleuses, un canon de 37, deux autos-mitrailleuses et un peloton de cavalerie, qui a pour mission de surveiller **les gués du Djihoum**, d'interdire le passage du fleuve et de protéger **la ligne de ravitaillement Adana – Karatash**, qui a dû être organisée en remplacement de **la voie ferrée Mersine - Tarsous - Adana**, détruite en plusieurs endroits et toujours tenue par l'ennemi.

Le détachement, mis en route **le 12 septembre** en camions autos, déblaie **les gués de Yechelli et d'Ak-Deyrmène**, procède, **dans les journées des 13, 14 et 15 septembre**, à des opérations de police, met en fuite quelques bandes et rentre à **Adana le 17 septembre**, après avoir été relevé par une compagnie de tirailleurs.

Pendant qu'opérait la 11^e compagnie, les 9^e et 10^e compagnies, trois sections de mitrailleuses, une section d'artillerie de 75 et toute la cavalerie disponible d'**Adana** (deux escadrons), groupées sous les ordres du commandant **ROZE des ORDONS**, s'efforçaient de chasser les bandes signalées **dans la plaine au sud-ouest de la ville**.

Du 14 au 18 septembre, ce groupement de forces exécuta de nombreuses reconnaissances, nettoya la région, captura des prisonniers et rassura surtout les habitants des villages, qui, apeurés, s'empressaient de hisser des drapeaux blancs.

Le 24 septembre, le 3^e bataillon entre, avec le 1^{er} bataillon du 412^e, dans la composition d'une colonne comprenant cinq bataillons, trois escadrons, deux batteries de 75 et deux batteries de 65, une ambulance et deux trains blindés, constituée sous les ordres du colonel **GRACY**. Cette colonne a pour mission d'enlever à l'ennemi, qui continue à se fortifier, les hauteurs au nord-ouest d'Adana, de les occuper pour empêcher le bombardement de la ville et de disperser, à coups de canon, les rassemblements de **la vallée du Chakit**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Cilicie. Octobre 1920. Colonne Amanus. Château de Toprak-Kale.



Sur la route d'Ourfa à Telt-Ehrad (8 décembre 1919). Village d'Am-Harouss.



Cilicie. Octobre 1920. Colonne Amanus - Tarsous. Château de Turnalo.



Ourfa. Décembre 1919. Une place et un bazar.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les deux bataillons du 412^e font partie d'un groupement commandé par le lieutenant-colonel **LANNES**, commandant l'artillerie divisionnaire.

Le 25, à 4 h.45, ce groupement franchit les avant-postes. Le 3^e bataillon, qui est au centre du dispositif, progresse sans difficultés jusqu'aux lisières nord des vignes.

Arrivé en ce point, la fusillade oblige l'infanterie à s'arrêter ; l'artillerie ouvre le feu, pendant que le deuxième groupement de la colonne (lieutenant-colonel **LAURENT**) amorce un mouvement enveloppant. Menacés d'être coupés, les Turcs abandonnent leurs positions.

A 7 h.45, le bataillon 3/412^e entre sans résistance **dans Kurt-Tépé**, où il est remplacé par le bataillon 1/412^e (commandant **ANTOINE**), qui prend possession du village et des pitons environnants sur lesquels il s'établit définitivement.

Poursuivant sa marche **sur les hauteurs à l'ouest de Kurt-Tépé, le long du Chakit**, le 3^e bataillon rejoint, à 9 heures, le détachement du lieutenant-colonel **LAURENT**, aux prises avec des bandes nombreuses qui occupent les mouvements du terrain à l'est de la voie ferrée, entre cette voie et **Karahanli**.

Le bataillon **ROZE des ORDONS**, auquel sont adjoints une batterie de 65 et un escadron de spahis, reçoit mission de s'intercaler entre la droite des troupes du lieutenant-colonel **LAURENT** et **la vallée du Chakit**.

Jusqu'à 14 heures, le combat se stabilise, l'artillerie ne parvenant pas à débusquer les tirailleurs ennemis des nombreux ravins où ils s'abritent. Mais une section de 75, ayant trouvé une position favorable, ouvre le feu sur leur flanc droit et fait tomber toute la ligne de défense.

La progression est reprise ; nos troupes s'emparent de **Karahanli** où était le poste de commandement turc, et le 3^e bataillon s'installe au bivouac.

Le lendemain **26 septembre**, toute l'artillerie se met en batterie sur les crêtes dominant **le Chakit** et entreprend le bombardement des villages signalés comme repaire des bandes ennemies.

Pendant ce temps, le 3^e bataillon s'emploie à fouiller le massif montagneux **à l'ouest de Karahanli**, où on trouve, dans un marabout, un poste téléphonique relié à un observatoire établi sur un piton voisin. **Le 27 septembre**, le bombardement continue ; le bataillon revient **à Kurt-Tépé**, puis rentre **à Adana** dans la soirée avec la colonne; ses pertes s'élèvent à 2 soldats blessés.

Colonne du général **GOUBEAU** dans la plaine cilicienne.

Dans les derniers jours de septembre, il avait été décidé qu'une opération à grande envergure serait exécutée par une division de manœuvre, constituée sous les ordres du général **GOUBEAU**, commandant la 4^e division, **à Alexandrette**.

Son but était d'abord de rétablir les communications **entre Alexandrette et Adana**, puis de nettoyer toute **la région de l'Amanus et la plaine de Cilicie jusqu'à Tarsous**, qui était à nouveau encerclée. Cette dernière partie devait être entreprise simultanément avec une attaque venant de l'ouest, à prononcer par les troupes de la garnison de **Mersina**, sous les ordres du lieutenant-colonel **THIBAUT**.

La 1^{re} division avait à fournir à la division de manœuvre, dans la mesure de ses disponibilités, des unités d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie.

Désigné pour entrer dans la composition de la colonne du général **GOUBEAU**, le 3^e bataillon est embarqué en chemin de fer **à Adana le 5 octobre**, et dirigé **sur Toprak-Kalé**, où il doit la rejoindre.

Les opérations commencent **le 10 octobre** ; elles ont pour premier objectif de nettoyer complètement **la boucle du Djihoun** et de chasser l'ennemi **des hauteurs au nord et au nord-ouest d'Adana**.

Le bataillon, qui fait partie de la réserve de la division, est rattaché à la 7^e brigade (colonel **de GALLÉ**) et employé **le 11 octobre** en soutien d'artillerie.

Le 12, la colonne franchit **le fleuve Djihoun** à gué, faisant le vide devant elle. Le passage, commencé à 16 heures, ne se termine que le lendemain vers 10 heures.

Le 13, elle continue sa marche, et le bataillon bivouaque **auprès du château de Tumlo (25 kilomètres nord de Missis)**.

Le 14 octobre, le bataillon constitue, avec deux escadrons de cavalerie et une batterie de 75 sous les ordres du lieutenant-colonel commandant la cavalerie, une colonne légère qui doit former flanc-garde au nord et atteindre **à Khan-Déré la route d'Adana à Sis**.

Cette journée est très pénible, en raison des obstacles du terrain particulièrement montagneux et coupé de ravins profonds. Quelques coups de fusils sont échangés avec des isolés.

Le 15 octobre, la colonne légère se porte **sur la route de Sis à Adana, vers Buruk et sur les hauteurs dominant Adana**, au nord-est, **vers Karalar-Bujak**. En arrivant **à Buruk**, la cavalerie est arrêtée par une bande ennemie. La 11^e compagnie gravit les hauteurs avoisinant la route et, après un combat rapidement mené, parvient à chasser les Turcs en leur faisant 2 prisonniers. Des quantités d'armes et de munitions trouvées sur le terrain sont mises hors de service.

Le 15 octobre au soir, la colonne arrive **à Adana**, où elle séjourne **jusqu'au 19**.

Pour la deuxième partie des opérations, la division de manœuvre a mission :

1^o De nettoyer complètement **la région au sud du Chakit, entre ce cours d'eau et la route Adana – Tarsous** ;

2^o D'enlever **les hauteurs de Bairamli, de Djebel-El-Kef** et, concurremment avec les troupes de **Mersina, celles de Sari-Ibrahimli**.

L'ennemi occupe ces positions avec des canons qui tiennent sous leur feu **la ville de Tarsous et la voie ferrée Adana - Mersina**.

Le 20 octobre, la division se porte vers l'ouest en deux colonnes : une colonne lourde, sous les ordres du colonel **GRACY**, par la plaine, et une colonne légère, dont fait partie le 3^e bataillon, sous les ordres du général **GOUBEAU**, par la montagne. Le bataillon est en tête de la brigade **de GALLÉ**.

Après deux heures de marche, il engage un combat avec des bandes qui sont contraintes de se replier.

Le 21 octobre, toujours à l'avant-garde, il franchit **la voie ferrée Ienidjé - Bozanti** et se dirige **sur les hauteurs au nord de Bairamli**, où un vif combat l'oblige à s'arrêter **devant Kavalki**. L'arrivée de la colonne **GRACY** par la route de **Tarsous** et les mouvements des unités voisines font tomber la résistance ennemie.

Poursuivant sa progression, le bataillon reçoit l'ordre de gagner le point culminant de la ligne de sommets bordant à l'ouest la route de **Tarsous**. Il y parvient vers 18 heures, après une pénible ascension de trois heures dans les rochers et y établit ses avant-postes.

Le 22, il stationne sur place pour se ravitailler au convoi amené par la colonne **GRACY** et recevoir une batterie de montagne qui lui est envoyée en vue de l'opération du lendemain.

A la tombée de la nuit, une bande turque attaque le bivouac et dirige principalement ses feux sur la batterie qui éprouve quelques pertes (1 tué, 2 blessés et plusieurs animaux tués) ; mais une contre-attaque énergiquement menée rejette l'ennemi dans les ravins.

Le 23 octobre, le bataillon, précédant la brigade de **GALLÉ**, se dirige vers l'ouest pour franchir **le Cydnus sur le pont de Kusbakar**, dont la brigade **DUBUISSON** a pris possession la veille, en capturant deux canons de 77 que l'ennemi s'efforçait d'emmener.

Toute la colonne légère du général **GOUBEAU** franchit le fleuve sans être inquiétée.

L'opération est grandement facilitée par la colonne **GRACY**, qui, venant de **Tarsous**, a pu s'emparer **du Djebel-El-Kef**, d'où elle bombarde **Ulash** (quartier général des Turcs), et par la colonne **THIBault**, venue de **Mersine**, qui a conquis **les hauteurs de Sari-Ibrahimli** et nettoyé **la région à l'ouest de Tarsous**.

Devant cet afflux de troupes, l'ennemi n'oppose plus de résistance et s'enfuit **vers le Nord**.

Le 24 octobre, la division entre à **Tarsous** ; elle y séjourne **jusqu'au 25** et reprend, **le 26**, **la route d'Adana** où elle arrive dans la soirée.

Après être restée quatre jours à **Adana** pour se reposer et se reconstituer, la division de manœuvres est remise en route **vers l'Est**.

Le 3^e bataillon, maintenu à sa disposition pour les opérations **dans l'Amanus**, est embarqué en chemin de fer **dans la nuit du 29 au 30 octobre** et transporté à **Djiran**, où il rejoint la brigade de Gallé.

Les 1^{er} et 2 novembre, la division passe **le Djihoun à Merjimek** sur un pont de bateaux et se porte sur la rive droite du fleuve **vers Chichek et Boz-Keui**, afin de nettoyer la montagne. **Le 3**, elle fait face au sud et se dirige **sur les gués de Kesm-Burun et Arabli-Dam**, pour franchir à nouveau **le Djihoun** et attaquer à revers les organisations ennemies **au nord d'Osmanié**.

Le passage s'effectue très difficilement. Un violent orage a considérablement grossi le volume du fleuve et les hommes ont de l'eau jusqu'à la poitrine.

Le 4 novembre, à 3 h.30, sous la protection d'une compagnie d'avant-garde qui a pris pied sur l'autre rive, le bataillon franchit le gué malgré une vive fusillade et se porte, avec une batterie de montagne, sur la rive est du fleuve, **au nord d'Arabli-Dam**, pour intervenir par les crêtes. Son mouvement, rapidement exécuté, décide la retraite des Turcs, qui se replient en combattant. Avec l'aide de l'artillerie, la poursuite est entreprise, et l'ennemi, pressé, est forcé d'abandonner un canon de 105. A 17 heures, le bataillon arrive, exténué de fatigue, **à la station de Mamouré** où il s'établit au bivouac et se ravitaille.

Les distributions n'avaient pas été faites au cours des deux jours précédents.

Le 5 novembre, il est mis à la disposition du lieutenant-colonel **CLÉMENT**, sous les ordres duquel un groupement a été constitué pour les attaques d'**Osmanié**.

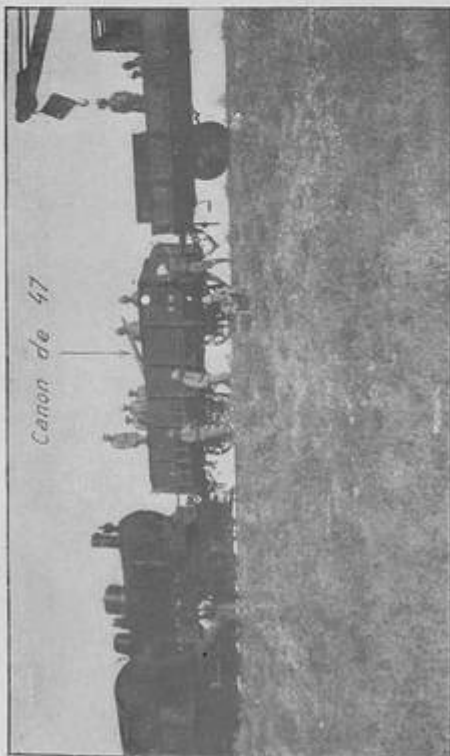
Dès que l'opération commence, les Turcs n'opposent qu'une faible résistance et abandonnent le terrain.

A midi, le bataillon bivouaque **à l'ouest d'Osmanié**. Il quitte la division de manœuvres qui poursuit sa route **en direction d'Aïn-Tab**, pour débloquer la ville, et rentre à **Adana le 6 novembre**.

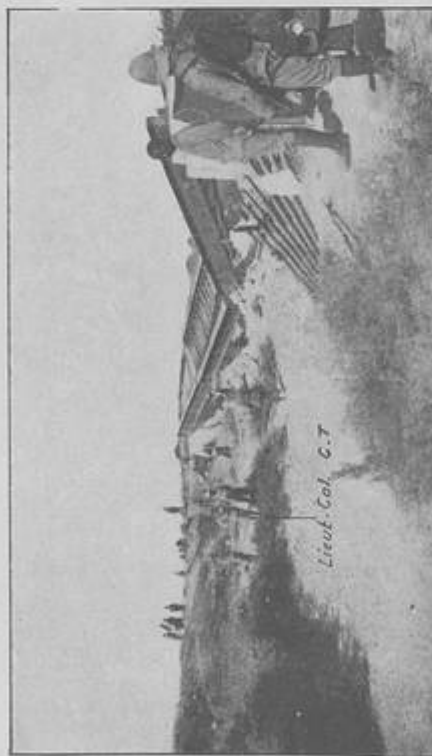
Les pertes qu'il a subies pendant la dure période **du 5 octobre au 6 novembre** s'élèvent à 45 hommes blessés par le feu, ou évacués pour épuisement.

A l'issue des opérations, le général **GOUBEAU** tint à féliciter, par l'ordre général n° 41, du **7 novembre**, les troupes de la 1^{re} division, qui avaient été momentanément placées sous son commandement ; le 3^e bataillon y figure avec une mention spéciale. Ci-après cet ordre :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Mersine. Août 1920. Le train blindé D.



Mersine. 2 septembre 1920. Le pont détruit du km 19.



Mersine. 28 août 1920. Le pont détruit du km 14.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En renvoyant à la 1^{re} division le bataillon **ROZE des ORDONS**, du 412^e, et (deux autres unités sont indiquées), j'adresse à ces belles unités mes remerciements pour le concours qu'elles m'ont donné, et mes chaleureuses félicitations pour les qualités militaires dont elles ont fait preuve pendant les récentes opérations **en Cilicie**.

Par sa belle discipline et par son endurance, le bataillon **ROZE des ORDONS** s'est présenté en toutes circonstances comme une troupe modèle.

Je me sépare avec regret de ces troupes d'élite, à qui j'adresse l'expression de mon affectueux attachement.

Signé : Général **GOUBEAU**.

Colonne sur le Chakit.

Enfin, **du 20 au 25 novembre**, le bataillon 3/412 entre encore dans la composition d'une colonne de toutes armes constituée sous les ordres du lieutenant-colonel **THIBAUT** qui, remplacé à **Mersina**, devenu le siège de la 1^{re} brigade, par le général commandant cette brigade, est revenu **le 4 novembre à Adana** où il a repris les fonctions de commandant supérieur de la défense.

La colonne **THIBAUT** comprend, en dehors du 3^e bataillon, un bataillon du 18^e régiment de tirailleurs algériens, un escadron de spahis, une batterie et demie de 65 et une section du génie.

Elle a pour mission de passer **le Chakit vers Kurt-Tépé**, de nettoyer **la région au nord entre les deux rivières Korkun et Sethoun**, de traverser **le Korkun**, de détruire les organisations ennemies à **Abajilar et Salbash** et ensuite de revenir au sud, pour, après avoir repassé **le Chakit**, prêter main-forte au bataillon 1/412. Ce bataillon, qui tenait les positions organisées de **Yenidjé-Kizil-Bash**, devait, **du 20 au 30 novembre**, combiner des actions offensives en direction du nord et faire sa jonction avec la colonne **THIBAUT**.

L'ensemble des opérations était dirigé par le colonel **GRACY**, commandant la 2^e brigade.

Le 20 novembre, le bataillon franchit **le Chakit** à gué et atteint, sans effort, le village de **Dortlar**, son premier objectif.

Il se porte ensuite **sur Memmichli**, son deuxième objectif, où l'ennemi s'est retiré après un court combat livré par la compagnie d'avant-garde (9^e compagnie, capitaine **BELOCQ**).

Memichli est fortement tenu. Sous la protection des feux de la compagnie, la section du lieutenant **BONJEAN** parvient aux lisières du village et enlève à la baïonnette les premières maisons. Cet exploit ébranle la résistance des Turcs qui se réfugient dans les maisons de la lisière opposée. Ils lâchent pied devant une manœuvre très habilement menée par la 9^e compagnie, qui reste maîtresse du village et y établit son bivouac.

Au cours de la nuit, l'ennemi tente une attaque pour reprendre le village, mais il est complètement repoussé.

Le 21 novembre, le bataillon a pour mission de reconnaître les positions ennemies à **l'ouest de Memichli**, en vue de préparer les opérations du lendemain.

Pendant que la compagnie **DELMAS** (11^e) garde le bivouac, la 9^e compagnie se porte sur les crêtes qui dominant à l'est **le Korkun-Su** et marche sur un village situé à l'ouest de la rivière.

Dès qu'elle amorce son changement de direction, elle est prise à partie par des groupes qui tiennent les crêtes au nord. Le terrain est disputé pied à pied, car l'ennemi résiste avec acharnement.

Une esquisse de manœuvre d'enveloppement parvient à le faire replier à l'ouest de la rivière, mais il continue la fusillade de cette rive. Vers le soir, la 9^e compagnie relevée par une compagnie de tirailleurs revient à **Memichli** et assure, sur la face ouest, la protection du bivouac.

Le 22 novembre, le bataillon est à l'avant-garde de la colonne. Précédé et couvert par l'escadron de spahis, il passe le **Korkun** et se dirige **sur le gué de Fetin-Keui** pour traverser **la Chakit**.

Pendant que le bataillon de tirailleurs procède au nettoyage des villages de **Naib** et de **Salbash**, que l'ennemi a évacués, laissant à **Salbash** un poste de commandement organisé et des approvisionnements de vivres et de munitions, le bataillon 3/412 gravit **les pentes abruptes au sud de Fetin-Keui** et arrive sans incident à **Fadeul**, où il couvre le bivouac de la colonne.

Son apparition détermine la fuite de fortes bandes qui combattent à **Tépé-Tchailak**, les unités du bataillon 1/412.

Pendant la nuit, quelques coups de fusils sont échangés.

Le 23 novembre à 6 heures, au moment où le bataillon reprend sa marche, une fusillade très nourrie éclate de toutes parts. A la faveur de la nuit, l'ennemi a pu cheminer par la montagne et arriver sur les crêtes qui dominent **Fadeul**.

Le bataillon reçoit l'ordre de faire face à l'ouest et déblayer le terrain, en liant son mouvement au bataillon de tirailleurs qui va tenter un mouvement tournant vers le nord. Les canons de 65 ouvrent le feu pour préparer l'action. Mais les contingents ennemis sont très mordants. Ce sont des bataillons de réguliers venus de **Bozanti**, qu'on reconnaît à leur uniforme et qui, embusqués derrière les rochers, résistent énergiquement.

Au nord, ils passent même à l'offensive et cherchent à s'emparer de quelques-uns de nos canons. Une brillante charge à la baïonnette, exécutée par une compagnie de tirailleurs, les rejette sur leurs positions.

S'apercevant de la faiblesse de nos effectifs, ils essayent de s'infiltrer entre nos unités du 412^e et du 18^e régiment de tirailleurs algériens ; mais toutes leurs tentatives sont repoussées. Vers midi, on a l'impression que l'ennemi a doublé ses effectifs, car la fusillade est devenue plus intense et ses tirs interdisent tout mouvement à découvert.

De notre côté, les munitions commencent à s'épuiser et une demande de ravitaillement doit être adressée.

Vers 15 heures, le bataillon reçoit l'ordre de prononcer un mouvement vers l'ouest pour dégager le bataillon de tirailleurs. La 11^e compagnie se met en marche en plusieurs vagues et parvient à faire reculer, sur une crête voisine, quelques fractions ennemies.

Cet effort lui coûte 4 hommes tués ou blessés, mais la jonction avec le bataillon 1/412 à **Tépé-Tchailak** a pu être réalisée. Aussi, le colonel **GRACY**, estimant le but atteint, donne l'ordre de rompre le combat et de se diriger **sur Kutuklu**, sous la protection de la compagnie **DELMAS**. Conformément à l'ordre reçu, le bataillon prend position face à l'ouest et au nord pour protéger le repli du convoi, de l'artillerie et du bataillon de tirailleurs.

Dès que le mouvement commence, l'ennemi, très nombreux, se précipite et il faut un jeu très serré d'échelons de feux de mitrailleuses pour arrêter son élan. Une section de la compagnie **DELMAS** a 6 hommes hors de combat.

Cependant l'artillerie, dont les munitions sont très réduites, a pris position en arrière des unités du 3^e bataillon. Elle ouvre le feu, et son tir, renforçant celui des mitrailleuses, permet au bataillon de tirailleurs d'atteindre des positions d'où il peut protéger le décrochage des unités du 412^e. -

L'écoulement de la colonne se termine à 17 heures.

Le bataillon s'établit au bivouac à **Kutuklu**, en assurant la protection de l'artillerie. La nuit se passe sans incident, et il rentre, **le 24**, à **Adana** où il reprend ses cantonnements.

Le bilan de ses pertes, pour les quatre jours, était de 3 tués, 3 blessés et 5 disparus présumés tués.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Cette opération fut la dernière à laquelle participa, **en 1920**, le 3^e bataillon.

Le 26 novembre, le chef de bataillon **ROZE des ORDONS**, qui avait accompli dix-huit mois de séjour à l'armée du **Levant**, était mis en route **sur Beyrouth** pour rentrer **en France**, où il apprenait, en débarquant, sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. Le capitaine **CHAUVIN**, commandant la 10^e compagnie, le remplaçait provisoirement dans le commandement du bataillon.

Pendant la période d'octobre 1919 à novembre 1920, le bataillon avait pris part à quatorze colonnes ou opérations, sans compter les affaires de **Marache**. Aucun autre bataillon des troupes de l'armée du **Levant** n'a eu à fournir un tel effort.

Partout et toujours, il se distingua par sa bonne humeur, sa vaillance à supporter les fatigues, son admirable entrain offensif, sa superbe tenue au feu et sa belle discipline.

Les éloges décernés par toutes les autorités sous lesquelles il s'est trouvé placé en sont autant de précieux témoignages.

OPÉRATIONS DU 1^{er} BATAILLON.

Affaires de l'Amanus.

Le 4 avril 1920, le 1^{er} bataillon (commandant **ANTOINE**), qui était revenu à **Adana** au retour de **Marache**, fut appelé à relever le 3^e bataillon **dans le secteur de l'Amanus, de Mamouré à Yabarchi**.

Ce bataillon, privé de la 3^e compagnie, qui était à **Ourfa et Biridjik**, conserva la 11^e compagnie à sa disposition **jusqu'au 5 mai**.

Pendant la première partie du mois d'avril, le bataillon exécuta, d'après un plan approuvé par le commandement, une série de travaux ayant pour but d'organiser une forte ligne de résistance, d'en créer les différents ouvrages avec dépôts de vivres et de munitions, d'enterrer la section de 75, de construire des abris pour soustraire au feu ennemi le personnel et les animaux, de capter et de régulariser le débit d'une source.

De nombreuses bandes d'insurgés parfaitement armés circulaient dans toute la région, occupant fortement **Harounié** et les bois environnants.

Une observation prolongée, autant que des renseignements d'émissaires avaient permis de déduire que cette localité était un véritable centre d'instruction où les paysans manœuvraient, s'exerçaient au tir, ainsi qu'au lancement des grenades et faisaient même de la gymnastique.

Chaque jour, des patrouilles ennemies venaient tâter nos avant-postes, et des coups de fusil étaient échangés. On s'efforçait, au moyen de tirs d'artillerie exécutés par surprise, de disperser les groupements ennemis.

Un de nos postes, dénommé « **le Pic** », étant souvent pris à partie par des détachements qui s'établissaient sur une c; été voisine, à moins de 800 mètres, et le harcelaient de leur fusillade, l'aspirant commandant le poste prit l'initiative de guetter le moment où les Turcs quittaient leurs positions pour aller les reconnaître. Ayant découvert une tranchée, il conçut le projet d'y tendre un piège fait de grenades amorcées. Avec l'autorisation du commandant, il le mit à exécution **le 21 avril**.

A 8 heures, une explosion retentit et des hurlements sont entendus.

Après avoir fait ouvrir le feu sur les fuyards, l'aspirant se porte vers la position ennemie avec la moitié de son effectif. Mais il lui faut près de deux heures pour l'atteindre, tant le terrain est accidenté, et il ne trouve plus que des lambeaux d'étoffe, de la chair sanguinolente et des traces de sang indiquant que des blessés ont été traînés sur le sol.

Dans le même moment, un fort groupe de rebelles, venus vraisemblablement au secours des blessés, ouvre le feu à moins de 400 mètres, tuant un sergent et blessant un soldat.

Au bruit de la fusillade, le chef de bataillon envoie une section de renfort qui arrive à temps pour maintenir les Turcs et permet le repli de la petite troupe de l'aspirant, qui ramène tué et blessés.

La fin du mois d'avril fut caractérisée par des tentatives de destruction de voie ferrée et d'attaques de trains.

Le 30 avril, le train allant de **Yabarchi à Mamouré** est fortement attaqué en passant **sur le pont de pierre, à 8 kilomètres ouest de Yabarchi**. Le commandant **ANTOINE** envoie sur le lieu du

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

combat une section de **Yabarchi** et deux sections avec une mitrailleuse de **Mamouré**. Le tout sous les ordres du capitaine **DELMAS**.

Ce détachement disperse une centaine d'insurgés abrités derrière des masques construits en mottes de terre, à environ 30 mètres du pont et trouve la voie déboulonnée sur une longueur de 40 mètres, les deux locomotives déraillées ; l'une est renversée et l'autre culbutée sur le remblai.

4 tués et 7 blessés dont un sergent appartenant à la section de mitrailleuses, escorte du train, sont recueillis et ramenés à **Mamouré**.

Étant donnée cette situation, et sur la demande du commandant, une compagnie supplémentaire du 18^e régiment de tirailleurs algériens est mise à sa disposition pour libérer ses sections de réserve et tenir **le pont de pierre**.

Pendant qu'un train blindé procède à la réfection de la voie, des renseignements signalent qu'un contingent sérieux de rebelles bivouaque **au nord de Mamouré**.

Le 3 mai, à l'aube, des reconnaissances sont envoyées. L'une d'elles découvre, dans une ferme abandonnée, les restes du courrier capturé le 30 avril, lors de l'attaque du train, et rend compte qu'un fort campement ennemi se trouve à 5 kilomètres environ au nord de la voie ferrée.

Le 4 mai, une opération est organisée avec un des canons de 75 de **Yabarchi**, le train blindé armé d'un 65, deux sections du 412^e avec mitrailleuses de **Yabarchi** et deux sections de tirailleurs.

Un train venu de **Baghtché** emmène, au point du jour, tout ce personnel **au pont de pierre**. Le tir des deux canons surprend l'ennemi, qui lève le camp et s'enfuit en désordre **vers Harounié**, en défilant sous les feux de nos postes avancés.

Du 5 au 11 mai, les escarmouches continuent.

Le 12 mai, les Turcs réussissent à couper la voie ferrée **vers Setna-Punar**, entre les 6^e et 7^e tunnels, à environ 8 kilomètres de **Yabarchi**, pendant que plusieurs de leurs détachements attaquent nos ouvrages. Dans le but de réparer la voie, un train de secours avec une garnison d'escorte est envoyé chaque jour de **Mamouré**.

Le 15 mai au matin, ce train est violemment attaqué. Le téléphone ayant été coupé, la nouvelle est apportée au poste de commandement de **Yabarchi** par un groupe de 1 sergent et 8 soldats blessés, qui annoncent qu'il y a beaucoup de pertes.

Deux groupes de combat, sous les ordres du sergent **DALON**, sont aussitôt dirigés pour essayer de recueillir les blessés.

En rendant compte de l'événement, au commandant du **sous-secteur d'Osmanié**, il est demandé qu'un renfort, prélevé sur le train de 300 tirailleurs en souffrance à **Mamouré**, soit envoyé sur le lieu du combat.

Un détachement de 80 hommes, constitué sous les ordres du lieutenant **DUTARN**, est embarqué dans un train et poussé **sur Yabarchi**, d'où il est acheminé **jusqu'à Setina-Prunar**.

Un appareil téléphonique est donné au lieutenant pour communiquer avec **Yabarchi** et, au besoin, régler le tir des deux canons de 75.

Entre les 3^e et 4^e tunnels, le train est attaqué. Grâce au téléphone, le tir des canons peut protéger le détachement **DUTARN** qui débarque, se déploie et réussit, après une lutte ardente, à refouler les assaillants. Il parvient, à la tombée de la nuit, jusqu'au 7^e tunnel, où il trouve les groupes du 412^e du sergent **DALON**, qui ont combattu énergiquement toute la journée. Le sergent est sérieusement blessé.

Le lieutenant **DUTARN** établit sa troupe pour garder le terrain et renvoie à **Yabarchi**, par le train qui l'a amené, les fractions du 412^e avec tous les blessés.

Le 16 mai, à 4 heures, l'évacuation des blessés se fait **sur Mamouré**. Ceux qui ne peuvent marcher sont embarqués dans le train, dont l'escorte, suivant les ressources possibles, est placée sous le commandement du lieutenant **PELOUX**, officier de détails du bataillon 1/412. Les blessés légers sont acheminés **sur Mamouré**, avec l'escorte du ravitaillement quotidien.

Peu après le départ du train, une très violente fusillade est entendue **dans la direction du pont de pierre**. Une fraction quitte immédiatement **Yarbachi** pour se porter au secours et, sur la demande du commandant **ANTOINE**, un nouveau détachement de 100 hommes prélevés sur les tirailleurs de **Mamouré** est poussé vers le pont de pierre avec une mission identique à celle donnée la veille au lieutenant **DUTARN**.

Le capitaine **PICOT**, qui commande ce détachement, parvient au pont de pierre en livrant un vif combat, et, après reconnaissance, il transmet les renseignements suivants :

Voie arrachée sur une longueur de 80 mètres. Très peu de rescapés. L'escorte et les malheureux blessés ont été littéralement assassinés par un très gros contingent de Turcs, tirant à bout portant. Le train, arrosé d'essence, a été ensuite incendié. Presque tous les cadavres sont carbonisés.

Un des rares blessés qui a pu échapper à la mort, affirme avoir vu des insurgés transporter auprès d'un wagon le lieutenant **PELOUX**, atteint d'une balle à la cuisse, et tous les gradés blessés, les arroser d'essence et y mettre le feu pour brûler le reste du train.

Ce détail horrible devait être confirmé dans la suite, car les corps du lieutenant **PELOUX** et du sergent **DALON** purent être identifiés.

Pendant que se déroulait cette terrifiante tragédie, le détachement **DUTARN**, très fortement attaqué, subissait d'importantes pertes (10 tués et 15 blessés). Sa situation pouvant devenir critique, ordre lui fut donné de revenir à **Yarbachi**, où il arriva à la tombée de la nuit, ramenant tous ses blessés.

A la suite de ces événements, l'activité ennemie prit une recrudescence particulière et nécessita le maintien du détachement **PICOT au pont de pierre** et celui du détachement **DUTARN à Yarbachi**.

Chaque jour, deux convois escortés partent de **Yarbachi** et de **Mamouré**, dans le but d'assurer le ravitaillement et de surveiller la voie.

Mais ces mesures n'empêchaient pas l'ennemi de se livrer à des destructions sur le chemin de fer et de harceler nos postes.

Le 17 mai, il réussit à faire sauter **un pont entre Mamouré et Osmanié**. **Le 23**, il attaque les convois quotidiens, **l'un à l'est et l'autre à l'ouest du pont de pierre**. Un officier est tué et plusieurs tirailleurs blessés.

Le même jour, un ordre du commandant d'armes de **Mamouré** prescrit au détachement **PICOT** de revenir à **Mamouré**. Aussitôt son départ, les Turcs s'établissent **au pont de pierre** et interdisent toute liaison.

A partir du 24, la garnison de **Yarbachi** se trouvant privée de relations avec le commandement et ne pouvant plus être ravitaillée par convois, le personnel et les animaux sont mis à la demi-ration. En outre, il est procédé à une réorganisation des ouvrages de défense. Des travaux sont entrepris pour les relier entre eux par des boyaux et assurer les communications intérieures en toutes circonstances.

De leur côté, les Turcs établissent une série de postes encerclant **Yarbachi** sur toutes ses faces.

Chaque jour, des fusillades plus ou moins violentes sont déclenchées sur nos positions, et une circulation intense de cavaliers et de piétons est observée **entre Harounié et la plaine Mamouré-Osmanié**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Un régime de tirs d'artillerie, basé sur une surveillance vigilante, est adopté pour battre les points de passage. Il cause des pertes sensibles à l'ennemi, qui modifie ses itinéraires et creuse même des tranchées dans lesquelles un cavalier peut se dissimuler.

Pendant la première semaine de juin et malgré les attaques incessantes de l'ennemi, de petites opérations sont tentées pour moissonner les céréales nécessaires à l'alimentation. Leur exécution est confiée à un groupe franc organisé sous les ordres du sous-lieutenant **SAUVEBOIS** et comprenant une trentaine d'hommes avec mitrailleuses du 412^e.

Le 8 juin au soir, au cours d'une assez vive fusillade, un messager porteur d'un drapeau blanc se présente devant un de nos postes. Il apporte une note du commandant du sous-secteur annonçant la conclusion d'un armistice suspendant les hostilités pendant vingt jours.

Dans la journée du 11 juin, une reconnaissance dirigée par le lieutenant **LATRILLE** est envoyée de **Yabarchi à Mamouré** et, si possible, à **Osmanié**, pour rendre compte de la situation. Elle peut accomplir sa mission sans être inquiétée et rentre le soir, annonçant la venue prochaine d'une colonne de ravitaillement.

Cette colonne arrive à **Yarbarchi le 15 juin**, apportant quarante-cinq jours de vivres et un gros stock de munitions. Elle y séjourne **les 16 et 17**, repart **le 18**, et stationne dans les environs du pont de pierre pour protéger les travaux de réfection de voie.

Le 25, après avoir laissé **au pont de pierre** une garnison de quatre groupes de combat sous les ordres d'un officier, elle repart **pour Mamouré**, renforcée de quelques éléments du 412^e de **Yabarchi**, qui l'aident à repousser plusieurs attaques.

Après son départ, **le pont de pierre** est violemment pris à partie et la garnison, est obligée de se replier. Au bruit de la fusillade et des éclatements de grenades, le groupe franc du bataillon immédiatement actionné se porte **sur les crêtes au nord du pont de pierre** et engage le combat. Mais les Turcs occupent fortement le pont, et nos effectifs sont insuffisants pour continuer l'action. Le groupe franc parvient à se dégager avec l'aide des canons de 75 et rentre à **Yarbachi**.

Le 28 juin, le commandant **ANTOINE** reçoit, par avion, un ordre préparatoire envisageant le repli de **tous les postes de l'Amanus à l'est d'Osmanié**, en commençant par les plus éloignés.

Les troupes repliées formeront une colonne sous les ordres du colonel **DUBUISSON**, qui est à **Airan**, et reviendront **dans la région d'Adana**. Toutes mesures doivent être prises pour assurer l'évacuation du personnel des populations chrétiennes et du matériel.

Le 30, l'avion revient, apportant l'ordre d'exécution et annonçant qu'un train blindé sera poussé le plus près possible du **pont de pierre**. Cet ordre est transmis à **Airan**, par émissaires, au colonel **DUBUISSON**.

Des reconnaissances sont aussitôt entreprises pour étudier les conditions d'évacuation du matériel et des nombreux malades atteints de dengue et incapables de marcher; mais elles ne peuvent arriver **au pont de pierre**, toujours tenu fortement par l'ennemi.

Le 5 juillet, à partir de 4 h.30, une très violente fusillade se déclenche à l'est et au nord-est du camp. Les observateurs signalent les troupes du colonel **DUBUISSON**, dont l'avant-garde a l'ordre de s'établir sur les positions atteintes jusqu'à ce que les trains de matériel venant de **Airan** aient pu gagner **Yarbachi**.

Ces trains arrivent au cours de la nuit, suivis de près de 1.200 Arméniens et de nombreux troupeaux. Aussitôt garés, il est procédé au déboulonnage de plusieurs longueurs de rails, en arrière d'eux, pour éviter que les Turcs ne provoquent des accidents, au moyen de wagons lancés sur la voie. Le fait se produisit, d'ailleurs, dans la journée. Un wagon chargé d'explosifs, descendant **la rampe de Baghtché** à toute vitesse, vient s'écraser sous le tunnel.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Mais l'ennemi a suivi de près la colonne **DUBUISSON**.

Un premier bataillon de réguliers, auxquels se sont joints tous les tchétés de la région, apparaît vers 7 heures sur les croupes environnant le camp. La fusillade éclate de toutes parts et un grand nombre de mitrailleuses se révèlent. Contre-battu par nos 75 et nos mitrailleuses, l'ennemi ne prononce pas d'action offensive sérieuse et se borne à pousser, par infiltration, quelques éléments à proximité de nos postes.

Le 7 juillet, une opération est entreprise pour s'emparer du **pont de pierre**, réparer la voie et expédier les trains de la colonne **DUBUISSON jusqu'à Mamouré**. Deux compagnies du 21^e régiment de tirailleurs algériens (régiment **DUBUISSON**) et un détachement du 412^e comprenant le groupe franc, deux sections de mitrailleuses et trois groupes de combat y prennent part.

Après une vigoureuse préparation d'artillerie, nos éléments se portent à l'attaque, un peu avant la tombée de la nuit. L'ennemi, qui occupe fortement **les environs du Caracol**, ne résiste que faiblement et abandonne ses positions.

A minuit, les objectifs sont atteints, et l'équipe de réparation, renforcée par des Arméniens, est poussée **au pont de pierre**.

Le 8 juillet, au point du jour, les Turcs, qui se sont renforcés d'un nouveau bataillon de réguliers amenant de nombreuses mitrailleuses et trois canons de 77, ouvrent le feu à vue sur le camp. La nappe de balles est telle que nos canonnières de 75 ne peuvent assurer leur service qu'en rampant.

Le 9, la réparation de la voie étant achevée, tous les trains de la colonne **DUBUISSON** sont mis en route **sur Mamouré**.

Le colonel laisse en place les compagnies qui tiennent **le Caracol et le pont de pierre**, ainsi que 80 tirailleurs, pour assurer l'évacuation du bataillon du 412^e.

Le combat continue pendant toute la journée, mais, comme la veille, les Turcs font surtout du harcèlement et ne déclenchent que des attaques partielles. Aussi, le chargement du matériel ne peut s'effectuer qu'à la faveur de la nuit.

Toutefois, vers 18 heures, après avoir intensifié leurs feux d'artillerie et de mitrailleuses, négligeant complètement la ligne avancée, ils portent tout leur effort **sur le camp de Yarbachi**.

Les paysans, environ 300, les mitrailleuses et les canons établis sur les hauteurs environnantes tiennent les défenseurs sous un feu incessant.

Pendant ce temps, les réguliers simulent une attaque sur les ouvrages et font glisser le gros de leurs forces **sur la croupe du tunnel ouest et dans le village de Echka-Koyem**. Ils espéraient, ainsi, couper **Yarbachi** de **Mamouré**, empêcher la garnison d'évacuer son matériel et l'obliger à se retirer en passant **par la plaine de Harounié**. Mais, grâce à nos tirs précis de mitrailleuses, leurs tentatives échouent et ils laissent de nombreux cadavres sur le terrain.

A la tombée de la nuit, une locomotive amène **à Yarbachi** les wagons vides nécessaires pour l'évacuation du matériel ; elle est tellement criblée de balles que son réservoir ne peut contenir l'eau que pendant une heure, et, comme il n'est pas possible de faire de l'eau **à Yarbachi**, elle doit être renvoyée **à Mamouré**.

Au cours de la nuit, les animaux sont dirigés **sur Mamouré**, sous la protection d'une petite escorte.

Le 10 juillet, à partir de 6 heures, un tir très nourri de canons turcs prend à partie tous les ouvrages du camp, et plus spécialement nos 75. Sept pièces de 77 sont en action.

Vers 7 h.30, ce tir affecte l'allure d'une véritable préparation et, peu après, une dizaine de mitrailleuses ouvrent le feu.

A 8 heures, l'attaque ennemie, menée par deux bataillons de réguliers, débouche dans les mêmes conditions que la veille. Mais, cette fois-ci, et malgré la mise en œuvre de tous nos moyens (75,

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

mitrailleuses, V.-B., grenades), les Turcs réussissent à pénétrer dans le village de **Echka-Koyem** et **vers les ouvrages de la Seguia**, tenus par les tirailleurs. Après une lutte opiniâtre et devant une menace de contre-attaque, ils se retirent en laissant encore sur le terrain nombre des leurs.

Vers 16 heures, une nouvelle préparation par le canon et les mitrailleuses se déclenche avec une brutalité toute spéciale. Elle dure environ une heure, précédant une attaque plus vigoureuse que celle du matin.

La situation devient sérieuse.

A l'ouvrage Dalon, presque tous les défenseurs sont blessés et luttent au corps à corps. **Les autres ouvrages de la source et de la Seguia** combattent violemment à la grenade.

Echka-Koyem est débordé par le sud-ouest, et, de son poste de commandement, le commandant **ANTOINE** voit les premiers Turcs prendre pied **sur la croupe du tunnel ouest**.

Appelant au téléphone l'officier d'artillerie (lieutenant **FALQUET**), il lui ordonne d'arrêter coûte que coûte cette progression avec un de ses 75. Trois mitrailleuses ennemies tirent sans discontinuer et les balles crépitent jusque sur les tubes de nos canons.

A peine a-t-il terminé de donner les éléments de tir, que le lieutenant s'affaisse, mortellement blessé d'une balle au ventre.

Mais le tir continue, dirigé par le sous-officier, et la progression ennemie est momentanément arrêtée.

Ordre est alors donné au capitaine **KALB**, commandant la 1^{re} compagnie du 412^e, de grouper ses fractions disponibles, auxquelles s'adjoint le personnel du petit état-major du bataillon (pionniers et téléphonistes), et de contre-attaquer.

Menées avec une grande vigueur, ces contre-attaques rejettent les Turcs hors du camp.

Deux fois encore, avec un acharnement extraordinaire, ils reviennent à l'assaut, mais les pertes énormes qu'ils subissent paralysent leur entrain, et le combat va en diminuant pour cesser à la tombée de la nuit.

Plusieurs de nos mitrailleuses ont tiré jusqu'à 7.000 cartouches.

Nous avons, nous aussi, de nombreuses pertes, et l'effort physique et moral a été tel, qu'il faut à tout prix achever le chargement pendant la nuit et évacuer **Yarbach** avant le jour.

Par suite, les ordres suivants sont donnés :

Dès que le train pourra partir, deux colonnes seront formées, qui se mettront en mouvement, une heure après le train.

L'une, aux ordres du capitaine **KALB**, comprenant la garnison du camp, aura pour axe de marche la voie ferrée.

L'autre, aux ordres du capitaine **BENEDETTI**, comprenant la garnison de la ligne avancée, aura pour axe **la ligne Ellek - Mamelon – pont de pierre**.

Des pièges, grenades et obus seront tendus dans tous les ouvrages.

Un dispositif permettant d'incendier tous les abris, une heure après le départ des occupants, sera installé partout.

La voie sera patrouillée toute la nuit à partir de 20 heures.

Pendant la première partie de la nuit, une série de tirs de harcèlement (canons et mitrailleuses) seront exécutés pour tromper les Turcs.

La bonne volonté générale et l'entrain sont tels, qu'à minuit le dernier canon est chargé et le train est mis en marche. Mais il n'a pas roulé 1 kilomètre que la patrouille de reconnaissance fait signe d'arrêter. Elle a surpris une équipe ennemie occupée à détruire la voie et qui s'est enfuie à son approche.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Quelques rails ont été déboulonnés ou tordus ; aussi des réparations sont indispensables.

En conséquence, le commandant **ANTOINE** prescrit d'abriter le train sous le tunnel ouest, fait établir le bataillon sur la croupe, de manière à maintenir l'ennemi jusqu'à ce que la voie soit réparée, et se porte vers la compagnie **BENEDETTI**. L'ayant rejointe, il la ramène sur la croupe du tunnel pour renforcer les éléments du capitaine **KALB**, qui déjà sont aux prises avec les Turcs.

Après le départ du bataillon, ceux-ci ont pénétré **dans le camp de Yarbachi**.

Déconcertés par l'incendie, abîmés par les pièges et s'apercevant que le train a stoppé sous le tunnel, ils se réorganisent rapidement et se portent à l'attaque en poussant des cris.

La compagnie **KALB**, grandement aidée par deux sections de mitrailleuses qui fauchent littéralement l'ennemi, soutient un très violent combat. L'arrivée de la compagnie **BENEDETTI** rétablit la situation.

Mais la réparation de la voie n'a pu être exécutée, en raison du feu de mousqueterie ennemi, et la locomotive, ayant perdu son eau, est devenue inutilisable.

Néanmoins, le commandant **ANTOINE** décide de faire franchir à la rame de wagons les 14 kilomètres que représente la distance de **Mamouré**, en profitant de la déclivité et en faisant retenue avec les freins.

Sous la protection du tir d'une batterie de 65, de la colonne **DUBUISSON** et d'une fusillade intense déclenchée par la compagnie de tirailleurs qui tient **le Caracol**, l'équipe de réparations redresse les rails à grands coups de marteau, et, lorsque la différence de niveau n'est plus que de la hauteur d'un rail, le train, remis en marche, passe sans accident le point dangereux.

Les compagnies **KALB** et **BENEDETTI** restent sur la croupe jusqu'à la nuit et sont ensuite ramenées **sur les hauteurs au sud du pont de pierre**, pour couvrir le groupement de forces du colonel **DUBUISSON**, concentré à **Mamouré**.

Les Turcs ne poursuivent que mollement et se contentent d'envoyer quelques reconnaissances dont la timidité paraît être un indice des pertes énormes qu'ils ont subies.

Les trains blindés ayant achevé de réparer **la voie à l'ouest de Mamouré**, la colonne **DUBUISSON** est mise en route, **le 14 juillet, pour Osmanié**, ayant le bataillon 1/412 à l'arrière-garde.

La marche se continue les jours suivants dans le même ordre, par une chaleur torride. **Le 16 juillet**, des destructions faites sur la voie **entre Toprak-Kalé et Vaissié** nécessitent l'arrêt des trains de matériel.

Pendant l'exécution des réparations, les compagnies **KALB** et **BENEDETTI**, qui assurent la protection de l'opération, essuient une fusillade assez nourrie et reçoivent une cinquantaine d'obus de 105, qui ne provoquent d'ailleurs aucun accident.

Le 18 juillet, la colonne parvient à **Djihan**, exténuée de fatigue. Deux hommes du 412^e meurent d'épuisement en arrivant.

Après avoir séjourné quatre jours à **Djihan** pour se reposer, le 1^{er} bataillon est acheminé de nuit, en deux étapes, **sur Adana**, où il arrive **le 24 juillet**.

Le 26, il relève le 3^e bataillon aux avant-postes et y reste **durant tout le mois d'août**. Son service est rendu très pénible, en raison de l'état des effectifs extrêmement réduits par les pertes et les nombreuses admissions à l'hôpital.

Pendant la période du 4 avril au 24 juillet, le 1^{er} bataillon, placé dans des conditions particulièrement difficiles, eut à soutenir, contre un ennemi composé en grande partie de réguliers puissamment armés et très au courant de la tactique moderne, les combats les plus opiniâtres. Sous le commandement aussi habile qu'énergique du chef de bataillon **ANTOINE**, il sut faire face honorablement à toutes les situations et juguler constamment l'adversaire.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Deux unités, la 1^{re} compagnie et la compagnie de mitrailleuses, se firent spécialement remarquer, pendant les délicates opérations de **Yarbarchi**, par leur ardeur au combat et leur superbe entrain. Une proposition de citation collective à l'ordre de l'armée, transmise en leur faveur, fut sanctionnée par l'ordre général n° 436 du **20 octobre 1920**, de l'armée française du **Levant**, avec le motif ci-après :

Pendant les durs combats des **8, 9 et 10 juillet 1920**, à **Yarbachi**, la 1^{re} compagnie, sous les ordres du capitaine **KALB**, et la 1^{re} compagnie de mitrailleuses, sous les ordres du lieutenant **BAILLIOT**, ont fait preuve d'un courage et d'une opiniâtreté inlassables.

Se battant toute la journée, travaillant, la nuit, au chargement des blessés et du matériel, ces deux unités ont réussi, malgré la fatigue, à repousser les attaques d'un ennemi nombreux et acharné, et à permettre l'évacuation de **Yarbachi**, sans laisser ni homme, ni matériel aux mains de l'ennemi.

Furent également cités à l'ordre de l'armée, l'adjudant **BOUSQUEL**, les sergents **GAUDIN** et **BALITRAND** et le soldat **TESTARD**.

En outre, la médaille militaire fut attribuée à l'adjudant **TARISSI**, de la 2^e compagnie, et au soldat **BROCHET**, de la 1^{re} compagnie de mitrailleuses.

Le total des pertes s'élevait à 14 tués, dont le lieutenant **PELOUX**, et 11 blessés.

Opérations autour d'Adana.

Le 1^{er} septembre, le 1^{er} bataillon fournit un détachement composé de la 1^{re} compagnie, renforcé par une section de la 2^e compagnie et une de la 5^e compagnie, d'une section de mitrailleuses et d'un canon de 37, pour prendre part, sous les ordres du lieutenant-colonel **LANNES**, commandant supérieur, de la défense d'**Adana**, à une opération de nettoyage **dans la région de Kurt-Tépé**.

Le détachement, employé comme soutien d'artillerie, rentre à son stationnement le même jour dans la soirée, ayant eu un soldat blessé.

Jusqu'au 24 septembre, le bataillon tient **les avant-postes du secteur nord-ouest d'Adana** et a deux compagnies en ligne (1^{re} et 5^e) et une en réserve (2^e). Les sections de mitrailleuses sont réparties entre les compagnies.

Le 25 septembre, il fait partie, avec le 3^e bataillon, de la colonne commandée par le colonel **GRACY**, pour une offensive **sur le Chakit**.

Placé à la droite du dispositif, il a pour mission de manœuvrer par le nord-est, tout en se maintenant en liaison, **à l'ouest, avec le 3^e bataillon, qui doit stabiliser l'ennemi, et d'occuper ensuite, pour s'y maintenir, la ligne des crêtes au sud du Chakit, entre le Seihoun et Kurt-Tépé**.

Mis en mouvement à 4 h.45, il atteint ses objectifs vers 10 h.30. Les Turcs ne résistent que faiblement et lâchent pied dès qu'ils voient se dessiner le mouvement enveloppant.

La position conquise est organisée en trois centres de résistance, tenus chacun par une compagnie. Une batterie de 65, une section du génie et un peloton de spahis sont mis à la disposition du commandant **ANTOINE** qui établit son poste de commandement **à Kurt-Tépé**.

A partir du 1^{er} octobre, l'ennemi, qui a amené des canons **au nord du Chakit**, prononce à plusieurs reprises sur nos positions des attaques qui sont facilement repoussées.

Le 15 octobre, le bataillon exécute, en matière de représailles, une opération qui a pour but d'incendier plusieurs villages de **la vallée du Chakit**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Tursous. La porte romaine.



Adana. Rive droite du fleuve Seillon.



Une rue d'Adana.



Adana. Place du Koll-Ordou.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le groupe d'exécution, sous le commandement du capitaine **KALB**, comprend : la 1^{re} compagnie, une section du génie et un peloton de la cavalerie. Il est protégé par un détachement constitué avec des groupes des 2^e et 5^e compagnies.

A 5 h.30, il franchit **le Chakit** à gué. Largement articulé, procédant par bonds, il atteint ses objectifs sans pertes, malgré la vive fusillade ennemie, et rentre à ses postes à 20 heures, après avoir complètement accompli sa mission.

Le bataillon est ensuite désigné pour s'établir **dans la région Zeitounli - Yenidjé - Kizil-Bash, à l'ouest d'Adana**, afin de rassurer les populations paisibles et de les protéger contre les agissements des rebelles que le passage de la colonne du général **GOUBEAU** a repoussés vers le nord.

Relevé des avant-postes **le 28 octobre**, il se concentre à **Kehia-Oglou** où le rejoignent une section d'artillerie de 75 et un peloton de cavalerie.

Le 30 octobre, il se porte sur ses objectifs. L'infanterie est transportée en chemin de fer, protégée par un train blindé ; l'artillerie fait mouvement par voie de terre sous la protection de la cavalerie.

La 1^{re} compagnie, laissant deux sections à **Zeitounli** pour tenir la gare et occuper, au sud, un mamelon d'où l'on domine toute la plaine, dirige une section **sur Yenidjé** pour garder la gare et les trains de combat du bataillon.

Le reste du bataillon stationne à **Yenidjé** et se porte, **le 31** au matin, **sur Kizil-Bash**, où il arrive sans incident.

Après reconnaissances, l'organisation de **la position de Kizil-Bash** est arrêtée et mise immédiatement en œuvre. Elle comprend deux centres de résistance, un à l'ouest, tenu par la 2^e compagnie, et un à l'est, tenu par la 5^e compagnie.

L'artillerie, la cavalerie et le poste de commandement s'établissent au village même de **Kizil-Bash**.

Pendant le mois de novembre, les unités exécutent des travaux que nécessite l'aménagement des différents ouvrages ou abris à construire en prévision de l'hiver.

Affaires de Kutuklu - Tépé-Tchailak.

Le 20 novembre, le commandant **ANTOINE** reçoit l'ordre d'entreprendre des actions offensives en direction du nord, pour contribuer aux opérations de police et de nettoyage dirigées par le colonel commandant la 1^{re} brigade.

Laissant la 1^{re} compagnie en position pour tenir à **Zeitounli, Yenidjé et Kizil-Bash**, il constitue un groupement de forces comprenant ce qui reste des 2^e et 5^e compagnies (en tout onze groupes de combat), trois sections de mitrailleuses et une section d'artillerie de 75, avec lequel il doit, **le 21**, attaquer **Kutuklu**, s'en emparer et s'y établir ; **le 22**, ré-attaquer **en direction de Tépé-Chailak et Fetin-Keui** pour attirer vers le sud le plus d'ennemis possible et permettre ainsi à la colonne principale venant d'**Adana**, sous le commandement du lieutenant-colonel **THIBAUT**, de nettoyer **la région au nord du Chakit**.

Le 21 novembre, dès le point du jour, le détachement se porte **sur Kutuklu**, distant de 8 kilomètres environ de **Kizil-Bash**. Très habilement préparée par le tir des 75, l'attaque réussit, et nos troupes s'emparent du village et des hauteurs avoisinantes avant que les Turcs aient le temps de songer à se défendre.

Dans l'après-midi seulement, ils réagissent par des feux de mousqueterie et de mitrailleuses, mais sans efficacité, car nos éléments ont pu creuser des tranchées et s'abriter. Cependant, l'intensité de ces feux permet d'apprécier qu'on se trouve en présence de trois fortes bandes, qu'un renseignement d'émissaire parvenu dans la soirée estime à un nombre évoluant entre 150 et 200 pour chaque

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bande.

Aussi, l'attaque du lendemain est-elle préparée très minutieusement par l'artillerie, qui, grâce à la situation dominante de **Kutuklu**, tire à vue sur les objectifs.

Le village de **Tépé-Chailak**, éloigné de 5 kilomètres de **Kutuklu**, est commandé par trois croupes que tient fortement l'ennemi. La piste qui y accède sinue dans un véritable défilé, entre des hauteurs abruptes, et traverse de nombreux ravins.

Cette situation rend donc impossible tout déplacement des canons avant que **Tépé-Chailak** soit enlevé. D'autre part, la faiblesse des effectifs ne permet pas d'agir concentriquement. En conséquence, on ne peut attaquer que par la gauche (ouest).

Le 22 au matin, laissant à **Kutuklu** quatre groupes de combat et une section de mitrailleuses pour soutenir l'artillerie et servir de réserve, le commandant **ANTOINE** se met en mouvement, à 4 h.45, avec le reste (peloton de cavalerie, sept groupes et deux sections de mitrailleuses) et parvient par surprise à **Tépé-Chailak**, où les Turcs avaient déjà commencé des tranchées. Aussi, ils se cramponnent au terrain qu'ils disputent énergiquement.

Après une nouvelle préparation d'artillerie et au prix d'un combat acharné, la fraction que commande l'adjudant **TARISSI**, de la 2^e compagnie, parvient avec une section de mitrailleuses jusqu'à une croupe à l'ouest, désignée sous le nom de « **Tombeau** », où elle se maintient jusqu'au soir.

Malgré le tir de nos 75 et les efforts de tous, la droite, qui livre la plus ardente lutte, est obligée de s'établir sur les croupes au sud du village sans pouvoir atteindre celles du nord, qui constituent les objectifs.

Toute la journée du 22 se passe en une série de combats pendant lesquels les Turcs, profitant de leurs positions dominantes et de leur réelle supériorité numérique, s'acharnent à déborder nos troupes pour les rejeter vers **Kutuklu**.

Les canons de 75, qui tirent plus de 400 obus au cours de la journée, sont impuissants à contenir un ennemi qui se dissimule parfaitement derrière les rochers et reste insaisissable.

Grâce à l'intervention des avions, et surtout à l'apparition, **aux environs de Fadeul**, vers 16 h.15, de l'avant-garde de la colonne **THIBAUT**, la situation, devenue un instant critique, se rétablit.

Les bandes **au nord-est et à l'est de Tépé-Chailak** lâchent pied comme par enchantement et s'enfuient **vers le nord, en direction de Dorak**.

A 16 h.30, les éléments du bataillon entrent **dans Tépé-Chailak**, sans cependant pouvoir nettoyer complètement **les croupes à l'est et au nord-est**, sur lesquelles l'ennemi s'est retranché.

Dans ces conditions, il était peu prudent de se maintenir **au « Tombeau »** et au village. Aussi, le commandant **ANTOINE** obtient du colonel **GRACY** l'autorisation de resserrer, pour la nuit, tout le dispositif **autour de Kutuklu**, sous réserve de ré-attaquer le lendemain.

Le 23, au point du jour, l'attaque est reprise avec les quatre groupes réservés la veille. Très énergiquement conduite par le capitaine **BENEDETTI**, elle reprend aussitôt pied à gauche **sur le Tombeau**, mais éprouve de sérieuses difficultés pour s'emparer des croupes est et nord-est, qui sont cependant occupées à 8 heures, sans qu'il soit possible de les conserver.

Les Turcs, mis en fuite la veille au soir, s'étaient regroupés pendant la nuit, et, renforcés de gros contingents de réguliers en vêtements kaki, ils avaient occupé **les hauteurs à l'ouest de Fadeul** ainsi que **les croupes entre Topsgo et Tépé-Chailak**, pour s'efforcer d'empêcher la colonne **THIBAUT** de se réunir au détachement Antoine.

Au cours de la journée, ce détachement n'eut d'autre but que de faciliter, avec ses 75, la tâche du lieutenant-colonel **THIBAUT**, dont les éléments vinrent bivouaquer dans la soirée **au nord-est de Kutuklu**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 24, les troupes du commandant **ANTOINE** se réinstallaient sans difficulté sur leurs **positions de Kizil-Bash**.

Les pertes du 1^{er} bataillon, **pendant la période du 21 au 23 novembre**, s'élevaient à 4 tués et 9 blessés.

Le 1^{er} décembre, le commandant **ANTOINE**, appelé à occuper un emploi à **Beyrouth** dans les services administratifs du **Levant**, était remplacé à la tête du 1^{er} bataillon par le commandant **L'HUILLIER**, récemment affecté au 412^e.

OPÉRATIONS DE LA 3^e COMPAGNIE.

Défense de Biridjik, siège et guet-apens d'Ourfa.

Pendant que se déroulaient, **en janvier 1920**, les événements de **Marache**, les populations des **territoires de l'Est** s'étaient également insurgées.

Toutes les villes ou localités dans lesquelles existaient des postes français furent plus ou moins encerclées, et nos troupes durent soutenir, contre des adversaires très supérieurs en nombre, des luttes épiques qui se terminèrent parfois de la façon la plus tragique.

Tel fut le cas des garnisons de **Biridjik** et d'**Ourfa**, dont faisait partie la 3^e compagnie du 412^e.

A. — DÉFENSE DE BIRIDJIK.

La garnison de **Biridjik** comprenait, à l'origine, une section de la 3^e compagnie avec une mitrailleuse, sous les ordres du lieutenant **POURQUIÉ**.

Renforcée, **en décembre 1919**, par une compagnie du 17^e régiment de tirailleurs sénégalais, et assiégée, **vers la fin de janvier 1920**, elle fit une défense admirable et résista victorieusement à toutes les attaques ennemies, jusqu'au moment où elle put être dégagée, **en mars**, par une colonne de secours venue de **Djerablous**.

Le lieutenant **POURQUIÉ** eut, à cette occasion, la plus élogieuse conduite et sut imposer à tous son énergie et son autorité.

Par une série d'ouvrages aussi habilement conçus que rapidement exécutés, il obtint les meilleurs résultats, infligeant journallement à l'ennemi, qui avait construit toute une organisation très sérieuse, comprenant tranchées, boyaux et galeries de mines, une moyenne de cinq à six tués.

Obligé d'économiser vivres et munitions, le lieutenant **POURQUIÉ** n'en maintient pas moins très élevé le moral de sa troupe et lui donna constamment le plus admirable exemple.

La colonne de secours le trouva au milieu de ses hommes, dans un fortin littéralement criblé de balles.

Le texte ci-après de la citation à l'ordre général n^o 21, du **7 juillet 1920**, de l'armée française du Levant relate d'ailleurs avec détails les exploits de la garnison de **Biridjik** et constitue pour la section de la 3^e compagnie du 412^e un remarquable éloge :

Pendant vingt-trois jours de siège et de combats opiniâtres, que la garnison de **Biridjik** a soutenus **en février-mars 1920**, la section de la 3^e compagnie du 412^e, sous les ordres du lieutenant **POURQUIÉ**, également commandant d'armes, s'est brillamment comportée.

Chaque soldat occupant un poste difficile, généralement isolé des voisins et donnant lieu à tout instant à initiative, à fait preuve, au cours de cette âpre résistance, des plus belles qualités d'énergie et de dévouement, permettant ainsi à la garnison de conserver toutes ses positions et de repousser glorieusement des adversaires acharnés.

Après avoir dégagé **Biridjik**, la colonne de secours reprit **le chemin de Djerablous**, ramenant avec elle le personnel du 412^e qui rejoignit le 1^{er} bataillon à **Adana le 16 juin**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le détachement comprenait : l'adjudant-chef **PARRAIN**, un sergent, un caporal et onze soldats.
Le lieutenant **POURQUIÉ**, en raison de la connaissance qu'il avait de la région, était conservé par le général commandant la 2^e division, pour occuper un emploi dans les services du territoire.

B. — SIÈGE ET GUET-APENS D'OURFA.

L'insurrection qui grondait, à **Ourfa**, depuis le milieu de janvier, ne se manifesta efficacement que dans les premiers jours de février.

La garnison, qui avait été renforcée en décembre 1919, se trouvait sous les ordres du chef de bataillon **HAUGER**, du 18^e régiment de tirailleurs algériens.

Elle comprenait alors :

La 3^e compagnie et une section de la 2^e compagnie de mitrailleuses du 412^e ;

Les 6^e et 7^e compagnies du 18^e régiment de tirailleurs algériens ;

Deux sections de mitrailleuses du même régiment ;

Une section de la 11^e compagnie du 17^e régiment de tirailleurs sénégalais ;

Un peloton de spahis du 2^e régiment mixte de cavalerie ;

Soit, au total, 12 officiers, 461 hommes de troupe et 144 animaux.

D'après des renseignements d'émissaires arméniens dévoués aux Français, on n'ignorait pas qu'une active propagande nationaliste se faisait dans la population de la ville et dans celle des tribus kurdes de la région du Nord. De plus, l'interception des communications téléphoniques échangées entre le mutessarif et les principaux notables d'**Ourfa**, d'une part, et le capitaine de gendarmerie **ALI-SAÏD**, d'autre part, faisait prévoir l'imminence d'une attaque de la garnison par des bandes kurdes constituées dans les environs, et dont **ALI-SAÏD** lui-même devait prendre le commandement sous le nom de **NAMIK**.

Le 7 février, vers 15 heures, les bandes apparurent sur les crêtes, à environ 3 kilomètres au nord de la ville. Leur chef envoya un ultimatum au commandant d'armes, lui enjoignant d'avoir à évacuer la place avec la garnison française, sous menace d'attaque dans les quarante-huit heures.

Comme réponse, le commandant **HAUGER** donna l'ordre d'occuper les emplacements de combat et dépêcha aux rebelles le mutessarif d'**Ourfa**, pour leur signifier son refus et les exhorter à l'apaisement.

Cette démarche n'eut d'ailleurs aucun résultat.

Le 9 février, à 9 heures, la fusillade se déclencha. Dirigée sur les cantonnements des troupes et sur les bureaux des services administratifs, où se tenaient les capitaines **SAJOURS** et **LAMBERT**, elle se continua, très violente, pendant toute la journée, mais ne fut suivie d'aucune attaque. Une mitrailleuse placée dans le minaret de la grande mosquée nous infligea cependant quelques pertes.

A partir du 10 février, écrit le sous-lieutenant **DELOIRE**, la neige tombe abondamment et semble diminuer un peu l'intensité de la fusillade, surtout pendant la nuit.

Le 13 février, un canon du calibre de 74 mm, placé à la citadelle, envoie quelques obus sur les locaux occupés par le poste de commandement du commandant d'armes.

Ce tir est continué les jours suivants sans causer grands dégâts.

Dans la nuit du 17 au 18 février, l'ennemi dirige, à 23 heures, une vive attaque sur un poste tenu par une fraction du 18^e régiment de tirailleurs algériens qui est obligée de se replier.

A 3 heures, toujours à la faveur de l'obscurité, il s'élance en masse à la baïonnette sur les petits postes voisins qu'il s'efforce d'encercler.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les tirailleurs se défendent énergiquement au fusil et à la grenade. Mais les adversaires sont très supérieurs en nombre et, tandis qu'un poste bat en retraite sur une position tenue par un poste du 412^e, un autre, qui est entouré, soutient un terrible corps à corps et réussit seulement au petit jour à se frayer un passage. Prise sous le feu d'une mitrailleuse ennemie, en batterie dans un mausolée du cimetière musulman, la petite garnison de ce poste se disperse et est faite prisonnière.

Grisés par ces succès, les rebelles tentent un assaut sur un autre point du front. Leur attaque, cette fois, est enrayée et ils sont repoussés en essayant de fortes pertes.

Pendant toute la journée du 18, les feux de mousqueterie et de mitrailleuses restent très intenses.

Les jours suivants, ils essaient de s'infiltrer entre nos postes qu'ils tentent d'isoler les uns des autres, mais ils n'y parviennent pas.

Jusqu'au 28 février, la situation demeure stationnaire. Toutefois, plusieurs coups de main sont exécutés par nos troupes, pour récupérer des denrées d'alimentation. Ils donnent lieu à des combats sévères, dans lesquels les soldats du 412^e font preuve de beaucoup d'entrain et de sang-froid.

Le 28 février, au point du jour, et après une préparation d'artillerie exécutée par deux canons en position sur la colline à l'est de l'orphelinat américain, l'ennemi s'élance à l'assaut d'un de nos postes. S'avançant en force, il parvient à cerner la maison qui l'abrite, sans pouvoir y pénétrer. Les feux de flanquement des postes voisins (fusils et mitrailleuses), s'ajoutant à ceux du poste attaqué, l'obligent à refluer dans le ravin.

Une seconde attaque, exécutée vingt minutes plus tard, ne réussit pas davantage.

Les assaillants se retirent, en laissant sur le terrain plus de 50 morts, dont un officier de gendarmerie.

Le même jour, vers 11 heures, un avion survole la ville et lance plusieurs messages, mais un seul peut être recueilli. Il contient un code de signalisation et une note d'encouragement du général commandant la division.

Le 5 mars, l'ennemi prononce de nouvelles attaques.

Pendant que ses canons bombardent les positions tenues par le 412^e, ses tirailleurs, progressant par infiltration, malgré un véritable barrage de nos V.-B., parviennent à se concentrer à moins de 50 mètres des bâtiments occupés par une compagnie du 18^e régiment de tirailleurs algériens et les magasins du 412^e.

A 7 h.20, ils s'élancent à l'assaut et réussissent à franchir le mur d'enceinte d'un jardin, mais ils subissent de fortes pertes et sont contraints de se replier. A 9 heures, ils renouvellent leur tentative qui échoue encore.

A 16 heures, ayant amené deux canons à 400 mètres au nord-est du bâtiment occupé par le 412^e, l'ennemi recommence un violent bombardement qui détruit le mur d'enceinte et met successivement tous les guetteurs hors de combat.

Ordre est alors donné de ramener dans la cour intérieure le personnel restant, ainsi que les deux mitrailleuses déjà endommagées.

A 16 h.30, quelques fanatiques, progressant derrière leurs obus, essaient de briser les fenêtres du bâtiment pour y pénétrer. Le capitaine **PERRAULT** en abat un avec son revolver et, se mettant à la tête de sa troupe qu'il entraîne par son exemple, il se rue sur les assaillants qui sont aussitôt rejetés hors du jardin.

A ce moment, le sergent **DUCHET**, chef de la section de mitrailleuses d'un poste voisin, voyant le danger qui menace la garnison du bâtiment, porte, de sa propre initiative et malgré le feu des mitrailleuses ennemies, ses deux pièces à moins de 100 mètres, et, par un tir flanquant parfaitement ajusté, arrête de nombreux ennemis qui s'efforcent de s'approcher.

A 21 heures, les insurgés essaient encore d'enlever le poste de l'adjudant **JOYEUX**, du 412^e, mais ils sont repoussés après quelques minutes de combat.

Toutes les attaques tentées par l'ennemi sont restées infructueuses et lui ont coûté de lourdes pertes (une centaine de tués).

Pourtant, il avait tiré près de 500 obus — nombre qui, jusque-là, n'avait pas encore été atteint — et fait preuve d'une ardeur et d'une habileté inaccoutumées.

Les pertes subies dans la journée par le 412^e s'élevaient à 2 tués et 18 blessés.

Le 6 mars, un avion français survole à nouveau **Ourfa**. On lui signale : « *Sommes encerclés, envoyer secours, 57 blessés.* »

Jusqu'au 6 avril, les bombardements continuent avec des intensités variables.

Les vivres devenant de plus en plus rares, les coups de main se multiplient, mais ne donnent pas les résultats espérés.

Le 7 avril, la garnison ne possède plus que six jours de vivres et son stock de munitions est considérablement réduit.

Son effectif, diminué de 13 tués, reste de 448. Sur ce nombre, il y a un total de 110 blessés, dont 30 seulement sont dans l'impossibilité de combattre.

En raison de cette situation, et aucun secours n'étant annoncé, le commandant d'armes décide d'entrer en pourparlers avec l'ennemi et en avise en pleurant les officiers.

Pendant tout le premier mois du siège, le mutessarif et le commandant des troupes nationalistes **NAMIK** lui avaient adressé de nombreux messages, les uns menaçants, les autres conciliants.

Les premiers lui annonçaient que des forces considérables encerclaient la ville, que la résistance était inutile et que, si la garnison voulait évacuer la place, elle aurait la vie sauve et pourrait rejoindre les lignes françaises sans être inquiétée.

Les seconds faisaient appel à ses sentiments humanitaires et lui demandaient de faire cesser l'effusion de sang.

Aux uns comme aux autres, le commandant **HAUGER** avait répondu qu'il était à **Ourfa** par ordre de ses chefs et qu'eux seuls pourraient prendre la décision d'évacuation.

Ayant épuisé tous les moyens d'intimidation, le mutessarif et **NAMIK** songèrent alors à faire agir les neutres.

Ils s'adressèrent, dans ce but, à Miss **HOLMES**, la directrice des établissements d'assistance américaine, et au président du Comité national arménien, en leur demandant d'intervenir auprès du commandant français, pour lui faire accepter de quitter **Ourfa** et de se replier sur un lieu de son choix, avec sécurité assurée **jusqu'à Djerablous, Alep ou Aïn-Tab**.

Les Arméniens firent preuve, au cours du siège, de beaucoup de fidélité et de dévouement à la cause française. Par leurs relations en ville, ils apprirent bien des renseignements concernant les forces ou organisations ennemies, dates de bombardements, etc., qu'ils s'empressèrent de nous communiquer.

A plusieurs reprises, le commandant d'armes leur demanda des émissaires pour porter des messages chiffrés **aux postes français de Djerablous, Arab-Punar ou Tell-Ebiard**, afin d'exposer la situation et de demander du secours. Mais tous furent arrêtés et fusillés. **NAMIK** prenait même, chaque fois, le soin d'en avertir les autorités françaises en indiquant le numéro des messages interceptés.

Cependant, le commandant **HAUGER** tint à laisser ignorer à l'ennemi le motif réel de sa décision et résolut d'exploiter la disette dans laquelle se trouvaient les populations chrétiennes de la ville, qui n'avaient plus aucun moyen d'existence.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Il fit donc appeler le docteur **BECHLIAN**, président du Comité national arménien, et le pria de demander à nouveau au mutessarif le ravitaillement des chrétiens, et en particulier des nombreux Arméniens, déjà plusieurs fois refusé.

Le 8 avril, après entente avec **NAMIK**, le mutessarif répondit que la seule condition acceptable du ravitaillement était l'évacuation de la ville par les troupes françaises.

Ayant demandé un jour pour réfléchir, le commandant **HAUGER** adressa, **le 9**, au mutessarif, une déclaration conçue à peu près dans les termes suivants :

La garnison française d'**Ourfa** a, jusqu'à ce jour, rempli sa mission d'occupation, en dépit des attaques répétées de vos forces.

Je suis dans l'obligation morale d'abandonner momentanément la place et de partir avec mes troupes pour ne pas laisser mourir de faim une population de plus de 6.000 Arméniens.

Je consens avec regret à ce départ, sous les conditions suivantes :

- 1° Restitution immédiate des soldats français capturés **le 18 février** ;
- 2° Garantie de la sécurité de la garnison pendant son repli **jusqu'à Arab-Punar** ;
- 3° Dix personnes, prises parmi les notables de la ville, accompagneront la colonne. Elles seront placées sous la sauvegarde d'honneur des troupes françaises;
- 4° Location de 60 chameaux et de 30 chevaux pour transporter les bagages ;
- 5° Assurance absolue que la vie des soldats blessés, non transportables, restant à l'hôpital du docteur **VISCHER**, sera respectée ;
- 6° Respect des tombes des soldats tués au cours des opérations ;
- 7° Ravitaillement de la population arménienne de la ville et garantie de sa sécurité, ainsi que de celle de la mission américaine et des missions de religieux français ;
- 8° Suspension immédiate des hostilités ;
- 9° Signature de cette convention par le commandant d'armes, d'une part, et par le mutessarif, au nom de la municipalité, et le commandant des forces nationales, d'autre part.

La convention, transmise **le 9 avril** par le docteur **VISCHER** (médecin suisse chef de l'hôpital américain), fut acceptée et les hostilités cessèrent à 16 heures.

Elle fut signée le lendemain **10 avril**, sans aucune objection de la part des Turcs. Toutefois, le commandant **HAUGER** ne crut pas devoir persister dans son désir d'avoir dix notables pour accompagner la colonne et demanda, en remplacement, quelques gendarmes commandés par un officier.

Il la porta à la connaissance de la garnison, en ces termes :

Une convention a été signée entre le commandant d'armes et le commandement ennemi. Les troupes françaises évacueront **Ourfa** pour faire cesser la famine dont souffrent les Arméniens de la ville, que les Turcs assiègent dans leur quartier, comme ils nous assiègent.

Ce fait constitue pour nous l'abandon du territoire confié à notre garde, mais il n'y a aucune responsabilité pour la garnison qui, depuis le début du siège, a fait plus que son devoir : au bout de deux mois, personne n'est venu nous secourir.

Le départ aura lieu **le 11 avril**, vers 1 heure. Le service de garde se continuera jusque-là comme pendant le siège.

Le commandant d'armes félicite les troupes pour l'endurance dont elles ont fait preuve pendant cette période très pénible et compte que chacun aura à cœur de garder, jusqu'au départ d'**Ourfa**, l'attitude digne qui convient à notre situation.

Signé : **HAUGER**.

C. — GUET-APENS DE FERISH- P ACHA, COMBAT ET MASSACRE.

La colonne se met en route **le 11 avril** à 1 heure, **par la route de Seroudj**.

Les troupes emportent leurs armes, ce qui reste de munitions, tous leurs bagages et trois jours de vivres, dont deux jours sur le convoi.

La 3^e compagnie du 412^e, réduite à trois sections, fournit l'avant-garde, sous les ordres du capitaine Perrault, et détache la section du lieutenant **FRANGNE** comme flanc-garde à gauche.

La marche s'effectue sans incident jusqu'au lever du jour, et la colonne accomplit ainsi une quinzaine de kilomètres.

Vers 5 heures, alors qu'elle est entièrement engagée **dans la vallée étroite de Ferish-Pacha**, une fusillade extrêmement violente, partant des hauteurs environnantes, est tout à coup dirigée sur l'arrière-garde et le convoi.

Les divers éléments se déploient aussitôt : l'arrière-garde (une compagnie du 18^e tirailleurs) sur place, l'avant-garde sur les crêtes perpendiculaires à la route, les flancs-gardes sur celles qui longent cette même route.

Le convoi est immédiatement immobilisé par suite de la mort des animaux.

Dès les premiers instants, la situation de l'arrière-garde devient critique, et le commandant est obligé de la faire renforcer par des fractions du gros.

La colonne, développée sur une longueur de 1.300 mètres de la tête à la queue, est bientôt assaillie partout à la fois. Les attaques sont particulièrement acharnées sur l'arrière-garde et sur les flancs-gardes. L'ennemi va jusqu'à faire usage d'un drapeau blanc, pour mieux s'approcher de nos troupes qui se défendent énergiquement et réussissent à se maintenir jusque vers 10 heures.

Mais, à partir de ce moment, sous l'afflux de nouvelles bandes, il reprend de l'ardeur et parvient à entourer une section de tirailleurs, dont quelques-uns se dégagent à la baïonnette. Bousculant ensuite l'arrière-garde, qui a épuisé ses munitions, il dirige tous ses efforts sur les flancs-gardes, puis s'empare du convoi qui est aussitôt mis au pillage.

Les rebelles se précipitent alors sur l'avant-garde.

Le combat redouble d'intensité; les soldats du 412^e, couchés sur le sol, utilisant le terrain, résistent vaillamment et brûlent presque toutes leurs cartouches.

Jugeant la situation désespérée (très fortes pertes, convoi pris, épuisement des munitions), le commandant **HAUGER** décide de parlementer.

Il délègue M. **WOODWARD**, un pasteur américain qui a suivi la colonne, et l'envoie, accompagné de l'officier de gendarmerie, au commandant des forces ennemies pour obtenir la cessation du combat. Il avise en même temps les officiers de sa démarche et leur prescrit de s'efforcer de regrouper leurs troupes sur le centre.

Pendant que s'exécutent ces mouvements, les assaillants surgissent de toutes parts et déclenchent, à bout portant, une violente fusillade sur la flanc-garde de gauche et le groupe de commandement du chef de bataillon.

Le lieutenant **FRANGNE**, du 412^e, est tué. Le commandant **HAUGER**, blessé au côté, est assommé par derrière d'un coup de gourdin sur la tête. Un misérable lui coupe le cou et les poignets et le déshabille entièrement.

C'est le massacre qui commence à coups de fusil, de poignard et de sabre.

Tous les officiers (sept) sont tués l'un après l'autre, ainsi que de nombreux gradés et soldats qui ne peuvent s'enfuir. Ceux qui réussissent à s'éloigner sans être gravement blessés sont arrêtés, peu après, par les gendarmes qui les protègent et les ramènent **à la prison d'Ourfa**.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



La Caracoi de Tchamalan.



Alexandrette. Le camp des Sources.



Birahja. Vue prise sur l'Euphrate.



Omfu. Le lac d'Abraham.

Le massacre se propage vers l'avant-garde où se trouvent le capitaine **PERRAULT** et le sous-lieutenant **DELOIRE**, du 412^e.

Rassemblant une quarantaine d'hommes, ces deux officiers se dégagent au prix d'efforts inimaginables et se dirigent vers l'ouest.

A 4 ou 5 kilomètres du lieu du combat, la présence de bandes armées aperçues sur une crête provoque une hésitation. Le capitaine **PERRAULT** persiste à vouloir gagner **Biridjik** en suivant la route qui passe à proximité de cette crête. Quant au sous-lieutenant **DELOIRE**, qui n'est pas du même avis, il se sépare du capitaine pour marcher vers le sud et essayer d'atteindre **Arab-Punar**. L'adjudant **JOYEUX** et une quinzaine de soldats suivent le sous-lieutenant.

La décision du capitaine **PERRAULT** devait lui être funeste, ainsi qu'aux soldats qui se joignirent à lui, car on ne sut jamais quel fut leur sort. Tout fait prévoir qu'ils ont été massacrés avant d'arriver à **Biridjik**.

Le groupe du sous-lieutenant **DELOIRE** est arrêté deux heures après par des cavaliers kurdes qui, sous menaces de mort, enlèvent à l'officier et aux soldats tous leurs vêtements et les laissent en liberté.

Pendant la nuit du 11, la journée du 12 et la nuit du 12 au 13, la petite troupe se porte **sur Arab-Punar**, en marchant à travers le bled sans boire ni manger, et, **le 13 avril** au matin, elle s'arrête, exténuée, **dans un village à 3 kilomètres de Seroudj**.

Les hommes, épuisés de fatigue, ont les pieds en sang. Les habitants du village leur donnent l'hospitalité, mais, malgré insistances et promesses de récompenses, ils refusent de les conduire à **Arab-Punar** et les mènent à **la prison de Seroudj** où se trouvent déjà cinq soldats français.

Après avoir fait, pendant les soixante et un jours de siège, la plus héroïque résistance sans avoir pu être secourue, puisque la colonne de secours envoyée **en mars** avait dû rebrousser chemin, la garnison d'**Ourfa**, qui avait obtenu de se retirer avec armés et bagages, ayant imposé ses conditions, était tombée dans un odieux guet-apens, œuvre du mutessarif d'**Ourfa**, **ALI RIZA** bey, et de l'ancien capitaine de gendarmerie **ALI-SAÏD**.

L'attaque du **11 avril** fut faite par la population de la ville et par plusieurs tribus kurdes, avec des effectifs qui peuvent être estimés à 8.000.

La tête du commandant **HAUGER** et celle de plusieurs autres officiers ou hommes de troupe furent promenées dans les rues de la ville, au bout de piques, le soir même du combat.

Le sous-lieutenant **DELOIRE** et ses 23 hommes restèrent trois jours à **Seroudj**, où on leur délivra quelques haillons, puis furent dirigés, pieds nus, **sur Ourfa**, sous les brutalités des gendarmes.

Incarcérés à la prison de la ville où se trouvaient déjà 180 prisonniers français, ils y séjournèrent **jusqu'au 5 mai**.

Les blessés graves furent admis à l'hôpital **VISCHER** et à l'hôpital municipal. Les malheureux reçurent des soins attentifs de la mission américaine et des religieux français des deux sexes, qui leur donnèrent des effets et du linge.

La nourriture, extrêmement réduite, consistait dans une mixture de blé cuit et de haricots, distribuée avec parcimonie deux fois par jour.

Le 6 mai, les prisonniers quittèrent **Ourfa pour Severek et Diarbekir** où ils arrivèrent le 18 mai, après être restés dix jours à **Severek**. En cours de route, leurs vêtements leur furent à nouveau volés par les gendarmes et les soldats de l'escorte.

Le séjour à **Diarbekir** ne dura que **jusqu'au 30 mai**.

Le 31 mai, le détachement fut remis en route **pour Ourfa**. C'est à **Ourfa** que les captifs apprirent qu'un armistice avait été conclu, autorisant un échange de prisonniers.

Cent trente d'entre eux, dont le sous-lieutenant **DELOIRE**, furent rendus aux autorités militaires françaises à **Arab-Punar**. Il restait à **Ourfa** 68 prisonniers.

Le siège d'**Ourfa** et le massacre de **Ferish-Pacha** avaient coûté au 412^e 36 tués, 63 disparus et 16 prisonniers restés après l'échange.

Dans ces nombres figurent les officiers dont les noms suivent :

Tués, capitaine **LAMBERT** et lieutenant **FRANGNE** ;

Disparu, présumé tué, capitaine **PERRAULT**.

Le commandement français n'eut connaissance des événements d'**Ourfa** que par les soldats **LAMBERT**, **REGARD** et **PIHAN**, du 412^e, qui, ayant échappé au massacre, réussirent à rejoindre nos postes sur la voie ferrée.

Après son retour, le sous-lieutenant **DELOIRE** rédigea un rapport très complet qui fut transmis à l'autorité supérieure par les soins du commandant du cercle de **Djerablous**.

Dans ce rapport, il signalait l'attitude particulièrement élogieuse des militaires du 412^e et sollicitait un certain nombre de récompenses.

La médaille militaire, notamment, fut décernée au sergent-major **DARDOISE**, au sergent **FERRAGE** et aux soldats **TABOURMEL**, **LAMBERT**, **REGARD** et **PIHAN**.

En outre, plusieurs citations aux différents ordres furent accordées.

OPÉRATIONS DU 2^e BATAILLON.

Drame de Bozanti.

Au début de janvier 1920, la garnison de **Bozanti** et le **secteur du Taurus**, sous les ordres du chef de bataillon **MESNIL**, du 412^e, comprenaient :

L'état-major du 2^e bataillon du 412^e avec la 7^e compagnie et la 2^e compagnie de mitrailleuses, cette dernière diminuée d'une section détachée à **Ourfa** ;

La 2^e compagnie du 18^e régiment de tirailleurs algériens ;

Une section du génie et une section d'artillerie de 65 de montagne.

Elle fut renforcée, **le 21 février**, par la 6^e compagnie du 412^e, revenue de **Marache**.

Elle fournissait des postes pour garder la voie ferrée dans sa traversée du **Taurus**, à savoir :

Kelebec, une demi-section (12 hommes) du 412^e, commandée par le sous-lieutenant **POMMIER** ;

Hadji-Kiri, une demi-section du 412^e (lieutenant **CARLOTTI**) ;

Oulou-Kichla (18 kilomètres nord de Bozanti), une section du 18^e régiment de tirailleurs algériens.

L'agitation kémaliste commença à se manifester **dans le Taurus, vers la fin de décembre 1919**.

Des caravanes de chameaux, transportant clandestinement armes et munitions, avaient été découvertes, et de nombreux indices faisaient prévoir des hostilités prochaines.

Aussi, le commandant **MESNIL** se tenait sur ses gardes.

Sous sa vigoureuse impulsion, les travaux de défense avaient été activement poussés, et les approvisionnements en vivres et en munitions considérablement augmentés.

La relation des événements de **Bozanti** est extraite du rapport du lieutenant **LABAT**, officier de détails du bataillon 2/412^e.

Cet officier, blessé au cours du combat du **28 mai** et tombé aux mains de l'ennemi, fut également compris dans l'échange de prisonniers effectué en vertu de l'armistice conclu **en mai**, et rendu aux autorités militaires françaises avec 100 soldats de la garnison, **le 18 juin**.

Il assista, auprès du commandant **MESNIL**, à toutes les phases du drame et fut le témoin oculaire des faits qui amenèrent la capture des troupes.

Les attaques ennemies commencèrent, **dans le courant de mars, sur le poste d'Oulou-Kichla**. Menacée d'être encerclée par de forts contingents kémalistes, la garnison de ce poste fut ramenée **le 23 mars à Bozanti**.

Le 27 mars, le capitaine du génie **LEBEL**, chargé de diriger des travaux **sur la voie ferrée à une dizaine de kilomètres au nord de Bozanti**, fut mortellement blessé par des guetteurs ennemis embusqués derrière des rochers avoisinant la voie.

Le lendemain, un poste du 18^e régiment de tirailleurs algériens, placé **sur la route de Konia, à 4 kilomètres environ au nord de Bozanti**, était violemment attaqué à plusieurs reprises au cours de la journée. Devant le danger d'être capturé, il fut replié pendant la nuit.

La 7^e compagnie du 412^e, qui était restée à **Belemedik (10 kilomètres sud de Bozanti)**, où se trouvaient les ateliers et magasins de la construction du Bagdad ainsi qu'un établissement hospitalier, reçut l'ordre d'y laisser une section et de rejoindre à **Bozanti** le gros des forces.

Au début, les insurgés tirèrent à d'assez grandes distances (600 à 800 mètres), mais, peu à peu, ils s'enhardirent et vinrent à plusieurs reprises jusqu'aux réseaux de fil de fer.

Ils s'acharnèrent surtout **sur le centre de résistance n° 1 de la rive gauche du Chakit**, que commandait le lieutenant **VILLEJEAN**, du 412^e.

Plusieurs attaques furent repoussées avec succès, et notamment **le 18 avril**, où, au nombre de plus de 300, ils donnèrent l'assaut après une sérieuse préparation de leurs canons de 77 et de 75.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au cours de ces actions, le lieutenant **VILLEJEAN** fut tué d'une balle en pleine tête.

Le 7 mai, après une nouvelle attaque en force **sur la face sud-ouest du camp**, les rebelles, malgré de grosses pertes (100 cadavres furent dénombrés le lendemain), parvinrent à pénétrer dans deux éléments de tranchée et à s'emparer d'une mitrailleuse.

Des contre-attaques énergiques, déclenchées immédiatement, les en chassèrent et reprirent notre mitrailleuse. Quelques prisonniers restaient entre nos mains.

Nous avons perdu 11 tués et une trentaine de blessés.

Cette dure affaire parut calmer les assaillants, qui ne tentèrent plus d'attaques jusqu'à la sortie de la garnison **le 28 mai**. D'autre part, des renseignements recueillis auprès des prisonniers ennemis apprirent qu'il n'y avait pas d'enthousiasme à venir combattre **sur le front de Bozanti** dont on parlait avec effroi.

Cependant, les insurgés continuaient à se renforcer. Leurs bandes, constituées en grande partie par des gens du pays connaissant admirablement la montagne, avaient contourné **Bozanti** et attaqué nos postes. Successivement, **Belemedik**, **Hadji-Kiri** et **Kelebec** étaient tombés en leur pouvoir.

A Kelebec, le sous-lieutenant **POMMIER**, très grièvement blessé d'une balle au visage, fut capturé et pansé par un médecin arménien. Quant au lieutenant **CARLOTTI** et au personnel du poste de **Hadji-Kiri**, ils furent vraisemblablement massacrés.

A Belemedik, les rebelles, triomphant de la résistance de la section de la 7^e compagnie, avaient réussi à s'emparer de la localité, où se trouvait une nombreuse population chrétienne hétéroclite, Grecs, Suisses ou Arméniens, tous employés aux ateliers du Bagdad, et qu'ils gardaient rigoureusement prisonnière avec la petite garnison.

Mme **MESNIL**, femme du chef de bataillon, qui avait été autorisée à rejoindre son mari dans le Levant, se trouvait au nombre des captifs.

Dès les premières attaques **sur Ourlou-Kichla**, le commandant **MESNIL** avait renvoyé sa femme de **Bozanti** à **Belemedik**, où elle reçut l'hospitalité dans la famille de l'ingénieur en chef de la construction.

Mme **MESNIL**, qui avait été infirmière sur le front français pendant la guerre, habitait **Belemedik** avec son mari, avant que le poste de commandement ne fût transféré à **Bozanti** ; elle s'était adonnée à soigner les malades (soldats français ou civils indigènes) en traitement à l'hôpital.

Aussitôt revenue à **Belemedik**, elle reprit bénévolement ses fonctions d'infirmière et se dévoua entièrement à nos soldats. Afin d'obtenir pour eux tout ce qui pouvait leur être nécessaire, elle consentit à donner ses soins aux rebelles, qui, blessés par nos armes au cours des combats, étaient amenés à l'hôpital.

En toutes circonstances, elle sut imposer son autorité aux ennemis, qui l'entourèrent d'égards et ne la maltraitèrent pas.

Pendant le siège, plusieurs parlementaires se présentèrent aux avant-postes, porteurs de messages d'intimidation rédigés à peu près dans ces termes et signés **SINAN-PACHA**, commandant des forces nationales de **Bozanti** :

1° « Vos postes de **Kelebec** et de **Hadji-Kiri** sont pris. Mme **MESNIL** et le lieutenant **POMMIER** sont entre nos mains. Si vous ne voulez pas les faire souffrir rendez-vous. Il ne vous sera fait aucun mal et nous vous renverrons dans votre pays.

Réponse du commandant **MESNIL**. — « *J'ai reçu l'ordre de défendre Bozanti, j'accomplirai ma mission.* »

2° Votre résistance sera impossible, mes canons sont prêts. Je suis en mesure de brûler **Bozanti** dans les vingt-quatre heures.

Adana et **Mersine** sont encerclés et **Tarsous** est pris.

RÉPONSE. — « *Je continue à remplir ma mission.* »

Le jour où fut adressé ce second message, dès que le parlementaire eut rejoint ses lignes, les canons ennemis, au nombre de six, ouvrirent le feu et tirèrent environ 1.600 coups sans grande efficacité.

Un obus tua un soldat et en blessa un autre.

Nos pertes s'élevèrent cependant, pendant la durée du siège, à 40 tués dont 1 officier et 78 blessés.

Celles des Turcs, d'après leur propre aveu, ne furent pas inférieures à 700.

Le 15 avril, un avion apparut. Il lança un message du général commandant la division disant : « *Je pense vous délivrer vers le début du mois. Courage et confiance.* »

Il lui fut signalé : « *Tout va bien.* »

Le 3 mai, nouvel avion et nouveau message : « *La colonne de secours arrivera à Bozanti le 10 ou 11 mai. Faites en sorte qu'à cette date, il vous reste encore pour dix jours de vivres.* »

Signaux faits : « *Tant de pertes. Munitions d'infanterie manqueront sous peu ; tout va bien.* »

Le 12 mai, troisième apparition de l'avion. Pas de message ; quelques lettres, du tabac, des journaux.

Signaux faits : « *Munitions d'infanterie vont manquer. Tant de coups de 65 restent. Envoyez secours.* »

L'avion revint **le 16 ou 17 mai**, et lança le message ci-après : « *La colonne de secours arrivera par la route le 25 mai ; courage et confiance.* »

Le 25, l'avion réapparut apportant un dernier message : « *La colonne de secours n'a pu vaincre les résistances rencontrées en route. Je ne suis pas en mesure de renouveler cet effort. Je ne sais pas si le général en chef pourra m'en donner les moyens et quand.* »

« *Lorsque votre situation en vivres et en munitions vous obligera à prendre une détermination, et si des propositions vous étaient faites, méfiez-vous de la félonie turque.*

« *Tout le matériel qui ne pourra être emmené sera détruit sur place.*

« *Prenez précautions pour ne pas donner l'éveil au départ.*

D'après les renseignements, le gros des forces kémalistes se trouverait entre Tchamalan et Tarsous.

» *Essayez, par l'ouest, de gagner Karagelas et Mersina. Nos pensées sont avec vous.* »

Ayant examiné la situation, le commandant **MESNIL** décida que la sortie s'effectuerait **le 26 au soir**.

Le personnel reçut six jours de vivres, les animaux furent chargés à trois jours et toutes les munitions en dépôt furent distribuées.

Le 26 mai, à 20 heures, après avoir exécuté deux opérations de nettoyage et livré un combat qui dura à peine une heure, toutes les troupes quittèrent **Bozanti**. L'effectif de la colonne était voisin de 750. La sortie nous coûta 3 tués et 5 blessés.

Pendant la nuit du 26 au 27 et la journée du 27, 50 kilomètres environ furent parcourus.

Le 28 mai, le départ s'effectua à 4 heures.

Vers 6 heures, et alors que la colonne se trouvait engagée dans une vallée étroite et encaissée, des coups de fusil retentirent.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les Turcs, en grand nombre, garnissaient les crêtes environnantes et dirigeaient sur nos troupes, à petite distance, une fusillade intense. En quelques minutes, le nombre des blessés fut considérable.

Le convoi, dont tous les animaux furent tués, fut capturé et pillé.

Après un combat désespéré qui ne dura pas moins de quatre heures et ne cessa que par l'épuisement complet des munitions, tout ce qui resta vivant tomba aux mains de l'ennemi.

Nos pertes, particulièrement fortes, s'élevaient à environ 400.

Presque tous les officiers furent blessés, sauf le commandant **MESNIL** et le lieutenant **JOURNOIS**.

Le lieutenant **SOULAT**, du 412^e, un officier du génie et le R. P. **NIORTHE**, dominicain, aumônier de la division, qui se trouvait à **Bozanti** au moment de l'encerclement, restèrent sur le terrain. Ils furent vraisemblablement massacrés, comme la plupart des blessés ne pouvant marcher, que les Turcs achevèrent.

Les blessés légers, au nombre de 180, furent hospitalisés à **Belemedik**.

Quant aux valides (193), après avoir été dépouillés de leurs vêtements, ils furent acheminés sur **Kara-Issalou** et promenés dans différents villages où on les montra comme trophées.

Ramenés à **Belemedik**, on les interna d'abord à **Nigodé**, puis à **Konia**, et enfin à **Césarée**, où, **en octobre 1920**, les kémalistes avaient rassemblé la plupart des prisonniers français.

Le 14 juin au soir, le capitaine **BERTRAND**, du 18^e régiment de tirailleurs algériens, le lieutenant **LABAT** et 100 soldats, dont 75 du 412^e, choisis parmi ceux ayant le meilleur aspect, furent groupés en convoi et dirigés sur **Yenidjé** pour être remis aux autorités françaises, en échange de prisonniers turcs.

Quelles qu'aient été les conséquences désastreuses du drame de **Bozanti**, on peut affirmer que, pendant toutes les opérations qui l'ont précédé et accompagné, le 2^e bataillon du 412^e a fait preuve, dans des circonstances extrêmement difficiles et critiques, des plus admirables qualités militaires.

Tous, depuis le chef de bataillon et sa digne épouse jusqu'au dernier soldat, ont lutté sans défaillance avec un entrain indéfectible et ont accompli héroïquement leur devoir.

Aussi, le chef de corps n'hésita pas à soumettre, en faveur de ce bataillon, une proposition de citation collective à l'ordre de l'armée qui fut accueillie et sanctionnée par l'ordre général n° 51, du **16 janvier 1921**, de l'armée du **Levant** avec le motif ci-après :

Bataillon superbe, qui a toujours montré les plus belles qualités d'ardeur au combat, de discipline et d'endurance.

Sous le commandement habile et énergique du chef de bataillon **MESNIL**, a organisé et tenu, **de janvier à mai 1920**, dans des circonstances particulièrement difficiles, **le secteur de Bozanti**.

Au cours des durs combats livrés par un ennemi supérieur en nombre et pourvu d'artillerie, a fait preuve d'une ténacité et d'un esprit offensif admirables. Repoussant toutes les attaques, contre-attaquant victorieusement, lui a infligé de lourdes pertes, et l'a obligé à garder une attitude défensive.

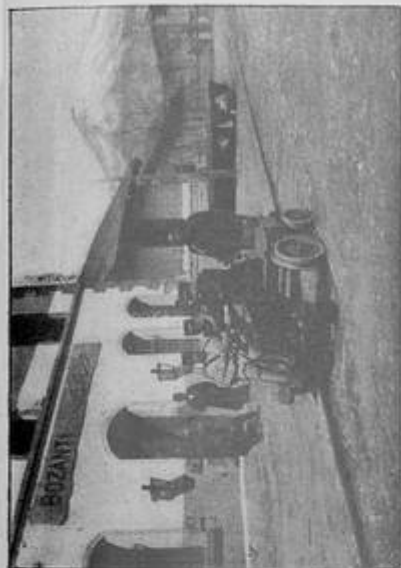
En outre, il tint à se faire l'interprète des officiers et soldats du 2^e bataillon qui, pour témoigner à M me **MESNIL** leur admiration et leur profonde reconnaissance, avaient exprimé le désir qu'elle fût l'objet d'une récompense, et il transmit en sa faveur, **le 12 novembre 1920**, une proposition pour chevalier de la Légion d'honneur.

Il eut l'immense satisfaction de la voir aboutir.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

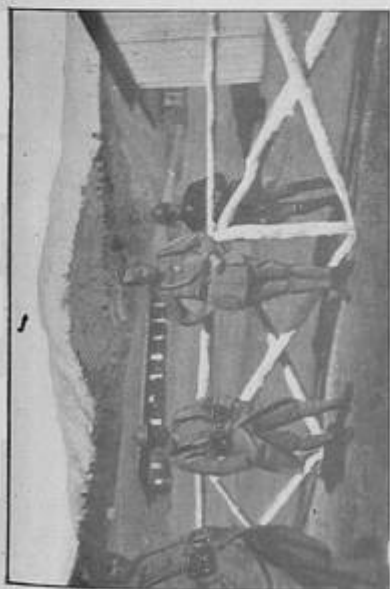
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



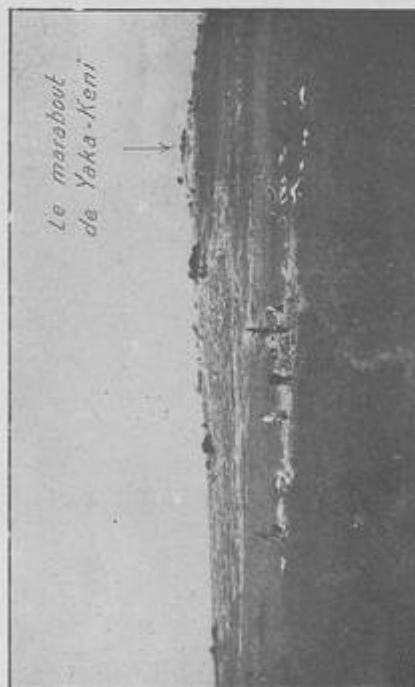
Cilicie, Février 1920. Gare de Bozanti. Chemin de fer de Bagdad.



Cilicie, Août 1920. Affaire d'Adana.
Le canon de 105 capturé à Kurt Tepe.



Cilicie, Février 1920. Le camp du 2/412 à Bozanti.



Mersine, Juillet 1920. Le marabout de Yaka Keni.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Un décret du **12 décembre 1921**, publié au Journal officiel du **16 décembre**, enregistre cette nomination, dans les formes et avec le motif ci-après :

Est nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur sans traitement :

M^{me} **MESNIL** (Marie-Edwige), née **AUBRY**, infirmière. *Titres exceptionnels.*

« En service à l'armée du **Levant**, est tombée aux mains de l'ennemi au cours des durs combats livrés **en avril 1920**. Retenue en captivité, s'est employée inlassablement et avec le plus admirable dévouement à prodiguer des soins aussi attentifs qu'éclairés aux blessés français, également captifs, sans craindre de compromettre sa santé qui en est restée ébranlée. Par la fermeté de son caractère, autant que par la dignité courageuse de son attitude, a su imposer son autorité aux plus farouches kémalistes, obtenant d'eux le respect absolu de tout ce qui était français. »

Il n'est pas un militaire ayant appartenu au 412^e, à l'armée du **Levant**, qui ne se réjouisse de cette distinction et n'y applaudisse.

Le bilan des pertes du 2^e bataillon pour la période des affaires de **Bozanti** s'élevait à :

69 tués, dont le lieutenant **VILLEJEAN** ;

297 prisonniers, parmi lesquels 180 blessés, dont 6 officiers ;

259 disparus, la plupart présumés tués, dont les lieutenants **SOULAT** et **CARLOTTI** ;

Soit un total de 9 officiers et 616 hommes de troupe.

Le total des pertes **dans le Levant**, pour l'ensemble du régiment, s'élevait, **au 30 novembre 1920**, à 1.163 hommes et 17 officiers (tués, blessés ou disparus), non compris les militaires ayant succombé dans les formations sanitaires.

Pendant le mois de décembre 1920, la situation des unités ne subit aucune modification.

Le 1^{er} bataillon continua à tenir et organiser **les positions de Zeitounli, Yenidje, Kizil-Bash**, et le 3^e bataillon resta à **Adana** comme troupe disponible à la disposition du commandant supérieur de la défense.

Vers la fin de novembre, le général **MARTY** avait été appelé au commandement de la 2^e brigade, en remplacement du colonel **GRACY**, rapatrié.

Le 31 décembre, le lieutenant-colonel **THIBAUT**, ayant accompli ses dix-huit mois de séjour à l'armée du **Levant**, fut remplacé dans le commandement du 412^e par le lieutenant-colonel **AMIOT**.

Il adressait ses adieux au régiment par l'ordre reproduit ci-après, et quittait **Adana le 2 janvier 1921**, pour rentrer dans la métropole.

Le général commandant la 1^{re} division, dans un sentiment qui honore tout particulièrement le lieutenant-colonel **THIBAUT**, voulut bien, par une faveur spéciale, autoriser qu'une compagnie du régiment, avec le drapeau et la musique, rendissent à la gare, au chef de corps qui, pendant trente-deux mois, était resté à sa tête, les mêmes honneurs qu'à un officier général.

De retour **en France**, il éprouva encore l'immense fierté d'enregistrer pour le 412^e un nouvel hommage que lui décernait, cette fois, M. le général **GOURAUD**, haut-commissaire de la République française, commandant en chef de l'armée du **Levant**, qui eut la généreuse pensée de lui envoyer sa photographie accompagnée de la très touchante lettre ci-après :

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Beyrouth, 18 avril 1921.

Mon Cher **THIBAUT**,

Je suis heureux de vous envoyer cette photographie qui évoquera les années vécues côte à côte au 8^e bataillon de chasseurs et celles, plus récentes, que vous avez passées à la tête du 412^e régiment d'infanterie, le dirigeant et l'animant de votre esprit et de votre cœur dans toutes les opérations qui ont fait sa gloire.

Cordialement à vous.

GOURAUD.

ORDRE DU RÉGIMENT N° 455.

Départ du lieutenant-colonel THIBAUT.

Ayant accompli ses dix-huit mois de séjour à l'armée du **Levant**, le lieutenant-colonel **THIBAUT** quitte, à la date du **31 décembre 1920** le commandement du 412^e régiment d'infanterie.

Ce n'est pas sans la plus profonde émotion qu'il se sépare de son cher 412^e, où il sert depuis près de six ans, et à la tête duquel il a eu l'honneur d'être appelé **le 23 avril 1918**.

Avec lui, il a parcouru toutes les rudes et glorieuses étapes accomplies depuis sa création **en mars 1915**, et son nom est intimement lié à sa prestigieuse épopée, que déjà l'histoire enregistre, et que caractérisent si brillamment les cinq magnifiques citations collectives inscrites à son tableau d'honneur.

Dans l'ordre n° 259 du **26 avril 1918**, notifiant sa prise de commandement, le lieutenant-colonel **THIBAUT** se plaisait à louer les sentiments de devoir et de patriotisme ardent qui animaient tous les militaires du régiment, car il connaissait, pour y avoir été associé, la haute réputation qu'ils s'étaient si justement acquise, par leur excellent esprit de discipline et leur admirable tenue au feu.

Assuré qu'il était du concours de tous, il envisageait l'avenir avec la plus entière confiance, et il émettait le vœu que l'attribution de la fourragère vînt bientôt consacrer la valeur du bel instrument de guerre qu'était et que reste le 412^e régiment d'infanterie.

Il a eu le sublime bonheur de voir se réaliser ce vœu.

Depuis lors, les splendides qualités du 412^e n'ont fait que s'affirmer, et les témoignages élogieux qui lui ont été décernés, par toutes les autorités qui l'ont eu sous leurs ordres ne se comptent plus.

Tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, ont apporté au chef de corps, avec un enthousiasme dont il ne saurait trop les remercier, la plus sincère et la plus dévouée des collaborations.

Aussi, au moment où il cesse d'appartenir à ce superbe régiment, auquel le rattacheront tant d'impérissables souvenirs, le lieutenant-colonel **THIBAUT** tient à exprimer à ceux qui en sont déjà partis, comme à ceux qui restent, sa plus affectueuse gratitude, et à leur dire que, par eux, il a obtenu, dans l'exercice de son commandement, les plus précieuses satisfactions qu'un chef puisse éprouver.

Il ajoute que ce sera l'éternel honneur de sa vie et l'immense fierté de sa carrière d'avoir commandé pendant près de trois ans, durant la guerre mondiale et à l'armée du **Levant**, le 412^e régiment d'infanterie !

En s'inclinant, dans un sentiment d'inaltérable attachement devant notre glorieux drapeau, sur lequel il dépose un religieux baiser, il salue avec respect ceux qui, vaillamment, sont tombés au champ d'honneur, tant en France que sur la terre asiatique, et forme les souhaits les plus vifs pour que, sous le commandement du lieutenant-colonel **AMIOT**, la destinée continue ses faveurs au 412^e, et qu'il ne connaisse que la victoire !

De près comme de loin, partout et toujours, son cœur applaudira

à ses succès et partagera ses peines !

Vive la France !

Vive le 412^e !

Adana, le 30 décembre 1920.

Le Lieutenant-Colonel commandant le 412^e régiment d'infanterie,
THIBAUT.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Adana, 27 décembre 1920. Le drapeau du 412^e.

**Principales modifications à l'ordre de bataille
au cours de l'année 1920.**

AFFECTATIONS.

23 février. — Lieutenants **CARDONNE** et **ROSSI**.

Mars. — Capitaine **CHAUVIN**.

14 juin. — Capitaine **BELLOCQ** et lieutenant **BONJEAN**.

14 septembre. — Capitaine **BERNARD**, lieutenant **LARIVIÈRE**, sous-lieutenant **LHÉRAU**,
médecin aide-major **SQUIVIER**.

20 octobre. — Médecin aide-major **COUETTE**.

20 novembre. — Capitaines **RICHARD** et **ESTACHY**.

RADIATIONS.

Mars. — Capitaines **MARTINET** et **MAZURE** ; lieutenant **MAUGET**, rapatriés.

Avril. — Lieutenant **MATHÉ**, rapatrié.

Mai. — Lieutenant **POURQUIÉ**, affecté aux services administratifs ; sous-lieutenant **DELOIRE**,
libéré, classe **1918**.

6 octobre. — Lieutenant **LABAT**, passé au 415^e.

TUÉS, PRÉSUMÉS TUÉS OU MORTS DE MALADIES.

1919 : 16 juillet. — Lieutenant **IMBAULT**, à Deurtyol.

1920 : 21 janvier. — Lieutenant **FABRE**, à Marache.

2 février. — Sous-lieutenant **FROIDEVAL**, à Marache.

11 avril. — Capitaines **LAMBERT** et **PERRAULT**, et lieutenant **FRANGNE**, à Ourfa.

18 avril. — Lieutenants **VILLEJEAN** et **CARLOTTI**, à Bozanti.

16 mai. — Lieutenant **PELOUX**, à Yabarchi.

28 mai. — Lieutenant **SOULAT**, à Bozanti.

28 septembre. — Lieutenant **ROSSI**, mort à l'hôpital d'Adana.

BLESSÉS OU TOMBÉS AUX MAINS DE L'ENNEMI A BOZANTI.

28 mai. — Chef de bataillon **MESNIL**, capitaine **JOUSSE**, médecin-major **GALAN**, lieutenants
CONTREVILLERS et **JOURNOIS**, sous-lieutenant **POMMIER**.

RÉCOMPENSES DANS LA LÉGION D'HONNEUR.

Officiers : chefs de bataillon **ROZE des ORDONS** et **MESNIL**.

Chevaliers : capitaines **DELBARY** et **CHAUVIN**, et lieutenant **LABAT**.

**Sonnet au 412^e régiment d'infanterie à l'occasion de la remise
de la fourragère.**

HOMMAGE AU 412^e RÉGIMENT D'INFANTERIE.

Vive le régiment de marche et de victoire !
Vivent les gars du Nord, Bretons et Limousins,
Les enfants de la Creuse et les Périgourdiens
Unis et confondus au creuset de la gloire !

Le sanglier boutant, avec sa hure noire
N'est pas un vain emblème, et, le boche, dès juin,
Recevant en plein cœur son redoutable groin,
Dut subir le recul qu'enregistre l'Histoire !

Bravo, quatre cent douze, illustre régiment
Dont la ténacité, la vigueur, le mordant
Valent à ton drapeau la noble fourragère !

L'armée, ainsi, te fait ses plus beaux compliments !
Gloire à tes chefs aimés ! Gloire à tes combattants !
Tu reçois le « Merci » de la France entière !

24 novembre 1918.

A. **BOIREAU** (412^e).

Poème aux morts du 412^e régiment d'infanterie.

O morts qui reposez dans une éternité,
Petits soldats de notre France,
Tombés pour sa grandeur et pour l'humanité,
Salut ! Gloire ! Reconnaissance !

Salut ! vous dont les noms sont déjà des passés,
Soldats, innocentes victimes !
Sur la page d'histoire, ils se sont effacés,
Héros, vous êtes anonymes !

Gloire à vous dont la mort fut belle sans grands mots !
Gloire à vous ! Si l'histoire oublie,
Le régiment retient les noms de ses héros,
Et votre gloire est recueillie !

O nos chers disparus qui voyez de là-haut
Monter notre reconnaissance,
Que vos ombres en paix, dorment sous le drapeau,
Gardiennes de notre vaillance !

Nous parlerons de vous, plus tard, à nos enfants;
Ce sera le plus bel hommage
Que nous apporterons aux gestes triomphants
Qui brisèrent notre esclavage !

Garde à vous ! les vivants ! voici comme autrefois
Que votre régiment défile,
Soldats sans chairs, soldats muets, rigides et froids,
En ordre avec le serre-file !

Regarde-le, petit bleuet qui n'a pas vu !
Toi qui ne sauras pas la guerre,
Parce que ton aîné que l'on n'a pas revu
A pour linceul un peu de terre !

O morts ! En vénérant tout votre souvenir,
Je veux que mon chant le rappelle
Si notre France ingrate oubliait de bénir
Les morts qui la font immortelle !

Paris, le 2 novembre 1919.

René **DELEMER**,
Médecin auxiliaire au 412^e.

**MODIFICATIONS A L'ORDRE DE BATAILLE PENDANT LA PÉRIODE
 D'AVRIL 1915 AU 31 DÉCEMBRE 1918**

1^o Radiations ou évacuations.

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Motifs
ANNÉE 1915.			
Avril	27. DORAT des MONTS	Chef de bat, comm. le 1 ^{er} bat.	Évacué pour maladie.
Mai	2. BRIEUSSEL	Chef de bat. comm. le 2 ^e bat.	Id.
—	6. DUCEP	Capit, comm. la 7 ^e comp.	Id.
—	17. THIBAUT-LAURENT	Capit., 9 ^e comp.	Id.
Juillet	30. ROHMER	Capit., 2 ^e comp.	Id.
Septembre	7. DAUMET	Lieut., C. M.	Évacué pour blessure.
—	29. VILLEPONTOUX	Capit. 5 ^e comp.	Id.
—	29. VILLERET	Sous-lieut., 11 ^e comp.	Id.
—	30. DELERUE	Cap., 12 ^e comp.	Nommé au commande- ment d'un bataillon du 9 ^e zouaves.
ANNÉE 1916.			
Janvier	9. LEYGONIE	Sous-lieut., 6 ^e comp.	Tué.
—	» HUBERT	Capit. 6 ^e comp.	Blessé.
—	10. COMBE	Sous-lieut., 6 ^e comp.	Blessé (a succombé).
—	» FERRÉ de PEROUX	Chef de bat., comm. le 2 ^e bat.	Id.
—	» MATHIS	Chef de bat., 3 ^e bat.	Blessé.
—	» DUCELLIER	Sous-lieut.	Id.
—	9. DOLEZ	Lieut., 12 ^e comp.	Id.
—	» BONTE	Lieut.. 9 ^e comp.	Disparu.
—	» BOUTRY	Sous-lieut., 9 ^e comp.	Id.
—	» GARDET	—	Id.
—	» CAPRON	—	Id.
Février	15. ROBACHE	Capit., 10 ^e comp.	Évacué pour maladie.
Avril	9. LONGE	Capit.adj.maj. 1 ^{er} bat.	Promu chef de bataillon au 411 ^e .
Juin	4. PAGÈS	Sous-lieut	Évacué (blessé).
—	9. LAUGIER	Sous-lieut., 3 ^e comp.	Tué.
—	» VIGIER.	Sous-lieut., 6 ^e comp.	Id.
—	» FAYET	Lieut., comm. 1 ^{re} comp.	Blessé.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Motifs
ANNÉE 1916 <i>(suite)</i>			
Juin	9. BRUN	Sous lieutenant., 2 ^e comp.	Blessé.
—	» LONGET	Sous-lieut., 3 ^e comp.	Id.
Juillet	5. BLOCH	Sous-lieut., 2 ^e comp.	Id.
—	» FAUCHE	Sous-lieut., 3 ^e comp.	Id.
—	7. LESUR	Chef de bat., 2 ^e bat.	Id.
—	» NUSSAS	Capit., 2 ^e comp.	Id.
—	» TARDIVEAU	Capit., C. M. 2	Tué.
—	13. NEBOUT	Sous-lieut., 3 ^e comp.	Tué.
—	14. DUBOIS	Sous-lieut., 1 ^{re} comp	Blessé.
—	16. THIBAUT	Chef de bat., 1 ^{er} bat.	Id.
Août	11. TARDIF	Sous-lieut., 2 ^e bat.	Id.
—	14. MAZIÈRE	Sous-lieut., C. M. 2	Id.
—	30. FARGES	Capit. adj.-maj. 1 ^{er} bat.	Évacué pour maladie.
Septembre	8. HARTE	Sous-lieut., 1 ^{er} bat.	Évacué pour maladie.
—	10. TRIPIER	Sous-lieut., 3 ^e comp.	Blessé.
—	13. LEBELLE	Méd.-maj. chef de service.	Appelé à un autre emploi.
—	14. PITTARD	Sous-lieut	Évacué pour maladie.
Octobre	7. MATHIS	Chef de bat., 3 ^e bat.	Id.
—	15. GOUDAERT	Capit., 12 ^e comp.	Id.
Décembre	12. BERTRAND	Sous-lieut. E. M. R. 2	Id.
ANNÉE 1917.			
Février	25. De GEYER d'ORTH	Capit., 1 ^{re} comp.	Tué.
—	» DURUPT de BALÈME de BUSSY	Sous-lieut., 1 ^{re} comp.	Id.
—	» POURCHET	—	Blessé.
Mars	7. FONTAINE	Méd. a.-maj. 3 ^e bat.	Affecté à la 12 ^e région.
—	9. HUBERT	Capit., 6 ^e comp.	Passé dans l'aviation.
Avril	21. OUDOT	Sous-lieut.	Blessé.
Mai	21. LOUSTEAU	—	Id.
—	23. PIÉTON	Lieut., 5 ^e comp.	Id.
Juin	5. JAMES-MARTIN	Lieut.-col. comm. le 412 ^e rég.	Détaché en mission aux États-Unis d'Amérique.
—	25. De SOYRES	Sous-lieut., 1 ^{re} comp.	Blessé
Juillet	14. CUSSAC	Sous-lieut., 2 ^e comp.	Id.
—	16. De CHAUVENET	Capit.	Promu chef de bataillon au 415 ^e .
Août	18. PIÉTON	Lieut., 5 ^e comp.	Blessé.
—	» DEFFREIX	—	Id.
—	20. BLONDEL	Capit., 9 ^e comp.	Tué.
—	» CHASSAGNE	Lieut., 6 ^e comp.	Id.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Motifs
ANNÉE 1917			
<i>(suite)</i>			
Août	20. AUCREMAUNE	Sous-lieut., 2 ^e comp.	Tué
—	» LEPRESTRE	Sous-lieut., C. M. 2	Id.
—	» VEROUDARD	Sous-lieut., 9 ^e comp.	Id.
—	» LOUSTEAU	Sous-lieut.	Id.
—	» MARGERIE	—	Blessé.
—	» PIETTE	Sous-lieut., 5 ^e comp.	Id.
—	» GUINGUE	Chef de bat , 2 ^e bat.	Id.
—	» DAUMET	Capit., C. M. 2	Id.
—	» ROZÈS	Capit., 10 ^e comp.	Id.
—	» BENEDETTI	Lieut., 2 ^e comp.	Id.
—	» SALLET	Sous-lieut., 3 ^e bat.	Id.
—	» MARANT	— 3 ^e bat.	Id.
—	» HUGUET	— 3 ^e bat.	Id.
—	» MERCIER	— 3 ^e bat.	Id.
—	21. VARRET	Chef de bat., 3 ^e bat.	Id.
—	» COURTY	Capit. C. M. 2	Id.
—	» FAYET	Capit., 1 ^{re} comp.	Id.
—	» MAUGET	Lieut., 1 ^{re} comp.	Id.
—	» GOISLOT	Sous-lieut.	Id.
—	» ROUFFANEAU	—	Id.
—	» VILLERET	Lieut., C. M. 2	Id.
—	» BODEAU	Sous-lieut., 6 ^e comp.	Disparu.
Octobre	21. LEFEBVRE	Sous-lieut.	Blessé.
Novembre	15. BRISSET	Lieut., offic. d'appr.	Affecté au service de P. G.
—	14. DESNOS	Lieut.	Affecté armée d'Orient.
—	17. MARGERIE	Lieut.	Évacué (maladie).
Décembre	18. PETITFILS	Sous-lieut.	Id.
Décembre	20. DUPUY	Lieut.	Affecté armée d'Orient
ANNÉE 1918.			
Janvier	19. ROMMEL	Sous-lieut.	Blessé.
Février	15. MEUROL	Sous-lieut.	Id.
—	20. De GOURLET	Lieut.-col. comm. le 412 ^e rég.	Nommé chef d'E.-M., 152 ^e D. I.
—	26. MESNIL	Chef de bat., 2 ^e bat.	Évacué (malade).
—	28. SEGUIN	Sous-lieut.	Affecté 78 ^e R. I. T.
Mars	9. QUENOT	Lieut.	Détaché aviation.
—	25. CARY	Capit. adj -maj.	Nommé au comm. d'un bataillon au 129 ^e R. I.
Avril	MONEGLIA	Lieut.-col. comm. le 412 ^e rég.	Évacué (malade).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Motifs
ANNÉE 1918 <i>(suite)</i>			
Avril	26. DUCLUZAUX	Méd.-major	Évacué (malade).
Mai	2. FRANÇOIS	Sous-lieut.	Affecté art. d'assaut.
—	15. COLAS	Chef de bat, comm. le 2 ^e bat.	Évacué pour maladie.
—	» FAYET	Capit., 1 ^{re} comp.	Passé aéronautique.
Juin	7. SENZIER	Lieut.	Passé armée territ.
—	» BERTHONNET	Sous-lieut.	Id.
—	» CHAULANGES	—	Id.
—	» ROUFFANEAU	—	Id.
—	» MUHAU	—	Id.
—	» HUGUET	—	Id.
—	» PAUVERS	—	Id.
—	» CHRÉTIEN	—	Id.
—	» BOURDARIAS	—	Id.
—	» CLAMENS	—	Passé instructeur à l'ar- mée américaine.
—	10. DENOIX	Capit., 7 ^e comp.	Tué.
Juin 11-12 et 13.	MÉJANE	Lieut., 1 ^{re} comp	Id.
—	» TELLE	Capit., 6 ^e comp.	Id.
—	» KIRCHNER	Sous-lieut.	Id.
—	» CHAIX	—	A succombé à ses blessures.
—	» LAMAISON	—	Id.
—	» EXTRAT	—	Évacué (blessé).
—	» BROUSSE	Sous-lieut., 1 ^{re} comp.	Id.
—	» VALIRON	—	Id.
—	» MARGERIE	—	Id.
—	» CHAIX	—	Id.
—	» PALIER	—	Id.
—	» SEMBLAT	—	Id.
—	» ROY	Lieut., 3 ^e comp.	Id.
—	» DEFFREIX	Lieut., 5 ^e comp.	Id.
—	» DROGUET	—	Id.
—	» MAZURE	Lieut., C. M. 2	Id.
—	» CAOUS	Capit., C. M. 1	Passé au 1 ^{er} groupe d'aviation.
Juin	21. BARGUEZ	Sous-lieut., 2 ^e comp.	Id.
—	» CHAPPOUX	Sous-lieut., 7 ^e comp.	Tué.
Juillet 21 au 23.	GERDE	Chef de bat., 3 ^e bat.	Id.
—	» De MALHERBE	Capit., bat	Id.
—	» BRUN	Capit., 7 ^e comp	

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Motifs
ANNÉE 1918 <i>(suite)</i>			
Juillet 21 au 23.	HARTE	Capit., C. M. 1	Tué.
— »	DUBOIS	Sous-lieut.	Id.
— »	PICAULT	—	Id.
— »	VINCENT	—	A succombé à ses
— »	LEFÈVRE	Lieut.	blesures.
— »	JUILLAC	Sous-lieut.	Id.
— »	FAUCHE	Capit., 3 ^e comp.	Évacué (blessé).
— »	DELMOTTE	Capit., 6 ^e comp.	Id.
— »	ÇASTETS	Capit., 9 ^e comp.	Id.
— »	MAUGET	Lieut., 1 ^{re} comp.	Id.
— »	JOURNOIS	Lieut., 3 ^e comp.	Id.
— »	VERMESSE	Lieut., 10 ^e comp.	Id.
— »	PIETTE	Lieut., 5 ^e comp.	Id.
— »	BRUNIOL	Lieut., C. M. 3	Id.
— »	COQUERELLE	Sous-lieut.	Id.
— »	DENIS	Sous-lieut , 3 ^e comp.	Id.
— »	LUCAS	—	Id.
— »	LE GALL	—	Id.
— »	GRÉMILLY	—	Id.
— »	LEFEBVRE	—	Id.
— »	DESTABLE	Sous-lieut.	Id.
— »	GOUELLE	—	Id.
— »	GUIRAUD	—	Id.
— »	POURET	—	
14 avril au			Tué.
5 septembre.	PECQUE	Lieut., 11 ^e comp.	Id.
— »	CHARNACÉ	Sous-lieut.	A succombé à ses
— »	BODY	Sous-lieut., 11 ^e comp.	blesures.
— »	MESNIL	Chef de bat., 2 ^e bat.	Intoxiqué.
— »	BOCKLER	Capit., comm. 3 ^e bat.	Id.
— »	FARGES	Capit, adj.-maj.. 3 ^e bat.	Blessé.
— »	MENOU	Capit., 6 ^e comp	Id.
— »	MAZURE	Capit., C. M. 2	Intoxiqué.
— »	DUROT	Capit., 5 ^e comp.	Id.
— »	PIGUARD-BERTHET	Capit., 10 ^e comp.	Id.
— »	FARAT	Lieut.	Blessé.
— »	MARANDIN	—	Id.
— »	DESAIN	—	Intoxiqué.
— »	GERVAIS	Lieut.. C. M. 2	Id.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Motifs
ANNÉE 1918 (suite).			
14 avril au 5 septembre.	BROUSSE	Sous-lieut., 1 ^{re} comp.	Blessé. Id.
— »	AVRIL	—	Id.
— »	LEHMANN	Sous lieut., 2 ^e comp.	Id.
— »	GUINGOUAIN	—	Id.
— »	SANGLÉ-FERRIÈRES	—	Id.
— »	HUNAUT	Sous-lieut., C. M. 3	Passé au cadre des
16 septembre.	RICHEMOND	Chef d'esc.	informateurs de l'armée américaine. Passé au 500 ^e R. A. S.
29 septembre.	MARMONTEIL	.	
Du 30 sept. au 26 octobre.		Adj. au chef de corps,	Tué.
— »	DECROIX	Lieut.	Id.
— »	DUCLOUX	Sous-lieut.. .	Blessé.
— »	ROGER	Chef de bat.	Id.
— »	CROCHU	Lieut.	Id.
— »	CHAMPION	—	Id.
— »	DESAIN	—	Id.
— »	BARRET	—	Blessé.
— »	MARTY	Sous-lieut.	Id.
— »	BELLEVILLE	—	Id.
— »	ROUZEAU	—	Id.
— »	GERNOLLE	—	Id.
— »	GAILLARD	—	Id.
— »	DEVIN	—	Id.
— »	CHAPOUX	—	Id.
— »	PITOT	—	Id.
— »	VALIRON	—	Id.
— »	BOR	—	Id.
— »	DELPECH	—	Id.
— »	MARGUERITE	—	A succombé à ses
— »	BOULLENOT	—	blessures. Ypérité.
29 octobre	THIBAUT	Lieut.-col.	Id.
— »	SOUSTRE	Capit. adjoint	Id.
— »	POCHON	Lieut.	Id.
— »	POURCHET	Sous-lieut.	Id.
— »	ROUQUET	—	

2^e Nominations et réintégrations.

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Provenances
ANNÉE 1915.			
Avril	22. THIBAUT	Chef de bat. comm. le 1 ^{er} bat.	24 ^e R. I.
Mai	3. FERRÉ de PÉROUX	Chef de bat. comm. le 2 ^e bat.	E.-M. 305 ^e R. I.
—	6. DENOIX	Lieut. comm. la 7 ^e Cie.	Du corps 8 ^e Cie.
Juillet	30. FAUVEAU	Lieut. comm. la 2 ^e Cie.	Id.
Août	3. FAUCHE	Sous-lieut., 3 ^e Cie.	24 ^e R. I.
Septembre	30. ROBACHE	Capit., 12 ^e Cie.	Du corps.
ANNÉE 1916.			
Janvier	20. LESUR	Chef de bat. comm. le 2 ^e bat.	D'autre corps.
—	29. MATHIS	Chef de bat. comm. le 3 ^e bat.	Rentré d'évacuation.
—	29. MAUGET	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	Adjudant au corps.
—	29. NEBOUT	Sous-lieut., 3 ^e Cie.	Aspirant au corps.
Février	8. JOANA	Lieut. comm. la 3 ^e Cie.	110 ^e R. I.
—	18. De GEYER d'ORTH	Lieut., 4 ^e Cie.	419 ^e R. I.
Mars	8. DENOIX	Capit., 7 ^e Cie.	Du corps.
—	» GOUDAERT	Capit., 12 ^e Cie	Porte-drapeau du corps
—	15. LONGE	Capit. adjud.-major, 1 ^{er} bat.	1 ^{re} compagnie.
—	15. DUMORTIER	Capit. adjud.-major, 2 ^e bat.	8 ^e compagnie.
—	15. GUINGUE	Capit. adjud. -major, 3 ^e bat.	4 ^e compagnie.
—	15. FAYET	Lieut. comm. la 1 ^{re} Cie.	1 ^{re} compagnie.
—	17. BLONDEL	Capit., 10 ^e Cie.	4 ^e compagnie.
—	17. DEBRUYNE	Capit., 8 ^e Cie.	Du corps.
—	17. NUSSAS	Capit., 2 ^e Cie.	2 ^e compagnie.
—	17. JOANA	Capit. 3 ^e Cie.	3 ^e compagnie.
—	28. FARGES	Capit., 5 ^e Cie, puis adj.-major, 1 ^{er} bat.	2 ^e régiment étranger.
Avril	28. BLOCH	Sous-lieut., 2 ^e Cie.	Autre corps.
Juin	29. DELAUNE	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	Autre corps.
—	» JOURNOIS	Sous-lieut., 3 ^e Cie.	Aspirant au corps.
—	» PITTARD	Sous lieut.	Id.
—	» MARMONTEIL	Sous lieut., C. H. R.	Adjudant au corps.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Provenances
ANNÉE 1916 (suite).			
Juin	29. LEPRESTRE	Sous-lieut., C. M. 1.	Aspirant au corps.
—	» SALLET	Sous- lieut.. 2 ^e Cie.	Autre corps.
Juillet	1^{er}. ROMMEL	Sous-lieut., 10 ^e Cie.	Id.
—	» DEFFREIX	Lieut.. 7 ^e Cie.	Id.
—	27. TRIPIER	Sous-lieut. 3 ^e Cie.	Id.
Août	11. GUINGUE	Chef de bat., comm. le 2 ^e bat.	Capit. adj.-maj. 2 ^e bat. Autre corps.
—	14. ESCUDIER	Sous-lieut., 3 ^e bat.	Autre corps.
—	22. THIBAUT	Chef de bat., 1 ^{er} bat.	Rentré convalescence.
Septembre	13. DOUSSINET	Méd. - maj , chef de service	Autre corps.
Septembre	28. DESNOS	Lieut., 3 ^e bat.	Autre corps.
—	» AUCREMANNE	Sous-lieut., 2 ^e Cie.	Id.
—	» VAUBOURDOLLE	Sous-lieüt., 3 ^e Cie.	Id.
—	» MONTLEZUN	Sous-lieut., 2 ^e bat.	Id.
Octobre	5. FAYET	Lieut. comm. la 1 ^{re} Cie.	Rentré convalescence.
—	7. HUBERT	Capit., 7 ^e Cie.	Id.
—	12. OUDOT	Sous-lieut., 3 ^e bat.	Autre corps.
—	17. HUGUET	Sous-lieut., 3 ^e bat.	Id.
—	17. LACOSTE	Sous-lieut., 2 ^e bat.	Id.
—	17. LACROIX	Sous-lieut., 2 ^e comp.	Id.
—	17. De GEYER d'ORTH	Capit., comm. la 4 ^e Cie.	4 ^e compagnie.
—	20. MOLLARD	Chef de bat., comm le 3 ^e bat.	E.-M. de la 126 ^e D. I. Autre corps.
—	22. DECROIX	Sous-lieut., 2 ^e bat.	Id.
—	22. GOISLOT	Sous-lieut., 2 ^e bat.	Id.
—	22. POURCHET	Sous-lieut., 4 ^e Cie.	Id.
—	27. SEMBLAT	Sous-lieut., 2 ^e bat.	Id.
Novembre	4. AMOS	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	Id.
Décembre	22. VARRET	Chef de bat. comm. le 3 ^e bat.	143 ^e R. I
ANNÉE 1917.			
Février	8. PIETTE	Sous-lieut., 5 ^e Cie.	Autre corps.
Mars	22. MÉJANE	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	Id.
—	23. FAYET	Capit., 1 ^{re} Cie.	Lieutenant au corps.
—	23. ROZÈS	Capit., 10 ^e Cie.	Id.
Mai	18. BODEAU	Sous-lieutenant	Adjudant au corps.
Juin	12. VERMESSE	—	Venu des aspirants ou sous-off. du corps.
—	» LESTURGIE	—	Id.
—	» GUINGOUAIN	—	Id.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Provenances
ANNÉE 1917 (suite).			
—	» CHAPPOUX	Sous-lieutenant.	Venu des aspirants ou sous-off. du corps.
—	» DENIS	—	Id.
—	» VÉROUDART	—	Id.
—	» BROUSSE	—	Id.
—	» LEFEBVRE	—	Id.
—	» PAUVERT	—	Id.
—	» COURTY	Capitaine, C. M. 1. .	Lieutenant au corps.
—	» DESCHAMPS	Sous-lieutenant.	Sous-officier au corps.
—	» De GOURLET	Lieut. -col., comm. le 412 ^e R. I.	Chef d'E.-M. de la 71 ^e D. I.
—	» DUCLUZEAUX	Méd.-maj., chef de service	Autre corps.
Juillet	16. HOUCHARD	Méd. adj.-maj., 3 ^e bat.	Id.
—	19. ROUHAUD	Méd. adj.-maj., 1 ^{er} bat.	Id.
—	20. TELLE	Lieutenant.	Id.
Août	5. LEFEBVRE	Sous-lieutenant.	Id.
Sept	11. MESNIL	Capit., comm. le 2 ^e bat.	Venant du régiment de marche de la légion étrangère.
—	16. GUILLOIS	Capit., 11 ^e Cie.	Venu du 247 ^e R. I. dissous.
—	» CASTETS	Capit., 9 ^e Cie.	Id.
—	» CAOUS	Capit. adj. maj. 1 ^{er} bat.	Id.
—	» MAZURE	Lieut., C. M. 2.	Id.
—	» HUNAUT	Sous-lieut., C. M. 2.	Id.
—	» SEGUIN	Sous-lieut., 3 ^e bat.	Id.
—	» JANIN	Lieutenant, C. I. D..	Id.
—	» PETITFILS	Sous-lieut., 3 ^e Cie..	Id.
—	» BODY	Sous-lieut., 11 ^e Cie.	Id.
—	» CHAUVET	Sous-lieut., C. I. D.	Id.
—	» DESSAINT	Lieut., 2 ^e bat.	Id.
—	» CHAULANGES	Sous-lieut., 1 ^{er} bat.	Id.
—	17. TELLE	Capitaine, 6 ^e Cie.	Venu des lieutenants du corps.
—	» HARTE	Capitaine, C. M. 1.. .	Id.
—	» QUENOT	Lieut., C. H. R.	Venu des sous-lieutenants du corps.
—	» BONNOUVRIER	Lieut., 10 ^e Cie.	Id.
—	» FRANÇOIS	Sous-lieut., 10 ^e Cie.	Adjudant au corps.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Provenances
ANNÉE 1917			
(suite).			
Octobre	11. GERDE	Chef de bat., 3 ^e bat.	Venu du 247 ^e R. I. dissous.
—	22. RICHEMOND	Chef d'escadron adjoint au chef de corps.	16 ^e dragons.
—	5. BRUNIOL	Sous lieutenant, C. M. 2.	Venu d'autre corps.
—	» BARGUEZ	Sous-lieut., 2 ^e Cie.	Id.
—	» AMOS	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	Id.
—	» DROGUET	Sous-lieut., 5 ^e Cie.	Id.
Novembre	3. FARGES	Capitaine, C. I. D.	Rentré d'évacuation.
ANNÉE 1918.			
Février	20. MONEGLIA	Lieut. -col. comm. le 412 ^e .	En remplacement du lieut.-col. de Gourlet .
—	26. MESNIL	Chef de bat., 2 ^e bat..	Capitaine au corps.
Mars	23. MARANDIN	Lieutenant	Venu d'autre corps.
Avril	24. THIBAUT	Chef de bat., 1 ^{er} bat.	Nommé au comm. du 412 ^e en rempl. du lieut.-col. Moneglia , évacué.
—	23. THIBAUT	Lieut.-colonel	Maintenu au comm. du 412 ^e .
—	15. COLAS	Chef de bat., 2 ^e bat.	En remplacement du commandant Mesnil , évacué.
—	20. HOUCHARD	Médecin-major	Nommé chef de ser- vice.
Mai	17. MESNIL	Chef de bat., 2 ^e bat.	Rentré d'évacuation et nommé en remplace- ment du commandant Colas .
—	12. ROGER	Capit, com. le 1 ^{er} bat.	22 ^e bat. de chasseurs.
Juin	1^{er}. COQUERELLE	Sous-lieutenant	Venu des corps de la X ^e armée.
—	» VALIRON	Sous-lieutenant	Id.
—	» CHAIX	—	Id.
—	» EXTRAT	—	Id.
—	» GUIRAUD	—	Id.
—	» DESTABLE	—	Id.
—	» KIRCHNER	—	Venu des aspirants ou sous-off. du corps

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Provenances
ANNÉE 1918 (suite).			
Juin	1^{er}. LAMAISON	Sous-lieutenant . . .	Venu des aspirants ou sous-offic. du corps.
—	» MARTIN	—	Id.
—	» GOUELLE	—	Id.
—	8. DUBOIS	—	Venu des corps de la X ^e armée.
—	» BOUISSONNAS	—	Id.
—	19. DELMOTTE	Lieutenant, 6 ^e Cie.	Venu du 105 ^e R. I.
—	» FOUROT	—	Id.
Juillet	1^{er}. VINCENT	Sous-lieutenant	Venu des aspirants ou sous-off. du corps.
—	» PICAULT	—	Id.
—	» GREMILLY	—	Id.
—	» POURET	—	Id.
—	» JUILLAC	—	Id.
—	» LUCAS	—	Id.
—	4. ROGER	Chef de bat., comm. le 1 ^{er} bat.	Capitaine au corps.
—	26. PETIT	Sous-lieutenant	Venu du 295 ^e .
—	31. FARGES	Capit. adj.-major	3 ^e bataillon.
Août	1^{er}. DUROT	Capitaine	Venu du 22 ^e B. C. A.
—	2. PECQUE	Lieutenant, 11 ^e Cie.	Venu d'autre corps.
—	» AVRIL	Sous-lieutenant	Id.
—	» SANGLÉ-FERRIÈRE	—	Id.
—	» CHARNACÉ	—	Id.
—	4. BONNOUVRIER	Capit., 10 ^e Cie.	Lieutenant au corps.
—	» LEHMANN	Sous-lieutenant .	Venu des sous-officiers du corps.
—	» JULIEN	—	Id.
—	6. MAZURE	Capit., C. M. 2	Rentré d'évacuation.
—	» BROUSSE	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	Id.
—	13. MENO	Capitaine, 7 ^e Cie.	Venu d'autre corps.
—	23. PIGNARD-BERTHET	Capitaine, 5 ^e Cie.	Id.
—	» FARAUD	Capitaine, C. M. 1.	Id.
—	» FARRAT	Lieutenant.	Id.
—	» PETIT	Sous-lieutenant.	Id.
—	» PITOT	—	Id.
—	» CROCHU	—	Id.
—	» ROUZEAU	—	Id.
—	» MARGUERITE	—	Id.
—	» PRISSET	—	Id.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dates ou périodes	Nom des Officiers	Grades et emplois	Provenances
ANNÉE 1918			
(suite).			
Août	23. ROUGIER	Sous-lieutenant.	Venu d'autre corps.
—	20. ROY	Lieutenant.	Rentré d'évacuation.
Septembre	3. MAUGET	Lieut., 11 ^e Cie.	Id.
—	13. BROSE	Capitaine	Venu d'autre corps.
—	» DELBARRY	Sous-lieutenant .	Id.
—	» CONTASTIN	Lieutenant.	Venu des aspirants ou sous-off. du régiment.
—	» PONS	Sous-lieutenant.	Id.
—	» DELPECH	—	Id.
—	» PORET	—	Id.
—	» BELLEVILLE	—	Id.
—	22. BONNAY	—	Venu d'autre corps.
—	» DEVIN	—	Id.
—	» CHAMPION	—	Id.
—	» GODOT	—	Id.
—	» BOR	—	Id.
—	» PETIT (Aristide)	—	Id.
—	» CASANELLI	—	Id.
—	» POCHON	—	Id.
—	25. GERNOLLE	—	Venu du 407 ^e R. I.
—	30. De BARDIES-MONTFA	Capitaine.	Venu d'autre corps.
—	» BARRET	Lieutenant.	Id.
—	» GAILLARD	Sous-lieutenant.	Id.
Octobre	21. LEBRUN	—	Id.
—	» DUCLOUX	—	Id.
—	25. MESNIL	Chef de bat.	Rentré d'évacuation.
—	30. JAUBERT	Capitaine.	Venu du 175 ^e .
Novembre	1^{er}. PIGNARD-BERTHET	—	Rentré d'évacuation.
—	4. MAZURE	—	Id.
—	4. HUNALT	Lieutenant.	Id.
—	22. BROUSSE	Sous-lieutenant.	Id.
—	22. GERNOLLE	—	Id.
—	22. LABAT	Lieutenant	Venu du C. I. D.
Décembre	3. CASANELLI	—	Rentré d'évacuation.
—	6. ROGER	Chef de bat.	Id.

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

3^o Récompenses à la suite des faits de guerre.

(Légion d'honneur. — Médaille militaire. — Citations à l'ordre de l'armée.)

NOTA. — Cette liste est malheureusement incomplète. Il n'a pas été possible de mentionner toutes les nombreuses récompenses décernées et notamment celles attribuées dans les formations sanitaires à la suite de blessures graves.

Noms	Grades et Emplois	Nature des récompenses 1 = Légion d'Honneur (Off.). 2 = Légion d'Honneur (Ch.). 3 = Médaille militaire. 4 = Cit. ordre de l'armée.
Affaires des 9 et 10 janvier 1915 à la butte du Mesnil.		
FERRÉ DE PÉROUX	Chef de bat., 2 ^e bat.	1
MATHIS	Chef de bat., 3 ^e bat.	1
HUBERT	Capitaine, 7 ^e Cie.	2
LEBELLE	Méd.-maj. ch. de serv.	2
DOLEZ	Lieutenant.	2
COMBE	—	2
DUBOS	—	2
JUILLAC	Sergent, 3 ^e bat.	3
SAUMON	—	3
SYLVESTRE	—	3
RENARD (Eugène)	Soldat.	3
CAUJOL (Pierre)	—	3
DENIS (Louis)	— 3 ^e bat.	3
COUVEZ (Victor)	—	3
PAUTON (Paul)	—	3
ROBACHE	Capitaine, 10 ^e Cie.	4
CHAUVEAU	Sous-lieut., 2 ^e bat.	4
LEYGONIE	— 6 ^e Cie.	4
DUCELLIER	— 2 ^e bat.	4
LAMAZOUÈRE	Sergent.	4
CASTAGNET (Jean)	Soldat, 2 ^e bat.	4
CLAVIE (Denis)	—	4
LETREQUE (Claude)	Soldat, 2 ^e Cie.	4
BALAVOINE (Émile)	—	4
CHEVALIER (Marins)	— 3 ^e bataillon.	4
CARANE (Marcel)	— —	4
TERRIEN (Gaston)	— —	4
ZILBERMANN (Maurice)	— —	4
LEROUGE (Maurice)	— —	4
La 2 ^e pièce de la 2 ^e section de la 2 ^e Compagnie de mitrailleuses commandée par le sergent GUIGNABERT .		4

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
 CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
 Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms	Grades et Emplois	Nature des récompenses 1 = Légion d'Honneur (Off.). 2 = Légion d'Honneur (Ch.). 3 = Médaille militaire. 4 = Cit. ordre de l'armée.
Affaires du 9 juin 1916 à la cote 304 (Verdun).		
LONGET	Sous-lieut. 3 ^e compagnie.	2
Le 1 ^{er} bataillon et la 1 ^{re} compagnie de mitrailleuses du 412 ^e R. I.		4
10 septembre 1916 (cote 304).		
TRUPIER	Sous-lieut. 3 ^e compagnie.	2
9 juin 1916 (cote 304).		
BRUN	Sous-lieut. 2 ^e compagnie.	4
13 juillet 1916 (cote 304).		
NÉBOUT	Sous-lieut. 3 ^e compagnie.	4
14 août 1916 (cote 304).		
MAZIÈRE	Sous-lieut. C. M. 2.	4
9 juin 1916 (cote 304).		
FAYET	Lieuten. comm. la 1 ^{re} Cie.	2
Coup de main du 21 mai.		
MARAND	Sous-lieutenant.	4
Affaire du 24 juin.		
JOURNOIS	Sous-lieutenant.	4
Attaque de la cote 344 du 20 au 25 août 1917.		
DENOIX	Capitaine, 7 ^e compagnie.	2
DAUMET	Capitaine, C. M. 2.	2
COURTY	Capitaine, C. M. 1.	2
GOISLOT	Sous-lieut., 6 ^e Cie.	2
ROUFFANEAU	Sous-lieut., 7 ^e Cie.	2
MURAT	Soldat, C. M. 3.	3
BATAILLE	Sergent, 9 ^e Cie.	3
DURAND	Adjudant, 2 ^e bat.	3
POMMIER	Sergent, 7 ^e Cie.	3
KIRCHNER	Aspirant, 6 ^e Cie.	3
ROUYER	Méd. sous-aide-major.	3
VARRET	Chef de bataillon.	1
CARY	Capit. adj.-major, 3 ^e Cie.	1
De MALHERBE.	Capitaine, C. M. 3.	1
ROZÈS	Capitaine, 10 ^e Cie.	1

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie
 CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923
 Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms	Grades et Emplois	Nature des récompenses 1 = Légion d'Honneur (Off.). 2 = Légion d'Honneur (Ch.). 3 = Médaille militaire. 4 = Cit. ordre de l'armée.
Attaque de la cote 344 du 20 au 25 août 1917 (suite).		
BLONDEL	Capitaine, 9 ^e Cie.	1
DUCLUZEAUX	Médecin-major.	1
HOUCARD	Médecin aide-major.	1
BENEDETTI	Lieutenant, 2 ^e Cie.	1
BROUSSE	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	1
DESCHAMPS	— 10 ^e Cie.	1
SALLET	— 9 ^e Cie.	1
LEPRESTRE	— C. M. 1.	1
VILLERET	— C. M. 2.	1
LALLIER	Caporal, 11 ^e Cie.	1
ALARY	Soldat, 7 ^e Cie.	1
LELEU	— C. M. 3.	1
JOBÉ	— 10 ^e Cie.	1
POULHES	— 10 ^e Cie.	1
SARTOU	— 10 ^e Cie.	1
LAFITTE	— 7 ^e Cie.	1
BERROYER	— 7 ^e Cie.	1
WALEL	— 6 ^e Cie.	1
DESVIGNES	— 11 ^e Cie.	1
GILLET	— 3 ^e Cie.	1
BARBIER	— 5 ^e Cie.	1
LÈGE	— 10 ^e Cie.	1
FRANÇOIS	Adjudant, 10 ^e Cie.	1
Reconnaissance du 17 décembre 1917.		
PIÉTON	Lieutenant, 5 ^e Cie.	2
Coup de main du 4 mai 1917.		
DESMOULINS	Sergent, 5 ^e Cie.	3
Combats des 11 et 12 juin sur le Matz.		
MAUGET	Lieutenant, 1 ^{re} Cie.	2
MAZURE	Lieutenant, C. M. 2.	2
ROY	Lieutenant, 3 ^e Cie.	2
Combat du 20 août 1917.		
ROMMEL	Sous-lieut., 9 ^e Cie.	2
Combat des 11 et 12 juin sur le Matz, contre-offensive du Général MANGIN.		
VIRIDEAU	Adjudant, 5 ^e Cie.	3

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms	Grades et Emplois	Nature des récompenses 1 = Légion d'Honneur (Off.). 2 = Légion d'Honneur (Ch.). 3 = Médaille militaire. 4 = Cit. ordre de l'armée.
Combat des 11 et 12 juin sur le Matz , contre-offensive du Général MANGIN (suite).		
MERLE	Sergent, 5 ^e Cie.	3
NICOLET	Caporal, C. M. 1.	3
BAUDRY	Sergent, 1 ^{re} Cie.	3
DUGARD	Soldat, 3 ^e Cie.	3
GALLOIS	Adjudant, 1 ^{re} Cie.	4
LEFÈVRE	Adjudant.	4
LE DEUNFF	Adjudant-chef.	4
GERDE	Chef de bat., 3 ^e bat.	4
MESNIL	Chef de bat., 2 ^e bat.	4
ROGER	Capitaine comm. 1 ^{er} bat.	4
JOANA	Capitaine, 1 ^{er} bat.	4
HOUCARD	Médecin-chef.	4
FAUCHE	Lieut., 3 ^e Cie.	4
BROUSSE	Sous-lieut., 1 ^{re} Cie.	4
DELBOS	Sergent.	4
ALAMIGEON	Soldat.	4
THIBAUT	Lieutenant-colonel.	1
Combats des 21, 22 et 23 juillet à Vierzy .		
BOUISSONNAS	Sous-lieutenant.	2
GAUFFRE	Adjudant, 6 ^e Cie.	3
RIBARDIÈRE	Adjudant, 2 ^e Cie.	3
PRADEAU	Soldat, C. M. 3.	3
SIROU	Soldat pionnier.	3
RICHEMOND	Chef d'escadron adj.	1
MESNIL	Chef de bat., 2 ^e bat.	1
ROGER	Chef de bat., 1 ^{er} bat.	1
DELMOTTE	Capitaine, 6 ^e Cie.	1
HUNAUT	Sous-lieut., C. M. 3.	1
MARTY	— 2 ^e Cie.	1
GUIRAUD	— 5 ^e Cie.	1
JULIEN	Adjudant, 3 ^e Cie.	1
CAPETTE-LAPLAINE	Sergent.	1
NICOLLE	Mar. des logis.	1
MARTINET	Caporal.	1
LACAZE	—	1
AUVRAY	Soldat.	1
Combats du 14 août au 5 septembre , à l'Écouvillon, la Divette et Noyon.		
DUROT	Capitaine	2

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms	Grades et Emplois	Nature des récompenses 1 = Légion d'Honneur (Off.). 2 = Légion d'Honneur (Ch.). 3 = Médaille militaire. 4 = Cit. ordre de l'armée.
Combats du 14 août au 5 septembre, à l'Écouvillon, la Divette et Noyon (suite).		
JOANA	Capitaine.	2
FARGES	—	2
BONNOUVRIER	—	2
MARANDIN	Lieutenant.	2
LEHMANN	Sous-lieutenant.	2
DELCROIX	Soldat.	3
DABRIN	—	3
LEBRUN	—	3
THOMASSIN	Sergent.	3
DOUARRE	Caporal.	3
CAZEAUX	Sergent.	3
MARQUEROL	Soldat.	3
BARON	—	3
DELÉTOILLE	—	3
DELGRANGE	—	3
PLASTRIER	—	3
ROGER	Chef de bataillon.	4
MESNIL	—	4
BOCKLER	Capit., comm. le 3 ^e bat.	4
SOUSTRE	Capitaine.	4
BENEDETTI	—	4
GUINGOUAIN	Sous-lieutenant.	4
JULIEN	—	4
MARTIAL	Adjudant-chef.	4
ALLAIN	Médecin auxiliaire.	4
MAZALERA	Sergent.	4
BERTHE	—	4
CAPETTE-LAPLAINE	—	4
THIBAUT	Lieut.-colonel comm. le régiment.	4
Combats du 19 octobre au 11 novembre.		
BENEDETTI	Capitaine.	2
BROSSE	—	2
Combats du 21 au 23 juillet à Vierzy.		
FAUCHE	Capitaine.	2
Combats du 29 septembre au 11 novembre.		
FROIDEVAL	Aspirant.	3

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Noms	Grades et Emplois	Nature des récompenses 1 = Légion d'Honneur (Off.). 2 = Légion d'Honneur (Ch.). 3 = Médaille militaire. 4 = Cit. ordre de l'armée.
Combats du 29 septembre au 11 novembre (suite).		
FONDEUR	Sergent.	3
LAFFITTE	—	3
LEJEUNE	—	3
REY	Soldat.	3
LUCAS	—	3
RÉTIF	—	3
DOPTM	—	3
DELAIRE	—	3
ALEXANDRE	—	3
MESNIL	Chef de bataillon.	1
ROGER	—	1
FARAUT	Capitaine.	1
DE BARDIES-MONTFA	—	1
HOUCARD	Médecin-major.	1
MAUGET	Lieutenant.	1
DESAINT	—	1
CHAPOUX	Sous-lieutenant.	1
MARTY	—	1
VALIRON	—	1
GODOT	—	1
MARGUERITE	—	1
JOUIN	Sergent.	1
MARCOMBE	Caporal.	1

LISTE ALPHABÉTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES MILITAIRES DU 412^e
MORTS AU CHAMP D'HONNEUR.

Officiers.

A
AUCREMANNE (Isidore), sous-lieutenant (**20 août 1917**).

B
BERTRAND, sous-lieutenant (**avril 1916**).
De BUSSY (Charles), sous-lieutenant (**26 février 1917**).
BLONDEL (Eugène), capit. (**20 août 1917**).
BODEAU (Louis), sous-lieut. (**20 août 1917**)
BRUN (Henri), capitaine (**21 juillet 1918**).
BODY (Jean), sous-lieut. (**21 août 1918**).
BOULLENOT (Henri), sous-lieutenant (**5 novembre 1918**).

C
COMBE (Ernest), lieut. (**10 janv. 1916**).
CHASSAGNE (Charles), lieut. (**20 août 1917**).
CHARNACÉ (Marcel), sous-lieutenant (**29 août 1918**).
CHAIX, sous-lieutenant (**septembre 1918**).
CARLOTTI, lieut. (**avril 1920**) (**Levant**).

D
DELIOT (Georges), sous-lieut. (**2 juin 1916**).
DEBRUYNE (Lucien), capit. (**21 avril 1917**).
DAUMET (Pierre), capit. (**24 août 1917**).
DESTABLE (Henri), sous-lieut. (**21 juillet 1918**).
DESCHAMPS (Denis), lieut. (**21 juillet 1918**).
DUBOIS (Henri), sous-lieut. (**21 juill. 1918**).
DECROIX (Fernand), lieut. (**13 oct. 1918**).
DUCLOUX (Charles), sous-lieutenant (**25 octobre 1918**).
DELPECH (Guillaume), sous-lieutenant (**26 octobre 1918**).

E
EXTRAT (Antoine), sous-lieutenant (**12 juin 1918**).

F
FERRÉ de PÉROUX (François), chef de bat. (**10 janvier 1916**).

FROIDEVAL (Séraphin), sous-lieutenant (**2 février 1920**) (**Levant**).
FRANGNE (Maurice), lieut. (**11 avril 1920**) (**Levant**).
FABRE (Gustave), lieutenant (**21 janvier 1920**) (**Levant**).

G
De GEYER d'ORTH (Yves), capitaine (**26 février 1917**).
GERDE (Napoléon), chef de bataillon (**21 juillet 1918**).

H
HARTE (Henri), capitaine (**23 juillet 1918**).

I
IMBAULT (Charles), lieutenant (**10 juillet 1919**) (**Levant**).

J
JUILLAC (Roger), sous-lieut. (**21 juill. 1918**).

K
KIRCHNER (Roger), sous-lieutenant (**11 juin 1918**).

L
LEYGONIE (Joseph), sous-lieutenant (**10 janvier 1916**).
LAVIGNAC (Jean), sous-lieut. (**2 juin 1916**).
LAUGIER (Georges), sous-lieut. (**9 juin 1916**).
LEPRESTRE (Georges), sous-lieutenant (**20 août 1917**).
LOUSTEAU (Pierre), sous-lieut. (**20 août 1917**).
LAMAISON (Jean), sous-lieutenant (**11 juin 1918**).
LEFÈVRE (Albert), lieut. (**21 juillet 1918**).

LAMBERT (Paul), capitaine (**11 avril 1920**)
(Levant).

M

MONTLEZUN (Pierre), sous-lieut. (**26 mai 1917**).

MÉJANE (Victor), lieut. (**12 juin 1918**).

De MAHERBE (Jean), capit. (**21 juill. 1918**).

N

NÉBOUT (Édouard), sous-lieutenant (**13 juillet 1916**).

O

OUDOT (Georges), sous-lieut. (**24 avril 1917**).

P

PIÉTON (Arnould), lieut. (**16 déc. 1917**).

PICAULT (Paul), sous-lieutenant (**21 juillet 1918**).

PECQUE (Henri), lieut. (**20 août 1918**).

PAUVERT, sous-lieutenant (**octobre 1918**).

PELOUX (Marcel), lieutenant (**16 mai 1920**)

(Levant).

PERRAULT, capit. (**avril 1920**) (Levant).

Q

QUINTARD, sous-lieutenant (**nov. 1915**).

R

ROSSI (Mathieu), lieutenant (**29 sept. 1920**)
(Levant).

S

SOULAT (Hoche), lieutenant (**28 mai 1920**)
(Levant).

T

TARDIVEAU (Pierre), capitaine (**7 juillet 1916**).

TELLE (Paul), capitaine (**11 juin 1918**).

V

VIGIER (Charles), s.-lieut. (**9 juin 1916**).

VILLERET (Henri) lieut. (**23 août 1917**).

VÉROUDART (Henri), sous-lieutenant (**20 août 1917**).

VINCENT (Louis), sous-lieut. (**23 juillet 1918**).

VILLEJEAN, lieutenant (**18 avril 1920**)
(Levant).

Sous-officiers, caporaux et soldats

A

ARVIEUX (Albert), soldat (**août 1915**).

ABELLARD (Henri), soldat (**janvier 1916**).

ARMILHAT, soldat (**février 1916**).

ANNE (Georges), soldat (**juin 1916**).

AMBROISE (Antoine), soldat (**juin 1916**).

ARMON (François), soldat (**juin 1916**).

ARMANGE (Louis), soldat (**juin 1916**).

D'AUTRIVE (Georges), caporal (**juin 1916**).

AYMARD (Antoine), soldat (**juin 1916**).

AVRIL (Jean), soldat (**juillet 1916**).

ABADIE (Jean), soldat (**septembre 1916**).

AUVRAY (Émile), soldat (**mai 1917**).

ABRAND (Maxime), soldat (**juillet 1917**).

ANDRÉ (Guillaume), soldat (**août 1917**).

ANDRIEU (Marcel), soldat (**août 1917**).

AUGER (Louis), soldat (**août 1917**).

ARSEGUET (Émile), soldat (**août 1917**).

AUTET (Pierre), soldat (**juin 1918**).

ARFEUX (Gabriel), soldat (**juillet 1918**).

ARTIGUENAVE (Émile), soldat (**juill. 1918**).

AGOSTINI (Jean), soldat (**août 1918**).

ADRIEN (Rémy), soldat (**août 1918**).

AUGER (Alexandre), soldat (**août 1918**).

ABERNOT (Jean), soldat (**août 1918**).

ALBARÈDE (Antonin), soldat (**octobre 1918**).

AULET (Alexandre), sergent (**oct. 1918**).

AGNEL (Julien), sergent (**mai 1920**)
(Levant).

AUGEREAU (Joseph), sergent (**mai 1920**)
(Levant).

ABOULIN (André), soldat (**mai 1920**)
(Levant).

ADNAS (Marius), soldat (**mai 1920**) (Lev.).

ADNAS (Henri), soldat (**mai 1920**) (Lev.).

AUDRAIN (François), sergent (**avril 1920**)
(Levant).

AVET le VEUF (Joseph), soldat (**janv. 1920**)
(Levant).

AUBEL (Marcel), soldat (**janv. 1920**) (Lev.).

AUGIER, soldat (**janvier 1920**) (Levant).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

AURÉGAN (Émile), soldat (**janvier 1920**)
(Levant).

ANQUETIL (Paul), soldat (**févr. 1920**) (Lev.).

ARRIO (François), soldat (**juillet 1920**)
(Levant).

ARRUS, soldat (**juillet 1920**) (Levant).

AVIGNON (Pierre), soldat (**mars 1920**)
(Levant).

B

BARON (Lucien), soldat (**sept. 1915**).

BERTEAU (Florent), soldat (**sept. 1915**).

BÉZIE (Marie), caporal (**octobre 1915**).

BRILLAUT (William), sergent (**octobre 1915**).

BOST (François), soldat (**décembre 1915**).

BOUSSETON (Henri), soldat (**janvier 1916**).

BOUCHERY (Maurice), caporal fourrier
(**janvier 1916**).

BRICE (Arthur), soldat (**janvier 1916**).

BOULY (Ernest), soldat (**janvier 1916**).

BEYLOT (André), caporal (**janvier 1916**).

BALAVOINE (Eusèbe), soldat (**janv. 1916**).

BONNAUD (Jean), soldat (**janvier 1916**).

BRUNO (Henri), soldat (**janvier 1916**).

BARBERON (Edmond) sold. (**19 mars 1916**).

BILLEROT (Raym.) caporal (**19 mars 1916**).

BARON (Camille), soldat (**mai 1916**).

BORDES (Fernand), soldat (**mai 1916**).

BRETTEVILLE (Firmin), soldat (**mai 1916**).

BARITAUD (Théodore), soldat (**mai 1916**).

BORD (Joseph), soldat (**19 avril 1916**).

BREUILH (François), soldat (**mai 1916**).

BEGAIN (François), soldat (**mai 1916**).

BARTHOLOMEUS (R.), soldat (**juin 1916**).

BIENVENU (Marcel), soldat (**juin 1916**).

BOUTTEN (Edmond), soldat (**juin 1916**).

BOUTTEN (Victor), soldat (**juin 1916**).

BABY (Jean), soldat (**juin 1916**).

BETTON (Léon), soldat (**juin 1916**).

BOSSARD (Charles), soldat (**juin 1916**).

BOIDIN (Hilaire), caporal (**juin 1916**).

BRISSE (Jean), soldat (**juin 1916**).

BARNY (Pierre), soldat (**juin 1916**).

BORIE (Jean), soldat (**juin 1916**).

BODUIN (Eugène), soldat (**juin 1916**).

BACHELLERIE (Étienne), serg. (**juin 1916**).

BLOT (Jean-Baptiste), caporal (**juin 1916**).

BERTRAND (Auguste), soldat (**juin 1916**).

BESSON (Jean), soldat (**juin 1916**).

BERNARD (Germain), sergent fourrier (**juin 1916**).

BIBES (Jean), soldat (**juin 1916**).

BELLANGER (Louis), soldat (**juin 1916**).

BOULESTEIX (François), soldat (**juin 1916**).

BOIRA (Fernand), soldat (**juin 1916**).

BERNIÉ (André), sergent (**juin 1916**).

BONNENFANT (Albert), soldat (**juin 1916**).

BLONDIN (Antoine), soldat (**juillet 1916**).

BOURREL (Bertrand), caporal (**juillet 1916**).

BERTEAU (Étienne), soldat (**juillet 1916**).

BAUDOT (André), soldat (**juillet 1916**).

BOURGOT (Charles), soldat (**août 1916**).

BACHELET (Jules), sergent (**août 1916**).

BAREILLE (Omer), soldat (**août 1916**).

BOURDIER (Pierre), soldat (**août 1916**).

BOULINGUEZ (Benoît), soldat (**sept. 1916**).

BLAQUIÈRE (Clovis), caporal (**oct. 1916**).

BONNAFÉ (Albin), caporal (**octobre 1916**).

BARBELION (Georges), sergent (**déc. 1916**).

BLANDIN (Louis), soldat (**décembre 1916**).

BILLAULT (Daniel), soldat (**décemb. 1916**).

BREUSSIN (Alfred), soldat (**décemb. 1916**).

BERMONT (Antoine), soldat (**déc. 1916**).

BINSFELD (Narcisse), soldat (**déc. 1916**).

BEUSLINK (Maurice), soldat (**déc. 1916**).

BERGUE (François), soldat (**janvier 1917**).

BLAMPIED (Eugène), soldat (**janv. 1917**).

BAYLE (François), caporal (**mars 1917**).

BRUN (Paul), soldat (**mars 1917**).

BAROT (Ernest), soldat (**avril 1917**).

BOURRONNET (Antonin), soldat (**avril 1917**).

BABOUET (Louis), sergent (**mai 1917**).

BROUARD (Paul), soldat (**mai 1917**).

BERNÉ (Joseph), soldat (**mai 1917**).

BALOTAUD (Henri), soldat (**mai 1917**).

BLANC (Julien), soldat (**mai 1917**).

BROUSSE (Jacques), caporal (**juin 1917**).

BLONDEL (Marius), soldat (**juin 1917**).

BORDAGARAY (Adrien), soldat (**juillet 1917**).

BOUSQUET (Pierre), soldat (**juillet 1917**).

BOUCHERON (François), sold. (**juill. 1917**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BORDES (Laurent), soldat (**juillet 1917**).
BAREILLE (Joseph), soldat (**août 1917**).
BOURSAUD (Ambroise), serg. (**août 1917**).
BARON (Eugène), soldat (**août 1917**).
BUISINE (Jules), caporal (**août 1917**).
BOUTILLON (Jean), soldat (**août 1917**).
BOURGEOIS (Émile), soldat (**août 1917**).
BERGALASSE (Georges), sold. (**août 1917**).
BARRIÈRE (Jean), caporal (**août 1917**).
BOISSINAUD (Marcel), soldat (**août 1917**).
BOGUREAU (Achille), sergent (**août 1917**).
BRIQUET (Maurice), soldat (**août 1917**).
BATAILLÉ (Georges), soldat (**août 1917**).
BERRET (Jacques), soldat (**août 1917**).
BLANDIN (Jean), soldat (**septembre 1917**).
BESLAY (Henri), soldat (**septembre 1917**).
BOUJARD (Émile), soldat (**décembre 1917**).
BRODY (Michel), soldat (**décembre 1917**).
BION (Henri), soldat (**avril 1918**).
BURET (Marcel), caporal (**juin 1918**).
BESSE (Léonard), soldat (**juin 1918**).
BÉLAND (Gaétan), soldat (**juin 1918**).
BOIREAU (Paul), soldat (**juin 1918**).
BÉGHIN (Alphonse), soldat (**juin 1918**).
BORET (Jean), soldat (**juin 1918**).
BARTHÉLÉMY (Ernest), soldat (**juin 1918**).
BOUTHMIN (Armand), soldat (**juin 1918**).
BIOJOUX (Baptiste), soldat (**juillet 1918**).
BRUNET (Marius), soldat (**juillet 1918**).
BARRAU (René), soldat (**juillet 1918**).
BERROU (Jean), soldat (**juillet 1918**).
BONVOISIN (Georges), soldat (**juillet 1918**).
BEAURAIN (Désiré), soldat (**juillet 1918**).
BRUNNER (Robert) soldat (**juillet 1918**).
BLONDEAU (Pierre), soldat (**juillet 1918**).
BARBIER (Victor), soldat (**juillet 1918**).
BERNIER (Baptiste), soldat (**août 1918**).
BELIN (Louis), soldat (**août 1918**).
BOYER (René), caporal (**août 1918**).
BONNEFOUX (Isidore), soldat (**août 1918**).
BROUARD (Albert), soldat (**août 1918**).
BOONE (Prosper), soldat (**août 1918**).
BOULANGER (François), capor. (**août 1918**).
BÉRARD (Bernard), soldat (**août 1918**).
BRUNETEAU (Maurice), soldat (**août 1918**).
BERHAUT (Baptiste), soldat (**août 1918**).
BOIREAU (Jean), soldat (**août 1918**).
BRÉHIN (Eugène), soldat (**août 1918**).
BEURET (Michel), adjudant (**août 1918**).
BOREL (Pierre), sergent (**octobre 1918**).
BESSE (Élie), soldat (**octobre 1918**).
BOURACHOT (Claude), soldat (**oct. 1918**).
BURON (Jean), caporal (**octobre 1918**).
BARRET (Albert), caporal (**octobre 1918**).
BOTTELEAU (Pierre), soldat (**octobre 1918**).
BARIAT (Clovis), soldat (**9 novembre 1918**).
BERTRAND (Émile), soldat (**mars 1920**) (Levant).
BALDRAN, soldat (**avril 1920**) (Levant).
BARDY (Pierre), caporal (**avril 1920**) (Lev.).
BARATERO (Émile), sergent (**mai 1920**) (Levant).
BERTHELONE (Cyrille), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BROSSARD (Jean-Baptiste), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BOUMY (Jean), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
BOUDOUL (Adrien), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BADEL (Louis), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
BROUSSE (Edmond), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BERT (Eugène), capor. (**mai 1920**) (Lev.).
BERTHAUD (Maurice), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BERTHIER (Pourcin), caporal (**mai 1920**) (Levant).
BOURGEOIS (Marcel), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BERRAUD (Fernand), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BARRET (René), caporal (**mai 1920**) (Lev.).
BONNET (Antoine), sold. (**mai 1930**) (Lev.).
BLANC (Jules), sold. (**mai 1920**) (Levant).
BALLANDREAU (Jules), soldat (**mai 1920**) (Levant).
BÉQUET, soldat (**avril 1920**) (Levant).
BOURGUIGNON (Théodule), soldat (**avril 1920**) (Levant).
BATIFOL (Jean), soldat (**avril 1920**) (Levant).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BOUCHARD (Henri), soldat (**avril 1920**) (Levant).
BENOIT, soldat (**avril 1920**) (Levant).
BOUDOT (Eugène), sold. (**avril 1920**) (Lev.).
BOULAY (Alexandre), caporal (**janvier 1920**) (Levant).
BOURNOL (Mathurin), soldat (**janvier 1920**) (Levant).
BOSSIÈRES (Alphonse), soldat (**janv. 1920**) (Levant).
BRUN (Raoul), caporal (**janv. 1920**) (Lev.).
BON (Claude), soldat (**janv. 1920**) (Lev.).
BRIGAUD (Émile), serg (**févr. 1920**) (Lev.).
BOULAROND (Pierre), soldat (**février 1920**) (Levant).
BUSSEUIL, soldat (**juillet 1919**) (Levant).
BRETON (Léon), soldat (**févr. 1920**) (Lev.).
BESSON (Thomas), soldat (**mars 1920**) (Lev.).
BOLTZ (Maurice), soldat (**juill. 1920**) (Lev.).
BUISSAUD (Ferdinand), caporal (**oct. 1920**) (Levant).
BONNEREAU, soldat (**nov. 1920**) (Levant).
BEAUMARD (Henri), soldat (**novemb. 1920**) (Lev.).
BAUDRY (Pierre), soldat (**déc. 1920**) (Lev.).
BOUTOUX (Alfred), sold. (**sept. 1920**) (Lev.).
BÉBING (Désiré), soldat (**sept. 1920**) (Lev.).

C

CHASSIN (René), soldat (**27 août 1915**).
COMBEDAZOU (René), soldat (**sept. 1915**).
CLAUX (Marceau), soldat (**sept. 1915**).
COURTIS (Louis), soldat (**janvier 1916**).
CAUBÈRE (Eugène), soldat (**janv. 1915**).
CASTAGNÉ (Paul), soldat (**janvier 1916**).
COLLET (Jules), soldat (**janvier 1916**).
COUSIN (Henri), soldat (**janvier 1916**).
CARPENTIER (Émile), soldat (**janvier 1916**).
CAILLÉ (Maurice), soldat (**janvier 1916**).
CAMY (Guillaume), soldat (**janvier 1916**).
COSTES (Maurice), soldat (**janvier 1916**).
CHÊNE (Jean), soldat (**janvier 1916**).
CONANGHE (Léonard), soldat (**janv. 1916**).
CHANQUET (Joseph), soldat (**janv. 1916**).
CAUMES (Jules), soldat (**avril 1916**).
CHAVANEL (Paul), adjud.-chef (**mai 1916**).
CHRISTIANS (Gustave), soldat (**mai 1916**).

CHALOPIN (Pierre), caporal (**juin 1916**).
CRICQUET (Eugène), soldat (**juin 1916**).
CHEYROUX (Armand), soldat (**juin 1916**).
COQ (Jean), caporal (**juin 1916**).
CANTIN (Jean), soldat (**juin 1916**).
CHEZEAUD (Pierre), soldat, (**juin 1916**).
CRUCHY (Léon), caporal (**juin 1916**).
CHAUMES (Jean), soldat (**juin 1916**).
COUDRON (André), soldat (**juin 1916**).
COUDERT (Maurice), soldat (**juin 1916**).
CLATAUD (Paul), soldat (**juin 1916**).
CANCEL (Jean), sergent (**juin 1916**).
CARATY (Louis), soldat (**juin 1916**).
CROUZEIX (François), soldat (**juin 1916**).
CABOY (Robert), soldat (**juin 1916**).
CARBONNOIS (François), caporal (**juin 1916**).
CHEVALLIER (Alphonse), sold. (**juin 1916**).
COURBORIEU (Augustin), caporal (**juillet 1916**).
COLOMBIER (Justin), soldat (**sept. 1916**).
CAFFIAUX (Désiré), soldat (**sept. 1916**).
COLLET (Alphonse), soldat (**oct. 1916**).
COURREL (Jean), soldat (**décembre 1916**).
CEURRIET (Raymond), soldat (**déc. 1916**).
COUSTILLAS (Henri), soldat (**déc. 1916**).
CHAUMELLE (Gabriel), soldat (**déc. 1916**).
COUTRIX (Jean), soldat (**décembre 1916**).
CHEVRIER (Louis), soldat (**déc. 1916**).
CAUGER (Eugène), soldat (**février 1917**).
CARRIGOU (Paul), soldat (**avril 1917**).
CARPENTIER (André), soldat (**avril 1917**).
CRUGUT (Charles), soldat (**avril 1917**).
CARON (Louis), soldat (**mai 1917**).
CALMON (François), soldat (**mai 1917**).
CUNIAC (Raymond), soldat (**juin 1917**).
CIER (Georges), soldat (**juin 1917**).
CORNIQUEL (Pierre), soldat (**juillet 1917**).
CHALON (Pierre), soldat (**juillet 1917**).
CHARBONNIAUD (Marcel), soldat (**août 1917**).
COURALET (Pierre), soldat (**août 1917**).
COSTEDOAT (Pierre), soldat (**août 1917**).
CORNUEL (Célestin), soldat (**août 1917**).
CARCALY (Henri), soldat (**août 1917**).
CHASTAGNOL (Jean), soldat (**août 1917**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

COMBROUX (Jean), soldat (**août 1917**).
COPIN (Louis), soldat (**août 1917**).
CARU (Honoré), soldat (**juin 1918**).
COUÉCOU (Victor), soldat (**juin 1918**).
CANTAU (Joseph), caporal (**juillet 1918**).
CONSTANCE (Marius), serg. (**juillet 1918**).
CORLET (Henri), soldat (**juillet 1918**).
CHAMPALOUX (Jean), soldat (**juillet 1918**).
COLARD (Jules), soldat (**juillet 1918**).
COUDRAIS (Émile), soldat (**juillet 1918**).
CERTOT (Georges), soldat (**juillet 1918**).
CLÉMENT (Marcel), soldat (**août 1918**).
CORNU (Gabriel), caporal (**août 1918**).
CALMELS (Henri), soldat (**août 1918**).
CADIOUX (François), sergent (**août 1918**).
COSTE (Paul), soldat (**août 1918**).
CROIBIER (Auguste), soldat (**août 1918**).
COIGNET (Raymond), soldat (**août 1918**).
CORNÉLIS (Paul), soldat (**août 1918**).
CABY (Pierre), soldat (**août 1918**).
COIGNET (Louis), soldat (**août 1918**).
CARON (Lucien), soldat (**août 1918**).
CAILLOT (Jean), caporal (**octobre 1918**).
CHARPENET (Claude), soldat (**oct. 1918**).
CARLO (Pierre), soldat (**octobre 1918**).
CHAMPROIX (Louis), soldat (**mars 1920**)
(Levant).
CUINET (Adolphe), soldat (**mars 1920**)
(Levant).
COUET (Jean-Marie), soldat (**avril 1920**)
(Levant).
CAREL (Roger), soldat (**mai 1920**) (Levant).
COUPÉ (Jean), soldat (**mai 1920**) (Levant).
COIGNAC (Georges), soldat (**mai 1920**)
(Levant).
COSSINET (Émile), sold. (**mai 1920**) (Lev.).
COHRN (Émile), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
CHESNEL (Fernand), soldat (**mai 1920**)
(Levant).
CLÉMAREC (Louis), soldat (**mai 1920**)
(Levant).
COIFFÉ (Fernand), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
CHARPENTIER (Arsène), soldat (**avril 1920**)
(Levant).
CHAVAS, soldat (**avril 1920**) (Levant).
CLERGET, soldat (**avril 1920**) (Levant).

CHAMBAT (Jean), sold. (**janv. 1920**) (Lev.).
CRAPOULET (Fulbert), caporal (**janv. 1920**)
(Levant).
CRIAUD (Pierre), sold. (**janv. 1920**)
(Levant).
CARRET (Alfred), sold. (**janv. 1920**) (Lev.).
COURSIN (Marcel), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).
CATTENOT (Étienne), soldat (**février 1920**)
(Levant).
CARPIN (Marcel), sold. (**févr. 1920**)
(Levant).
COULON (Étienne), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).
CHAMBAD (Jean), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).
CARLES (Clovis), sold. (**juill. 1920**) (Lev.).
CHEVROLET (Paul), soldat (**juillet 1920**)
(Levant).
CREVET (Eugène), sold. (**oct. 1920**) (Lev.).
CHAPON (Robert), capor. (**juill. 1920**)
(Lev.).
CLERGET (Jean), serg. (**sept. 1920**) (Lev.).

D

DEHOOGHE (Amédée), soldat (**juill. 1915**).
DHAINE (Orner), soldat (**septembre 1915**).
DELVIGNE (Albert), sergent (**sept. 1915**).
DURIEUX (Philibert), soldat (**sept. 1915**).
DUCLOY (Louis), soldat (**septembre 1915**).
DEBELLE (Marc), soldat (**octobre 1915**).
DARCHIS (Frédéric), soldat (**octobre 1915**).
DEWULDER (Joseph), soldat (**déc. 1915**).
DENIS (Georges), soldat (**déc. 1915**).
DUPUY (Léonard), soldat (**déc. 1915**).
DARMAILLACQ (Salvat), sold. (**déc. 1915**).
DUBUS (Léon), caporal (**janvier 1916**).
DUBOISDENDIEN (Henri), soldat (**janvier**
1916).
DUROCHAT (Louis), soldat (**janvier 1916**).
DEMAILLY (Gustave), soldat (**janv. 1916**).
DRIEUX (Gaston), soldat (**mars 1916**).
DEBUIGNY (Lucien), soldat (**mars 1916**).
DUBREUIL (Jean), soldat (**avril 1916**).
DEGLAVE (François), soldat (**juin 1916**).
DUBOÉ (Constantin), soldat (**juin 1916**).
DENJEAN (Ferdinand), soldat (**juin 1916**).
DUPUY (Louis), soldat (**juin 1916**).
DELATTRE (Alphonse), adjud. (**juin 1916**).
DEFARGE (Gustave), soldat (**juin 1916**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DEVISME (Raymond), soldat (**juin 1916**).
DALOUBEIX (Jean), soldat (**juin 1916**).
DUPUY (Achille), soldat (**juin 1916**).
DUPRÉ (René), soldat (**juin 1916**).
DAJEAN (Ludovic), soldat (**juin 1916**).
DUPRAT (François), adjudant (**juin 1916**).
DEFANT (Joseph), soldat (**juin 1916**).
DULPHY (Maurice), soldat (**juin 1916**).
DEVOYEN (Marcelin), soldat (**juin 1916**).
DUCARNE (Nicolas), soldat (**juin 1916**).
DULAC (Auguste), soldat (**juillet 1916**).
DEDIEU (Paul), soldat (**juillet 1916**).
DUCHÂTEAU (Pierre), sergent fourrier (**juillet 1916**).
DUBOIS (Maurice), caporal (**juillet 1916**).
DUBOUILH (Jean), sergent (**juillet 1916**).
DOURNEAU (Mathieu), soldat (**août 1916**).
DESPUJOLS (Robert), soldat (**août 1916**).
DEVEY (René), soldat (**août 1916**).
DELAGE (Henri), soldat (**octobre 1916**).
DARBON (Victor), soldat (**novembre 1916**).
DRUESNE (René), soldat (**décembre 1916**).
DEVINCQ (Jean), aspirant (**déc. 1916**).
DELON (Adrien), soldat (**décembre 1916**).
DEPARDIEU (Léon), soldat (**mars 1917**).
DROMAUX (Maurice), soldat (**mars 1917**).
DUMAS (Paul), sergent (**mars 1917**).
DUFRESNE (Vincent), soldat (**mars 1917**).
DÉBAT (Arthur), soldat (**avril 1917**).
DELPECH (Amédée), soldat (**avril 1917**).
DUNOUHAUD (Élie), caporal (**mai 1917**).
DALBÉRA (Joseph), soldat (**mai 1917**).
DARRAS (Charles), soldat (**mai 1917**).
DÉLAVAL (Ernest), soldat (**mai 1917**).
DEVOS (Albert), caporal (**mai 1917**).
DEFARGE (Pierre), soldat (**mai 1917**).
DUPUIS (Hilaire), caporal (**mai 1917**).
DHONDT (Florimond), soldat (**juin 1917**).
DUCROCQ (Marcel), soldat (**juin 1917**).
DESCAMPS (Louis), sergent (**juin 1917**).
DIÉRICK (Pierre), soldat (**juillet 1917**).
DUPRÉ (Hubert), soldat (**juillet 1917**).
DUPEZ (François), soldat (**juillet 1917**).
DOHIN (Alphonse), soldat (**août 1917**).
DURIEUX (Hippolyte), soldat (**août 1917**).
DUFOUR (Xavier), soldat (**août 1917**).

DELAUNE (Frédéric), soldat (**août 1917**).
DUMONT (Éléonore), soldat (**août 1917**).
DUMAS (Louis), soldat (**août 1917**).
DUMOULIN (Léon), soldat (**août 1917**).
DUBOC (Albert), soldat (**août 1917**).
DELAHAYE (Émile), soldat (**août 1917**).
D'HAËNE (Henri), caporal (**août 1917**).
DURIEUX (François), soldat (**août 1917**).
DELPY (Noël), soldat (**août 1917**).
DIEUZAIDE (Sébastien), soldat (**oct. 1917**).
DANNE (René), soldat (**juin 1918**).
DUYVER (Hippolyte), caporal (**juin 1918**).
DÉCHAUD (Joseph), caporal (**juin 1918**).
DANGEREUX (René), soldat (**juin 1918**).
DÉGRÉMONT (Julien), soldat (**juin 1918**).
DENGLOS (Jean-Baptiste), sold. (**juin 1918**).
DETÈVE (Jean-Baptiste), soldat (**juill. 1918**).
DIDELOT (Georges), sergent (**juillet 1918**).
DHUMETZ (Alphonse), soldat (**juillet 1918**).
DELSAUD (Jules), soldat (**juillet 1918**).
DEFIVES (Jean), soldat (**juillet 1918**).
DELBÈS (Ernest), soldat (**août 1918**).
DELANNOY (Charles), soldat (**août 1918**).
DERRIEN (Christophe), soldat (**août 1918**).
DESPITCH (Marie), soldat (**août 1918**).
DRETS (Julien), caporal (**août 1918**).
DELFOSSÉ (Charles), soldat (**août 1918**).
DEGLANE (Henri), soldat (**août 1918**).
DOIRAT (Jacques), soldat (**octobre 1918**).
DAIGREMONT (Camille), serg. (**oct. 1918**).
DÉMERON (André), soldat (**octobre 1918**).
DUBOIS (Fernand), soldat (**octobre 1918**).
DUVERNEUIL (André), soldat (**mars 1920**) (**Levant**).
DALON (Robert), serg. (**mai 1920**) (**Lev.**).
DUBOIS (Lucien), sold. (**mai 1920**) (**Lev.**).
DUDOUE (Pierre), sold. (**mai 1920**) (**Lev.**).
DEFRADAS (Louis), sold. (**mai 1920**) (**Lev.**).
DUFRA (Henri), sergent (**mai 1920**) (**Levant**).
DOMENGER (Jean-Baptiste), sergent (**mai 1920**) (**Levant**).
DANZEZ (Georges), soldat (**avril 1920**) (**Levant**).
DESMOULINS (Armand), soldat (**avril 1920**) (**Levant**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

DEVAUD (Léonard), soldat (**avril 1920**) (Levant).
DARROZÈS (Henri), soldat (**janvier 1920**) (Levant).
DUPRAT (Maurice), caporal (**janvier 1920**) (Levant).
DUDOGNON (Jean), soldat (**février 1920**) (Levant).
DUFFAUX (Jean-Baptiste), soldat (**février 1920**) (Levant).
DIDAILLER, soldat (**sept. 1919**) (Levant).
DESBORDES, soldat (**déc. 1919**) (Levant).
DESTOMBES (Fernand), soldat (**déc. 1919**) (Levant).
DOUENNE (Robert), soldat (**février 1920**) (Levant).
DELLA-VECCHIA, soldat (**février 1920**) (Levant).
DEBOURDEAU (Roger), soldat (**août 1920**) (Levant).
DENIS (Hector), soldat (**nov. 1920**) (Levant).
DEJEAN (Édouard), soldat (**juillet 1920**) (Levant).

E

ECKENSPILLER (Henri), caporal (**mars 1916**).
EYCHENNE (Paul), soldat (**juillet 1916**).
EVE (Ernest), caporal (**septembre 1916**).
ESTIVAL (Joseph), soldat (**août 1917**).
EGRAND (Louis), soldat (**juin 1918**).
ELIÈS (Édouard), soldat (**août 1918**).
ELIE-AUZÉ (Henri), caporal (**août 1918**).
EUCHER (Raymond), soldat (**oct. 1918**).
ESCLEINE (Georges), soldat (**oct. 1918**).
ESCUDIER (Jean), aspirant (**8 nov. 1918**).
ESTRABOU (Jean), caporal (**23 févr. 1920**) (Levant).

F

FOURNIES (Désiré), soldat (**sept. 1915**).
FLEURY (Charles), soldat (**janvier 1916**).
FROISSARD (Albert), soldat (**janvier 1916**).
FAURE (Marcel), soldat (**mars 1916**).
FAUCHERY (Albert), soldat (**juin 1916**).
FONVIÉ (Maurice), soldat (**juin 1916**).
FAYEMENDY (François), soldat (**juin 1916**).
FLEURANCE (Étienne), soldat (**juin 1916**).

FEUTEL (Eusèbe), soldat (**août 1916**).
FAVAREILLE (Joseph), sergent (**nov. 1916**).
FONTAINE (Jean), soldat (**déc. 1916**).
FOLLET (Marcel), caporal (**décembre 1916**).
FARON (Pétrus), soldat (**mars 1917**).
FORESTIER (Pierre), soldat (**avril 1917**).
FLORIN (Léon), caporal (**mai 1917**).
FILIÉ (Antonin), soldat (**mai 1917**).
FAURE (Faustin), adjudant (**juin 1917**).
FOURLENTY (Jean), caporal (**juin 1917**).
FLORET (Alexis), soldat (**juin 1917**).
FAURE (Léon), caporal (**juillet 1917**).
FRONSACQ (Jean), soldat (**août 1917**).
FRAISSE (François), soldat (**août 1917**).
FOURNIER (Jules), soldat (**août 1917**).
FRAIKIN (Albert), soldat (**août 1917**).
FOUSSIER (Louis), soldat (**juin 1918**).
FIRMY (Alexis), sergent (**juin 1918**).
FILIÈRES (François), soldat (**juillet 1918**).
FARNIER (Jean), soldat (**juillet 1918**).
FRÉGNAC (Maurice), adjud. (**juill. 1918**).
FRANÇOIS (Adolphe), soldat (**juillet 1918**).
FAURE (Louis), soldat (**août 1918**).
FOUCHARD (Gustave), soldat (**août 1918**).
FERRAND (Camille), soldat (**août 1918**).
FRINAY (René), soldat (**octobre 1918**).
FAVODON (Antoine), soldat (**oct. 1918**).
FÉREL (Jean), soldat (**octobre 1918**).
FAURE (Jean), soldat (**mai 1920**) (Levant).
FAURE (Marcel), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
FAURE (André), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
FOUILLET (Auguste), soldat (**février 1920**) (Levant).
FÈVRE (Toussaint), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).
FIÈBRE (Joseph), sold. (**février 1920**) (Lev.).
FRAIESIER (Louis), sold. (**oct. 1920**) (Lev.).

G

GIRARD (Robert), caporal (**sept. 1915**).
GAUDUFFE (François), soldat (**oct. 1915**).
GROC (Albert), soldat (**janvier 1916**).
GUISOLFO (Étienne), soldat (**janvier 1916**).
GRANDHESURCQ (Georges), soldat (**janv. 1916**).
GIRARDEAU (Pierre), soldat (**janv. 1916**).
GOUBAUD (Jules), soldat (**janvier 1916**).
GAISSE (Henri), soldat (**février 1916**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GARRABOS (Firmin) soldat (**20 janv. 1916**).
GUÉLIN (Oscar), sergent (**mars 1916**).
GRANET (Guillaume), soldat (**mars 1916**).
GRAMMONTAIN (Michel), soldat (**mars 1916**).
GOULIER (Gustave), soldat (**avril 1916**).
GEORGES (Jules), soldat (**juin 1916**).
GASTON (Louis), soldat (**juin 1916**).
GARABY (Jérôme), soldat (**juin 1916**).
GRÉBERT (Jules), soldat (**juin 1916**).
GABET (Gustave), soldat (**juin 1916**).
GUILBERT (Charles), caporal (**juin 1916**).
GEORGEON (Félix), soldat (**juin 1916**).
GUY (Léon), soldat (**juin 1916**).
GROUT (Aurélien), soldat (**juillet 1916**).
GAREL (Marius), soldat (**juillet 1916**).
GUILLAUMIN (Albert), capor. (**août 1916**).
GARBE (Olivier), soldat (**août 1916**).
GRASSIN (Ismaël), soldat (**août 1916**).
GOUJON (Émile), caporal (**déc. 1916**).
GOBERT (Auguste), soldat (**janvier 1917**).
GALISSANT (René), soldat (**mars 1917**).
GENDRE (Pierre), soldat (**mai 1917**).
GENGEMBRE (Gaston), soldat (**mai 1917**).
GOURSAU (Dominique), soldat (**mai 1917**).
GROLIER (Pierre), adjudant (**22 avril 1917**).
GAUDICHE (François), soldat (**juin 1917**).
GARRIGUE (Herman), soldat (**juin 1917**).
GRONGNARD (Paul), soldat (**juillet 1917**).
GILLES (Henri), soldat (**août 1917**).
GRIMAUT (Robert), soldat (**août 1917**).
GARRET (Louis), soldat (**août 1917**).
GIRAUD (Henri), soldat (**août 1917**).
GARNIER (Robert), soldat (**août 1917**).
GABAIGT (Baptiste), soldat (**août 1917**).
GUILBERT (Adolphe), soldat (**août 1917**).
GARÇON (Émile), soldat (**août 1917**).
GONTHIER du SOULAS (Guy), caporal (**août 1917**).
GUERRY (Wilfrid), caporal (**août 1917**).
GÉRARD (Marcel), soldat (**août 1917**).
GUILLOU (Robert), soldat (**octobre 1917**).
GUYADER (Michel), soldat (**octobre 1917**).
GISSELAIRE (François), aspir. (**avril 1918**).
GANGNOUX (François), soldat (**juin 1918**).
GALLET (Henri), sergent (**juin 1918**).

GOUAUX (Jean), soldat (**juin 1918**).
GITTARD (Émile), sergent (**juillet 1918**).
GUÉRIN (Antoine), soldat (**juillet 1918**).
GEORGES (Florimond), soldat (**juill. 1918**).
GAY (Louis), aspirant (**juillet 1918**).
GUILLET (William), soldat (**juillet 1918**).
GLATIN (Joseph), soldat (**juillet 1918**).
GIRARD (Paul), soldat (**juillet 1918**).
GAPAILLARD (Jean), sergent (**juillet 1918**).
GERNIGON (Émile), soldat (**août 1918**).
GIZARD (Maurice), caporal (**août 1918**).
GALTIER (Louis), soldat (**août 1918**).
GIRET (Henri), soldat (**août 1918**).
GUÉNOLÉ (Jean), soldat (**août 1918**).
GAGNON (Gaston), caporal (**octobre 1918**).
GRANDOUILLER (Aubin), soldat (**octobre 1918**).
GERBAUD (André), caporal (**avril 1920**) (Levant).
GILBIN (Marcel), sold. (**mai 1920**) (Levant).
GUIHARD (Maurice), caporal (**mai 1920**) (Levant).
GÉRARD (François), sold. (**mai 1920**) (Lev.).
GERMAIN (Camille), soldat (**mai 1920**) (Levant).
GRANDTRAIT (Hector), soldat (**mai 1920**) (Levant).
GAILLARD (Eugène), caporal (**mai 1920**) (Levant).
GASTINEL, soldat (**mai 1920**) (Levant).
GUILLOT (Joachim), soldat (**mai 1920**) (Levant).
GOURCY (Armand), sold. (**mai 1920**) (Lev.).
GAMBAULT (Léopold), soldat (**mai 1920**) (Levant).
GODEFROY (Gabriel), soldat (**mai 1920**) (Levant).
GAUDIN (Arsène), soldat (**janv. 1920**) (Lev.).
GUÉDÈS (Pierre), soldat (**janv. 1920**) (Lev.).
GOURGUES (Henri), caporal (**janvier 1920**) (Levant).
GÉRARD (Lucien), sold. (**janv. 1920**) (Lev.).
GOMBAULT (Marcel), soldat (**février 1920**) (Levant).
GIRARD (Léon), sold. (**févr. 1920**) (Levant).
GUICHON (Félix), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GAUTHIER (Aimable), soldat (**mars 1920**) (Levant).

GONTIER (Louis), sold. (**mars 1920**) (Lev.).

GAVEL (Eugène), soldat (**mars 1920**) (Lev.).

GUELFUCCI (Jean), aspirant (**nov. 1920**) (Levant).

H

HYVERNAUD (Martial), soldat (**août 1915**).

HOLARD (Joseph), soldat (**décembre 1915**).

HIARD (Jean-Baptiste), sold. (**janv. 1916**).

HUBLÉ (Paul), soldat (**juin 1916**).

HYLARION (Louis), soldat (**juin 1916**).

HUCK (Émile), soldat (**juin 1916**).

HAMEL (Félix), soldat (**juillet 1916**).

HOURMENT (Laurent), soldat (**avril 1917**).

HÉBERT (Eugène), soldat (**avril 1917**).

HÉBERT (Charles), soldat (**avril 1917**).

HEINRICH (Marcel), soldat (**juin 1917**).

HÉBERT (Charles), soldat (**août 1917**).

HÉBERT (Marcel), soldat (**août 1917**).

HERVÉ (Auguste), caporal (**août 1917**).

HERREBRECHT (Louis), soldat (**août 1917**).

HOQUET (Joseph), caporal (**juin 1918**).

HUITRIC (Paul), soldat (**juillet 1918**).

HOUVET (Gabriel), soldat (**juillet 1918**).

HÉMET (Julien), soldat (**août 1918**).

HÉRODI (Pierre), sergent (**avril 1920**) (Lev.).

HERBERT (Joseph), caporal fourrier (**juin 1920**) (Levant).

HACQUARD, soldat (**janvier 1920**) (Levant).

I

IGER (Gustave), soldat (**février 1916**).

IRONDEAU (Roger), soldat (**mai 1917**).

IMBAULT (Abel), soldat (**mai 1920**) (Lev.).

J

JABARD (Xavier), soldat (**juillet 1915**).

JOCS (Barthélémy), soldat (**janvier 1916**).

JARRY (Jean), soldat (**janvier 1916**).

JANISSON (Marcelin), sergent (**mars 1916**).

JALOUNEIX (Gabriel), soldat (**31 mai 1916**).

JEANNOT (Victor), soldat (**juin 1916**).

JARDEL (Justin), caporal (**juin 1916**).

JOUVIN (Louis), soldat (**juillet 1917**).

JOSSET (Émile), soldat (**août 1917**).

JABAUD (Joseph), soldat (**août 1917**).

JABAUDON (Paul), caporal (**nov. 1917**).

JAMET (Pierre), soldat (**juillet 1918**).

JOBÉ (Basile), soldat (**août 1918**).

JULIEN (Joseph), soldat (**août 1918**).

JOZET (Plomain), caporal (**août 1918**).

JARASSIER (Joseph), soldat (**octobre 1918**).

JAONESSE (Maximilien), soldat (**oct. 1918**).

JAMMES (Jean), sergent (**avril 1920**) (Lev.).

JEAN (Georges), soldat (**janv. 1920**) (Lev.).

JUMELET (Paul), sold. (**janv. 1920**) (Lev.).

JAUNET (Élie), soldat (**sept. 1920**) (Lev.).

K

KERBIRIOU (Joseph), soldat (**août 1918**).

KERBAOL (Yves), soldat (**oct. 1920**) (Lev.).

L

LAPORTE (Adrien), soldat (**juillet 1915**).

LAVERGNE (Léonard), soldat (**juillet 1915**).

LENGRAUD (Henri), soldat (**juillet 1915**).

LOURDEAU (Louis), soldat (**août 1915**).

LEROY (Marcel), soldat (**septembre 1915**).

LACAZE (Sébastien), soldat (**sept. 1915**).

LIÉNARD (Adolphe), soldat (**sept. 1915**).

LARAT (Alphonse), soldat (**octobre 1915**).

LASCOUX (Pierre), sergent (**oct. 1915**).

LIGNAC (Jean), soldat (**octobre 1915**).

LEROY (Émile), soldat (**décembre 1915**).

LAOUX (Auguste), soldat (**janv. 1916**).

LASCAUX (Fernand), soldat (**janv. 1916**).

LECLERC (Lucien), soldat (**janvier 1916**).

LABAT (André), soldat (**janvier 1916**).

LARDY (René), soldat (**janvier 1916**).

LASCAUD (François), soldat (**janv. 1916**).

LALANNE (Pierre), soldat (**janvier 1916**).

LAFITTE (Jean), soldat (**janvier 1916**).

LEROUX (Jean), soldat (**janvier 1916**).

LHÉRITIER (Léonard), soldat (**janv. 1916**).

LEROUGE (Maurice), adjudant (**janv. 1916**).

LARUE, soldat (**février 1916**).

LABUSSIÈRE (Raymond), caporal (**mars 1916**).

LALANNE (Maurice), soldat (**mars 1916**).

LAVOUTE (Jean), soldat (**19 mars 1916**).

LAMIRAUD (Augustin), soldat (**juin 1916**).

LEGENDRE (Germain), caporal (**juin 1916**).

LEBAS (Léon), soldat (**juin 1916**).

LECESNE (Eugène), soldat (**juin 1916**).

LEROSNIER (Victor), soldat (**juin 1916**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

JOLLY (André), soldat (**juillet 1918**).
LECLERCQ (Gaston), sergent (**juin 1916**).
LECRAT (Raoul), soldat (**juin 1916**).
LEFEBVRE (Jean), soldat (**juin 1916**).
LANDREAU (Octave), adjudant (**juin 1916**).
LIOBON (Jean), soldat (**juin 1916**).
LESOUËF (Ernest), soldat (**juin 1916**).
LEFEBVRE (Henri), soldat (**juin 1916**).
LEMARCHAND (Alfred), soldat (**juin 1916**).
LANTERNAT (Pierre), soldat (**juin 1916**).
LEDOUX (René), caporal (**juin 1916**).
LAJOUE (Élie), soldat (**juin 1916**).
LADAME (Adrien), soldat (**juin 1916**).
LENGELIN (Gaston), soldat (**juillet 1916**).
LEBRUN (Clément), adjudant (**juill. 1916**).
LEFEBVRE (Alfred), soldat (**juillet 1916**).
LEPROHON (Albert), soldat (**juillet 1916**).
LABROUSSE (Jean), sergent (**juillet 1916**).
LABONTE (Henri), caporal (**juillet 1916**).
LACROIX (Pierre), sergent (**juillet 1916**).
LACOSTE (Gaston), soldat (**août 1916**).
LAFORÊT (Armand), soldat (**août 1916**).
LUBAT (Lucien), soldat (**août 1916**).
LAUNOIS (Paul), soldat (**septembre 1916**).
LABRE (Ernest), soldat (**septembre 1916**).
LEDON (Alexandre), soldat (**sept. 1916**).
LAFOND (François), soldat (**octobre 1916**).
LECRU (Henri), soldat (**décembre 1916**).
LELONCY (Eugène), soldat (**déc. 1916**).
LEROY (Louis), soldat (**février 1917**).
LASSÈGUE (Fernand), soldat (**mars 1917**).
LECOMTE (Pierre), soldat (**mars 1917**).
LEROY (Henri), soldat (**mai 1917**).
LEFEBVRE (Marcel), soldat (**mai 1917**).
LUGAGNE (Louis), soldat (**mai 1917**).
LASSON (François), soldat (**mai 1917**).
LEBRETON (Jean), caporal (**mai 1917**).
LACROIX (Henri), soldat (**juin 1917**).
LONGEVILLE (Jean), soldat (**juin 1917**).
LAURET (Pierre), soldat (**juillet 1917**).
LABROSSE (Jean-Bapt.), soldat (**juill. 1917**).
LACHERY (Marceau), soldat (**août 1917**).
LAURENT (Félix), soldat (**août 1917**).
LOUPIN (Jean), soldat (**août 1917**).
LAUDANO (Pierre), soldat (**août 1917**).
LAPORTE (Albert), soldat (**août 1917**).
LADOUX (Pierre), soldat (**août 1917**).
LEROUX (Hippolyte), soldat (**août 1917**).
LARDIE (Léopold), soldat (**août 1917**).
LAFFITTE (Eustache), soldat (**août 1917**).
LEDENTU (Adolphe), soldat (**août 1917**).
LESCAILLEZ (Émile), soldat (**août 1917**).
LAGOURGUE (Jean), soldat (**août 1917**).
LADAME (Edmond), sergent (**août 1917**).
LEPOUCHARD (Camille), soldat (**août 1917**).
LALUBIN (Louis), soldat (**août 1917**).
LOBEAU (Jean), soldat (**août 1917**).
LEFEBVRE (René), soldat (**août 1917**).
LAURIE (Charles), caporal (**août 1917**).
LAGATIE (François), soldat (**août 1917**).
LAROUMANIE (Joseph), soldat (**août 1917**).
LELIÈVRE (Eugène), soldat (**août 1917**).
LÉONARD (Firmin), soldat (**mai 1918**).
LECLERCQ (Albert), soldat (**juin 1918**).
LABROT (Jean), soldat (**juin 1918**).
LEFÈVRE (Georges), sergent (**juin 1918**).
LAGARDE (Arsène), sergent (**juin 1918**).
LE MOGNE (Louis), soldat (**juin 1918**).
LESPINASSE (Marius), caporal (**juin 1918**).
LAVERGNE (Jean), clairon (**juin 1918**).
LEPRINCE (Prudent), soldat (**juin 1918**).
LE CORRE (Francisque), soldat (**juin 1918**).
LABARBE (Gabriel), soldat (**juillet 1918**).
LE POURHIET (Alain), soldat (**juillet 1918**).
LAUGER (François), soldat (**juillet 1918**).
LELAIDIER (Jules), soldat (**juillet 1918**).
LANGUILLE (Alfred), soldat (**juillet 1918**).
LESAUVAGE (Aimé), soldat (**août 1918**).
LATAPY (Marceau), soldat (**août 1918**).
LEJARS (Gaston), soldat (**août 1918**).
LOBJOIT (Émile), caporal fourrier (**août 1918**).
LEBAS (Florentin), soldat (**août 1918**).
LEGAUD (Alexandre), soldat (**août 1918**).
LANDAIS (Henri), soldat (**août 1918**).
LAMY (Ernest), soldat (**août 1918**).
LEFÈVRE (François), soldat (**août 1918**).
LE BEUZE (Louis), soldat (**août 1918**).
LE MENN (Jean), soldat (**août 1918**).
LEMUT (Jean-Baptiste), serg. (**août 1918**).
LALLIER (Jules), sergent (**août 1918**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

LALANNE (Jean), soldat (**août 1917**).
LESGUILLON (Gaston), soldat (**août 1918**).
HERMITTE (Rodolphe), capor. (**août 1918**).
LETELLIER (Robert), soldat (**août 1918**).
LABROUSSE (Eugène), soldat (**août 1918**).
LASSOUTIÈRE (Pierre), soldat (**août 1918**).
LE GUÉRINEL (Casimir), soldat (**sept. 1918**).
LAIGLE (Roger), caporal (**octobre 1918**).
LIÉVIN (Marcel), caporal (**octobre 1918**).
LANTIER (Clément), caporal (**mai 1920**)
(**Levant**).
LUCAS (Louis), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
LAGEYRE (Auguste), soldat (**mai 1920**)
(**Levant**).
LEGRAND (Désiré), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
LEDOUX (Georges), sold. (**avril 1920**) (**Lev.**).
LAMY (Raymond), soldat (**avril 1920**) (**Lev.**).
LECOMTE (Marcel), soldat (**avril 1920**)
(**Levant**).
LÉGER (Albert), soldat (**janvier 1920**) (**Lev.**).
LONGUET (Raoul), sold. (**janv. 1920**) (**Lev.**).
LOUSTAUD (Bernard), soldat (**janvier 1920**)
(**Levant**).
LESAIN (Olivier), soldat (**févr. 1920**) (**Lev.**).
LAUVERNAY (Ludovic), soldat (**févr. 1920**)
(**Levant**).
LAFITTE (Hubert), capor. (**févr. 1920**) (**Lev.**).
LARNEY (Jean), caporal (**sept. 1920**) (**Lev.**).
LE SÉNÉCHAL (Paul), soldat (**juillet 1920**)
(**Levant**).

M

MARQUAIS (Daniel), soldat (**janv. 1916**).
MALMANCHE (Louis), soldat (**janv. 1916**).
MAZAUD (François), soldat (**janv. 1916**).
MASSOULIER (Jean), soldat (**janvier 1916**).
MURAT (Armand), soldat (**janvier 1916**).
MANSUY (Aimé), caporal (**janvier 1916**).
MASSUREL (Jules), caporal (**janvier 1916**).
MULLER (Augustin), soldat (**janvier 1916**).
MASSOUBRO (Jean), adjudant (**mars 1916**).
MANDEIX (Henri), soldat (**mars 1916**).
MORLAËS (Robert), soldat (**22 mars 1916**).
MAZEAS (Victor), soldat (**juin 1916**).
METZ (Pierre), soldat (**juin 1916**).
MACELLE (César), soldat (**juin 1916**).
MARAIS (Gabriel), soldat (**juin 1916**).

MOULENAESTER (**de**) (René), soldat (**juin 1916**).
MARCHIVE (Jean), soldat (**juin 1916**).
MARTY (Germain), soldat (**juin 1916**).
MARTIN (Ernest), soldat (**juin 1916**).
MAILHET (Armand), soldat (**juin 1916**).
MAZELIER (Pierre), sergent (**juin 1916**).
MÉVEL (François), soldat (**juin 1916**).
MANAIRAUD (Jean), soldat (**juin 1916**).
MAÎTREPIERRE (Émile), caporal (**juillet 1916**).
MARCON (Pierre), soldat (**juillet 1916**).
MEVNIEUX (Lucien), soldat (**août 1916**).
MEYLOC (René), soldat (**août 1916**).
MOUETTE (Philippe), adjudant (**déc. 1916**).
MARMIER (Jean), soldat (**décembre 1916**).
MANIÈRE (Pierre), soldat (**avril 1917**).
MUSSOTTE (Jean), caporal (**mai 1917**).
MAZOUIN (Jean), soldat (**mai 1917**).
MASSY (Jules), soldat (**mai 1917**).
MARCHAND (Adrien), caporal (**juin 1917**).
MARTY (Élie), soldat (**août 1917**).
MARTIN (Henri), soldat (**août 1917**).
MASSIAS (Henri), caporal fourrier (**août 1917**).
MACAREZ (Célestin), sergent (**août 1917**).
MICHAUD (Julien), soldat (**août 1917**).
MARTY (Clément), soldat (**août 1917**).
MAZAUD (Léon), soldat (**août 1917**).
MAZAUDOIS (Léonard), soldat (**août 1917**).
MARTIN (Guy), soldat (**août 1917**).
MORET (René), soldat (**juin 1918**).
MEURISSE (Émile), soldat (**juin 1918**).
MARGUERITTE (Henri), soldat (**juin 1918**).
MATTÉI (Pierre), sergent, (**juin 1918**).
MUSELET (Louis), soldat (**juin 1918**).
MÉNIER (Marie), soldat (**juin 1918**).
MÉGRET (Jules), caporal (**juillet 1918**).
MONFANGEAS (Louis), capor. (**juill. 1918**).
MINODIER (Georges), soldat (**juillet 1918**).
MOREAU (Ulysse), soldat (**juillet 1918**).
MÉNARD (Marcel), soldat (**juillet 1918**).
MÉTAYER (Georges), caporal (**juill. 1918**).
MERRIEN (Yves), soldat (**juillet 1918**).
MERCIER (François), soldat (**juillet 1918**).
MERDRIGNAC (Eugène), sold. (**août 1918**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

MARTIAL (Jérôme), soldat (**juin 1916**).
MAIGNAUT (Marcel), soldat (**août 1918**).
MARCONNIÉ (Henri), soldat (**août 1918**).
MAILLEBUEAU (Pierre), soldat (**août 1918**).
MUSSARD (Léon), soldat (**août 1918**).
MARTIN (Gabriel), soldat (**août 1918**).
MACAIRE (Jules), soldat (**août 1918**).
MARIE (Henri), adjudant (**août 1918**).
MARTY (Antoine), soldat (**août 1918**).
MORANGE (Jean), soldat (**août 1918**).
MARION (Pierre), soldat (**août 1918**).
MOULIN (Paul), soldat (**août 1918**).
MILLEVILLE (Louis), serg. (**octobre 1918**).
MAGIRIER (Henri), soldat (**octobre 1918**).
MARTIN (Charles), sergent (**octobre 1918**).
MOLLI (Jean-Bapt.), sold. (**mai 1920**) (**Lev.**).
MARTIN (Marcel), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
MOULU (Louis), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
MATHELIN (Joseph), caporal (**avril 1920**) (**Levant**).
MÉHU (Bertrand), sold. (**avril 1920**) (**Lev.**).
MOREL, soldat (**avril 1920**) (**Levant**).
MAQUIGNEAU (Hilaire), soldat (**avril 1920**) (**Levant**).
MARIVIN (Hyacinthe), soldat (**janvier 1920**) (**Levant**).
MARTIN (Yves), soldat (**janv. 1920**) (**Lev.**).
MORLET (Marcel), sold. (**janv. 1920**) (**Lev.**).
MINOTAT, sergent (**janvier 1920**) (**Levant**).
MARSALEIX (Louis), soldat (**janvier 1920**) (**Levant**).
MESNIL (Ernest), sold. (**janv. 1920**) (**Lev.**).
MATHURIN (Jean), sold. (**janv. 1920**) (**Lev.**).
MARTINET (François), soldat (**février 1920**) (**Levant**).
MENEZ (Jean-Marie), sold. (**oct. 1919**) (**Lev.**).
MEYER (Fernand), soldat (**avril 1920**) (**Lev.**).
N
NIVELLE (Louis), soldat (**janvier 1916**).
NORMAND (Georges), soldat (**juin 1916**).
NICOLAS (Jean), soldat (**juin 1916**).
NOUGUÉ-DÉBAT (Louis), sold. (**juill. 1916**).
NICAISE (Paul), soldat (**août 1916**).
NANOT (Jean), soldat (**décembre 1916**).
NICOLAS (Pierre), soldat (**mai 1917**).
NEVEU (Alfred), soldat (**juin 1917**).

NORBERT (Albert), soldat (**juillet 1917**).
NODENSCHNEIDER (Robert), soldat (**juillet 1917**).
NOUHAUD (Joseph), soldat (**août 1917**).
NATTIS (André), soldat (**août 1917**).
NIGON (Léon), soldat (**juillet 1918**).
NABOT (Moïse), soldat (**août 1918**).
NACKAERT (Robert), sergent-major (**août 1918**).
NGINN (Henri), soldat (**septembre 1918**).
NAVARRÉ (Lionel), soldat (**mars 1920**) (**Levant**).

O

OGIER (Eugène), soldat (**septembre 1917**).
OLLIVIER (Louis), soldat (**août 1918**).
OLLAGIAER (Jean), caporal (**juillet 1920**) (**Levant**).

P

PÉCOUT (Pierre), soldat (**août 1915**).
PAULLACQ (Pierre), soldat (**octobre 1915**).
PAUX (Ernest), soldat (**décembre 1915**).
PEUCH (Henri), soldat (**janvier 1916**).
PIAT (Félix), caporal (**janvier 1916**).
PRÉVERAUD (Georges), soldat (**janv. 1916**).
PELLETIER (Léopold), soldat (**janv. 1916**).
POULINET (Pierre), adjudant (**janv. 1916**).
PASQUET (Félix), soldat (**janvier 1916**).
PASCAL (Jules), soldat (**janvier 1916**).
PICOURET (Henri), soldat (**janvier 1916**).
PRUVOST (Romuald), soldat (**janv. 1916**).
PAUTON (Jean), soldat (**février 1916**).
PÉRUS (Léon), soldat (**mars 1916**).
PETIT (Jean), soldat (**mars 1916**).
PALIN (François), soldat (**décembre 1915**).
PINAUD, soldat (**mars 1916**).
PACQUET (Paul), soldat (**avril 1916**).
POLLET (Jules), sergent fourrier (**juin 1916**).
PLAZS (Jean), soldat (**juin 1916**).
PIERROT (Augustin), caporal (**juin 1916**).
PETIT (Léon), soldat (**juin 1916**).
PASSAT (Jean), soldat (**juin 1916**).
PERCY (Maxime), soldat (**juin 1916**).
PLANCHE (Léonard), soldat (**juin 1916**).
PAJOT (Jean), soldat (**juin 1916**).
PELLETIER (Louis), soldat (**juin 1916**).
PIGNOUX (Émile), soldat (**juin 1916**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

NATIN (Joseph), sergent (**juillet 1917**).
POIGNET (Jean), soldat (**juin 1916**).
PRUD'HOMME (Auguste), sold. (**juill. 1916**).
PONY (Jean), soldat (**juillet 1916**).
PÉCHÉRIAS (François), caporal (**août 1916**).
PLANTIVAUD (Eugène), soldat (**août 1916**).
PICOURET (François), soldat (**sept. 1916**).
POULAIN (Alexandre), sergent (**sept. 1916**).
PÉDRAGUE (Georges), soldat (**sept. 1916**).
POMMÉRAT (Georges), soldat (**sept. 1916**).
PÉRISSE (Gabriel), soldat (**octobre 1916**).
PENOT (Léonard), caporal (**janv. 1917**).
PERRAUDIN (Jean), soldat (**mars 1917**).
PETIT (Nestor), soldat (**avril 1917**).
PIQUÉ (Jean), soldat (**avril 1917**).
PAULY (Félix), soldat (**avril 1917**).
PLANAT (Armand), soldat (**avril 1917**).
PONS (Léon), soldat (**mai 1917**).
PRONSÉ (Antoine), soldat (**mai 1917**).
POUJADE (Jean), caporal (**août 1917**).
PRINCE (Léon), soldat (**août 1917**).
PLANQUART (Anatole), soldat (**août 1917**).
POUYLIS (Étienne), soldat (**août 1917**).
PIJEAN (Jean), soldat (**août 1917**).
PRAT (Pierre), soldat (**août 1917**).
PIQUER (François), soldat (**août 1917**).
PENIN (Gabriel), soldat (**août 1917**).
POISSON (Marcel), soldat (**août 1917**).
PASCAL (Edmond), soldat (**août 1917**).
PUJO-PONLIT (Alexandre), adjudant (**août 1917**).
PRÉZEAU (Jean), soldat (**août 1917**).
PALMIÉ (Joseph), sergent (**août 1917**).
PION (Eugène), soldat (**août 1917**).
PIQUES (Louis), soldat (**septembre 1917**).
PINAULT (Bazille), soldat (**sept. 1917**).
PIQUOIS (Albert), soldat, (**octobre 1917**).
PRAT (Eugène), soldat (**novembre 1917**).
PORCHER (Léon), soldat (**juin 1918**).
PAIN (Philippe), sergent (**juin 1918**).
PROVOST (Victor), sergent (**juin 1918**).
PAULE (Alexis), soldat (**juin 1918**).
PHILIPPE (Charles), caporal (**juillet 1918**).
PIÉVACHE (René), sergent (**juillet 1918**).
PRUVOST (Amédée), soldat (**juillet 1918**).
PAULIAT (Pierre), aspirant (**juillet 1918**).

PRAT (Alphonse), soldat (**juillet 1918**).
PENCRÉC'H (Yves), caporal (**juillet 1918**).
PETITJEAN (Arsène), soldat (**juillet 1918**).
PIGEROL (Charles), soldat (**juillet 1918**).
PINEAU (Camille), soldat (**juillet 1918**).
PINEAU (Ambroise), soldat (**août 1918**).
PICARD (Maurice), soldat (**août 1918**).
POTIER (Alexandre), soldat (**août 1918**).
PALAZOT (Albert), caporal (**août 1918**).
PERQUIS (Marie), caporal (**octobre 1918**).
PETIT (Albin), soldat (**octobre 1918**).
PILLAIN (Léonidas), soldat (**octobre 1918**).
PICHOT (Georges), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
PLANQUOIS (Émile), soldat (**avril 1920**) (Levant).
PACHON (Marie), capor. (**avril 1920**) (Lev.).
PAGÈS (René), soldat (**févr. 1920**) (Lev.).
PIET (Stéphan), capor. (**février 1920**) (Lev.).
PÉDOUX (Michel), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).
PATOIS (Arnold), soldat (**juill. 1919**) (Lev.).

Q

QUERRAUD (Sylvain), soldat (**janv. 1916**).
QUEMENER (Pierre), soldat (**août 1916**).
QUÉRUEL (Victor), soldat (**décembre 1916**).
QUEMIN (William), sold. (**févr. 1920**) (Lev.).
QUESNELLE-VILLEZ (Maurice), soldat (**nov. 1919**) (Levant).

R

RIBIÈRE (Jean), soldat (**juillet 1915**).
ROUBY (Joseph), caporal (**sept. 1915**).
REQUIER (François), soldat (**janv. 1916**).
ROBERT (Joseph), soldat (**janvier 1916**).
ROGER (Alexis), soldat (**janvier 1916**).
ROUX (Henri), soldat (**janvier 1916**).
RABIER (Jean), soldat (**janvier 1916**).
ROUMANEIX (Jean), soldat (**janv. 1916**).
RICARD (Jean-Baptiste), soldat (**janv. 1916**).
ROUBINET (Léon), soldat (**janvier 1916**).
ROUSSEL (Louis), soldat (**janvier 1916**).
ROZIER (Louis), soldat (**février 1916**).
ROY, soldat (**février 1916**).
RUAUX (Auguste), soldat (**mars 1916**).
ROUSSEAU (François), soldat (**mars 1916**).
RICHARD (Léonard), soldat (**mars 1916**).
ROSVEL, soldat (**mars 1916**).
RIGLET (Maurice), soldat (**juin 1916**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

PORISSE (Paul), sergent (**juillet 1918**).
RUAMPS (Jean), soldat (**juin 1916**).
RYCKEBUSCH (Constant), sold. (**juin 1916**).
RAMPIGNON (Joseph), soldat (**juin 1916**).
REPAIRE (Ernest), sergent (**juin 1916**).
RESTOUEIX (Jean), soldat (**juin 1916**).
RAMES (Jean), soldat (**juin 1916**).
RIGAUD (Louis), soldat (**juin 1916**).
RIBIÈRE (Jean-Baptiste), soldat (**juillet 1916**).
RANFAST (Michel), caporal (**août 1916**).
ROBY (Jullien), caporal (**août 1916**).
RUAUD (Léonard), soldat (**octobre 1916**).
RANTY (Léon), caporal (**décembre 1916**).
RIC (Édouard), soldat (**janvier 1917**).
ROMMELARD (Marcel), soldat (**janv. 1917**).
RABIS (Jean), soldat (**avril 1917**).
ROQUES (Henri), soldat (**avril 1917**).
RUAUD (Jean), soldat (**mai 1917**).
RAAB (Albert), soldat (**mai 1917**).
RAGUENEZ (Émile), soldat (**juin 1917**).
ROUGEON (Édouard), soldat (**juin 1917**).
ROYAUTÉ (Jean), soldat (**août 1917**).
RIOU (Paul), soldat (**août 1917**).
RAUJOL (Jean), soldat (**août 1917**).
ROSSIGNOL (Florentin), soldat (**août 1917**).
RAUTELOUX (Jean), soldat (**août 1917**).
REY (Henri), soldat (**août 1917**).
RISON (Louis), soldat (**août 1917**).
RONCE (Théodore), soldat (**octobre 1917**).
RAUBIED (Louis), soldat (**juin 1918**).
RECAPPÉ (Jean), caporal (**juin 1918**).
REMBERT (Jean), soldat (**juillet 1918**).
RAULT (Eugène), caporal (**juillet 1918**).
RENIER (Auguste), soldat (**juillet 1918**).
RÉCHOU (Charles), soldat (**juillet 1918**).
ROSSILLON (Léon), caporal (**juillet 1918**).
RIPOCHE (Joseph), soldat (**août 1918**).
RENAUD (Jacques), soldat (**août 1918**).
ROESSLÉ (Philippe), adjudant (**août 1918**).
ROSENFIT (Gustave), soldat (**août 1918**).
ROSELLIE (Paul), soldat (**août 1918**).
RÉGNIER (Camille), caporal (**août 1918**).
REYNIS (Honoré), soldat (**août 1918**).
RICHARD (Léonard), caporal (**oct. 1918**).
RICHARD (Ernest), soldat (**octobre 1918**).
RÉGNER (Maurice), soldat (**octobre 1918**).

ROUGERON (Martial), caporal (**avril 1920**)
(Levant).
ROBERT (Louis), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
ROZE (François), sergent (**mai 1920**) (Lev.).
RADIGEOIS (Auguste), soldat (**avril 1920**)
(Levant).
RICHARD, soldat (**janvier 1920**) (Levant).
RAVAT (François), soldat (**janv. 1920**) (Lev.).
RICHAUD (Arthur), serg. (**févr. 1920**) (Lev.).
ROBIN (André), soldat (**mai 1920**) (Lev.).
RENAUDEAU, soldat (**nov. 1920**) (Levant).

S

SERVANTIE (Léo), caporal (**janvier 1916**).
SALLES (Noël), soldat (**janvier 1916**).
SIELS (Victor), soldat (**janvier 1916**).
STAELEN (Louis), soldat (**janvier 1916**).
SEDILLOT (René), soldat (**avril 1916**).
SIRE (Fernand), soldat (**mai 1916**).
SOULAT (Henri), soldat (**juin 1916**).
SAVAGE (Georges), soldat (**juin 1916**).
SANET (Marcel), soldat (**juin 1916**).
SATAMO (Joseph), sergent (**juin 1916**).
SANTY (Albert), soldat (**juin 1916**).
SCAMPS (Valentín), soldat (**juin 1916**).
SAINT-IGNAN (Damase), sold. (**juill. 1916**).
SEGUIN (Maurice), soldat (**août 1916**).
SALLES (Robert), soldat (**août 1916**).
SOUMES (Georges), soldat (**déc. 1916**).
SIROINE (Maurice), soldat (**mai 1917**).
SOULA (Gabriel), soldat (**juillet 1917**).
SENREM (François), soldat (**juillet 1917**).
SIMIARD (Albert), caporal (**août 1917**).
SÉGAUD (Joseph), soldat (**août 1917**).
SINTAS (Louis), soldat (**août 1917**).
SÉGUREL (Sylvain), soldat (**août 1917**).
SALAUD (Jean-Marie), soldat (**juin 1918**).
SALLES (Jean), soldat (**juin 1918**).
SIBELLE (Eugène), soldat (**juillet 1918**).
SAGNES (Élie), soldat (**juillet 1918**).
SAYOS (Daniel), caporal (**juillet 1918**).
SIREAU (Gaston), sergent (**juillet 1918**).
SERRE (Marcel), soldat (**août 1918**).
SAUDRAS (François), caporal (**août 1918**).
SALOMEZ (Albert), soldat (**août 1918**).
SARTA (Pierre), soldat (**août 1918**).
SAUVESTRE (Léon), soldat (**août 1918**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

RIBÉROL (Marcel), soldat (**octobre 1918**).
SOULIOL (Paul), soldat (**août 1918**).
SÉRIZIER (Marcel), caporal (**août 1918**).
SEMBRES (Jean), soldat (**août 1918**).
SERINDOUX (Jean), sergent (**octobre 1918**).
SIMÉON (Jean), soldat (**octobre 1918**).
SCHOEMACKER (Lucien), sold. (**oct. 1918**).
SÉRUIL (Clément), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
SUDRE (Paul), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
SÉNÉCAL (Pierre), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
SCHILLMACHER (André), caporal (**mai 1920**) (**Levant**).
SPÉRIA (Jules), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
SUREAU (Marcel), soldat (**avril 1920**) (**Lev.**).
SCHWOB (Adolphe), soldat (**avril 1920**) (**Levant**).
SCHAEFFER (Charles), soldat (**mars 1920**) (**Levant**).
SOYER (Louis), soldat (**août 1920**) (**Lev.**).
SOULIER (Ernest), soldat (**août 1920**) (**Lev.**).

T

TESSON (Roger), soldat (**octobre 1915**).
TOUCASSE (Paul), soldat (**janv. 1916**).
TALOU (Joseph), soldat (**janv. 1916**).
TESSON, soldat (**février 1916**).
TERRIOU (Félix), soldat (**mars 1916**).
TREILLARD (Jean), soldat (**mars 1916**).
TROUEL (Édouard), soldat (**juin 1916**).
TRUFFANDIER (Adrien), soldat (**juin 1916**).
THIEFFRY (Émile), soldat (**juin 1916**).
THIEURRY (Henri), soldat (**juin 1916**).
TIXIER (Armand), soldat (**juin 1916**).
TERRADE (François), soldat (**juin 1916**).
TARIS (Pierre), soldat (**juin 1916**).
THÉVENIN (Arnaud), sergent (**sept. 1916**).
THYLY (Marcelin), soldat (**mars 1917**).
TOULOUSE (Jean), soldat (**avril 1917**).
TREY (Henri), caporal (**mai 1917**).
THOLLON (Georges), médecin auxiliaire (**juin 1917**).
TARROT (Émile), soldat (**août 1917**).
TERRIER (Omer), soldat (**août 1917**).
TRIMAUDENT (Pierre), soldat (**oct. 1917**).
TATOUX (Louis), soldat (**février 1918**).
THIRIET (Marceau), soldat (**juin 1918**).
TASSE (Yves), soldat (**juin 1918**).

TOSAN (Pierre), soldat (**juillet 1918**).
TRANCHARD (Henri), soldat (**juillet 1918**).
THARRUT (Jules), sergent (**août 1918**).
THIBAUX (Roger), sergent (**août 1918**).
TOUBOULIC (Pierre), sergent (**août 1918**).
THURIET (Louis), soldat (**août 1918**).
TROUSSIER (Clément), soldat (**oct. 1918**).
THOMASSIN (Jules), sergent (**oct. 1918**).
THIMARD (Jean), soldat (**octobre 1918**).
THIRY (Georges), soldat (**octobre 1918**).
TIRAUT (Auguste), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
TRICOIRE (Louis), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
TROUVÉ (Théodore), soldat (**mai 1920**) (**Levant**).
THÉVENIN (Léon), sold. (**mai 1920**) (**Lev.**).
THOMAS (Joseph), soldat (**mai 1920**) (**Lev.**).
TACHAU (Eugène), sold. (**mars 1920**) (**Lev.**).
TIMANTE (Joseph), soldat (**avril 1920**) (**Levant**).
THÉRY (Jean), caporal (**janvier 1920**) (**Lev.**).
TEXIER, soldat (**janvier 1920**) (**Levant**).
TOUFFÉ (Jean), soldat (**juillet 1920**) (**Lev.**).

V

VERLEYEN (Louis), soldat (**janvier 1916**).
VIALATOUX (Antoine), serg. (**janv. 1916**).
VAUZELLE (Jules), soldat (**janvier 1916**).
VROMANT (Louis), soldat (**janvier 1916**).
VIETHEL (Henri), sergent (**janvier 1916**).
VÉRAGHE (Paul), caporal (**janvier 1916**).
VANACKER (André), capor. (**21 janv. 1916**).
VIALE (Simon), soldat (**avril 1916**).
VERGNIOL (Jean), soldat (**juin 1916**).
VOISIN (Léon), soldat (**juin 1916**).
VALLIÈRE (René), soldat (**juin 1916**).
VALADEAU (Jean), soldat (**juillet 1916**).
VACONSIN (Ernest), soldat (**août 1916**).
VANDEPUTTE (Gustave), sold. (**sept. 1916**).
VIGNEAU (Clément), soldat (**sept. 1916**).
VERSTRAËTE (Achille), sold. (**févr. 1917**).
VALLAT (Émile), soldat (**avril 1917**).
VENON (François), soldat (**avril 1917**).
VARENNE (Georges), soldat (**avril 1917**).
VILOTTE (Léon), soldat (**mai 1917**).
VITRAT (Alfred), caporal (**mai 1917**).
VANDENBERGHE (Victor), soldat (**juin 1917**).

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 412^e Régiment d'Infanterie

CHARLES-LAVAUZELLE et Cie, Éditeurs militaires – Paris - 1923

Source : B. D. I. C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

THÉBAULT (Albert), soldat (**juillet 1918**).
VEYZY (Henri), sergent (**août 1917**).
VISSANGES (François), capor. (**août 1917**).
VIDEAU (Louis), soldat (**août 1917**).
VALLADE (Louis), soldat (**août 1917**).
VERNE (Victor), sergent (**août 1917**).
VÉRON (Henri), soldat (**octobre 1917**).
VELLEAUD (Jean), soldat (**octobre 1917**).
VERNÉJOUX (Jean), soldat (**nov. 1917**).
VANBERBERGHE (Daniel), soldat (**juillet 1918**).
VIALES (Augustin), sergent (**juillet 1918**).
VIAL-PAILLER (Louis), soldat (**juillet 1918**).
VINCENT (Georges), soldat (**juillet 1918**).
VILLANOVE (Marcel), soldat (**juillet 1918**).
VALLÉE (Léonore), soldat (**août 1918**).
VIGNE (Pierre), soldat (**août 1918**).
VALLE (Pascal), soldat (**août 1918**).
VÉDRINES (Marius), soldat (**août 1918**).
VINCENT (Robert), caporal (**août 1918**).
VERMANDES (Alfred), soldat (**août 1918**).
VERNET (Louis), soldat (**août 1918**).
VALETTE (Jean), soldat (**août 1918**).
VARILHES (Jacques), soldat (**août 1918**).
VILLENEUVE (Théophile), soldat (**septembre 1918**).

VECKENS (Adolphe), soldat (**octobre 1918**).
VALBIN (Brice), sergent (**mai 1920**) (**Lev.**).
VINCENSINI (François), soldat (**mai 1920**) (**Levant**).
VAUCHER (Émile), sold. (**avril 1920**) (**Lev.**).
VILETTE (Alexandre), soldat (**janvier 1920**) (**Levant**).
VOISIN (Simon), soldat (**janv. 1920**) (**Lev.**).
VALENTIN (Louis), capor. (**févr. 1920**) (**Lev.**).
VERLINDE (Henri), sold. (**févr. 1920**) (**Lev.**).
VALENTIN (Jean), soldat (**févr. 1920**) (**Lev.**).
VALENTIN (Alphonse), soldat (**février 1920**) (**Levant**).
VAUDE (Armand), soldat (**août 1920**) (**Lev.**).
VIGOUROUX (Yves), soldat (**novembre 1920**) (**Levant**).

W

WIBAUD (Florimond), caporal (**déc. 1916**).
WARLOP (Gustave), soldat (**mai 1917**).
WEBER (Prosper), sold. (**juill. 1920**) (**Lev.**).

Y

YVER (Louis), soldat (**juin 1917**).
YONNET (Jean), soldat (**juin 1918**).